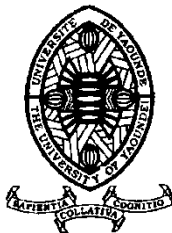


UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE AND SCHOOL FOR
THE SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORATE RESEARCH UNIT FOR
THE SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE LA PERSISTANCE DES
VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE EN CONTEXTE URBAIN
CAMEROUNAIS : CAS DES ARRONDISSEMENTS DE YAOUNDE
1^{ER} ET 7^{EME} (CENTRE-CAMEROUN)**

Mémoire soutenu publiquement le 6 septembre 2023 en vue de l'obtention du
Diplôme de Master en Sociologie

Option : Population et développement

Par

Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA

16C119

Licence en sociologie



Membres du jury

Président : Christian BIOS NELEM (MC) Université de Yaoundé I
Rapporteur : Achille PINGHANE YONTA (CC) Université de Yaoundé I
Examineur : Samuel-Béni ELLA ELLA (MC) Université de Yaoundé I

Année académique 2022-2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	v
RESUMÉ	vii
<i>ABSTRACT</i>	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1 ^{er} : SOCIOGRAPHIE DU MILIEU D'ÉTUDE ET STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	29
CHAPITRE 2 : FORMES ET ACTEURS DE LA VIOLENCE OBSERVÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DES COMMUNES DE YAOUNDÉ 1 ^{ER} ET 7 ^{EME}	57
CHAPITRE 3 : ANALYSE COMPRÉHENSIVE DE LA PERSISTANCE DES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE DANS LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENTS DE YAOUNDÉ 1 ^{ER} ET 7 ^{EME}	86
CHAPITRE 4 : CONSÉQUENCES DES VIOLENCES SCOLAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENTS DE YAOUNDÉ 1 ^{ER} ET 7 ^{EME}	112
CONCLUSION GÉNÉRALE	133
BIBLIOGRAPHIE	143
ANNEXES	ix
TABLE DES MATIÈRES	150

À
Mon défunt papa,
Blaise Désiré TCHAHA.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, ce travail n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide inconditionnelle et l'encadrement de notre directeur de mémoire, le Professeur Samuel-Beni ELLA ELLA. Nous le remercions pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour sa patience, sa rigueur et sa disponibilité malgré ses nombreuses occupations durant la production de ce travail.

Nos remerciements s'adressent au Chef du Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé 1, le Professeur Armand LEKA ESSOMBA, pour ses conseils, sa disponibilité, ses enseignements et ses multiples efforts fournis dans l'accompagnement de cette recherche.

Nous remercions tous nos professeurs pour leurs générosités, leurs enseignements et la grande patience dont ils ont su faire preuve malgré leurs charges académiques et professionnelles.

Nos remerciements à nos informateurs qui, malgré leur emploi de temps chargé, ont pu trouver du temps à nous accorder pour mener à bien ce travail.

Nos remerciements au Docteur Patrick ESSIGUE, pour la disponibilité, la patience, la compréhension, la lecture et l'orientation tout le long de cette étude.

Nos remerciements à Gilbert LEKANE NDONFACK, pour le temps consacré, la compréhension et tous les efforts fournis afin que ce travail arrive à son terme.

Nos remerciements à notre famille pour son soutien financier, moral et psychologique durant la réalisation de ce mémoire.

Nous remercions plus particulièrement Monsieur Ricci Gaëtan NGOUNOU ; Mademoiselle Eliane BATTING TEMKENG pour leur présence, leurs soutiens au quotidien et encouragements durant toute cette période de rédaction.

Nos sincères remerciements à nos amis : Ibrahim NJIFONANGOUO NJOYA ; Antonio Douglass NDZODO NKOUMA pour leurs sacrifices et leurs multiples encouragements pendant ce moment.

Nos remerciements vont également à l'endroit de nos promotionnaires pour l'esprit de solidarité, en particulier HOUM Eliane qui, malgré ses occupations, m'a toujours accordé de son temps durant cette période de rédaction, et à tous nos proches qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Nous tenons également à remercier Dieu le père tout puissant de nous avoir donné la sante et la volonté de commencer et de terminer ce travail de recherche.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

A. ABRÉVIATIONS

Ed :	Édition
HS :	Hypothèse secondaire
OS :	Objectif spécifique
QS :	Question secondaire

B. ACRONYMES

BUCREP :	Bureau central de recensement et d'étude de la population au Cameroun
MINESEC :	Ministère des enseignements secondaires
UNESCO :	Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF :	<i>United nations international children's emergency fund</i> (Fonds des nations unies pour l'enfance)

C. SIGLES

AFAJP :	Association flamme d'amour, de justice et de paix
ANMCJFLN :	Association nationale du mouvement civil des jeunes fers de lance de la nation
CAY :	Commune d'arrondissement de Yaoundé
CES :	Collège d'enseignement secondaire
CSESU :	Compagnie spécialisée dans la sécurisation des établissements scolaires et universitaires
CRTV :	<i>Cameroon Radio Television</i>
CUY :	Communauté urbaine de Yaoundé
ECM :	Éducation à la citoyenneté et à la morale
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation non gouvernementale
PCD :	Plan communal de développement
PMUC :	Pari mutuel urbain du Cameroun
YMCA :	<i>Young men's christian association</i>

LISTE DES ILLUSTRATIONS

A. LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation des Communes de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme} 32

B. LISTE DES FIGURES

Figure 1: Affiche de sensibilisation des élèves au sein des établissements scolaires 42

Figure 2: Campagne de sensibilisation des élèves par la CSESU sur les dangers de la violence en milieu scolaire 43

Figure 3: Affichage du règlement intérieur dans les endroits visibles du lycée de Nkol-Eton45

Figure 4: Les clôtures de protection des établissements scolaires 53

Figure 5: Image illustrative de l’anecdote du Président AHIDJO relative à la punition de sa fille par le censeur Samuel EBOUA 70

Figure 6 : Échantillon de drogues saisies par la CSESU chez les élèves interpellés 92

Figure 7 : image illustrative de la menace de mort de surveillants d’établissements scolaires par les élèves 127

C. LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition de l’échantillon d’étude pour les responsables des établissements scolaires de la ville de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme} 22

Tableau 2 : Répartition de l’échantillon d’étude pour les élèves de chaque établissement étudié 23

Tableau 3: Types et formes de violence en milieu scolaire 26

Tableau 4 : Nombre d’établissements scolaires par arrondissement de la ville de Yaoundé.. 33

Tableau 5: Répartition de la population par arrondissement de la ville de Yaoundé 36

Tableau 6: Les cinq groupes de moyens de lutte contre la violence dans les établissements étudiés..... 40

Tableau 7: Les deux grands groupes de moyens de lutte contre la violence dans les établissements étudiés 40

Tableau 8 : Les grandes formes de violences scolaires observées dans les établissements scolaires de la ville Yaoundé 1^{er} et 7^{eme} 59

Tableau 9: Les catégories d'élèves les plus impliquées dans les violences observées dans les établissements scolaires étudiés	77
Tableau 10: Type de violences observées dans les établissements des arrondissements de Yaoundé 1er et 7eme	78
Tableau 12: Statistiques de consommation des stupéfiants par les élèves entre 2019 et 2022	91
Tableau 13: Les formes de conséquences des violences en milieu scolaire dans les communes de Yaoundé 1er et 7eme	114

RESUMÉ

Le présent travail scientifique part du constat de la recrudescence des violences en milieu scolaire en général, et dans les établissements scolaires des arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} en particulier. Le gouvernement camerounais a pris des mesures institutionnelles, administratives, techniques, opérationnelles et disciplinaires pour éradiquer, réduire le phénomène de la violence à sa simple expression dans les établissements scolaires du pays. Cependant, malgré toutes ces mesures prises et les efforts consentis par l'Etat et les chefs d'établissements scolaires, force est de constater que le phénomène de violence scolaire persiste et se renforce. L'institution scolaire est dans l'impasse pour trouver des solutions permettant d'éradiquer ce phénomène. Ainsi, ces dernières années, plus précisément dans les arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème}, les établissements secondaires traversent des scènes de violence qui remettent en cause la mission même de l'école. Ce déphasage a constitué le problème de recherche de cette étude, dont l'objectif global est de déterminer les facteurs explicatifs et les effets pervers de la persistance de la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème}. Cet objectif global est adossé sur la question principale suivante : « *Comment expliquer et comprendre la persistance de la violence en milieu scolaire et ses effets pervers au sein des établissements d'enseignement secondaire des communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} ?* » Et l'hypothèse principale est formulée comme suit : « *Les différentes formes de violences scolaires observées dans la ville de Yaoundé, qui s'expliquent par une double dynamique, ont des conséquences aux niveaux micro, méso et macro- sociétal.* ». Pour vérifier cette hypothèse principale sur le terrain, nous avons mobilisé trois théories. D'abord, l'approche dynamique et critique de Georges Balandier a permis d'expliquer et de comprendre la dynamique des violences scolaires ainsi que leurs causes, à la fois, endogènes et exogènes. Ensuite, la théorie du fonctionnalisme de Robert KING MERTON a permis d'identifier et d'analyser les dysfonctionnements internes et externes aux établissements scolaires. Enfin, la théorie de l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon a permis de démontrer que la violence scolaire est un « *effet pervers* », qui découle de la responsabilité d'une multitude d'acteurs et non uniquement de l'élève. Le caractère empirico-théorique de cette recherche repose sur l'exploitation de 83 documents et la réalisation de 28 entretiens semi-directifs. L'analyse de contenu a favorisé l'exploitation des données collectées. Cette mobilisation méthodologique a permis d'obtenir quatre principaux résultats. Tout d'abord, deux grands groupes de moyens de lutte contre la violence ont été identifiés dans les établissements scolaires : les moyens préventifs (communicationnels : sensibilisation et dialogue, vulgarisation du règlement intérieur, formation à la citoyenneté ; humains : surveillants et gardiens ; et matériels : caméras de surveillance, détecteur de métaux) et les moyens répressifs (fouille systématique, présence des policiers à l'école et application du règlement intérieur). Ensuite, il existe plusieurs formes de violences en milieu scolaire, à savoir : violences entre élèves, violences des élèves envers les enseignants et violences des enseignants envers les élèves. De ce fait, la persistance des violences en milieu scolaire est liée aux causes endogènes et exogènes. Il s'agit des facteurs mettant en cause les élèves, les enseignants et responsables des établissements scolaires, les parents et le gouvernement. Ce qui entraîne quatre grandes conséquences : sur les performances scolaires, sur l'établissement scolaire, sur l'enseignant et sur la société et touchent aux aspects physiques et psychologiques. Entre autres : la démotivation des enseignants, la baisse du taux de réussite scolaire, l'échec scolaire, la désaffection des établissements scolaires par les élèves, l'abandon scolaire, pour ne citer que celles-là.

Mots-clés : Centre-Cameroun, Yaoundé, établissements scolaires, violences scolaires, sociologie de la déviance.

ABSTRACT

The present scientific research is carried due to the resurgence of violence in schools' milieu in general and in school establishments in the Yaoundé 1st and 7th Sub-Divisions in particular. The Cameroonian government has taken institutional, administrative, technical, operational and disciplinary measures to eradicate, or at least reduce the phenomenon of violence to its simple expression in the country's schools. However, despite all these measures taken and the efforts made by the State and the heads of schools, it is clear that the phenomenon of school violence persists and is growing; the school institution is at an impasse in finding solutions to eradicate this phenomenon. Thus, in recent years, more specifically in the 1st and 7th districts of Yaoundé, secondary establishments have been going through scenes of violence that call into question the very mission of the school. This discrepancy constituted the research problem of this study, the overall objective of which is to determine the explanatory factors and the perverse effects of the persistence of violence in schools in the district municipalities of Yaoundé 1st and 7th. This overall objective is based on the following main question: "How to explain and understand the persistence of violence in schools and its perverse effects within secondary schools in the district municipalities of Yaoundé 1st et 7th? And the main hypothesis is formulated as follows: "The different forms of school violence observed in the city of Yaoundé, which are explained by a dual dynamic, have consequences at the micro, meso and macro-societal levels. ". To verify this main hypothesis in the field, we mobilized three theories. First, the dynamic and critical approach of Georges Balandier has made it possible to explain and understand the dynamics of school violence as well as their causes, both endogenous and exogenous. Then, Emile Durkheim's theory of functionalism made it possible to identify and analyze the internal and external dysfunctions of schools. Finally, Raymond Boudon's theory of methodological individualism has demonstrated that school violence is a "perverse effect", which stems from the responsibility of a multitude of actors and not just the student. The empirical-theoretical nature of this research is based on the use of several documents and the realization of 28 semi-structured interviews. Content analysis favored the exploitation of the collected data. This methodological mobilization made it possible to obtain four main results. First of all, two major groups of means of combating violence have been identified in schools: preventive means (communicational: awareness and dialogue, popularization of internal rules, training in citizenship; human: supervisors and guards; and equipment: surveillance cameras, metal detector) and repressive means (systematic search, presence of police officers at school and application of internal rules). Then, there are several forms of violence in the school environment, namely: violence between students, violence by students against teachers and violence by teachers against students. As a result, the persistence of violence in schools is linked to endogenous and exogenous causes. These are factors involving students, teachers and school officials, parents and government. This has four major consequences: on school performance, on the school, on the teacher and on society, and affects the physical and psychological aspects. Among others: the demotivation of teachers, the drop in the school success rate, school failure, the disaffection of schools by students, school dropouts, to name a few.

Key words: Center-Cameroon, Yaoundé, school establishment, school violence, sociology of deviancy.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

A. LE CONTEXTE ET LA JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Il est évident qu'avant d'engager l'étape d'objectivation sociologique le chercheur puisse renseigner sur le contexte d'enracinement du choix de son sujet d'étude ainsi que les raisons qui justifient le maintien de ce choix. C'est dans cette logique que nous situons le nôtre.

1. Le contexte de l'étude

Le choix du présent thème de recherche est inspiré par l'observation de quelques faits d'actualité qui suscitent beaucoup d'angoisses et d'incertitudes, non seulement pour le devenir durable de l'institution scolaire camerounaise, mais aussi et surtout pour les différentes parties prenantes en charge de son fonctionnement. En effet, les milieux scolaires, publics et privés de la métropole de Yaoundé situés dans la région du Centre, sont le théâtre, depuis cette dernière décennie, de multiples et divers actes que le sociologue peut qualifier de déviances. Il s'agit par exemple de la délinquance juvénile, c'est-à-dire l'ensemble des délits, à l'instar du viol, de la prostitution, des agressions à main armée et la consommation des drogues ; puis des crimes, par exemple les assassinats des élèves et des enseignants. Mieux, il ne se passe un mois sans que les médias camerounais, tels que CRTV, CANAL 2 International, Vision 4, Equinoxe ou les réseaux sociaux ne relèvent les cas de violences au sein des lycées et collèges de cette ville. Les violences sont pour ainsi dire perpétrées par les élèves envers les enseignants ou d'autres élèves. Par exemple, le 14 mars 2020, aux environs de 11 heures au lycée classique de Nkolbisson, un élève âgé de 15ans et faisant la classe de 4^e dans ladite institution, NGOSSO BISSE Brice, poignarde froidement son enseignant de mathématiques du nom de NJOMI TCHAKONTE Borice Kevin, âgé de 26 ans. En cette année 2022, une surveillante de secteur du lycée de Nkol-éton a été violentée froidement et ce sans respect ni crainte de représailles par une élève. Il en est de même du collège Yona, où un garçon a récemment poignardé à trois reprises son principal. Dans un tel contexte, un travail scientifique engagé sur ces actes de déviances conduirait à mieux comprendre et expliquer ces pratiques répréhensibles, car elles provoquent des psychoses non seulement dans le milieu éducatif de la ville de Yaoundé ainsi que chez les élèves qui posent ces actes, voire leurs réseaux relationnels ; mais ouvrent surtout une nouvelle fenêtre à revisiter aujourd'hui la valeur même de l'éducation scolaire dans la ville de Yaoundé, et partant, du système éducatif camerounais sur l'ensemble du territoire national. Telle est, en fait, la principale source d'inspiration qui a conduit à la formulation du présent sujet.

2. Justification du choix du sujet de recherche

Quand un chercheur engage une recherche, il est évident qu'il soit motivé, c'est-à-dire animé par plusieurs raisons. Dans le cadre d'une investigation académique, ces raisons sont indéniables et fondamentales, surtout chez le sociologue. En ce qui nous concerne, deux principales raisons justifient notre volonté à choisir ce sujet, à savoir : scientifiques et personnelles.

En ce qui concerne les raisons scientifiques, le choix du présent sujet traduit notre intérêt à nous spécialiser dans l'une des branches disciplinaires de la sociologie. Il s'agit, à proprement parler, de la sociologie de l'éducation, plus précisément, la « Sociologie de la violence scolaire », notamment dans les questions qui mettent en rapport l'une des catégories des membres de la communauté éducative¹ camerounaise, à savoir les élèves et les faits de déviance scolaire. En effet, les sociologues se sont toujours intéressés aux questions relatives aux pratiques scolaires², dans ce sens le sociologue Yves ALPES, parlant du développement de la sociologie de l'éducation affirme qu'il

S'est fait en trois grandes étapes, qui constituent autant de champs d'investigation, différents mais complémentaires : -dans les années 1950, l'intérêt se porte sur la , relation éducation/socialisation et sur la fonction d'intégration de l'éducation (...); -dans les années 1960, la sociologie de l'éducation se constitue véritablement autour du thème de l'inégalité des chances et du rôle de l'école dans la « reproduction » des inégalités sociales. (...). Il s'agit donc d'une sociologie de l'institution scolaire, principalement constituée d'approches macrosociologiques, et qui s'intéresse prioritairement aux déterminants sociaux des situations et des parcours scolaires ; - à partir des années 1980, la sociologie de l'éducation s'intéresse notamment à la question des « acteurs scolaires », de leurs expériences, de leurs stratégies. Mettant le « sujet » au centre de l'analyse, elle se situe dans une perspective microsociologique : elle porte davantage sur les stratégies complexes des différentes catégories d'acteurs scolaires, sur les problématiques de l'apprendre ou les rapports aux savoirs, la production de l'ordre scolaire, la signification des interactions pédagogiques, l'analyse des incidents perturbateurs, etc.³.

Tous les objets d'étude énumérés dans le passage ci-dessus montrent que la sociologie de l'éducation est une branche vaste. Le chercheur peut étudier ici des objets

¹Le sociologue Emile DURKHEIM définissait l'éducation comme une « socialisation méthodique de de la jeune génération », in Yves ALPES et al, *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz, 2013, p.96. Cette définition affichait déjà ainsi, l'intérêt qu'un sociologue peut avoir pour les questions pédagogiques et pour le rôle de l'école dans le processus de socialisation

²Selon l'article 32 de la loi du 4 avril 1998 d'orientation éducative au Cameroun, la communauté éducative est l'ensemble des personnes physiques et morales qui encourent au fonctionnement, au développement et au rayonnement d'un établissement scolaire. (2) En sont membres : les dirigeants, les personnels administratifs et d'appui, les enseignants, les parents d'élèves, les élèves, les milieux socio-professionnels, les collectivités territoriales décentralisées.

³Yves ALPES et al, *Lexique de sociologie*, Idem, p.96.

microsociologiques. Les sujets qui ont influencé progressivement sa naissance et son émergence démontrent à bien des égards leurs rapports directs et indirects avec notre étude. Toutefois, l'accent sera beaucoup plus ponctué ici sur l'analyse de la violence en milieu scolaire en contexte urbain Camerounais notamment les différentes formes qu'elle prend, ses causes, ses conséquences et les mesures de prévention et de gestion de cette dernière. C'est donc une microsociologie, car cette préoccupation ne sera abordée que dans quatre établissements scolaires de deux différents arrondissements de la ville de Yaoundé. C'est aussi là le fondement de nos raisons personnelles.

Quant à la deuxième raison, il devient clair que le choix de ce sujet démontre notre engagement à comprendre la réalité selon laquelle, malgré les dispositions prises pour promouvoir l'éducation dans un environnement sécurisé sur l'ensemble du territoire national et en particulier dans la région du Centre, certaines pratiques déviantes sont à l'origine des crises de cette institution sociale et mettent en péril le devenir des jeunes qui constituent, aux yeux des pouvoirs publics « le fer de lance de la nation ». En réalité, deux faits influencent les raisons personnelles du choix de cette thématique, d'une part la familiarité avec l'univers socioculturel des quartiers de quelques arrondissements de la ville de Yaoundé et d'autre part l'observation de l'évolution du système éducatif camerounais en partant de cette ville. C'est ainsi que, durant les moments de notre mobilité pour le campus universitaire de Yaoundé I (Ngoa-Ekellé), mais surtout grâce au partage du quotidien de vie des acteurs scolaires de cette partie du pays, nous sommes au jour le jour influencée par les faits divers négatifs qui animent ce monde : les élèves qui se voient exclus pour consommation des drogues, pour bagarre entre eux ou impliquant leurs enseignants, bref pour de nombreux cas d'indiscipline et de violation des tabous identifiés et réprimés par l'Etat et les règlements intérieurs des établissements scolaires. Ainsi, quand nous observons que nos parents auraient fait de notre éducation leur véritable champ de bataille, et que bon nombre de jeunes élèves camerounais qui ont la chance d'être envoyés à l'école, mais qui s'amuse à transformer les sacrifices de leurs parents en un objet de réussite totale de leurs êtres individuels ainsi que pour le pays, il y a bien lieu de s'interroger, de s'inquiéter et à l'extrême chercher à savoir qu'est-ce qui pousse ces jeunes élèves camerounais aujourd'hui à la dérive. Le choix du présent sujet de recherche se justifie donc par un intérêt personnel à comprendre et expliquer cette réalité.

B. PROBLÈME DE RECHERCHE

L'éducation reste au centre de préoccupations de nombreux États dans le monde. Au Cameroun, elle « *est une grande priorité nationale* », comme en témoigne la mission que lui confère la Constitution et la loi d'orientation de l'éducation du pays. En effet, d'après le « PREAMBULE » de la *loi N°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972*, « *l'Etat assure à l'enfant le droit à l'instruction. L'enseignement primaire est obligatoire. L'organisation et le contrôle de l'enseignement à tous les degrés sont des devoirs impérieux de l'Etat* ». De même, l'article 4 de la loi n°98/004 du 4 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun stipule : « *l'éducation a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socio-culturels, politiques et moraux* ».

Ceci étant, la mission fondamentale de l'école est de former des citoyens autonomes, compétents, responsables, respectueux des normes sociales, ouverts vers le monde extérieur, aptes à participer au développement durable de la société. C'est à juste titre que le gouvernement camerounais a pris des mesures nécessaires pour éradiquer ou du moins réduire le phénomène de la violence à sa simple expression dans les établissements scolaires, on peut citer entre autres :

- Des dispositions institutionnelles et réglementaires : l'article 35 de la Loi no98/004 du 4 avril 1998 relative à l'orientation de l'éducation au Cameroun dispose que « L'intégrité physique et morale des élèves est garantie dans le système éducatif. Sont de ce fait proscrits : les sévices corporels et toutes autres formes de violence, les discriminations de toute nature, la vente, la distribution et la consommation des boissons alcooliques, du tabac et de la drogue ».
- L'intégration dans les enseignements dispensés, des cours d'éducation à la citoyenneté et à la morale (ECM) et la promotion des valeurs de non-violence au sein des établissements scolaires ;
- Le renforcement des capacités en vue de l'amélioration des attitudes des enseignants et du personnel administratif ;
- La prise de sanctions à l'encontre des élèves et enseignants coupables de pratiques de violences, et leur traduction devant les tribunaux, le cas échéant ;
- La sensibilisation des acteurs de la communauté éducative à travers les causeries éducatives.

Malgré toutes ces mesures prises et les efforts consentis par l'État et les chefs d'établissements scolaires, force est de constater que le phénomène de violence scolaire demeure. Il est alors sujet d'actualité puisque l'institution scolaire est dans l'impasse pour trouver des solutions permettant d'éradiquer ce phénomène. Ainsi, nous observons ces dernières années, plus précisément dans les arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème}, que les établissements secondaires abritent des scènes de violences qui remettent en cause la mission même de l'école. L'usage d'armes blanches par les lycéens contre leurs enseignants devient par exemple de plus en plus récurrent. Mercredi 6 avril 2022, un élève de première a poignardé à trois reprises son principal au Complexe scolaire Yona sis au quartier Nkolbisson. Bien avant lui, un autre élève de classe de 4^e au lycée classique de Nkolbisson avait poignardé froidement à mort son enseignant de mathématiques. De ce fait, la violence scolaire constitue une préoccupation sociale dans l'ensemble du système éducatif camerounais en général et dans la ville de Yaoundé en particulier. Ainsi, le phénomène de violence en milieu scolaire reste une problématique d'actualité qui gangrène les établissements scolaires. D'où l'importance pour le sociologue de réfléchir sur l'ampleur de ce phénomène qui persiste.

C. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

La violence en milieu scolaire est une thématique qui a déjà fait couler beaucoup d'encre chez les acteurs des sciences humaines et sociales, à l'instar des sociologues. C'est d'ailleurs ce que laisse entrevoir la recension critique des différents documents écrits parcourus ci-dessous, effectuée aussi bien au niveau international que national. Il s'agit donc ici de s'intéresser aux différents travaux qui ont traité de cette thématique. Dans ce sens, nous avons dégagé l'ensemble, certes non exhaustif mais représentatif des recherches menées dans ce domaine.

Ainsi, deux grandes orientations ou approches ont été identifiées, à savoir :

- ✓ Étude des formes et des causes des violences en milieu scolaire
- ✓ Conséquences et enjeux des violences en milieu scolaire.

1. Étude des formes et des causes des violences en milieu scolaire

Il ressort de l'analyse de la littérature disponible sur la question que plusieurs auteurs ont orienté leurs travaux sur l'analyse des causes et les différentes formes de la violence en milieu scolaire.

Dans ce sens, Patrice ENOKA, dans son article⁴, présente les résultats d'une recherche qualitative portant sur les causes, les conséquences et les moyens de lutte contre la consommation des psychotropes en milieu scolaire. Pour se faire, il s'inspire du constructivisme et du socioconstructivisme. À partir de douze participants choisis par convenance, il révèle dans ses résultats que la recherche de l'énergie ou de la force pour faire face à une situation difficile et vivre une expérience difficile sont les principales causes de la consommation des psychotropes. Comme conséquences, ce phénomène conduit à la violence que les consommateurs utilisent sur leurs victimes, notamment les rapports sexuels non voulus et non protégés sur la gente féminine, l'exclusion et la déperdition scolaire. L'auteur oublie de souligner que la consommation de ses psychotropes peut aussi conduire à la mort dans une situation d'overdose ; ce qui est d'ailleurs un point auquel cette recherche attache du prix.

Dans son article, Raphael AKA'A⁵ démontre que la consommation des drogues telles que le tramadol, l'alcool, le tabac communément appelé « Banga », le trabar, les boissons fortes et le chanvre indien est devenue monnaie courante et est même déjà banalisée dans les établissements secondaires des villes camerounaises en général et de Yaoundé en particulier. Son travail cible les établissements publics et privés dans les quartiers dits populaires tels qu'Ekounou, Nkolndongo, Angissa, Efoulan, Essos, Elig-Edzoa, Elig-Essono. Il découvre une concentration d'apprenants à la pratique de cet exercice qui rend de plus en plus difficile la situation éducative en contexte d'apprentissage. Un environnement de cette nature prévaut alors même que le Cameroun a souscrit depuis les années 2000 à une éducation orientée vers le développement durable. Cette étude aide à comprendre la recrudescence des comportements délinquants. L'hypothèse formulée est que la catégorie des apprenants des lycées et collèges de la ville de Yaoundé, qui se livrent à la consommation de ces stupéfiants le font tant pour surmonter les difficultés de vie auxquelles ils font généralement face que pour échapper à la coercition imposée par le système et l'administration éducative ; ce qui éteint leur projet éducatif. À cet effet, au prisme du modèle dramaturgique et d'une grille d'infestation purement qualitative, le présent travail produit le résultat selon lequel, la consommation des drogues en milieu scolaire est à comprendre en fonction des perceptions que les apprenants ont non seulement de l'éducation de qualité au Cameroun, mais aussi et

⁴P., ENOKA, « *Consommation des psychotropes chez les élèves du Lycée Classique et Moderne de Bafia : Causes, conséquences et mesures préventives.* », in *camjournal-s.com*, Vol 30, Série 2, 2022, pp.52-63.

⁵R-L, AKA'A, « *La consommation des drogues dans les établissements secondaires dans la ville de Yaoundé : quelles attitudes pour quelle éducation de qualité ?* », *The journal of the faculty of education*, vol11, no 1, 2020, pp. 227-252.

surtout de la réussite sociale via l'école, dans un contexte de crise de valeur comme celui que connaît actuellement le milieu éducatif.

Bernard ZIVO BI TRA et *al*⁶ abordent dans leur article la question de la consommation des substances psychotropes et la violence exercée par les jeunes principalement en milieu scolaire en Côte d'Ivoire. Ils pensent que des nombreuses études ont montré que les drogues, l'alcool et la cigarette sont de plus en plus à la portée de élèves. La violence aussi n'est pas outrepassée. Elle a, en effet, été le champ de réflexion de nombreux chercheurs. Pour eux, quel que soit le milieu, rural ou urbain, les motivations liées à la consommation des substances psychoactives (la toxicomanie) et à la violence sont le plaisir, le désir d'appartenir à un groupe et de perpétrer les violences. Cette étude relève le lien entre la consommation des substances psychoactives et la perpétration de la violence. L'objectif de cet article est de comprendre le lien entre le phénomène de la toxicomanie et la violence en milieu scolaire à Bouaké. L'étude est de type qualitatif et mobilise la méthode compréhensive. Elle a été réalisée en 2019 à partir de la recherche documentaire, d'entretiens individuels semi-directifs et l'observation directe. Il ressort de cette analyse que la violence en milieu scolaire à Bouaké a un lien avec la consommation des drogues. Cet article attire l'attention sur la consommation des stupéfiants et leur lien avec la violence en milieu scolaire ivoirien dont à Bouaké en particulier. Dans leur argumentation, ils oublient de prendre en compte la situation familiale, c'est-à-dire que la maltraitance, le manque de moyens financiers et l'instabilité des parents peuvent traduire les sources de motivation de la consommation des stupéfiants chez les enfants et par conséquent favoriser la violence en milieu scolaire.

Mamadou Lamine COULIBALY propose une interprétation sociologique et sociohistorique des violences en milieu scolaire à partir de la reconstruction du concept de « violences scolaires ». Il convient de rendre compte du retournement qui s'est opéré depuis la fin des années 1990 dans les établissements scolaires en France. Si des élèves continuent d'être victimes des comportements d'autres élèves, ce sont les agressions dirigées contre les adultes, et plus particulièrement les personnels enseignants, qui remettent en cause l'« ordre scolaire ». Ce texte s'appuie sur une exploitation de différents types de données : statistiques produites par des administrations scolaires, enquêtes de victimations, rapports de recherche et d'experts, observations personnelles in situ. L'auteur parvient à la conclusion selon laquelle l'école républicaine à la française donne ainsi beaucoup de signes d'un système qui se délite et se défait. La montée de l'agressivité dans les relations interpersonnelles, en particulier entre

⁶ZIVO BI TRA Bernard et *al*, ⁶ « Processus de familiarisation à la toxicomanie et pratique de la violence en milieu scolaire à Bouaké », in *Revue ivoirienne des sciences historiques*, n°6, décembre, 2019, pp.114-127.

les enseignants et leurs élèves, est alors l'un des symptômes d'un « corps malade » et peut être considérée comme faisant partie d'un ensemble plus vaste, à savoir la rupture à tous les niveaux du cordon institutionnel de l'école, la « réciprocité des rôles » et la coopération des statuts n'allant plus de soi. Épuisement des enseignants pris dans une remise en cause permanente de leurs conditions de travail et de leur autorité, conduites de défiance des certains jeunes à l'égard de l'institution et ses principaux représentants, voilà deux faces d'une même réalité : la crise de l'école républicaine à la française.

MBONJI EDJENGUELE et Pierre François EDONGO NTEDE⁷, le phénomène de la violence scolaire est devenu récurrent dans les établissements scolaires camerounais. Il est perçu socialement comme une menace à l'ordre scolaire et à l'ordre public tout court. C'est une réaction significative des inégalités. La leçon de cette recherche est que la violence scolaire peut conduire à un embrasement social incontrôlable. L'ambition de cet ouvrage est de l'élucider, en la considérant comme un tout. Les auteurs s'attellent ainsi à une analyse contextuelle des causes réelles de cette attitude désormais classique du déni de la norme, et à une étude du contenu interne des facteurs déclenchants ; d'où la proposition d'une analyse critique des actes, des facteurs et du contexte de la justification de la violence, qui tente de comprendre une jeunesse camerounaise victime de ses interactions. Le champ éducatif à lui seul ne permettant pas d'apporter les réponses souhaitées face à cette forme pernicieuse de violence morale et matérielle, une approche anthropologique est apparue nécessaire.

Anne-Marie COTE propose dans son mémoire un modèle conceptuel écologique afin de mieux comprendre la violence dans les écoles. Les objectifs de sa recherche sont de : 1) estimer l'effet des facteurs individuels, contextuels et environnementaux sur le risque de victimisation, 2) vérifier la présence d'interactions entre les différents facteurs. Les résultats aux analyses multiniveaux montrent que des variables individuelles, contextuelles et environnementales influent sur la probabilité d'être victime de violence verbale, physique et dans les médias sociaux. Ainsi, les élèves les plus délinquants sont aussi ceux qui rapportent le plus d'antécédents de victimisation. Toutefois, ces résultats ne sont pas entièrement imputables aux caractéristiques des individus. Le risque de victimisation est atténué lorsque les « gardiens » interviennent pour mettre un terme au conflit et que les victimes se défendent. Enfin, le risque de victimisation est moins élevé dans les écoles où il y a un grand nombre d'élèves. Ses résultats suggèrent que plusieurs facteurs qui ne sont pas liés aux victimes et aux délinquants permettent de mieux comprendre le processus de victimisation en milieu scolaire.

⁷ MBONJI EDJENGUELE ; P-F, EDONGO NTEDE, *La violence scolaire au Cameroun : anthropologie d'un fait quotidien*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Le rôle des gardiens de même que la taille des écoles sont des éléments centraux à la compréhension du passage à l'acte.

Michel JANOSZ et *al*⁸ se proposent d'analyser les rapports entre la consommation de psychotropes et la délinquance. Ils estiment qu'il y a entre l'abandon scolaire et différentes formes de déviance, telles que la consommation des drogues et la délinquance. De ce qui ressort des analyses des données de terrain de ces auteurs, la consommation de la drogue pousse les jeunes à enfreindre les lois qui sont supposées garantir les droits et les devoirs de tout un chacun dans une société donnée. La drogue donne le courage et la force aux consommateurs qui en profitent pour perpétrer les actes de banditisme, de vol, d'agression, voire les conduits à commettre des actes de prise d'otage. Réciproquement, la délinquance nourrit la consommation de la drogue. Cette recherche présente donc les rapports entre la drogue et la délinquance, mais sans pour autant dévoiler la responsabilité des parties prenantes qui influencent le développement de ce fait social. Or, c'est ce que nous entendons démontrer dans notre travail.

2. Conséquences et enjeux des violences en milieu scolaire

Dans cette deuxième orientation qui se dégage de la revue de la littérature, les auteurs se sont appesantis sur l'analyse des conséquences et enjeux de la violence en milieu scolaire. Dans cette perspective, Évelyne CHAPON affirme qu'il est possible, dans les établissements scolaires, d'estimer les coûts cachés de la violence et de mettre en œuvre des démarches volontaristes de changements organisationnels qui permettent de réduire la violence et les coûts cachés qui en résultent. Le fil conducteur de sa recherche est le suivant : Si les statistiques actuelles témoignent de comportements malveillants de la part des élèves et de certaines réactions d'absentéisme et de démotivation de la part des enseignants, aucune ne fait le lien entre la violence, les coûts cachés qui en résultent et les changements organisationnels nécessaires. Ainsi, les coûts cachés sont produits collectivement sans qu'aucun individu n'en soit personnellement responsable. Calculer les coûts cachés de la violence scolaire a pour objectif de faire prendre conscience aux acteurs de l'organisation qu'il est temps d'agir dans une perspective d'efficacité économique et sociale.

D'un point de vue interne aux établissements, l'auteur démontre, que le phénomène de la violence scolaire entraîne une remise en cause des modes dominants de fonctionnement des établissements. En effet, d'une part, nous montrons qu'il existe une réciprocity entre les

⁸M., JANOSZ et *al*, « consommation de psychotropes et délinquance : de bons prédicateurs de l'abandon scolaire ? » in *criminologie* 31(1), pp 87-107, 1998.

dysfonctionnements organisationnels et les actes violents dans le chapitre III, intitulé « L'impact des dysfonctionnements sur la violence de l'établissement scolaire. » Elle analyse également en quoi la prise en charge de la violence relève d'une stratégie pro-active (Chapitre IV).

Jean BESANE MANGAM⁹, dans son article, attire l'attention des apprenants sur les dangers liés à la consommation des substances psychoactives qui contribuent d'une manière ou d'une autre aux échecs scolaires et estime que les conséquences à la consommation de ces stupéfiants vont des simples hallucinations à la mort en passant par la dépendance et la perte de l'estime de soi face à toutes les situations de la vie. Il chute par la sensibilisation des femmes enceintes sur l'usage⁷ de l'alcool. Cet article présente l'avantage de scruter les conséquences de la consommation des substances psychoactives sur les jeunes. Mais, l'auteur n'a pas cherché à interroger directement les concernés pour savoir ce qui les pousse à consommer et de demeurer dépendants à ces substances. Une des missions de cette étude est de parvenir à cette logique. Amélie MONTINO ; Sara SARTORETTI GUIGNIARD¹⁰ engagent une étude portant sur la prévention de la consommation d'alcool et de cannabis en milieu scolaire. Leur étude consiste à sensibiliser les jeunes élèves sur les dangers et les risques liés à la consommation d'alcool et de cannabis dans leur établissement en dévoilant leur impact sur la santé aussi et surtout sur leur environnement. Cependant, confronté à des situations des consommations des substances psychotropes par les élèves, les enseignants expriment diverses émotions. En effet, c'est avec plus d'intensité que les enseignants les ressentent et les manifestent en général avec moins d'effort. Cette régulation constitue elle aussi un facteur de protection envers les élèves sachant que certaines émotions peuvent avoir d'inquiétantes conséquences sur l'estime de soi ou la confiance des jeunes. Toutefois, il semble que la consommation des psychotropes en milieu scolaire soit marginale, car les enseignants y ont été confrontés de manière rare selon leurs dires. Ce qui ressort des résultats escomptés, les deux chercheurs ont découvert que les jeunes qui consomment le cannabis et la drogue vont jusqu'à violer le règlement intérieur de leur établissement, notamment en bagarrant, en manquant du respect à leurs enseignants et aux acteurs chargés d'appliquer la discipline. Mais, leurs analyses présentent quelques limites dont la principale est la non-démonstration que certains acteurs infiltrés dans le campus scolaire servent de voie de vente illicite de ces psychotropes interdites, à l'instar des vendeurs et vendeuses des nourritures

⁹J., BESANE MANGAM, [Ngaoundéré : La CAMANE en mode sensibilisation aux jeux universitaires - Echos Santé \(echosante.info\)](#).

¹⁰A., MONTINO, « Les enseignants et la prévention de la consommation d'alcool et de cannabis en milieu scolaire », mémoire professionnel, Haute école pédagogique du canton de Vaud, 2013.

dans les cantines. Ce qui constitue une opportunité à saisir dans le cadre de notre investigation.

Il s'agira donc dans ce travail d'expliquer et de comprendre les causes de la persistance des violences en milieu scolaire dans les établissements scolaires des arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} ainsi que les effets pervers qui en découlent.

D. LES QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

D'après Pierre N'DA : « *construire une problématique, c'est avant tout identifier et présenter [...] les questions qui se posent et qui nécessitent cette recherche pour les résoudre ou les élucider. C'est à toutes ces questions pivots que tout le travail va tenter de trouver les réponses*¹¹ ». C'est pour répondre à ce souci scientifique de construction de notre problématique, que nous avons énoncé ci-dessous les questions qui structurent notre recherche et formulé les hypothèses qui aideront à les élucider.

1. Les questions de recherche

La complexité du phénomène à étudier nous conduit à énoncer cinq grandes questions, notamment une question principale et quatre questions secondaires.

a. La question principale

Comment expliquer et comprendre la persistance de la violence en milieu scolaire et ses effets pervers au sein des établissements d'enseignement secondaire des communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} ?

b. Les questions spécifiques de recherche

Afin de mieux éclaircir notre question principale posée ci-haut, nous l'avons décomposée en quatre, à savoir :

QS1 : Quelles sont les différentes mesures prises pour répondre à la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} ?

QS2 : Quelles sont les différentes formes de violences en milieu scolaire observées dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} ?

QS3 : Pourquoi la violence persiste-t-elle en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} ?

¹¹ Pierre N'DA, *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 108.

QS4 : Quelles peuvent être les conséquences de la persistance des violences en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} ?

2. Les hypothèses de recherche

D'après Madeleine GRAWITZ, l'hypothèse de recherche est « *une proposition de réponse posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs (...). Elle doit être vérifiable de façon empirique ou logique*¹² ». Sur la base des questions posées ci-dessus, cinq hypothèses, soient une principale et quatre secondaires, sont aussi formulées ci-dessous.

a. L'hypothèse principale

Les différentes formes de violences scolaires observées dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème}, qui s'expliquent par une double dynamique interne et externe au milieu scolaire, ont des conséquences au niveau micro, méso et macro sociétal.

b. Les hypothèses secondaires

Pour étayer cette hypothèse principale émise ci-haut, nous l'avons divisée en trois volets :

HS1 : Deux différents types de mesures sont prises pour répondre à la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} ; il s'agit des mesures préventives et répressives.

HS2 : Les établissements scolaires des communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} sont infectés par des violences d'ordres physique, psychologique, sexuel et infrastructurel.

HS3 : Les différentes formes de violences observées dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé (1^{er} et 7^{ème}) s'expliquent par des facteurs propres au milieu scolaire et ceux externes à ce milieu.

HS4 : Les différentes formes de violences observées dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé (1^{er} et 7^{ème}) impactent négativement sur la vie scolaire, familiale et sociale.

¹²Madeleine GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001, p.398, 11 éd.,.

E. LES OBJECTIFS DE RECHERCHE

Le souci de mieux appréhender un objet d'étude nécessite que soient clarifiés exactement les objectifs scientifiques que le chercheur se propose lui-même d'atteindre. Les nôtres ici sont au nombre de cinq, soit un objectif principal et quatre objectifs spécifiques.

1. Objectif global

Déterminer les facteurs explicatifs et les effets pervers de la persistance de la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}.

2. Objectifs spécifiques

OS1 : Identifier et analyser les différentes mesures prises pour prévenir la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}.

OS2 : Identifier les différentes formes de violences en milieu scolaire observées dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}.

OS3 : Déceler les causes de la persistance de la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}.

OS4 : Analyser les conséquences de la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}.

F. L'INTÉRÊT DE L'ÉTUDE

La valeur d'un sujet de recherche résulte de l'intérêt qu'il regorge sur le plan local, national ou international et pour la communauté scientifique. Cette étude qui s'inscrit dans une dynamique pratique et factuelle, révèle un double intérêt : scientifique et social.

Au plan scientifique, l'étude menée est une contribution à la compréhension de la persistance ainsi que des effets pervers des violences en milieu scolaire. Ceci peut permettre dans une certaine mesure, de contribuer à la sociologie de l'éducation ou mieux encore à la sociologie des pratiques déviantes en milieu éducatif. Ce travail s'insère donc dans une dynamique de participation au déploiement d'une discipline scientifique. Il s'inscrit dans le vaste champ de la sociologie de l'éducation et de la sociologie de la déviance. De même, ce travail présente une base de données pour tout chercheur qui voudrait se lancer dans le domaine de la recherche sur la problématique des violences en milieu scolaire. En effet, les données collectées au niveau des différents établissements scolaires cibles de l'étude et de la Compagnie spécialisée dans la sécurisation des établissements scolaires et universitaires

(CSESU), nous ont permis d'actualiser les statistiques sur le phénomène principalement dans la ville de Yaoundé.

Au plan social, loin d'être une sorte de panacée, ce travail qui met en exergue l'ampleur du phénomène et permet de mieux cerner cette question, permettant ainsi aux politiques et autres acteurs intéressés par la question, de trouver d'éventuelles solutions pour renforcer la lutte contre les violences en milieu scolaire.

G. LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

De l'avis de Ferdinand CHINDJI-KOULEU, parler de la méthodologie, c'est évoquer « *à la fois la structure de l'esprit et de la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme*¹³ ». La méthodologie de recherche est un aperçu de la façon dont une recherche donnée est effectuée. Elle définit les techniques ou les procédures utilisées pour identifier et analyser les informations concernant un sujet de recherche spécifique. La méthodologie de recherche a donc à voir avec la façon dont un chercheur conçoit son étude de façon à pouvoir obtenir des résultats valides et fiables et atteindre ses objectifs de recherche. Dans cette perspective, la méthodologie de la présente recherche comprend le cadre théorique, le type de recherche effectué, les techniques de collecte des données, les modes de dépouillement et leur analyse.

1. Le cadre théorique de l'étude

Pour vérifier chaque réponse provisoire, nous comptons faire recours à des modèles théoriques. Modèles que Madeleine GRAWITZ définit comme « *un système explicatif que l'expérimentation confirme ou non* »¹⁴. Il s'agit ici de préciser les schémas qui permettent d'établir un lien plus étroit entre les hypothèses et les données d'observation. Les théories utilisées dans le cadre de cette recherche sont : la sociologie dynamiste et critique, l'analyse stratégique et la sociologie des effets pervers.

a. L'approche dynamique et critique de Georges BALANDIER

Cette approche a une double dimension : dynamique et critique. La dimension dynamique que l'on qualifie de « sociologie dynamique » a été essentiellement développée par Georges Balandier et Alain Touraine. Se situant aux antipodes des théories classiques qui considèrent la société comme un ordre, la sociologie dynamique soutient que les sociétés ne

¹³ F., CHINDJI-KOULEU, *Mes premiers pas dans la recherche*, Yaoundé, Sagraaph, 2002, p.74.

¹⁴ Madeleine GRAWITZ, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1990, p. 401.

sont pas des entités stables, inertes et donc immuables, mais plutôt des entités changeantes, évanescences et, partant, marquées du double sceau de l'historicité et du dynamisme. Comme le souligne d'ailleurs Ansart : « La sociologie dynamique s'est opposée radicalement au structuralisme et à l'importance donnée aux faits de structure pour mettre au centre de sa réflexion l'étude des changements, des mutations, des mouvements sociaux, du devenir des sociétés »¹⁵.

Pour les théoriciens de cette approche, toute société, quelle qu'elle soit, connaît en son sein des mutations, des changements, des transformations dans ses structures ; changements qui affectent et bouleversent le cours de son évolution. C'est la raison pour laquelle pour Touraine, le sociologue doit saisir les sociétés dans leur historicité, dans leur capacité de se produire. Ce qui est à l'origine de la production des sociétés, ce sont les « dynamiques du dedans » et les « dynamiques du dehors », nous explique BALANDIER.

La société camerounaise est aujourd'hui témoin d'un changement dans ses structures sociales dû essentiellement à ce que Georges BALANDIER appelle « les dynamiques du dedans ». La théorie dynamique a permis de saisir les transformations et les mutations provoquées par violence en milieu scolaire sur la cellule sociale camerounaise.

À partir de cette théorie, nous allons nous proposer de démontrer que le phénomène de violence en milieu scolaire est dynamique. Elle va nous permettre également d'expliquer et de comprendre à partir de cette double dynamique le phénomène de violence en milieu scolaire.

Héritière de l'école de Francfort, la sociologie critique est une théorie d'inspiration marxiste qui met l'accent sur le dévoilement et la démythification de la réalité sociale. Selon cette grille d'analyse, c'est ce qui est le plus caché qui est le plus véridique. Développée par les auteurs tels que Max Horkheimer, Theodor ADOMO, Jürgen Habermas et Jean ZIEGLER, l'approche critique a permis d'identifier et d'analyser les différentes mesures prises pour prévenir la violence en milieu scolaire dans les communes cibles de notre recherche.

b. La théorie du fonctionnalisme de Robert KING MERTON

Initialement formulée par Bronislaw Malinowski puis étudiée par Robert K. Merton et Talcott Parsons, le fonctionnalisme est une théorie sociologique et anthropologique qui vise à comprendre la manière dont la société parvient à maintenir sa cohésion. Selon cette perspective, l'organisation sociale est formée par un ensemble d'institutions en interaction. Par exemple, des institutions telles que la famille, l'école et le marché du travail contribuent au fonctionnement de la société, en permettant respectivement la socialisation des enfants, la

¹⁵ P. Ansart, *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, 1995, p. 47.

scolarisation des jeunes et la participation des adultes à la vie économique. Le fonctionnalisme accorde ainsi un rôle essentiel aux institutions dans l'existence de la société. Les institutions sociales se définissent comme l'ensemble des structures durables qui constituent l'environnement dans lequel vivent les individus. Par leur influence, elles façonnent les individus de manière à les rendre conformes aux attentes de la société. Les institutions déterminent donc des manières de penser et d'agir qui permettent aux individus de s'intégrer dans l'organisation sociale. Ainsi, elles exercent un rôle structurant sur la pensée et les comportements. Elles produisent alors une base commune à partir de laquelle la vie collective devient possible, ce qui assure la cohésion sociale dans la société. Les institutions sont les éléments centraux dans la conception fonctionnaliste, en raison de l'influence fondamentale qu'elles ont sur les individus. À l'inverse, les motivations et les conduites individuelles ne sont pas prises en compte dans la théorie puisque les individus sont déterminés socialement. Par conséquent, ils sont avant tout considérés comme modelés par les institutions et ne sont pas libres de choisir leurs actions ou leurs valeurs, la société leur dicte comment agir et comment penser.

Lorsque les institutions sociales ne peuvent pas assurer les fonctions d'intégration et de contrôle social de manière adéquate, cette situation génère des problèmes sociaux. Dans la perspective fonctionnaliste, les problèmes sociaux sont donc conçus comme étant produits par les institutions et comme menaçant la conformité sociale. Ces problèmes peuvent être créés par un mauvais fonctionnement au niveau de l'intégration sociale et/ou niveau du contrôle social. Si les problèmes sociaux résultent de l'incapacité des institutions à convaincre les individus à se conformer aux valeurs, aux modèles de comportement ou aux buts socialement acceptables, c'est que l'intégration sociale a échoué. Par contre, si les problèmes découlent de l'incapacité des institutions à contraindre les individus à suivre les règles et les moyens socialement déterminés, alors c'est le contrôle social qui n'a pas atteint ses objectifs. Dans les deux cas, les institutions sont responsables des problèmes sociaux, mais ce sont également elles qui peuvent les régler. En effet, d'autres institutions sociales peuvent combler les lacunes de celles qui ont créé le problème initial. Ces institutions peuvent donc apporter des solutions en essayant de rétablir l'intégration sociale ou de renforcer le contrôle social.

L'analyse fonctionnaliste constitue un outil pour interpréter la réalité sociale. Se fondant sur les analyses d'Emile DURKHEIM, le fonctionnalisme repose sur quelques principes de base qu'il est nécessaire de comprendre afin d'analyser la société et ses problèmes sous cet angle. Selon cette théorie, (1) la société doit maintenir un état de cohésion sociale afin de bien fonctionner. (2) Ce rôle est assuré par les institutions sociales qui forment

la société. (3) Toutefois, cet état de cohésion sociale n'est jamais parfaitement atteint puisque des problèmes surgissent sans cesse dans l'ensemble social, résultant d'un dysfonctionnement (c'est-à-dire d'un mauvais fonctionnement) des institutions. (4) Celles-ci doivent alors constamment se réajuster afin de régler autant que possible les problèmes sociaux et ainsi préserver la cohésion sociale.

Cette théorie a permis d'identifier et d'analyser les dysfonctionnements internes et externes aux établissements d'enseignement secondaire étudiés dans cette étude, pouvant expliquer la persistance de la violence en milieu scolaire dans la ville de Yaoundé.

c. L'individualisme méthodologique de Raymond BOUDON

L'individualisme méthodologique est un paradigme des sciences sociales, selon lequel les phénomènes collectifs peuvent (et *doivent*) être décrits et expliqués à partir des propriétés et des actions des individus et de leurs interactions mutuelles (approche ascendante). Cette approche s'oppose au holisme, selon lequel les propriétés des individus ne se comprennent pas sans faire appel aux propriétés de l'ensemble auquel ils appartiennent (approche descendante).

L'individualisme méthodologique dans lequel s'inscrit l'école boudonnienne explique les faits et les processus sociaux comme l'addition de conduites et de représentations individuelles en interaction : l'individu est « l'atome logique de l'analyse » car il constitue l'élément premier de tout phénomène social. Comprendre le social, c'est, dans cette perspective, analyser les rationalités des individus, puis saisir leurs « effets de composition », c'est-à-dire la façon dont l'ensemble des actions individuelles s'agrègent pour créer un phénomène social. Boudon a mis ainsi en évidence ce qu'il nomme des « effets pervers », c'est-à-dire des « phénomènes de composition » où l'addition d'actions individuelles rationnelles produit des effets inattendus et contraires aux intentions de chacun. Ainsi, les paniques boursières constituent un exemple typique de tels effets pervers. Quand un grand nombre d'individus, par crainte d'une baisse des cours, vendent leurs actifs, ils provoquent ce qu'ils craignaient : une chute du prix des actions. L'école boudonnienne a élargi son analyse, en la concentrant non plus seulement sur la maximisation des utilités, mais en prenant en compte les croyances dans l'action individuelle, développant le concept de rationalité cognitive. L'individualisme méthodologique donne de meilleurs outils pour penser le changement. Le holisme, quant à lui, fournit de meilleurs outils pour expliquer l'inertie sociale, par exemple la persistance de la surreprésentation de l'échec scolaire dans les classes populaires.

Dans un de ses ouvrages¹⁶, Raymond BOUDON définit les « effets pervers » comme les résultats non désirés et fâcheux d'une action qui se retourne contre les intentions de celui ou de celle qui l'a engagée. Cet effet peut illustrer des obstacles pour réaliser un objectif ; soit montrer qu'une action engagée peut produire des conséquences positives ou négatives par rapport à l'objectif fixé. De telles répercussions sont visibles dans les cadres sociaux ainsi que dans les domaines d'activités, notamment au niveau juridique, politique, socioculturel voire écologique. Cette théorie est choisie ici, parce qu'elle nous a permis de démontrer que la consommation des psychotropes dans les établissements qui seront étudiés, découle de nombreux comportements élèves qui, pris un par un, sont rationnels d'après eux alors qu'en revanche elle génère en retour des « effets émergents » que l'étude entend démontrer surtout les effets négatifs induits, notamment sur leur santé physique et mentale, l'image de leurs établissements.

2. Le type de recherche effectué

L'orientation de notre recherche marque sa préférence pour l'approche qualitative. Ce choix n'est pas fortuit dans la mesure où cette approche correspond à l'outillage qui nous est exigé pour conduire notre recherche de manière féconde. Ce qu'on appelle la recherche qualitative naît du souci de mieux comprendre le sens qu'un individu attribue à sa vie et à son expérience. Poupart notait au sujet de cette méthode que « *Si la force de la méthodologie quantitative réside dans sa possibilité de dénombrer des phénomènes, celle de la méthodologie qualitative pourrait provenir de sa capacité à explorer et à mettre en lumière les mécanismes de fonctionnement sous-jacents aux conduites sociales* ». Elle va permettre en fait de recueillir des informations pertinentes en vue de la saisie globale de notre objet d'étude. Aussi, ce travail va s'appuyer exclusivement sur des techniques qualitatives que sont : la recherche documentaire, l'observation et les entretiens.

3. Les techniques de collecte des données mobilisées

Les outils que nous comptons mobiliser pour recueillir les informations sur nos items sont entre autres la recherche documentaire, l'observation directe et l'entretien semi-directif.

a. La recherche documentaire

Dans l'univers des sciences humaines et sociales, toute recherche peut commencer par une recherche documentaire. C'est d'ailleurs le premier procédé utilisé dans cette étude.

¹⁶Raymond BOUDON, *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, p. 1977.

Appelé selon Valentin NGA NDONGO l'«*observation médiatisée par les documents*¹⁷ », cette technique désigne l'exploitation de « *tout élément matériel ou immatériel qui a un rapport avec l'activité des hommes vivant en société et qui, de ce fait, constitue indirectement une source d'information sur les phénomènes sociaux* ¹⁸». Nous avons convoqué cette technique pour deux raisons. D'une part, elle nous conduit dans la quête provisoire de l'information issue des travaux antérieurs qui sont déjà menés sur notre thème. Pour cela, nous nous sommes rendue dans les différents endroits et consulter les sites suivants :

- *la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'Université de Yaoundé I, où nous avons scruté deux types précis de documents, notamment les mémoires de master et des thèses et doctorat PhD en sciences humaines ;*

- *Les sites wébographiques, soit dans les espaces numériques (virtuels) parmi lesquels Google, Wikipédia, Chrome où nous avons consulté aussi les mêmes types de documents, c'est-à-dire les mémoires de master, les thèses de doctorats PhD, les Articles et Revues scientifiques.*

- *Les kiosques, c'est-à-dire au sein des petites boutiques positionnées sur la voie publique et destinées à la vente des journaux issus de la presse publique (Cameroon Tribune) et privée (ECOSANTE), où quelques journalistes ont abordé de passage ou partiellement un aspect du travail nous intéressant.*

De plus, cette technique a été employée jusqu'à la fin de l'étude et a permis, au travers des documents qui seront consultés dans les bibliothèques universitaires, des ministères clés et centres ou fondations de recherche suscitée, d'obtenir des informations sur les pratiques de consommation des psychotropes en milieu scolaire en rapproche via l'observation directe à toucher ou vivre sur le terrain des sites retenus ces réalités.

b. L'observation directe

S'il est sans conteste que la recherche documentaire permet au chercheur de prendre acte des écrits antérieurs sur l'objet qui l'intéresse, il est à noter que cette technique ne fournit pas d'autres renseignements qu'il ne peut obtenir qu'en se frottant avec le milieu où se produit cet objet. C'est ce qui explique de fond, la raison de choix de cette deuxième technique de collecte des données, à savoir : l'observation directe. D'après le sociologue camerounais valentin NGA NDONGO, cette technique « *favorise l'accès immédiat aux comportements, aux actes et objets en tant que situation et contexte pratiquement réels dans lesquels*

¹⁷ Valentin NGA NDONGO, « L'opinion camerounaise », thèse de doctorat d'Etat en sociologie, université de Paris X Nanterre, T1 et T2, 1999, p.11.

¹⁸ V. NGA NDONGO, idem, p.11.

*interagissent différents acteurs sociaux*¹⁹». Bien évidemment, l'étude des facteurs explicatifs de la persistance de la violence dans les établissements scolaires des deux arrondissements de la ville de Yaoundé concernés par l'étude ne saurait se soustraire à la saisie des comportements, les actes et différentes formes de ce phénomène.

Par ailleurs, l'observation directe retenue ici a permis d'identifier les types de violences et le dispositif de lutte contre ces violences dans chaque établissement ciblé par l'enquête de terrain. C'est dans ce sens qu'une grille d'observation directe a été établie et ciblera les textes normatifs édictés en faveur de l'institution scolaire (lois, décrets, arrêtés, circulaire, les règlements intérieurs et les différents membres de leurs communautés).

c. Les entretiens

La recherche documentaire et l'observation directe, bien que concourant au recueil des informations ne font pas parler les enquêtés et laissent échapper d'autres suspens. C'est là l'une de leurs limites scientifiques. Pour donc contourner ces défauts, le chercheur peut se tourner vers d'autres techniques qualitatives, à savoir les entretiens qui, eux-aussi, sont de plusieurs types : les entretiens semi directif et compréhensif.

✓ L'entretien semi-directif

Le premier « *est un entretien qui réalise une situation intermédiaire, avec un guide d'entretien qui permet de suivre une certaine linéarité, sans s'en tenir à une chronologie ou à une formulation stricte.* »²⁰. En effet, ce type de procédé rapproche l'enquêteur de l'enquêté à travers les échanges verbaux de face à face. S'appuyant sur les questions déjà formulées sur les sujets dont il cherche à obtenir des informations, le chercheur, en situation d'interaction dialogale avec son informateur, procède par des relances afin d'éviter que ce dernier ne se dérape. Il respecte les principes déontologiques.

Ici, nous avons choisi de travailler avec cette technique pour deux raisons. Tout d'abord, elle permettra d'interroger les acteurs institutionnels de l'institution scolaire de la ville de Yaoundé. Mieux, elle nous rapprochera auprès des responsables publics des services déconcentrés du Ministère des enseignements secondaires publics et privés, qui ont la responsabilité de lutter contre la violence en milieu scolaire. Et compte tenu de leur niveau d'instruction, de leurs connaissances des textes normatifs ainsi que de leurs responsabilités à éradiquer ce phénomène dans leurs unités de compétence, nous ne nous appuierons que sur des relances. Vu que notre souci est de produire des résultats qui pourront être généralisables

¹⁹ Valentin NGA NDONGO, *op.cit.*, p.23.

²⁰ D., FASSIN et Y. JAFFRE, *op.cit.*, p.143.

aux trois arrondissements de la ville de Yaoundé étudiés, nous avons choisi la *méthode stratifiée*. Elle consiste à ne retenir au sein de la population d'étude et ce de manière proportionnée, que ceux qui seront directement ciblés par l'enquête de terrain et, par conséquent, sont issus de différentes strates sociales et ayant des connaissances ou idées aux points calés par le guide d'entretien. Ils sont de deux types : les acteurs institutionnels représentant le Ministère des Enseignements secondaires et les acteurs institutionnels de chaque établissement secondaire (public et privé). Ces catégories d'acteurs consultés dans quatre établissements, soit deux établissements publics (lycée de Nkol-éton, à Yaoundé 1^{er}) ; lycée de Nkol-bisson, dans Yaoundé 7^{eme} et deux établissements privés dans chacun de ces deux arrondissements, respectivement Complexe Scolaire Yona et Complexe Scolaire la Victoire, comme présentés dans le tableau n°1 ci-dessous.

Tableau 1: Répartition de l'échantillon d'étude pour les responsables des établissements scolaires de la ville de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}

Types d'établissements scolaires	Police(SCESU)	Enseignants et responsables des établissements scolaires des deux arrondissements de la ville de Yaoundé		Total
		Yaoundé 1 ^{er}	Yaoundé 7 ^{eme}	
Publics	01	03	03	13
Privés		03	03	

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre 2022).

Le *guide d'entretien semi-directif* cible quatre axes : le premier était centré sur l'examen des politiques publics et privés édictés en faveur de la création et du fonctionnement des établissements secondaires dans la ville de Yaoundé ainsi que leurs acteurs avec leurs fonctions respectives ; le deuxième axe les différentes formes de violences dans ces établissements scolaires ; le troisième quant à lui, les causes profondes de la violence dans lesdits établissements ; le quatrième met enfin l'accent sur leurs effets négatifs sur la communauté éducative et la société toute entière.

✓ **L'entretien compréhensif**

Le deuxième type d'entretien retenu ici est *l'entretien compréhensif*. En effet, c'est une *méthode qualitative d'enquête, qui vise à comprendre comment pense le sujet interviewé. Il est mené de façon interactive et empathique. Il permet de casser les barrières, ce qui est masqué, de donner parole aux sans paroles. Le chercheur considère ici la personne interrogée comme un informateur privilégié avec lequel il partage un système de référence, un langage commun. Dans cet entretien, il n'y a*

*pas de question a priori. Tout naît lors du processus d'interaction entre l'enquêté et l'enquêteur*²¹.

Nous nous proposons d'utiliser ce type d'entretien, parce qu'il peut s'appliquer aux sujets réservés ou complexes. La population d'étude que couvre cette recherche est l'ensemble des élèves des six établissements. Toutefois, vu le temps imparti pour mener notre enquête de terrain, nous trouvons impossible d'enquêter tous ces élèves. Raison pour laquelle nous avons décidé de conserver toujours la *méthode stratifiée* identifiée ci-dessus et qui consiste pour ce cas à n'approcher que les élèves directement concernés par le phénomène étudié ici dans les différents établissements scolaires ciblés, d'après le tableau n°2 ci-dessous.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon d'étude pour les élèves de chaque établissement étudié

Types d'établissements scolaires	Acteurs des établissements scolaires des deux arrondissements de la ville de Yaoundé		Total
	Yaoundé 1 ^{er}	Yaoundé 7 ^{eme}	
Publics	04	03	15
Privés	03	05	

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre 2022).

Le guide d'entretien *compréhensif* a ciblé aussi les quatre axes mentionnés plus haut.

Au total, l'entretien semi-directif et *compréhensif* a été mené avec vingt (28) personnes soit 13 acteurs institutionnels et 15 élèves. L'avant dernière sous-étape suivante consiste à identifier les techniques qui permettront d'analyser et d'interpréter les données qui seront recueillies sur le terrain.

4. Le mode de traitement des données collectées

Pour mieux dépouiller, analyser et interpréter les données qui seront collectées sur le terrain, nous avons choisi l'analyse de contenu et le tri à plat.

a. L'analyse de contenu

La notion d'analyse de contenu est déjà définie par plusieurs auteurs. D'après Bernard BERELSON, cité par Madeleine GRAVITZ, l'analyse de contenu est « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative, du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter* »²². Elle se veut objective en ce sens que l'analyse doit procéder selon les règles, obéir à des consignes suffisamment claires et

²¹Yves ALPES et al, *Idem*, p.105.

²² M., GRAVITZ, *Méthodes des sciences sociales*, 11^e édition, DALLOZ, 2006, p.606.

précises afin que le travail obtienne de bons résultats. Systématique, car tout le contenu doit être ordonné et intégré dans les catégories choisies, en fonction du but poursuivi. Elle est aussi quantitative, puisqu'il y a lieu de dénombrer des éléments significatifs, de calculer leur fréquence. En dépit du fait que notre analyse s'inscrive surtout dans une perspective qualitative, cette dernière condition nous a permis de connaître le nombre de personnes interviewées.

Cette technique a ceci de particulier qu'elle repose sur l'analyse des informations brutes collectées sur le terrain. Ici, c'est l'analyse de contenu manuelle qui sera utilisée, car il sera possible, à travers le nombre total des enquêtés retenus, de faire ce travail sans faire recours à l'ordinateur. Concrètement, il sera question, après la collecte et le dépouillement des données, de passer aux étapes d'analyse et de l'interprétation des données.

b. Le tri à plat

D'après les informations wébographiques, « *Le tri à plat est une opération consistant à déterminer comment les observations se répartissent sur les différentes modalités que peuvent prendre une variable à modalités discrète*²³ ». Mieux, c'est un mode de traitement des données qui permet de lire, sur la base des questions posées et chacune en rapport aux attentes du chercheur, les résultats bruts (réponses ou opinions données) de la population étudiée. Le tri à plat peut s'effectuer selon deux méthodes :

- La première, que tout chercheur peut trouver archaïque ou dépasser de nos jours alors qu'elle vaut encore son pesant d'or pour les études visant la consultation des effectifs réduits, consiste à quantifier manuellement les différentes réponses des interrogés aux questions posées. Son exigence, c'est que le chercheur doit pouvoir réellement disposer et avoir suffisamment « de temps » d'une part ; d'autre part, il devra se rassurer de la renouveler au moins deux fois voire plus s'il tient à vérifier la fiabilité des résultats obtenus afin de les valider.

- La deuxième méthode, plus actuelle et plus rapide, s'effectue en deux temps. Les réponses des interrogés, re-codifiées sous forme numérique, sont d'abord recueillies par la saisie informatique pour ensuite être comptabilisées par le biais d'un logiciel de traitement de données. La machine compte pour le chercheur. Qu'il soit l'un ou l'autre de ces deux procédés, il est seulement question que le chercheur veille à la cohérence des réponses et interprétations formulées par ses enquêtés au moment où il les exploite dans son travail. Dans le cadre de ce travail, la méthode de tri à plat va nous permettre de recueillir,

²³[www.wikipedia.org/wiki/tri à plat](http://www.wikipedia.org/wiki/tri_à_plat) (consulté le 10 mars 2022).

dépouiller, analyser et interpréter les réponses que nous fourniront les enquêtés sur les questions retenues par nos items de recherche en insistant surtout sur leurs occurrences pour mieux dévoiler les non-dits des réalités évoquées.

Dans le cadre de ce travail, nous avons opté pour la première méthode qui tient compte de la spécificité de notre étude essentiellement qualitative.

H. LE CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE

Le sociologue camerounais Jean-Marc ELA²⁴ fait savoir ceci : « *quels que soient le but poursuivi (savoir scientifique ou savoir opératoire), le terrain et les méthodes employées, l'accent doit être mis sur la démarche scientifique* ». En sociologie plus particulièrement, la première démarche consiste pour le chercheur à définir les mots clés qui composent son sujet, afin que le lecteur sache et soit édifié à propos de quoi il traite. C'est bien à cela que se prête cette section de l'étude. Ainsi, la compréhension de ce sujet suggère que soient définis les principaux concepts qui rentrent dans son contexte. Nous ferons donc un essai de clarification des termes clés et transversaux suivants : Violence et Violence en milieu scolaire.

1. La violence

Selon le dictionnaire *Larousse*, la violence est le caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, brutale et souvent destructrice. Selon le *Dictionnaire juridique* de Serge BRAUDO, la violence, au sens du droit civil, est l'acte délibéré ou non, provoquant chez celui qui en est la victime un trouble physique ou moral comportant des conséquences dommageables pour sa personne ou pour ses biens. Dans le domaine contractuel, la violence exercée sur une personne ayant eu pour résultat de l'amener à s'engager ou de l'amener à renoncer à un droit, constitue un vice du consentement. Notons également que le Code Pénal du Cameroun définit les violences comme toutes atteintes à l'intégrité de la personne.

Il apparaît au final que se résoudre à une conception relativiste et contextualisée de la violence est la voie idéale pour approcher de façon exhaustive les violences ou actes de victimation. Pour ce faire, la définition de DEBABIEUX convient à notre perspective :

La violence pour nous sera donc la désorganisation brutale ou continue d'un système personnel, collectif ou social se traduisant par une perte d'intégrité qui peut être physique, psychique ou matérielle. Cette désorganisation peut s'opérer par agression, usage de force, consciemment ou inconsciemment, mais il peut y avoir

²⁴ Jean-Marc ELA, *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, p.47.

violence, du point de vue de la victime sans qu'il y ait nécessairement agresseur ni intention de nuire. La violence est dépendante des valeurs, des codes sociaux et des fragilités personnelles des victimes. Elle peut s'actualiser dans les crimes et les délits (contre l'humanité, contre les personnes, les biens ou la collectivité), dans les incivilités ou le sentiment de violence qui abolissent les limites protectrices des sujets individuels et sociaux qui en pâtissent. Une telle définition, loin d'être abstraite, peut seule embrasser l'ensemble du phénomène. Etudier la violence en milieu scolaire, c'est engager une réflexion sur le sens même des pratiques éducatives. La comptabilité des violences délictuelles n'en est pas moins utile, et avant toute autre étude, il convient d'examiner les chiffres disponibles, même s'ils ne permettent d'aborder qu'une partie des violences scolaires.

Un consensus apparaît désormais dans la littérature internationale avec une extension de cette définition à un large spectre de faits, plutôt que dans sa restriction aux violences physiques ou aux seuls faits relevant du code pénal.

Selon la typologie proposée par l'OMS, il est possible de diviser la violence en trois grandes catégories : la violence auto-infligée, la violence interpersonnelle – qui inclut autant la violence perpétrée par un proche que par un inconnu (nommé violence communautaire) –, et la violence collective qui peut être sociale, politique ou économique. Chaque catégorie englobe plusieurs types de violence qui sont définis en référence au groupe envers qui la violence est dirigée (maltraitance envers les enfants, maltraitance envers les personnes âgées), à la relation entre l'auteur et la victime de violence (violence conjugale, violence familiale) ou au milieu dans lequel la violence est commise (violence à l'école, au travail). Chaque type de violence peut prendre plusieurs formes. Les formes de violence réfèrent à la nature des actes. Les formes les plus souvent considérées sont la violence physique, la violence sexuelle, la violence psychologique et verbale, les privations et la négligence. D'autres formes de violence sont propres à des problématiques précises, par exemple la violence économique en contexte conjugal ou l'exploitation financière des personnes âgées.

Tableau 3: Types et formes de violence en milieu scolaire

TYPES DE VIOLENCE	En fonction : <ul style="list-style-type: none"> • Du groupe envers qui la violence est dirigée (ex. : enfants, Autochtones); • De la nature de la relation entre les personnes impliquées, c'est-à-dire le lien entre elles (ex. : conjugale, relations amoureuses); • Du milieu dans lequel la violence survient (ex. : école, travail).
FORMES DE VIOLENCE	Nature des actes violents (ex. : physique, sexuel, psychologique, verbal).

Source : Institut national de santé publique Québec, Définition de la violence, 2018.

La définition de la violence par l'OMS est celle adoptée ici, car elle sied mieux à notre travail de recherche.

2. La violence en milieu scolaire

La « violence en milieu scolaire » est un phénomène multiforme dont la définition même fait encore débat, entre partisans d'une définition restreinte aux catégories pénales – qui du coup replient la « violence » dans le champ de la délinquance - et ceux, plus nombreux, qui en donnent une définition large. Il s'agit des violences physiques et morales. Ainsi, pour Hurrelmann : « *La violence à l'école recouvre la totalité du spectre des activités et des actions qui entraînent la souffrance ou des dommages physiques ou psychiques chez des personnes qui sont actives dans ou autour de l'école, ou qui visent à endommager des objets à l'école* ».

Toutes les violences qui se produisent dans l'enceinte de l'école ne sont pas nécessairement des violences scolaires, c'est-à-dire déterminées par la situation ou l'expérience scolaire. Le fait de privilégier les violences physiques « observables » à l'œil nu au détriment de la subjectivation d'autres formes vécues ou ressenties comme telles par les victimes contribue également à accroître la confusion sémantique et conceptuelle. Toute tentative effrénée de produire une définition du phénomène à partir d'une distinction entre violences physiques et violence morales, entre ce qui relève du pénal et ce qui ne l'est pas, serait infructueuse. Debarbieux²⁵, grand spécialiste des phénomènes des violences scolaires a raison de se demander si la définition de « la violence » n'est pas un « faux problème » qui mobilise en dehors de l'essentiel. Il est vrai que jusqu'ici les chercheurs se sont surtout mobilisés dans une délimitation empirique de la violence en milieu scolaire, une fois admis que les violences en milieu scolaire sont diverses dans leurs formes et leurs significations.

De plus, la recherche spécialisée tend de plus en plus à inclure dans la problématique de la violence à l'école le problème des comportements agressifs, intentionnels ou non. C'est cette définition large de la violence qui sera la nôtre dans ce travail.

Nous désignons donc comme violence scolaire tout acte portant atteinte à un acteur de l'école ou à ses biens, et ce, autour d'activités ou questions relatives à l'école. On note que cette conception du phénomène n'intègre pas une délimitation spatiale à l'acte de victimation. Dans cette logique, toute violence opérée en dehors de l'école, impliquant l'acteur scolaire et s'opérant autour d'une question ou d'une activité scolaire est définie comme violence scolaire.

²⁵ Éric Debarbieux, *L'école face à la violence*, Paris, Armand Colin, 2016.

I. LE PLAN DE L'ÉTUDE

Michel BEAUD, dans un de ses brillants ouvrages méthodologiques de production scientifique, fait savoir qu'« *aucun étudiant ne devrait commencer la rédaction d'un mémoire sans avoir construit le plan de rédaction*²⁶». Sur la base de cette orientation du processus d'écriture scientifique, notre travail ne saurait être clairement explicite sans une planification logiquement et nettement structurée. C'est la raison pour laquelle, il est scindé en quatre chapitres. Le chapitre premier porte sur la sociographie du milieu d'étude et des stratégies de lutte contre la violence en milieu scolaire dans la ville de Yaoundé. Le deuxième chapitre quant à lui, décrit la typologie des formes de violence en milieu scolaire dans les arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème}. Le troisième chapitre traite des causes de la persistance de la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème}. Et le quatrième et dernier chapitre dévoile les conséquences de la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème}.

²⁶Michel BEAUD, *L'Art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA, maîtrise ou tout autre travail universitaire à l'ère du net ?* Paris, La Découverte, 1999, p. 23.

**CHAPITRE 1^{er} : SOCIOGRAPHIE DU MILIEU D'ÉTUDE ET
STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE AU SEIN DES
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

Dans son ouvrage *sens et puissance*, Georges Balandier affirme que : « Toute étude des sociétés du Tiers Monde requiert : « la recherche des caractéristiques structurelles propres à cet ensemble de sociétés »²⁷. Ainsi, la description et l'analyse des groupements sociaux donnent naissance à une nouvelle branche de la sociologie, la sociographie qui est l'étude descriptive des réalités et des faits sociaux, dans laquelle l'accent est mis sur l'observation empirique des sociétés. Dans le contexte camerounais, Yaoundé est singulière tant par les caractéristiques physiques du site qui accueille la ville que par les contingences historiques ayant présidé à sa création. Son statut de ville multifonctionnelle dans la mosaïque socio-politico-économique actuelle du Cameroun le place au centre de plusieurs dynamiques. Tout au long de cette analyse, nous allons parler des données historiques (A), des données géographiques (B), des données démographiques (C), et des stratégies de lutte contre la violence dans les établissements scolaires des arrondissements de la ville de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme} (D).

A. DONNÉES HISTORIQUES

Une donnée historique peut être comprise comme étant l'étude et l'écriture des faits et des événements passés quelle que soient leur variété et leurs complexités. Elle est également une science humaine et sociale. En effet, avant et pendant la colonisation, la ville de Yaoundé a connu une évolution tant dans sa structuration que dans son fonctionnement. De ce fait, nous allons présenter la ville de Yaoundé en général durant cette période et en particulier des arrondissements de Yaoundé 1er et 7eme après la colonisation.

1. Yaoundé avant la colonisation

Surnommée la ville aux sept collines, bien qu'elle en possède davantage, Yaoundé est située au cœur de la zone d'affleurement du complexe de base. Historiquement, la localité de Yaoundé existe depuis près de 6 000 ans, si l'on tient compte des indications archéologiques de P. de Maret²⁸ que confirme ESSOMBA²⁹. Pour lui, Yaoundé existe depuis le néolithique³⁰ avec les peuplements successifs des Pygmées et des autres tribus telles les Ntúmù, les Fàñ, les

²⁷ G., BALANDIER, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF, 1972, p.112.

²⁸ P., MARET, « The Ngovo group: an industry with polished stone tools and pottery in Lower-Zaïre », in *The African Archaeological Review*, 4, pp. 103-133. 1986.

²⁹ J.-M ESSOMBA, *L'archéologie au Cameroun*, Paris, Karthala, 1992.

³⁰ Dernière période de la préhistoire, le Néolithique est une époque clé pour l'histoire de l'humanité. Elle se situe, entre 5800 et 2500 ans avant notre ère environ. Le Néolithique (parfois nommé «âge de la pierre polie»), qui succède au Mésolithique, est une période marquée par de profondes mutations techniques et sociales, liées à l'adoption par les groupes humains d'un modèle de subsistance fondé sur l'agriculture et l'élevage, et impliquant le plus souvent une sédentarisation. Les principales innovations techniques sont la généralisation de l'outillage en pierre polie, la poterie, le tissage, ainsi que le développement de l'architecture.

Fónj ou les Bákókò. En effet, plusieurs gisements préhistoriques découverts à partir de 1940 attestent l'ancienneté de l'occupation du site même de Yaoundé avant la période coloniale³¹. L'un, près de Nsam, au sud, qui a livré des outils grossièrement taillés (pointes, grattoirs, coups de poing) dans le quartz, paraît très ancien : peut-être date-t-il du Paléolithique. Un autre, au village d'Ebogo, beaucoup plus riche, recélait à la fois un outillage de pierre taillée, un outillage de pierre polie (haches, polissoirs) et une abondante poterie ornée de motifs géométriques. Enfin, un autre gisement a pu être daté de l'âge du fer, bien que le climat ne soit guère propice à la conservation de ce métal. Ainsi, il est certain que dès l'époque néolithique, sinon plus tôt, les collines de la région étaient occupées.

2. Yaoundé pendant la colonisation

Comme beaucoup de villes d'Afrique noire, Yaoundé a pour origine un poste militaire fondé au début de la pénétration coloniale. Yaoundé est créé en 1884 par les Allemands pour servir de poste militaire. En 1936, l'administration coloniale française en fait la capitale du Cameroun orientale. Le caractère multifonctionnel de la ville a présidé à son essor démographique³².

Yaoundé vient de " ongola " qui signifie enclos ou clôture, car un des premiers résistants qui s'appelait Ombga Bissogo disait à Essono Ela qui avait accueilli les premiers " Blancs " en 1889, de ne plus leur donner du terrain et de fermer les frontières de la ville à l'aide d'une clôture. La capitale a définitivement été fondée le 30 novembre 1889 par l'équipe Kurt von Morgen, George Zenker et un certain Mebenga Mebono qui deviendra Martin Paul Samba, leur guide. Le premier nom de Yaoundé était "Epsum", c'est-à-dire " chez Essomba ", ou encore " N'tsonum ", " chez Essono Ela "³³. Yaoundé fut dès sa fondation un poste militaire allemand sur une colline du pays ewondo. Elle se développa grâce à des commerçants allemands, comme base pour le commerce de l'ivoire. Elle fut occupée par des troupes belges pendant la Première Guerre mondiale, avant d'être placée sous protectorat français. Sa croissance fut d'abord assez lente, l'exode rural privilégiant Douala, puis s'accéléra dès 1957 en raison de la crise du cacao et des troubles intérieurs touchant principalement la région de Douala. Dès 1887, une première équipe allemande était passée avec à sa tête le capitaine Kunt et Tapenbeck.

³¹ J-B, JAUZE, « Contribution à l'étude de l'archéologie du Cameroun ». Bull. Soc. Cam., déc. 1944, nO 8, pp. 105-123.

³² J.-M, ESSOMBA, *op.cit.*

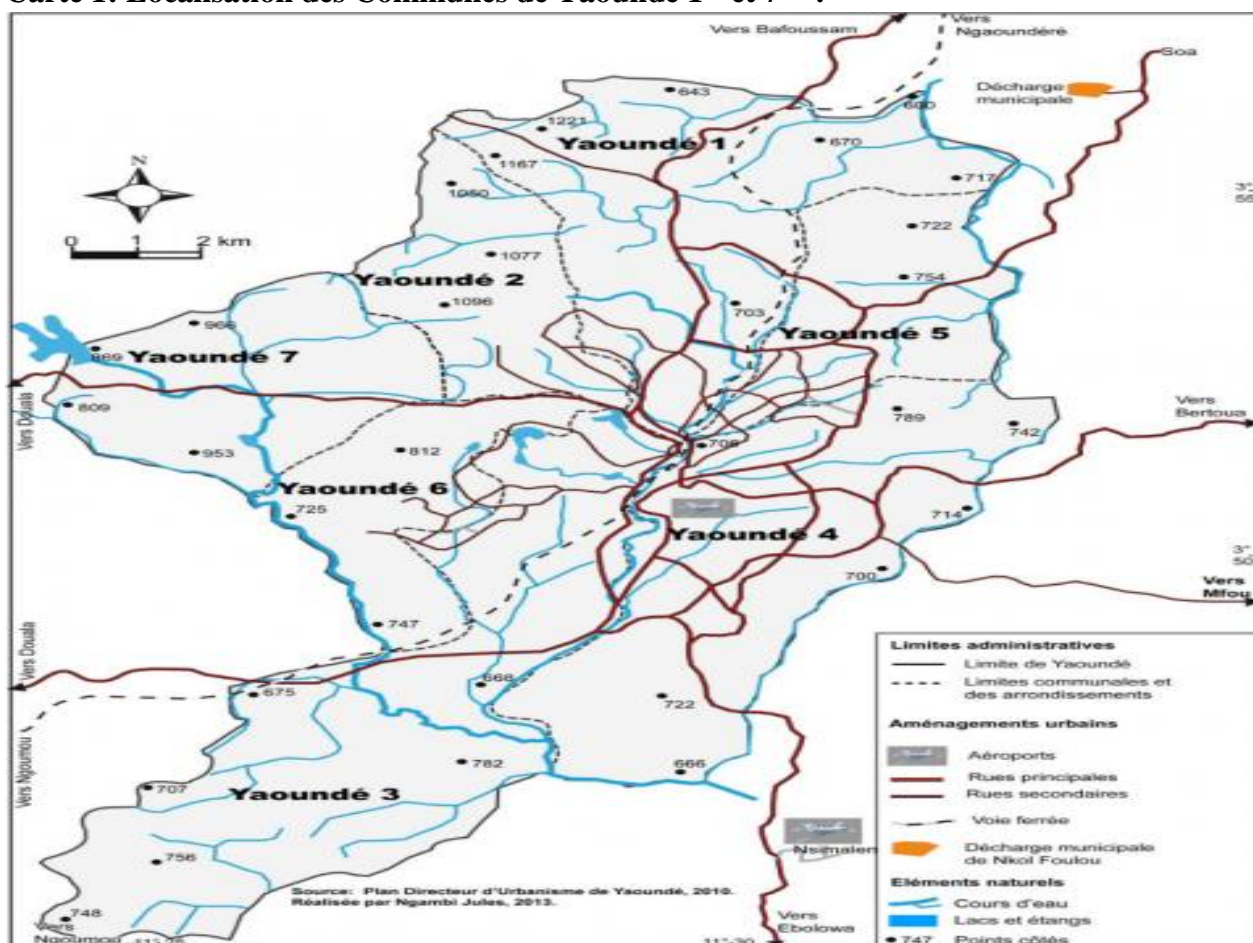
³³ *Ibid.*

3. Yaoundé après la colonisation : découpage administratif et création des arrondissements de Yaoundé 1er et 7eme

Actuellement, chef-lieu de la région du Centre et du département du Mfoundi (les limites administratives se confondant avec celles du département), Yaoundé abrite la plupart des institutions camerounaises les plus importantes. Le gouvernement, par la loi n° 87-15 du 15 juillet 1987, a transformé la ville de Yaoundé en Communauté urbaine de Yaoundé (c'est-à-dire commune urbaine à régime spécial).

La loi constitutionnelle du 18 janvier 1996 modifie le régime de la communauté urbaine, qui reste dirigée par un délégué du gouvernement, mais est répartie en 6 communes urbaines d'arrondissement dotées de conseils municipaux élus. Aujourd'hui, Yaoundé compte 7 communes d'arrondissement et est à nouveau coiffé par un Maire de ville depuis le Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées de décembre 2019. La carte de localisation ci-dessous donne une vue panoramique du découpage actuel de la ville de Yaoundé.

Carte 1: Localisation des Communes de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}.



Source : Eric Voundi et al, « Restructuration urbaine et recomposition paysagère dans la ville de Yaoundé », in *Vertigo*, volume 18 numéro 3, décembre 2018.

Étant donné que notre étude porte sur deux arrondissements de Yaoundé, notamment Yaoundé 1er et Yaoundé 7eme, une brève présentation de ces deux circonscriptions administratives est nécessaire.

L'arrondissement de Yaoundé 1er est une Commune d'arrondissement de la commune urbaine de Yaoundé, département de Mfoundi dans la région de Centre du Cameroun. Elle a pour Chef-Lieu Nlongkak 1. Créée par Décret Numéro 87/1365 du 25 Septembre 1987 portant de la Commune Urbaine de Yaoundé, création modifiée par Décret Numéro 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines rurales, elle siège à DJOUNGOLO 1, et couvre une superficie de 5552 hectares pour une population évaluée à 281 586 habitants, soit une densité d'environ 507 habitants/km². La CAY1 est limitée au Nord par la Commune Rurale d'Okola, au Sud par la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^e, au Sud-ouest par l'arrondissement de Yaoundé 3 (à laquelle elle est séparée par le Mfoundi et le boulevard du 20 mai), à l'Ouest par la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2^e, et à l'Est et au Nord-est par la Commune d'Arrondissement de Soa.

La commune d'arrondissement de Yaoundé 7^{eme} est une communauté urbaine d'arrondissement de Yaoundé, située dans le département du Mfoundi, région du centre Cameroun. Elle a été créée par Décret Numéro 2007/117 du 24 avril 2007 et s'étend sur une superficie de 34,9 km². Elle est limitée au Nord par la Commune d'Okola, au Nord-ouest par la Commune de Lobo, au Sud par la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6^e, au Sud-est et à l'Est par la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2^e et à L'Ouest par la Commune de Mbankomo et a pour Chef-Lieu le quartier Nkolbisson.

La situation scolaire de la ville de Yaoundé en termes d'établissements scolaires est présentée dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4 : Nombre d'établissements scolaires par arrondissement de la ville de Yaoundé

Arrondissements	Enseignement maternel	Enseignement primaire	Enseignement secondaire général	Enseignement secondaire technique
Yaoundé 1	31	62	17	4
Yaoundé 2	28	54	8	1
Yaoundé 3	99	78	15	4
Yaoundé 4	20	121	20	2
Yaoundé 5	12	53	12	1
Yaoundé 6	66	80	27	5
Yaoundé 7	30	31	4	1
Total	286	479	103	18

Source : Communauté Urbaine de Yaoundé, Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) 2020 de la ville de Yaoundé.

Il ressort du tableau ci-dessus, que les établissements scolaires d'enseignement primaire prédominent dans la ville de Yaoundé, suivis respectivement des établissements d'enseignement maternel, secondaires général et secondaires technique. Force est de constater que Yaoundé 3^{ème} est l'arrondissement le plus nanti en établissements scolaires et Yaoundé 7^{ème} celui le moins nanti.

D'autre part, en ce qui concerne les autres niveaux d'enseignement, il convient de signaler un déficit global en nombre d'établissements et en nombre de classes pour l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine de Yaoundé et pour la majorité des communes d'arrondissement, notamment dans l'enseignement secondaire technique.

B. DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Une donnée est dite géographique lorsqu'elle fait référence à un ou plusieurs objets localisés à la surface de la terre. Ses coordonnées sont définies par un système géodésique (ou système de référence spatiale).

1. Cadre biophysique

La biophysique se définit, comme toute science, par ses objectifs, qui sont l'étude et la connaissance de cet état particulier de la matière que l'on appelle vivante, de son organisation et des phénomènes physiques qui s'y déroulent et gouvernent son existence³⁴. Selon le Dictionnaire *Le Robert* la biophysique est la partie de la physique qui traite des phénomènes vitaux. Ce cadre est essentiellement basé sur la présentation des éléments géographiques des arrondissements de Yaoundé 1er et 7eme à savoir le climat, le paysage, les sols, le relief, l'hydrographie et la faune.

La ville de Yaoundé (surnommée la ville aux sept collines), située au sud de la province du centre, est implantée sur un réseau de collines dominées par les monts Mbam Minkom (1 295 m) et le Mont Nkolodom (1 221 m) dans le secteur nord-ouest de Yaoundé, ou le mont Eloumden (1 159 m) au sud-ouest. Les différents quartiers, disséminés de manière anarchique, laissent une place importante à la végétation dans les bas-fonds. Yaoundé est traversée par de petits cours d'eau. Quelques-uns parmi eux sont les rivières Mfoundi, Biyeme et Mefou. Près du centre administratif de Yaoundé se trouve un lac appelé lac Central. Le climat qui règne dans la ville de Yaoundé en général et en particulier dans les arrondissements de Yaoundé 1er et 7eme est de type équatorial (Yaoundé), caractérisé par l'alternance de deux

³⁴ Communauté Urbaine de Yaoundé, Plan directeur d'urbanisme 2020 de la ville de Yaoundé.

saisons sèches et deux saisons de pluies. Le paysage urbain de Yaoundé a presque toujours été marqué par le contraste entre quartiers/secteurs bien aménagés et secteurs de bidonvilles à habitats spontanés. L'évolution spatiale de la ville reproduit perpétuellement cette dichotomie qui déteint sur la structure du paysage urbain.

En dehors de la sortie Nord, la végétation est en voie de disparition, compte tenu du rythme d'urbanisation que connaît la ville de Yaoundé. La croissance démographique et la forte pression d'occupation des espaces par les peuples allogènes et autochtones ont favorisé la destruction des îlots de forêts et d'arbustes qui existaient dans cette zone. Il n'existe plus d'espace réservé aux activités agropastorales en dehors des bas-fonds et les versants de la chaîne de montagnes qui borde la commune.

Le développement de la ville de Yaoundé a une incidence sur le développement de la flore traduite ici par la disparition totale de la forêt naturelle au profit des forêts artificielles constituées essentiellement de quelques arbres fruitiers (manguiers, avocatiers, goyaviers, etc.), les espèces ligneuses d'origine ayant complètement disparues (Acajou, Iroko, pour ne citer que ceux-là).

2. Milieu humain

La ville de Yaoundé s'étend sur 304 km² dont une superficie urbanisée de 183 km² et abrite une population estimée, en 2020, à 4 100 000 habitants, soit une densité moyenne de 13 486 habitants par km²³⁵. La population connaît un accroissement de près de 100 000 habitants chaque année.

En 1960, au moment de l'indépendance du pays, Yaoundé ne comptait que 100 000 habitants³⁶. L'office Orstom a relevé une croissance de la population de Yaoundé proche de 9,5 % de 1926 à 1980, les immigrés constituant les deux tiers de la population urbaine³⁷.

³⁵ BUCREP, Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Yaoundé, 30 mars 2010.

³⁶ Encyclopædia Universalis, « YAOUNDÉ » [archive].

³⁷ A., Franqueville, *Yaoundé : construire une capitale*, Orstom, Paris, 1984, p.12.

La population par arrondissement est répartie ainsi qu'il suit :

Tableau 5: Répartition de la population par arrondissement de la ville de Yaoundé

Commune d'Arrondissement	Chef-lieu	Habitants (2005) ²³	Superficie (km ²) ²⁴
<u>Yaoundé 1</u>	<u>Nlongkak</u>	281 586	56,2
<u>Yaoundé 2</u>	<u>Tsinga</u>	238 927	23,0
<u>Yaoundé 3</u>	<u>Efoulan</u>	252 501	68,2
<u>Yaoundé 4</u>	<u>Kondengui</u>	477 350	58,8
<u>Yaoundé 5</u>	<u>Essos</u>	265 087	25,9
<u>Yaoundé 6</u>	<u>Biyem-Assi</u>	268 428	22,2
<u>Yaoundé 7</u>	<u>Nkolbisson</u>	97 997	35,3

Source : Communauté Urbaine de Yaoundé, Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) 2020 de la ville de Yaoundé.

Selon CAVIE (2002), la population de Yaoundé 1er se situait aux environs de 244264. Aujourd'hui, la population de la CAY 1er est évaluée à plus de 361 000 habitants, selon le dernier recensement général des populations réalisé par le BUCREP et sur la base du taux de progression démographique en milieu urbain au Cameroun oscillant entre 10% et 20%. Les populations autochtones s'y sont installées depuis les années 1900. La pyramide des âges a la forme d'un parasol. Les jeunes représentent une couche très importante de la population.

La Commune d'arrondissement de Yaoundé 7ème n'était pas encore créée au moment du dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2005. Toutefois, les études relatives à l'élaboration du Plan Directeur d'Urbanisation de la ville de Yaoundé à l'horizon 2020 projettent une population de la Commune à cette échéance à environ 440 264 habitants. Une simulation pour l'année 2014, année d'élaboration du PCD estimait alors la population de la Commune à 366 666 habitants. Cette population se caractérise par la part importante de la jeunesse, dont l'âge de 18 ans constitue l'âge médian sur l'ensemble de la population. Elle est constituée d'une zone urbaine et d'une zone rurale réparties sur 17 localités et quartiers.

C. DONNÉS ETHNOGRAPHIQUES

Dans cette partie, il sera question de présenter l'organisation sociale, l'organisation politique et le système économique.

1. Organisation sociale

Selon André Franqueville³⁸, un premier tiers de la population est constitué de natifs de la ville de Yaoundé, un deuxième tiers de natifs du reste des régions du Centre, Sud et de l'Est, et un sixième d'originaires de la région de l'ouest. Les vrais autochtones, nés sur place et de souche locale ewondo (Mvog Tsoungui, Mvog Atangana Mbala, Mvog Ada, etc.) ou bane (Mvog Belinga, Baaba, etc.) sont en réalité fort peu nombreux et se rencontrent surtout dans les villages du Mfoundi qui entourent l'agglomération urbaine proprement dite.

La configuration ethnique de la population citadine se trouve donc sous l'étroite dépendance de la composition du flux migratoire qu'attire la capitale, de l'origine et de l'intensité des différents courants qui le constituent. Bien que la notion d'ethnie n'ait plus, aujourd'hui, d'existence légale au Cameroun, celle-ci n'en reste pas moins le premier élément de l'identification sociale habituelle, en ville comme ailleurs, et, à ce titre, sa connaissance demeure fondamentale. Le dernier recensement ne donne aucune précision en ce sens, mais il est toutefois possible de saisir cette caractéristique en considérant l'origine géographique de l'immigré, car le découpage administratif du pays et le découpage ethnique coïncident dans la plupart des cas.

Les principales ethnies présentes sur le territoire de la Commune d'arrondissement de Yaoundé 7^{ème} par exemple sont constituées des Bétis (Ewondo, Eton, Boulou), des Bamiléké, des Bassas, des Haoussa et des étrangers. Étant donné le caractère cosmopolite de la localité, on recense également des représentants d'autres ethnies originaires de la plupart des autres régions du pays et installés pour des raisons diverses.

2. Organisation politique

Selon le Dictionnaire Français, une organisation politique est le fonctionnement des pouvoirs d'un pays. Les services municipaux comprennent une administration centrale (cabinet du Délégué du gouvernement et Secrétariat général) et les différentes directions comprenant les services plus spécifiques (Direction des affaires financières et économiques, Direction des affaires administratives et juridiques, Direction des services techniques).

³⁸ A., Franqueville, *Yaoundé : Construire une capitale*, Paris : ORSTOM, 1984, p. 192.

Trente-six conseillers municipaux constituent « l'organe délibérant ». Le conseil municipal siège une fois par semestre. Sa mission est de voter le budget et d'approuver le compte administratif de la communauté. La nouvelle loi sur la décentralisation a augmenté le nombre de sessions du conseil à quatre par an. Les trois commissions principales sont : la commission des finances, celle des affaires domaniales et infrastructurelles et la commission des affaires culturelles et sociales. Dans le cadre du partenariat entre la CUY et la coopération française, un observatoire urbain a été créé avec pour but de permettre à la CUY d'assurer son autonomie administrative, technique et financière. La Communauté urbaine de Yaoundé regroupe six communes urbaines d'arrondissement dirigées par les maires élus au suffrage universel indirect. Chaque commune urbaine d'arrondissement, en dehors de l'exécutif composé du maire et de ses trois adjoints, compte un conseil municipal de 25 membres. Un secrétaire général assiste le maire sur le plan administratif. Chaque commune urbaine d'arrondissement est dotée d'une recette municipale et de services techniques. Comme capitale politique et administrative, Yaoundé concentre les directions et sièges sociaux de nombreuses entreprises. À l'image du réseau bancaire, le tertiaire supérieur - à travers les services aux entreprises et aux administrations, l'hébergement et l'enseignement supérieur - est très développé. Cette concentration est un atout supplémentaire pour Yaoundé.

3. Institutions religieuses

Une institution religieuse est une communauté dont les membres poursuivent le même idéal religieux. Il désigne les membres d'une même religion qui vivent au sein d'une communauté, mais qui ne sont pas séparés des autres qui ne se consacrent pas uniquement à leur foi. Les religions pratiquées dans ces communes sont par ordre d'importance, le christianisme, l'islam et l'animisme.

Parmi les lieux de culte, il y a principalement des églises et des temples chrétiens : Archidiocèse de Yaoundé (Église catholique), Église évangélique du Cameroun (Communion mondiale d'Églises réformées), Église presbytérienne camerounaise (Communion mondiale d'Églises réformées), Union des églises baptistes du Cameroun (Alliance baptiste mondiale), Mission du plein évangile Cameroun (Assemblées de Dieu). La ville compte une soixantaine de mosquées, dont les plus remarquables sont la grande mosquée de la Briqueterie et le complexe islamique de Tsinga.

4. Système économique

Yaoundé est avant tout une ville tertiaire. On recense cependant quelques industries : brasseries, scieries, menuiseries, tabac, papeteries, mécanique et matériaux de construction.

Une majeure partie de l'économie de Yaoundé repose sur l'économie informelle, qu'il s'agisse de vendeurs à la sauvette (appelé aussi localement « sauveteurs »), de marchands ambulants (mouchoirs en papier, arachides caramélisées ou non, boissons fraîches, vêtements...) ou de petites boutiques dans les quartiers. L'informel touche aussi le secteur du logement, dans lequel de nombreux constructeurs sont en réalité des non-professionnels³⁹.

La Commune de Yaoundé 1er a une forte capacité au niveau de l'économie avec ses différents marchés (le marché central. Le marché d'Elig-Edzoa, Etoudi, Abattoir), des grandes structures commerciales sont présentes : des hôtels de luxe, des quincailleries, des boulangeries, des établissements de micro, une gare voyageuse, des cabinets d'avocats et notaires, des compagnies d'assurances, des pharmacies, des officines de ventes de pièces détachées, des garages, des multi nationales telles que le PMUC, orange, MTN, etc., sont présentes dans la CAY1. Auprès de ces structures formelles, le commerce informel persiste, malgré le combat que mène la Communauté Urbaine de Yaoundé. Il en est de même pour la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7eme.

Les principales activités économiques dans la Commune de Yaoundé 7eme sont l'artisanat, le commerce et l'agriculture. Il n'y a pas d'industrie développée dans cette zone. Les petits métiers de rue et l'ensemble du secteur informel occupent une grande place dans les activités des populations, soit plus de 70%⁴⁰ de la population active.

D. LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ÉTUDIÉS

Les vingt-huit acteurs sociaux interrogés⁴¹ ont évoqué vingt moyens de lutte contre les violences observées au sein des établissements scolaires, répartis ainsi qu'il suit dans le premier tableau ci-dessous. La première interprétation de ce verbatim permet de regrouper ces 28 moyens de lutte évoqués par les enquêtés en cinq grands groupes de moyens, repartis ainsi qu'il suit dans le tableau 6 suivant :

³⁹ Martin Luther Djatcheu, « Fabriquer la ville avec les moyens du bord : L'habitat précaire à Yaoundé (Cameroun) », in *Géocofluences*, 10 septembre 2018, [en ligne \[archive\]](#) (consulté, le 15 février 2022).

⁴⁰ Plan communal de développement de la commune d'arrondissement de Yaoundé, 2015.

⁴¹ Il s'agit de : Quatre chefs d'établissement ; quatre conseillers d'orientation ; quatre surveillants généraux ; un inspecteur principal de police principal (commandant) et quinze élèves.

Tableau 6: Les cinq groupes de moyens de lutte contre la violence dans les établissements étudiés

N°	Type de moyens	Moyens	Nombre de fois	%
1	Communicationnels	<ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation (36fois) - La vulgarisation du règlement intérieur (1fois) - La convocation des parents en cas de récidives (3fois) - La formation des élèves sur les cours à la citoyenneté (1fois) - La mise sur pied d'un club YMCA (1fois) - Le dialogue (5fois) - Counselling (10fois) 	57	41,60
2	Dissuasifs	<ul style="list-style-type: none"> - Règlement intérieur (18fois) - Les fouilles (23fois) - La présence des policiers (6fois) - Les conseils de discipline (3fois) - Les renvois (2fois) - Les jours de mise pieds (3fois) - L'utilisation du fouet (1fois) 	56	40,87
3	Humains	<ul style="list-style-type: none"> - La présence des surveillants (18fois) - La présence du gardien devant le portail (1fois) - La Sécurité (1fois) 	20	14,59
4	Matériels	<ul style="list-style-type: none"> - Les Caméras de surveillance (1fois) - Le détecteur de métal (2fois) - L'élévation de la clôture (1fois) 	04	2,91
TOTAL			137	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

Les cinq grands groupes de moyens de lutte contre les violences observées au sein des établissements scolaires ont été regroupés en deux grands groupes pour les raisons de l'analyse comme présenté dans le tableau 7 ci-dessous :

Tableau 7: Les deux grands groupes de moyens de lutte contre la violence dans les établissements étudiés

N°	Les grands groupes de moyen de lutte contre la violence scolaire	Les types de moyens de lutte contre la violence dans les établissements étudiés	Nombre de fois	%
1	Les moyens préventifs	<ul style="list-style-type: none"> - communicationnels (57 fois) - humain (20 fois) - matériel (4 fois) 	81	59,12
2	Les moyens répressifs	<ul style="list-style-type: none"> - dissuasif (56 fois) 	56	40,87
TOTAL			137	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

L'analyse du tableau 7 ci-dessus montre que la lutte contre la violence en milieu scolaire dans les arrondissements de la ville de Yaoundé (1er et 7eme) au regard du nombre d'occurrences des enquêtés est davantage préventive (59,12% occurrences) (a) que corrective (40,87% occurrences) (b).

1. Les moyens préventifs de lutte contre la violence en milieu scolaire

Selon le dictionnaire *Larousse*, « les moyens préventifs représentent un ensemble des dispositions prises pour prévenir un danger, un risque ou un mal ». En outre, ce sont des mesures prises par la communauté éducative afin d'éviter la violence en milieu scolaire. Madame Sylvie FANKAM, Censeur, au lycée bilingue de Nkoleton fait un bref résumé des principaux moyens de prévention de la violence en milieu scolaire en ces termes : « Nous avons l'application du règlement intérieur, les caméras de surveillances permettant au proviseur d'avoir une vue sur l'établissement, les fouilles inopinées, la présence des policiers qui est dissuasive, la présence des surveillants de secteurs qui contrôlent à tout moment les élèves, les causeries éducatives avec les élèves en leur présentant les dangers de la violence en milieu scolaire »⁴². Ainsi, c'est dans l'optique de développer ces moyens de prévention que cette partie s'articulera autour des points suivants : les moyens communicationnels (a), les moyens humains (b), les moyens matériels (c).

a. Les moyens communicationnels comme levier de la lutte contre les violences scolaires

Il apparait clairement et au regard des données d'enquête que les moyens communicationnels ont une place de choix dans les stratégies de lutte contre la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissements de Yaoundé 1er et 7^{eme}. Représentant un peu moins de 42% de l'ensemble des types de moyens pour faire face à la violence en milieu scolaire, elles font la part belle à la sensibilisation, la vulgarisation du règlement intérieur, la convocation des parents en cas de récidives, la formation des élèves sur les cours à la citoyenneté, la mise sur pied d'un club YMCA, le dialogue et le counselling.

✓ La sensibilisation des apprenants-parents et le dialogue

L'augmentation des faits de violence à l'école est un phénomène social avéré. Il suffit de scroller les réseaux sociaux, où les faits divers qui s'enchainent malheureusement trop souvent, pour s'en apercevoir. La violence en milieu scolaire, qui se présente sous de multiples formes (physiques ou morales), rend les adolescents particulièrement vulnérables.

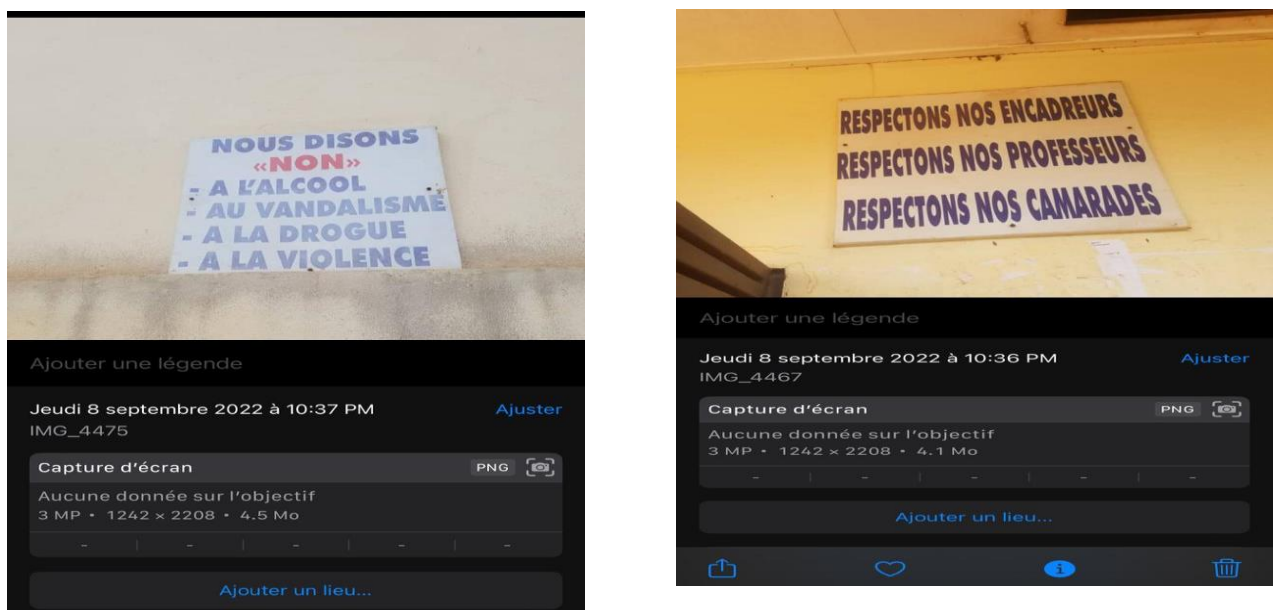
⁴² Entretien du 28 septembre 2022.

C'est pourquoi, la prévention contre cette violence scolaire est devenue un enjeu majeur pour la réussite éducative, le bien-être des élèves ainsi que pour l'amélioration du climat scolaire. Dans les établissements des communes d'Arrondissements de Yaoundé 1er et 7eme, cela passe tout d'abord par des activités de sensibilisation et dialogue. Dans ce sens, un conseiller d'orientation au lycée classique de Nkolbisson (qui a décidé de garder l'anonymat) affirme :

Concernant cette question, chaque services a ses moyens, les surveillants généraux ont leur méthodes qui sont surement différentes des nôtres, en ce qui nous concerne c'est beaucoup plus la sensibilisation, les counseling, les causeries éducatives, nous causons avec eux en leur donnant des conseils, par exemple nous sensibilisons a la levée des couleurs avec les thèmes qui tournent autour de la violence et nous rappelons aux élèves de dénoncer en cas de violence peut importer la situation, que ce soit envers leurs camarades de classe ou encore ceux des autres classes⁴³.

Il s'agit ici pour les enseignants et les encadreurs de tirer une sonnette d'alarme auprès des élèves de prime abord et ensuite des parents d'élèves sur les enjeux de la violence en milieu scolaire. L'analyse des données révèle que cela peut passer par le truchement des causeries éducatives entre les éducateurs et les acteurs suscités, ou encore par le dialogue et des conseils dans les salles de classes, les conseils de discipline, pendant les levés de couleurs le lundi matin, pendant les cours ou encore lors des réunions des parents d'élève, le dialogue entre les élèves et l'administration, une collaboration entre les élèves et les professeurs. La sensibilisation se fait aussi par des affiches éducatives au sein des établissements scolaires.

Figure 1: Affiche de sensibilisation des élèves au sein des établissements scolaires



Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

⁴³ Entretien du 07 septembre 2022.

Au collège Yona, chaque lundi matin, après la levée des couleurs, le principal et ses collaborateurs consacrent une dizaine de minutes à la sensibilisation des élèves contre la consommation des stupéfiants, les violences en milieu scolaire et d'autres comportements déviants. Selon les autorités de l'école, cette sensibilisation est importante, car nombreux ne connaissent pas les risques liés à la consommation des stupéfiants et ne mesurent pas la gravité des actes de violence qu'ils pourraient poser sous l'effet de ces drogues.

Pour réussir ce travail de sensibilisation, il est important de créer un espace de dialogue, précise le principal du collège Yona : « *Nous nous efforçons aussi à leur offrir un cadre de vie agréable leur permettant de se mettre en confiance. Ils peuvent ainsi s'ouvrir et se confier. Des moments de prières ne manquent pas, car sans Dieu nous ne pouvons rien faire* »⁴⁴

En dehors de ces actions de sensibilisation interne réalisées par les responsables de chaque établissement scolaire, d'autres acteurs externes, à l'instar des ONG nationales et internationales, participent à la lutte contre les violences en milieu scolaire via les campagnes de sensibilisation. Dans ce sens, l'ONG Plan International, l'Association AFAJP, l'Association For Africa et bien d'autres mènent des campagnes "École sans violence", au sein de plusieurs établissements scolaires de la ville de Yaoundé y compris dans les établissements cibles de cette étude. Ces campagnes de sensibilisation passent par des causeries éducatives, des jeux concours comme la réalisation des vidéos et documentaires pour lutter contre les violences en milieu scolaire et la création des clubs de non-violence dans ces institutions scolaires du Mfoundi. La Compagnie spécialisée dans la sécurisation des établissements scolaires et universitaires (CSESU) n'est pas en reste.

Figure 2: Campagne de sensibilisation des élèves par la CSESU sur les dangers de la violence en milieu scolaire



Source : Photothèque de la CSESU.

Bien que le phénomène perdure à cause de ces sessions de sensibilisation et à un accompagnement personnalisé, les cas de violences entre les élèves et à l'égard des enseignants, enregistrés ces dernières années dans ces établissements scolaires, ont diminué.

Toute communauté humaine a besoin d'un nombre de règles et des codes de conduite indispensables que devrait respecter tout un chacun. C'est à cette seule condition que la loi, l'ordre et la discipline, véritables fondements de toute communauté civilisée, peuvent régner⁴⁵. Dans la communauté comme l'institution scolaire, lorsque les conditions ci-dessus mentionnées sont remplies, il est certain que la mission qui lui est dévolues à savoir l'éducation totale de l'individu sera remplie. Tel est le but que les établissements scolaires se sont assignés lors de la confection de leur règlement intérieure.

Selon l'adage latin, *ubi societas, ibi jus*⁴⁶, toute société secrète son propre droit. Cet aphorisme peut être transposé aux établissements scolaires. Ainsi, si l'on peut considérer un établissement scolaire comme une société, alors il existe un ensemble de règles et de normes encadrant la vie dans cet établissement. En effet, chaque établissement à son code conduit qui est défini dans le règlement intérieur et qui vise à réguler et encadrer les relations entre acteurs. Cet outil apparait comme un moyen communicationnel et dissuasif de lutte contre la violence en milieu scolaire, car son éthique et ses articles définissent le code de conduite d'un élève dans l'établissement et les sanctions encourues en cas de non-respect. Le règlement intérieur dans les établissements scolaires fixe les horaires d'entrée et de sortie. De même, il précise les conditions d'exercice de la liberté d'expression des élèves, les codes vestimentaires et les usages de l'établissement.

De nombreuses personnes, des élèves aux parents, sont concernées par ce document allant des règles à respecter aux sanctions en cas de leur non-respect. Ainsi pour assainir la vie en milieu scolaire, les encadreurs et éducateurs des établissements scolaires des communes d'arrondissement de Yaoundé 1er et 7eme veillent au respect et à l'application du règlement intérieur. Ils n'hésitent pas brandir les sanctions encourues aux contrevenants afin de les dissuader de toute initiative de violence en milieu scolaire. Le règlement intérieur doit être porté à la connaissance de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Dans ce sens, il ressort de l'analyse des données de terrain que plusieurs mécanismes sont utilisés dans

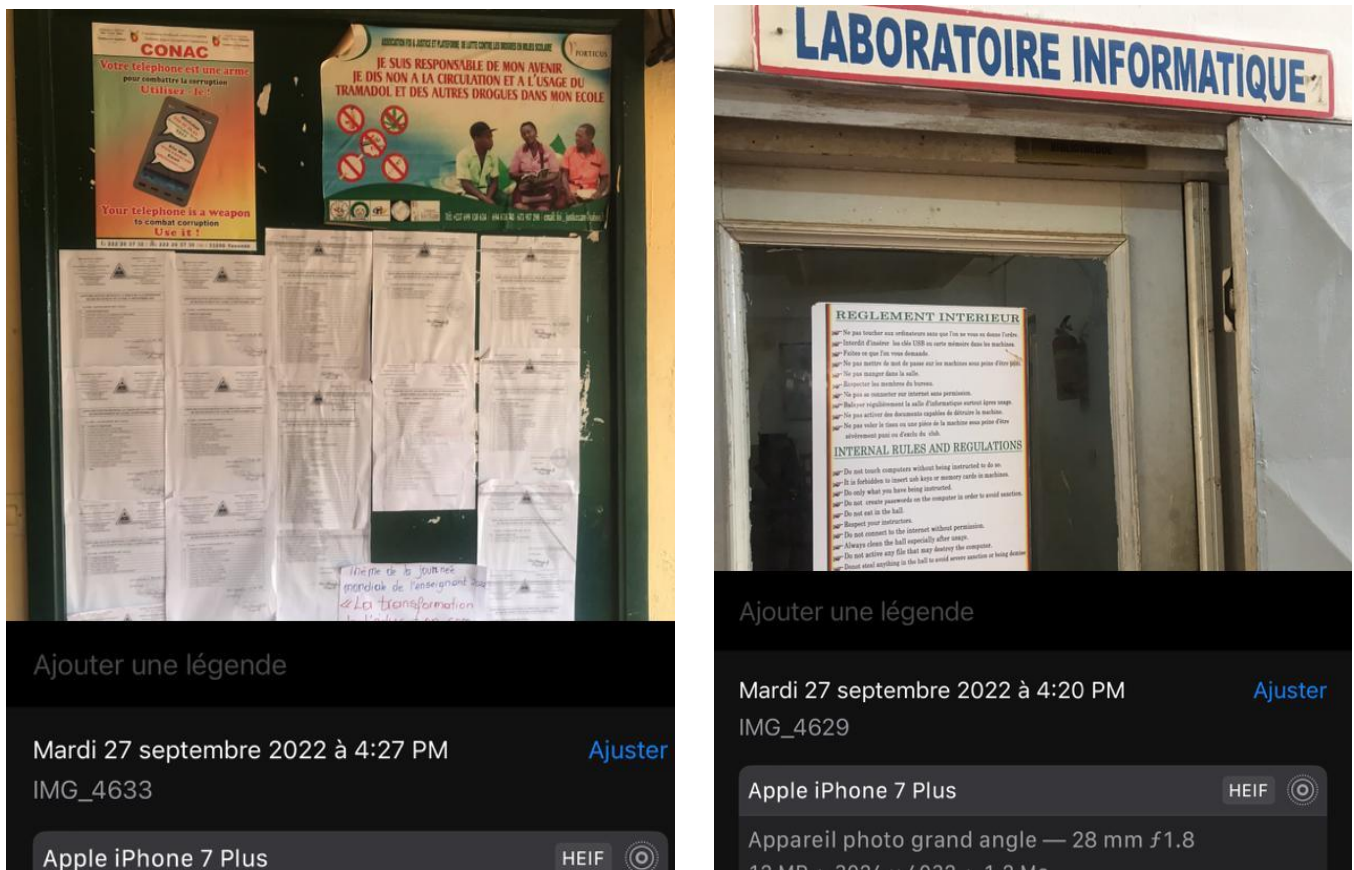
⁴⁵ Règlement intérieur Lycée Bilingue de Nkolbisson.

⁴⁶ « Là où il y a une société, il y a du droit ». Par cet adage latin, est exprimée l'essence même de la juridicité, la nature du droit, indispensable à la vie des hommes ensemble (Philippe DESCAMPS, 2009).

les établissements scolaires de l'étude afin de vulgariser cet outil indispensable au bon fonctionnement de ces établissements :

- Il est souvent diffusé lors de la prérentrée.
- En début d'année, il est communiqué aux parents ou responsables légaux ainsi qu'aux élèves qui attestent en avoir pris connaissance
- Comme constaté sur le terrain, il est affiché dans l'établissement dans un lieu accessible pour qu'il soit visible de tous, notamment au niveau du tableau d'affichage des différents établissements scolaires.
- Certains établissements scolaires qui disposent d'un site internet vulgarisent leur règlement intérieur à travers cet outil.
- Le règlement intérieur est aussi vulgarisé lors des levés de couleurs le lundi matin, pendant les cours ou encore lors des réunions des parents d'élèves.

Figure 3: Affichage du règlement intérieur dans les endroits visibles du lycée de Nkol-Eton



Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

Malgré sa vulgarisation, le règlement intérieur ne reçoit pas toujours l'assentiment des élèves. Il est régulièrement foulé aux pieds. Les dérives les plus fréquemment observées sont :

le retard, l'absentéisme, la flânerie, le passage par des voies non autorisées, les injures, la détention ou le port d'objets dangereux ou interdits, l'usage cavalier du téléphone portable, le vol et de expéditions punitives organisées par des gangs justiciers.

✓ **La convocation des parents en cas de récidives**

La question de la sécurité des enfants dans les écoles ne concerne pas uniquement les responsables d'établissement. Les parents sont les premiers éducateurs. De ce fait leur rôle ne se limite pas à faire une bonne préparation de la rentrée scolaire. Ils ont un rôle non négligeable dans la préservation d'un climat sain et sécuritaire dans les écoles.

Aussi, la convocation des parents s'inscrit dans le prolongement du règlement intérieur. Elle fait en effet partie des sanctions prévues par le règlement intérieur en cas de violation d'une norme dudit règlement. La violence en milieu scolaire constituant en effet une violation du règlement intérieur, la convocation des parents apparait parfois comme un moyen de dissuasion. Généralement brandie en cas de récidive, la convocation des parents est un moyen tacite de sensibilisation des parents et un appel à contribution pour l'accompagnement de l'enfant ayant posé le fait illicite ou l'enfant victime. Par cet outil, les parents sont invités à jouer un rôle actif et primordial dans l'éducation des enfants, à leur sécurité dans les écoles et au bannissement de toute forme de violence. Dans les différents établissements scolaires de l'étude, il ressort de l'analyse des entretiens réalisés que les parents d'élèves sont régulièrement convoqués par les surveillants relativement aux comportements déviants de leurs enfants.

✓ **La formation des élèves à la citoyenneté**

La citoyenneté est le fruit d'un apprentissage. Un enfant ne peut inventer ni des valeurs ni des règles de vie collective tout seul. Il faut les lui enseigner et lui permettre de reconnaître ce qu'il y a de commun en chaque être humain et ce qui est du domaine du nécessaire et de l'incontournable dans les comportements de chacun pour vivre en société et pour faire une société.

Pour A. Bourguignon cité par F. Marty⁴⁷, il n'y a pas de pulsion de destruction innée, mais les comportements de violence « *prennent racine dans les circonstances qui président au développement et à l'éducation des individus* ». Pour cet auteur, on peut développer des dispositions à réagir violemment si l'on se sent menacé. Pour lui, l'agressivité peut être maîtrisée parce qu'elle est construite, elle s'acquiert par l'éducation. Ainsi, les établissements

⁴⁷ F., MARTY, « Les parents face au risque de la violence des enfants et des adolescents ». *Le Carnet PSY*, 64, 2001, pp. 25-33. <https://doi.org/10.3917/lcp.064.0025>,

scolaires des communes d'arrondissement de Yaoundé 1er et 7eme passent par la formation des élèves sur les cours de citoyenneté pour construire une maîtrise de soi ou un non recours à la violence chez les apprenants.

✓ **La mise sur pied des clubs Young Men's Christian Association**

Le YMCA a été un pionnier dans de nombreuses activités et pratiques que nous considérons comme évidentes aujourd'hui. Le YMCA est peut-être le plus ancien (fondé en 1844) et le plus grand (45 millions de membres) des organisations de jeunesse contemporaines et a été un laboratoire de méthodes de travail de jeunesse, comme la jeunesse clubs, centres de jeunes, travail en équipe, camps de jeunes et assemblées internationales de jeunes - ainsi que basket-ball et volley-ball, dialogue interconfessionnel et interreligieux, et travail pour les victimes de la guerre.

La Young Men's Christian Association (YMCA) a été fondée en 1844 par un chrétien blanc de 23 ans nommé George Williams et 11 amis, qui voulaient un endroit positif pour socialiser en dehors des conditions corruptibles, des bars et des quartiers chauds de la révolution industrielle de Londres⁴⁸. Poussés par un besoin social, ils ont créé un refuge d'étude biblique et de prière pour les jeunes hommes cherchant à échapper aux aléas de la vie dans la rue. Les clubs YMCA constituent des unités locales ou organes de base du mouvement. Ces clubs peuvent être créés dans les quartiers, les églises, les prisons, les écoles et universités, et partout où les jeunes manifestent le désir de partager les valeurs du YMCA. Les établissements des communes d'arrondissement de Yaoundé 1er et 7eme ont mis sur pied des Club YMCA pour que les jeunes s'éloignent des entreprises violentes pour se mettre ensemble pour développer leurs communautés. Ces clubs comme le relève l'analyse des données constituent également des espaces de sensibilisation et de conseils des jeunes sur les enjeux de la violence en milieu scolaire. En effet, avec le programme « *de sujet à citoyen* » qui y est mis en œuvre, l'engagement civique des jeunes y est promu tout en développant leur voix, leur accès à des espaces et leur capacité d'influencer pour un changement positif.

✓ **Le counselling**

Le counselling constitue une mesure de prévention et de médiation pour faire face à la violence dans les milieux scolaires. Les fonctions du counselling scolaire peuvent inclure le

⁴⁸ T., TLUSTÝ (2015). L'organisation YMCA et ses activités d'éducation physique et sportive en Europe durant la Première Guerre mondiale, travaux de recherche de l'Académie des Jan Długosz dans Częstochowa Physical Culture 2015, volume XIV, n° 1, pp. 27 - 44.
<http://dlibra.bg.ajd.czest.pl:8080/dlibra/docmetadata?id=3018&from=publication> ,(Consulté le 15 février 2022).

travail individuel, en petit groupe et en classe dans le but d'offrir un service d'intervention et de prévention. L'objet du counselling étant de :

- Répondre aux besoins émotionnels, sociaux, intellectuels, scolaires et physiques ainsi qu'aux besoins en matière et de carrière, de sécurité et de santé d'une manière appropriée en termes de développement
- Offrir un environnement propice à l'exploration de soi afin de prendre conscience de sa spécificité
- Promouvoir le développement personnel et social approprié aux divers stades de développement
- Aider les élèves, par le biais de leurs familles et de la collectivité, à grandir des points de vue de l'estime de soi et de la responsabilité individuelle et à améliorer leurs compétences, notamment en ce qui concerne la prise de décisions et les relations sociales

Qu'il soit individuel, en petit groupe ou encore d'urgence, cet outil fait partie des stratégies utilisées dans les établissements scolaires retenus dans l'échantillon pour faire face à la violence en milieu scolaire. Les données révèlent en effet que c'est lors de ces causeries que les jeunes se libèrent et qu'il est possible de mieux comprendre leur représentation et les logiques de leur agissement. Floribert BOYOGUENO, fonctionnaire de police à la Compagnie de Sécurité des Établissements Scolaires et Universités (CSESU), insiste sur :

les causeries éducatives sur les comportements des consciences des encadreurs et nous présentons les différentes formes démagogues, sur comment se comporter face à quelqu'un qui en consomme, nous enseignons aux enfants les conséquences qui découlent de la consommation de chaque produit, nous amenons les responsables d'établissements à respecter nos méthodes par exemple les relations amoureuses entre enseignants et élève sont interdite, nous faisons également les counseling(échanger avec l'élève sur son entourage, ses parents sur tout ce qui le concerne en général, ça c'est quand on détecte que l'enfant consomme la drogue et selon le type de drogue) ; nous avons aussi l'action social(la réinsertion c'est -à – dire comment l'enfant va se faire intégrer de nouveau après qu'il est retrouve la guérison, la c'est familiale), nous avons la sensibilisation sur la délinquance ; sur le plan social : c'est – a – dire l'école, nous faisons venir les responsables d'établissements, des chefs de classes, les chefs des clubs et autres portes paroles d'établissements pour les amener à accepter de nouveau l'enfant ; sur le plan professionnel : nous nous assurons qu'après que l'enfant est changé qu'il se fasse accepter de nouveau à son lieu de service, nous faisons des fouilles par corps ; les moyens juridiques : c'est le dernier moyen lorsqu'on a tout fait et que ça n'a pas marcher, nous appliquons la loi, les

*dealer c'est tolérance zéro on les amènes une fois en prison même s'il n'est pas majeur*⁴⁹.

Le counselling et les causeries éducatives sont donc les moyens privilégiés par les responsables scolaires et les autres acteurs impliqués pour prévenir les violences en milieu scolaire ou amener les élèves violents à revenir sur le droit chemin.

b. Les moyens humains : surveillants et gardiens scolaires, le bras armé de la sécurité scolaire

Les moyens humains sont primordiaux dans la lutte contre les violences en milieu scolaire. Il s'agit notamment de la présence des surveillants (18fois) et la présence du gardien devant le portail (1fois), pour assurer la Sécurité au sein et autour des établissements scolaires.

Le surveillant scolaire, comme son nom l'indique, a pour mission principale de surveiller les élèves. Il se charge d'encadrer les élèves de collège ou/et de lycée dans leur quotidien au sein de l'établissement où il effectue ces fonctions. Il assiste l'équipe pédagogique dans les tâches de surveillance, de sécurité et d'accueil et veille au bon déroulement des entrées et sorties dans l'établissement.

Le surveillant scolaire se poste le plus souvent à l'entrée principale afin de filtrer les entrées et sorties des élèves ou effectue des rondes de surveillance dans les couloirs et les lieux de récréation lors des pauses, afin de veiller à ce que tout se passe bien et assurer la sécurité des élèves. Cadarelle Vilaure BOGNE TOGHA élève au lycée bilingue de Nkoleton, affirme dans cette perspective : « *nous avons le contrôle permanent des surveillants qui font le tour des secteurs de temps en temps pour éviter qu'il est des flâneries, les fouilles à l'entrée du portail pour récupérer les gens qui viennent à l'école avec les objets tranchant et ceux qui ne sont pas en règle, la présence des policiers à l'entrée pour contrôler les violents* »⁵⁰. Il doit également garantir le respect du règlement interne par l'ensemble de ces élèves et par conséquent surveille leur comportement. Il fait partie intégrante de l'équipe éducative, et aide de ce fait l'équipe enseignante et administrative de l'établissement. Le Surveillant scolaire représente essentiellement le lien entre les élèves et l'équipe administrative ou enseignante.

Néanmoins, ses fonctions ne se limitent pas qu'à la surveillance, il peut être chargé de gérer des tâches administratives comme la gestion des absences, remettre les bulletins scolaires, accompagner une classe pendant d'une sortie scolaire ou les encadrer dans des activités parascolaires au sein de l'établissement.

⁴⁹ Entretien du 31 septembre 2022.

⁵⁰ Entretien du 27 septembre 2022.

Au sein des différents établissements scolaires cibles de l'étude, deux types de surveillants scolaires ont été identifiés. Il s'agit notamment des surveillants généraux et des surveillants de secteurs. Dans les Collèges, le surveillant général est considéré comme l'adjoint du Directeur. En général, le surveillant général est spécialement responsable du maintien de l'ordre et de la discipline dans l'établissement. Il est secondé dans ses services par des surveillants de secteurs, désignés par le chef de l'établissement. Plus les élèves sont nombreux, moins on les maîtrise et plus il y a des actes de violences chez eux. L'administration scolaire a trouvé un moyen de juguler le mal : multiplier le nombre de surveillants dans les établissements. Il y a une quinzaine d'années, les lycées comptaient un seul censeur par cycle. Aujourd'hui, très peu sont ceux qui n'en comptent pas au moins deux. Un moyen d'instaurer la discipline et de repousser hors de l'école la violence sous toutes ses formes. Et jusque-là, le rapport élèves/surveillants tarde à rentrer dans les limites du raisonnable. Selon le surveillant général du Lycée de Nkolbisson, le personnel surveillant est un appui incontournable pour maintenir un cadre studieux. « *Il aide à maintenir les élèves dans les salles de classe. Car ils sont dangereux lorsqu'ils sont en divagation* »⁵¹.

Cependant, sans formation adéquate, les cadres affectés à la surveillance sont régulièrement débordés, le surveillant général du Lycée de Nkolbisson déclare une fois de plus dans ce sens : « *il faut doter les surveillants généraux et de secteur de compétences en matière de maintien de la sécurité dans les établissements scolaires* »⁵².

Aux côtés des surveillants généraux et de secteur, viennent en appui les gardiens scolaires. Le gardiennage des établissements scolaire a traditionnellement été confié à des concierges. Ce personnel, chargé de l'entretien, des petites réparations et d'interventions diverses sur les espaces verts, est progressivement remplacé par des agents de jour, ayant les mêmes missions mais bénéficiant le plus souvent d'une formation adéquate dans le domaine de la sécurité. Au Lycée Bilingue de Nkol-Eton, deux vigiles sont postés à l'entrée principale du Lycée. D'autres sont aux angles et se relaient dans un système de rotations. D'après le surveillant général, c'est le principal dispositif sécuritaire mis en œuvre pour assurer la sécurité au pourtour de l'établissement : « *En plus du contrat que nous avons signé avec une société qui déploie de jour comme de nuit cinq vigiles pour assurer la sécurité, nous avons recruté avec le concours de l'APEE, d'autres surveillants qui veillent à la sécurité* »⁵³ explique-t-il. Un dispositif sécuritaire qui d'après le surveillant général permet d'inhiber les

⁵¹ Entretien du 07 septembre 2022.

⁵² *Idem.*

⁵³ Entretien du 27 septembre 2022.

cas de vols, d'actes de vandalisme et indiscipline des élèves dans le périmètre de cet établissement scolaire.

2. Les moyens matériels : un recours de plus en plus prisé

Les moyens matériels prennent de plus en plus une place importante dans le dispositif sécuritaire des établissements scolaires. Il s'agit notamment des : Caméras de surveillance (1fois), de l'utilisation des détecteurs de métaux (2fois) et l'élévation de la clôture (1fois).

✓ Vidéosurveillance⁵⁴ et détecteurs de métaux : des gadgets à la mode

La communauté éducative nationale tente de trouver des solutions à la recrudescence des actes de violence et d'incivisme dans les établissements scolaires. Plusieurs établissements scolaires publics et privés de la ville de Yaoundé disposent de ce fait désormais de caméras de surveillance, qui enregistrent et retransmettent des images en temps réel. Ces mesures de sécurité font suite aux incidents tragiques enregistrés ces derniers mois dans différentes écoles à travers le territoire national. Des caméras peuvent être installées à l'intérieur d'un établissement à des fins de sécurité des biens et des personnes (lutte contre les violences entre élèves, les dégradations sur les portes ou murs, les vols, etc). Des caméras peuvent également filmer l'extérieur de l'établissement afin de renforcer la sécurité de ses abords (lutte contre les dégradations des murs des bâtiments, violences à l'entrée ou à la sortie de l'établissement, tentative d'intrusion de personnes étrangères à l'établissement, etc.). De plus en plus, les caméras sont installées pour sécuriser les accès et éviter les incidents. Il peut s'agir de caméras qui filment les couloirs, les halls d'entrées, mais aussi la rue aux abords de l'établissement. « Les caméras de surveillance, nous les avons installées dans des coins où les enfants peuvent entrer et sortir frauduleusement », indique le surveillant du Lycée Bilingue de Nkol-Eton qui ajoute : « *Aujourd'hui même, sur mon moniteur de contrôle, j'ai vu un élève d'un autre établissement escalader le mur. J'ai alerté les surveillants de secteurs qui ont mis la main sur l'intrus et l'ont éconduit... Voyez, d'autres essaient d'escalader. Ce ne sont pas élèves de notre lycée. Ils veulent troubler les activités culturelles* »⁵⁵.

S'il est vrai que l'installation de caméras de vidéosurveillance dans les écoles est l'une des recommandations des autorités de tutelle, force est de constater que ce dispositif sécuritaire produit déjà des résultats probants dans les différentes écoles de la capitale

⁵⁴ La vidéosurveillance ou vidéoprotection est un système de caméras et de transmission d'images, disposé dans un espace public ou privé pour le surveiller à distance ; il s'agit donc d'un type de télésurveillance. ([Vidéosurveillance — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Vid%C3%A9osurveillance)) (Consulté le 14 mars 2022).

⁵⁵ Entretien du 27 septembre 2022.

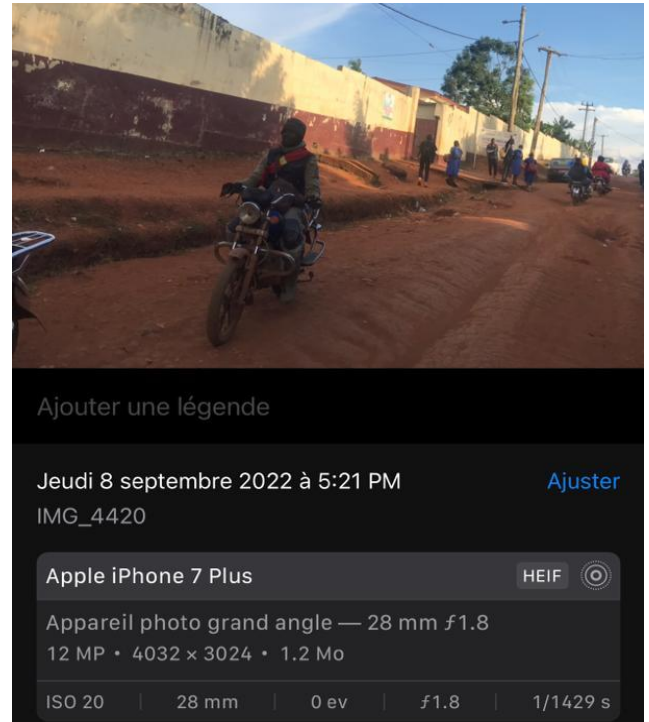
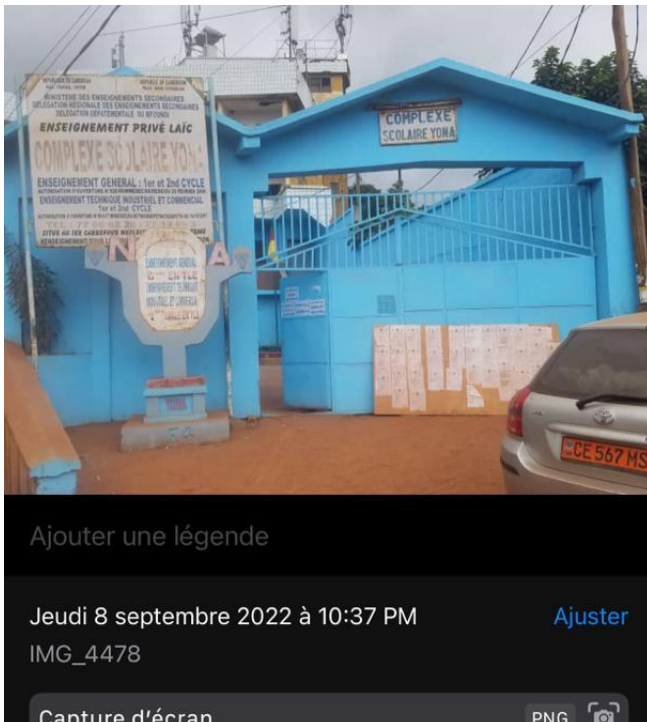
économique où il a été implémenté bien avant. À Douala par exemple, où la vidéosurveillance est déjà opérationnelle, les responsables du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) se disent satisfaits. Ils ont félicité la réduction de manière considérable la violence en milieu scolaire dans le département du Wouri. « *L'an passé à cette même période, nous enregistrons déjà 622 cas de violence et d'agressions à l'arme blanche dans les établissements du département du Wouri. Cette année à la même période nous en comptons 226. Le taux d'indiscipline a chuté de plus de 50%* », souligne Sylvestre Fils Moukala, délégué départemental du ministère des Enseignements Secondaires qui a fait le tour de plusieurs établissements.

En outre de la vidéosurveillance les établissements scolaires font recours aux détecteurs de métaux. Avec le rythme d'accroissement sans précédent des actes de violences enregistrés dans les lieux de cours, conséquence logique du port des armes blanches, le détecteur de métal s'est imposé à un certain nombre d'établissement. En effet, le détecteur de métal a l'avantage de signaler le port d'un outil à métal sur un apprenant à l'entrée de ce dernier dans l'établissement ou dans les salles de cours. Ainsi, tout apprenant qui serait mal intentionné et qui aurait porté sur lui une arme de quelques natures que ce soit sera automatiquement identifié et réprimandés en conséquence. Lors de notre enquête de terrain, nous avons constaté qu'à l'entrée principale du collège Yona, deux agents de sécurité surveillaient ce premier palier. Des détecteurs de métaux en mains, ils fouillaient tout le monde. Chacun se conformait à la règle, sinon se voyait refoulé.

✓ **L'élévation de la clôture comme moyen pour limiter les cas de violences scolaires**

Plusieurs lycée et collèges de la ville de Yaoundé sont sujets à des violences récurrentes dues à l'absence de clôture ou à la vulnérabilité des clôtures existantes. La plupart des établissements sans clôture à Yaoundé sont situés dans les périphéries, et se classent en général dans la catégorie des nouveaux établissements, ou des établissements provisoires. C'est le cas du CES d'Odza ou du Lycée de Mbalgong. Hormis ces établissements en périphérie, certains lycées et collèges retrouvés en ville sont également privés de barrière. Ce qui facilite la pénétration de personnes étrangères à l'établissement ainsi que la circulation des armes blanches et des stupéfiants. Face à cette situation, plusieurs responsables scolaires optent pour la construction ou mieux encore pour l'élévation des clôtures. C'est notamment le cas du collège Yona et du collège la victoire.

Figure 4: Les clôtures de protection des établissements scolaires



Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

3. L’usage des moyens dissuasifs comme mécanisme de prévention et de lutte contre les violences scolaires

Les moyens dissuasifs utilisés par les établissements scolaires sont entre autres : la fouille systématique, la présence des policiers à l’école et l’application du règlement intérieur.

c. Les fouilles systématique et rigoureuse des élèves

Depuis quelques temps, de nombreux établissements scolaires de la ville de Yaoundé redoublent de vigilance pour la fouille systématique rigoureuse des élèves à l’entrée et au sein des établissements. Michel TIENSSON TIENTCHEU TCHAKUA Principal du collège Yona après le drame qu’il a subi affirme : « nous avons mis depuis hier un système de contrôle à l’entrée, des fouilles systématiques et inopinées pour permettre de savoir ou mettre la main sur les délinquants car ils ont souvent des couteaux, nous avons mis la bonne sécurité et la surveillance avec deux surveillants de secteur »⁵⁶. C’est donc souvent à la suite d’un drame dans un établissement scolaire que le système de surveillance ou de fouilles systématique des élèves est mis en place ou renforcé. Le quotidien rapporte également qu’au Lycée General Leclerc, où plusieurs actes de violences ont été enregistrés, les responsables ont opté pour des

⁵⁶ Entretien du 06 septembre 2022.

fouilles systématiques au portail et à tous les endroits potentiels où peuvent escalader les élèves. Pendant ces fouilles, « *les surveillants remarquent parfois la présence de couteaux, des téléphones portables, des lames de rasoir, du tramol etc.* », affirme le proviseur. En effet, les responsables des établissements scolaires pratiquent la fouille systématique à la recherche d'armes blanches (couteaux, fils électriques, batteries de motos ou véhicules, morceaux de ferraille.). Ainsi, ils peuvent fouiller un élève et saisir des articles interdits, des stupéfiants ou tout instrument pouvant servir d'arme, permettant dans ce sens une réduction de la circulation des armes blanches au sein des établissements.

d. Le recours aux agents de police comme stratégie de lutte contre la violence en milieu scolaire

Avec la montée de la délinquance juvénile, la Délégation Générale de la Sûreté Nationale du Cameroun a mis à la disposition des établissements scolaires depuis 2012 une Compagnie spécialisée dans la sécurisation des établissements scolaires et universitaires (CSESU). Les professionnels de cette unité de la sûreté nationale sont régulièrement sollicités par les chefs d'établissements scolaires ou à travers des renseignements, pour des cas de violences, d'indiscipline et de consommation des stupéfiants : « pour des cas de stupéfiants, une fois sur le terrain, nous procédons aux fouilles dans les salles de classes et saisissons cette drogue. La plupart des élèves interpellés sont transférés vers une unité spécialisée à l'hôpital central de Yaoundé, dotée d'un personnel qualifié pour une prise en charge psychologique et pour veiller sur le suivi médical, le cas échéant », confie le commandant de la CSESU. Dans ce même ordre d'idées, deux élèves en classe de Première ont été appréhendés le jeudi 4 juin 2020, vers 14h, au Lycée Classique de Nkol-Eton à Yaoundé. Interpellés par les éléments de la Brigade de Gendarmerie de Nlongkak, ces derniers étaient en possession d'une importante quantité de cannabis. Une enquête a été ouverte à la Brigade de céans pour démanteler ce réseau.

e. Le conseil de discipline et l'application du règlement intérieur

Le conseil de discipline est l'instance chargé de juger les élèves pour les faits et actes répréhensibles graves commis par eux dans une classe ou au sein de l'Etablissement⁵⁷. Il est institué et organisé par l'article 30 du Décret n° 2001/041 du 10 février 2001. Convoqué en tant que de besoin et présidé par le Chef d'Etablissement, le Conseil de Discipline comprend :

⁵⁷ Décret n° 2001/041 du 10 février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire.

- Le Censeur concerné ;
- Le Surveillant Général concerné ;
- Le Chef des Travaux concerné ;
- Le Professeur Principal de la Classe ;
- Un Représentant des parents d'élèves, membre du Conseil d'établissement ;
- Un Représentant des Elèves, membre du Conseil d'établissement ;
- Le Représentant des personnels administratifs au Conseil d'établissement ;
- Un Représentant des Enseignants, membre du Conseil d'établissement ;
- Le conseiller d'orientation, conformément à l'article 13 de l'arrêté N°67/B1/1464/MINEDUCCAB du 19 février 2001 portant définition des missions, des ressources et de la gestion des conseillers d'orientation au sein des établissements scolaires.

Le Conseil de discipline entend toute personne susceptible d'aider à la manifestation de la vérité. Dans ces délibérations, le conseil de discipline s'appuie sur le règlement intérieur. Il repose sur les principes qui régissent le service public d'éducation que chacun se doit de respecter, notamment : « les garanties de protection contre toutes formes de violence psychologique, physique ou morale et le devoir qui en découle pour chacun de n'user d'aucune violence ». Ainsi, selon l'article 29 du règlement intérieur du Collège la victoire, les actes de violence réprimés au sein de l'établissement sont : « Les violences verbales, la dégradation des biens personnels, les brimades, les vols ou tentatives de vols, les violences physiques, le bizutage, le racket, les violences sexuelles, dans l'établissement et à ses abords immédiats, constituent des comportements qui, selon les cas, font l'objet de sanctions disciplinaires et/ou d'une saisine de la justice ».

Les décisions du conseil de discipline peuvent donc donner lieu au renvoi ou à l'application de jours de mise à pieds ou toutes autres sanctions prévues dans les règlements intérieurs des établissements scolaires.

f. L'usage du fouet : une pratique à la peau dure

Interdit, le fouet a encore la peau dure dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé et du Cameroun en général. Depuis le début des années 2000, les autorités éducatives camerounaises l'ont pourtant interdit à l'école en vertu de la Loi d'Orientation de l'éducation au Cameroun (art. 35), mais il n'existe encore aucune loi formelle généralisée sur la question. La loi du 4 avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun en son article 35 stipule en effet que « L'intégrité physique et morale de l'élève est garantie dans le

système éducatif. Sont de ce fait proscrit : les sévices corporels et toutes autres formes de violences ». Bien que le fouet soit interdit à l'école donc, dans les faits, « il y a un seuil de tolérance », révèle à Anadolu Charles Koung, président d'un syndicat d'instituteurs de l'enseignement primaire à Yaoundé. « On ne sanctionne pas un enseignant pour avoir donné un ou deux coups de fouets. Le fouet a été interdit pour éviter des exagérations, car certains enseignants fouettaient les enfants au point de les rendre malades », explique le syndicaliste. « Il y a des enfants turbulents et l'enseignant se doit d'imposer la discipline en classe », ajoute-t-il. Un avis que partagent d'autres enseignants rencontrés sur le terrain pour qui, le fouet a « toute sa place dans l'éducation d'un enfant ». Le motif qui pousse ces pédagogues à l'utiliser est le retard accusé par ceux-ci mais surtout les problèmes d'indiscipline.

En somme, la sociographie de la ville de Yaoundé permet de se rendre compte de la densité des établissements scolaires d'enseignements secondaires dans la cité capitale. Bien plus, au sein de chaque établissement scolaire, plusieurs moyens de prévention et de dissuasion sont mis en œuvre par les responsables scolaires, afin d'endiguer le phénomène de violence en milieu scolaire. Bien que ces moyens commencent déjà à porter des fruits, il va sans dire qu'ils restent limités et lacunaires face à l'explosion des violences en milieu scolaire.

**CHAPITRE 2 : FORMES ET ACTEURS DE LA VIOLENCE
OBSERVÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DES
COMMUNES DE YAOUNDÉ 1^{ER} ET 7^{EME}**

Selon l'UNESCO, la violence à l'école se définit comme tout comportement, non désiré, perçu comme étant hostile et nuisible, portant atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'une personne à ses droits ou à sa dignité. La violence peut être perçue et causée par des élèves ou par le personnel scolaire. Dans le cadre de ce chapitre, nous allons nous appesantir sur les formes de violences en milieu scolaire, à savoir : les violences entre élèves (1), les violences des élèves envers les enseignants (2) et la violence des enseignants envers les élèves (3). Ainsi, la description des formes de violences et leurs acteurs peut être perçue comme un moyen de résolution des violences en milieu scolaire dans les communes de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}. De ce fait, nous allons présenter et analyser les formes de violences observées dans les établissements scolaires étudiés ainsi que les principaux acteurs.

A. LES FORMES DE VIOLENCES OBSERVÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRE DE YAOUNDÉ 1^{ER} ET 7^{EME}

Pour commencer, dans son adresse à la jeunesse le 10 février 2023, le Président de la République du Cameroun, interpellait ainsi ses jeunes compatriotes :

Je vous exhorte à vous détourner des comportements déviants, qui prennent de l'ampleur dans notre société. C'est malheureusement le cas en milieu scolaire où l'incivisme, la consommation des stupéfiants, les agressions diverses, et bien d'autres dérives, sont de plus en plus récurrents. De tels agissements sont à proscrire, car ils ne peuvent vous profiter.

Cette sortie du Président de la République est un indicateur de l'ampleur du phénomène de violence au sein des établissements scolaires. Les vingt-huit acteurs interrogés ont évoqué onze types de violences observées dans notre milieu d'étude. Ces onze types de violences ainsi spécifiés peuvent s'exprimer sous diverses formes (physique, verbale, psychologique, sexuelle, cybernétique, etc.), réparties en trois grandes catégories que sont : les violences entre élèves, les violences des élèves envers les enseignants et Violences des enseignants envers les élèves.

Tableau 8 : Les grandes formes de violences scolaires observées dans les établissements scolaires de la ville Yaoundé 1er et 7eme

N	Types	Formes des violences	Nombre de fois	%
1	Violences entre élèves	-les violences physiques entre apprenants (28fois) -les camarades de classes qui s'insultent, et s'agressent verbalement (27) -certains élèves stigmatisent les autres de par leur comportement (27) -les élèves âgés qui stigmatisent les plus petits (1fois) -généralement, il y a les enfants filles qui viennent se plaindre ici qu'il y a des camarades garçons qui leurs font la cour : un tel m'a écrit tel mot « je t'aime » (2fois)	85	84,15
2	Violences des élèves envers les enseignants	-un élève qui agresse son enseignant avec le couteau ou qui bagarre avec lui (3 fois) -les enseignants qui se font insulter par les élèves (7fois) -entre apprenants et l'administration/ un comportement d'insubordination et du mépris (1fois)	11	10,89
3	Violences des enseignants envers les élèves	-les enseignants qui harcèlent les élèves les filles dans l'enceinte de l'établissement tout ça sont des formes de harcèlements (1fois) -les enseignants qui injurient les élèves et vice versa (1fois) -les frustrations des enseignants sur les élèves (3fois)	5	4,95
	Total général		101	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

1. Les Violences entre élèves

C'est la forme la plus récurrente. Elle s'assimile à une violence externe, au sein ou hors des salles de classe ou même de l'établissement dans des endroits non surveillés. Les victimes ici sont généralement des enfants réputés « intello », « chétif », « timide », d'une « origine sociale » ou d'un « quartier » différent. Au programme, brimades, injures, moqueries, intimidations, rejets, violences physiques, rackets. Globalement, les élèves vivent un véritable enfer dans les salles de classe et dans la cour de récréation, au point de faire des cauchemars la nuit et de se rendre en cours à reculons⁵⁸.

a. Les violences physiques entre apprenants

La violence physique est l'une des formes de violences les plus répandues dans les établissements scolaires cibles de l'étude. Pour le principal du collège Yona, M. Tiensson Tientcheu Michel, elle est la plus importante. Lors de l'entretien qu'il nous a accordé, il

⁵⁸ Ureport, Violence dans le milieu éducatif primaire, <https://cameroon.ureport.in/story/282/>, (consulté le 26 octobre 2022).

déclare à cet effet qu' « à priori c'est la violence physique, tu vois un enfant de 6^{ème} qui pousse la tête de l'autre, qui vient à l'école avec le whisky, le tramol...c'est pour être dans un mauvais état après ça et violenter ses camarades donc c'est la violence physique »⁵⁹. Les bousculades, les gestes violents, les bagarres, les blessures sont quelques-unes de ses manifestations. Les rapports ministériels (MINESEC, 2022) indiquent que les violences physiques sont les plus repérables, car elles peuvent laisser des traces visibles. Elles correspondent à toute action qui met en danger l'intégrité physique ou la santé corporelle de la victime. Dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé, elles se caractérisent par le racket, le vol, les bagarres, les coups et blessures, la torture, les agressions à l'arme blanche, le meurtre (MINESEC, 2022). Selon l'enquête du ministère, ces violences sont les plus répandues et sont le plus souvent orchestrées par des élèves sur d'autres. Il s'agit d'une violence entre pairs. Elles s'inscrivent dans des pratiques routinières en milieu scolaire. Ces violences physiques notamment celles à l'arme blanche ou les rixes ont, ces dernières années, entraîné la mort de certains élèves (MINESEC, op.cit.).

La violence physique est une forme d'abus impliquant un contact physique causant des émotions telles que l'intimidation, des blessures ou autres souffrances physiques. La violence physique peut être manifestée envers une personne, un groupe, des objets, des animaux ou des lieux. Comme elle peut aller du coup de poing sur la table à la destruction d'un mobilier complet, elle peut aussi aller de la bousculade à l'homicide, et c'est ce qui la rend extrêmement dangereuse.

Bien qu'elle soit banalisée dans divers milieux (écoles, sports, jeux vidéo), cette forme de violence peut entraîner des conséquences graves sur les victimes (commotion cérébrale, blessures physiques et psychologiques graves, syndrome de choc post-traumatique, etc.).

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la violence physique est souvent difficile à identifier parce qu'elle est généralement camouflée. En effet, il est rare qu'une personne en frappe une autre ou la bouscule volontairement dans un endroit public ou devant des témoins. Une personne qui vit de la violence physique à l'école, dans sa famille (enfants ou aînés) ou dans son couple pourrait tenter de cacher ses blessures pour éviter de répondre à des questions. Les blessures pourraient aussi être déguisées en accident, et la victime aura tendance à s'en tenir à cette version.

Certains comportements adoptés par les victimes peuvent indiquer la présence de violence physique :

⁵⁹ Entretien du 06 septembre 2022.

- porter fréquemment des vêtements qui cachent tout le corps, même en été;
- prétendre être maladroit pour justifier des ecchymoses (bleus);
- éviter certains lieux, quitte à faire de longs détours;
- sursauter à la moindre occasion;
- montrer des signes évidents d'anxiété en présence d'une autre personne;
- se protéger le visage ou le corps par réflexe si une autre personne bouge rapidement.

Les enquêtés, particulièrement les élèves, les enseignants et les responsables d'établissements scolaires, ont tous affirmé avoir été acteurs ou témoins des violences physiques entre élèves au sein des établissements publics à l'instar des bousculades, des bagarres et des blessures. C'est dans ce sens que Bilang Jude, élève en classe de Première D au Lycée de Nkol-Eton, déclare : « *nous avons de nombreuses bagarres entre les camarades* »⁶⁰. Le proviseur du lycée classique de Nkolbisson, Ngono Christophe, confirme cette déclaration en affirmant : « *nous avons les élèves qui brutalisent les autres, les bagarres* »⁶¹ ; et le surveillant général du collège Yona affirme dans ce sens : « *il y a les violences entre apprenants et particulièrement les plus âgés de Terminale et Première qui représentent les plus petits, ils s'en prennent aux petits physiquement* »⁶².

b. Les Violences psychologiques entre apprenants

Cette forme de violence passe souvent inaperçue au sein des établissements scolaires, car les cicatrices ne sont pas visibles de l'extérieur, sauf que les répercussions de la violence psychologique sont tout aussi grandes que celles de l'agression physique ou sexuelle. La violence psychologique comprend entre autres le rejet, l'humiliation, l'isolement, la terreur, la corruption, l'exploitation et l'exposition à la violence entre d'autres membres de la famille. La violence psychologique est généralement utilisée pour avoir ou garder le contrôle sur quelqu'un. Le respect est absent et le consentement est obtenu de manière inacceptable. Le point commun à toutes les stratégies recourant à la violence psychologique est qu'une personne agit de façon inconsidérée envers l'autre, par exemple :

- en la critiquant constamment;
- en la rabaissant;
- en déformant la réalité pour modifier sa perception ;
- en l'isolant socialement ;

⁶⁰ Entretien du 30 septembre 2022.

⁶¹ Entretien du 07 septembre 2022.

⁶² Entretien du 06 septembre 2022.

- en la faisant douter d'elle-même ;
- en manipulant ses informations.

Cette forme de violence est souvent difficile à détecter par les victimes et par leur entourage, car elle est subtile et hypocrite. Les victimes peuvent se sentir manipulées (impression que quelqu'un leur joue dans la tête) ou ressentir de l'injustice dans la façon dont on les traite. Cependant, certains indices dans le comportement de l'agresseur aident à identifier la violence psychologique, notamment les critiques à répétition ou reproches fréquents. La violence psychologique est fréquente dans plusieurs milieux et présente au sein des établissements scolaires cibles de l'étude. Pour soutenir ces déclarations, Ngandji Bertrand, élève en Terminal A4 espagnol au lycée classique de Nkolbisson, a déclaré lors de l'enquête de terrain que « *certaines camarades sont frustrés par d'autres et ça affecte leur morale* »⁶³; un autre élève de la même salle de classe affirme à sa suite : « *les grands élèves qui arrivent le matin fouille les élèves et prennent leur argent de beignets* »⁶⁴. Dans le même ordre d'idée, Boukem Alfred, élève en classe de première C2 au lycée bilingue de Nkol-Eton affirme que « *certaines camarades sont complexés par leur physique et les autres se moquent d'eux, ceux qui sont de nature timides, ceux qui n'ont pas de bonnes notes à l'école, certains se moquent également d'eux* »⁶⁵. Les déclarations des enseignants et responsables d'établissement viennent conforter celles des élèves. Nkoua Tsimi préfet d'étude du collège la victoire affirme dans ce sens : « *nous avons les violences psychologiques qui peuvent affecter psychologiquement l'élève et le conduire dans un état dépressif. Il y a les enfants tout comme les enseignants qui sont faibles psychologiquement et moralement, il y a aussi les frustrations, car quand un enfant se sent menacé par son camarade plus fort que lui, même s'il ne l'agresse pas force/ment il est déjà atteint* »⁶⁶. Zobo Danielle, Conseiller d'orientation principal du lycée bilingue de Nkol-Eton affirme également :

les chantages et les harcèlements , les effets de l'influence des paires, par exemple dans une classe s'il y a un enfants qui a du mal à s'exprimer il est stigmatiser et que lorsque l'élève lève le doigt les autres le hurlent de partout ça c'est la violence psychologique, et les camarades garçons qui font des avances à leur camarades filles et insiste ceci se présente comme un harcèlement, les enseignants qui harcellent

⁶³ Entretien du 07 septembre 2022.

⁶⁴ *Idem.*

⁶⁵ Entretien du 28 septembre 2022.

⁶⁶ Entretien du 13 octobre 2022.

*les filles dans l'enceinte de l'établissement aussi par les dragues tout ça sont des formes de harcèlements*⁶⁷.

Force est donc de constater que les violences psychologiques entre apprenants en milieu scolaire sont non seulement récurrentes, mais s'expriment également sous plusieurs formes allant des chantages aux insultes, en passant par le harcèlement sexuel.

c. Les Violences verbales entre apprenants

La violence verbale est utilisée pour intimider, humilier ou contrôler une personne ou un groupe. Elle peut aussi se retrouver dans toutes les formes d'interactions (entre inconnus, entre voisins, entre collègues, entre amis, entre conjoints) et dans des relations d'autorité (patron-employé, professeur-étudiant, entraîneur-athlète). Cette forme de violence peut également être annonciatrice de violence physique. Les violences verbales se caractérisent par des propos humiliants et injurieux, voire par des menaces et des intimidations. Dans les lycées et collèges de Yaoundé, elles sont plus le fait des élèves les plus âgés sur les plus jeunes. Elles suscitent un sentiment de peur, voire une « psychose » auprès des élèves les plus fragiles émotionnellement. Les rapports du ministère soulignent que les violences verbales et psychologiques sont les plus difficiles à sanctionner car la preuve irréfutable est difficilement apportée par les victimes (MINESEC, 2022). Faute d'éléments concrets, les agresseurs continuent très souvent à violenter leurs victimes qui se trouvent dépourvues et qui se sentent délaissés par l'administration du lycée. Elles ne se sentent plus en sécurité et parfois s'absentent régulièrement.

Tout comme la violence psychologique, la violence verbale peut être difficile à reconnaître, car elle est banalisée et ignorée par plusieurs (les gens se disent que cela ne les regarde pas). Pour mieux soutenir ses affirmations, nous allons faire intervenir nos enquêtés. Ainsi, Kouontchou Ervé, déclare que « les violences verbales [...] affectent le psychisme de apprenants [...] qui, souvent, n'ont même pas la force pour dénoncer ; et là il faut un expert ou quelqu'un d'expérimenté pour détecter ».

d. Les Violences sexuelles entre apprenants

Le terme violence sexuelle inclut l'agression sexuelle, l'abus sexuel ainsi que le harcèlement sexuel. Les violences sexuelles sont à la fois physiques et psychologiques et restent taboues. Dans les différents rapports du ministère, très peu affirment avoir été victimes

⁶⁷ Entretien du 27 septembre 2022.

de violences sexuelles. Seulement une trentaine dit par exemple avoir été victime de viol ou de harcèlement sexuel (MINESEC, 2022). Les rapports précisent que les violences sexuelles sont très insidieuses, mais elles existent tout autant que les autres formes de violences. Notre travail aborde de façon particulière cette forme de violence dans les développements suivants.

La question des violences sexuelles et sexistes à l'encontre des filles et des femmes, les hommes et les garçons est endémique à presque toutes les sociétés et reste d'une actualité réelle au cœur des débats et des préoccupations internationale et nationale. En dépit de ses volontés égalitaristes, l'école demeure un lieu où se (re)produisent ces violences. Les résultats plus ou moins récents des études portant sur les violences sexuelles en milieu scolaire témoignent de la grande vulnérabilité des filles, principales victimes d'agression sexuelle, de harcèlement sexuel et sexiste et d'exploitation sexuelle⁶⁸. En effet, de nombreux actes de violence sexiste sont perpétrés par les garçons envers les filles à l'école⁶⁹. Cette question socialement vive perdure et met en évidence les indicibles abus sexuels, abus de pouvoir et d'autorité aux conséquences préjudiciables pour la scolarisation des filles⁷⁰. La prévalence, la fréquence et l'intensité de ces violences commises par les personnels scolaires en position d'autorité contre les jeunes filles font de l'école « *un espace de non droit* »⁷¹ et de questionnement sur les rapports de pouvoir très asymétriques tant à l'intérieur qu'en dehors de celle-ci⁷².

La violence sexuelle a généralement pour but de dominer une personne ou de la déstabiliser dans ce qu'elle a de plus intime. Ce lien avec l'intimité peut expliquer le fait qu'elle est une forme de violence peu dénoncée, mais il y a d'autres raisons. Celles-ci comptent parmi les plus fréquemment énoncées :

- la victime connaît son agresseur;
- le sentiment de culpabilité ;
- l'impression que le système judiciaire est imposant et effrayant.

Bien que la sexualité soit très personnelle à chacun, tout geste qui n'a pas été consenti, qu'il soit fait avec ou sans contact physique, demeure une violence sexuelle. C'est pourquoi il

⁶⁸ H., MIMCHE ; P., TANANG, Numero-8, « Les violences basées sur le genre à l'école en République Centrafricaine », ISSN format électrique : 1760- 7760, 2013, pp. 49- 63.

⁶⁹ H., BENABDALLAH, Les violences de genre en milieu scolaire comme facteur de escolarisation des filles en Afrique subsaharienne francophone, Ministère des affaires étrangères et européennes, 2010.

⁷⁰ A., AMBOULE-ABATH, « La poursuite des études post primaire : un pari difficile pour les mères adolescentes au Cameroun », 78ème Congrès de l'ACFAS. Les parcours scolaires et professionnels des jeunes : perspectives multidisciplinaires sur l'orientation, Montréal, Canada, 2010, pp.31-42.

⁷¹ P., MERLE, « L'école française et l'intention de la note. Un éclairage historique sur les polémiques contemporaines » in, *Revue Française de Pédagogie*, 2015, pp. 77-88

⁷² M., Duru-Bellat, « *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie* », F., POULET, *L'orientation scolaire et professionnelle*, 37/4, 2008, pp.569-570.

faut toujours s'assurer d'obtenir le consentement de la personne avant de commencer ou de continuer quoi que ce soit.

La violence sexuelle peut prendre plusieurs formes et se manifester à divers degrés de gravité. Voici quelques exemples de gestes démontrant une forme de violence sexuelle :

- envoyer par messagerie (téléphonique, par texto ou par courriel) des contenus à caractère sexuel pour lesquels on n'a pas reçu de consentement (sexting). Ces contenus peuvent être audios, textuels, photographiques (*dick pic*) ou vidéographiques (ex. : lécher des objets, insérer des objets dans des orifices, se trémousser de manière à reproduire la pénétration) ;
- se frotter les parties génitales ou les seins contre une personne ou toucher, frôler les parties génitales ou les seins d'une personne sans son consentement. Ce type de violence se déroule généralement dans les lieux publics ou dans les endroits où les gens sont collés les uns aux autres (frotteurisme) ;
- montrer ses parties intimes sans le consentement de l'autre (exhibitionnisme) ;
- espionner une personne dans son intimité (voyeurisme) ;
- Manipuler une personne pour obtenir des faveurs sexuelles sans son consentement ;
- Forcer une personne à fournir des faveurs sexuelles à quelqu'un d'autre même si elle n'en a pas envie ;
- Forcer une personne à regarder de la pornographie même si elle n'en a pas envie ;
- Forcer une personne à se caresser ou à se masturber devant l'autre alors qu'elle ne le souhaite pas ;

Les filles sont donc le plus souvent victimes de harcèlements sexuels de la part de leurs camarades. Pour mieux soutenir cette affirmation, nous allons faire recours aux propos des enquêtés. En effet, le conseiller d'orientation du lycée classique de Nkolbisson affirme : « il y a les enfants filles qui viennent se plaindre ici qu'il y a les camarades garçons qui leurs font la cour : tel m'a écrit tel mot (je t'aime) ». La violence sexuelle ne vient pas toujours seule. Les agresseurs utilisent parfois d'autres formes de violence pour maintenir leur emprise sur leur victime, que ce soit la violence psychologique, verbale ou physique.

e. Les Cyberviolences (cyberintimidation)

On désigne sous le terme de cyberviolence ou cyberintimidation le fait d'utiliser les nouvelles technologies (internet, téléphone cellulaire) pour porter atteinte à la dignité d'autrui. La victime de cyberintimidation peut faire l'objet de fausses rumeurs ou de propos blessants

pouvant, notamment, nuire à sa réputation ou elle peut recevoir des insultes, des menaces ou des commentaires haineux directement en utilisant les nouvelles technologies (courriel, messagerie instantanée, sites Web, clavardage, téléphone cellulaire, messagerie texte, photos ou vidéos⁷³). Certains agresseurs peuvent même créer leurs propres sites Web. Les appareils photo des téléphones cellulaires ou les caméras des téléphones dits intelligents peuvent aussi être utilisés inadéquatement par les élèves en filmant des scènes impliquant leurs camarades et en les plaçant sur des sites Web ou des médias sociaux. Les élèves des établissements scolaires du Cameroun sont de plus en plus victimes de cyberintimidation. Les filles semblent plus souvent visées que les garçons et les réseaux sociaux sont les nouveaux moyens privilégiés par les auteurs de cyberintimidation, à en juger par la hausse importante de leur utilisation.

2. Les Violences des élèves envers les enseignants

L'agression contre les enseignants est une préoccupation croissante dans l'actualité. Le problème ne se limite pas seulement à la violence physique, mais comprend également la violence verbale, sexuelle et émotionnelle. Une étude de l'Association américaine de l'éducation a révélé que les enseignants des collèges et lycées sont plus exposés à la violence que les enseignants du primaire. La violence sur le professeur est une épidémie qui affecte non seulement l'école, mais toute la société. Les enseignants sont fréquemment soumis à des violences physiques et verbales, notamment des menaces ou le vol de leurs biens personnels. Par conséquent, les enseignants ne se sentent pas en sécurité dans leurs salles de classe et beaucoup quittent la profession pour éviter cette expérience traumatisante. Ces dernières années, il y a eu un pic de violence contre les enseignants dans le monde entier. Beaucoup de gens pensent que c'est parce que les enseignants sont une cible facile pour les enfants et les adolescents qui ont peu ou pas de respect pour eux. En effet, les enseignants sont souvent blâmés pour le mauvais comportement de leurs élèves. Cependant, ce n'est pas la seule raison pour laquelle la violence envers les enseignants augmente.

En effet, de nos jours, l'on constate que le milieu scolaire devient de plus en plus à risque pour les encadreurs, cela se traduit par des enseignants qui se font brutaliser, insulter, et même tuer par leurs élèves, pourtant un enseignant est avant tout un parent pour un élève puis un éducateur. Ainsi, nous allons présenter ces différentes formes de violences : d'abord les violences physiques sur les enseignants par les élèves (a), ensuite les violences verbales des

⁷³ S., Hinduja ; J., Patchin, « Intimidation, cyberintimidation et suicide », Journal officiel de l'Académie internationale de recherche sur le suicide, juillet 2010, pp.14-21.

élèves envers les enseignants (b), enfin l'insubordination des apprenants vis-à-vis de l'administration scolaire (c).

a. L'agression physique des enseignants par les élèves

Nous constatons que l'école aujourd'hui n'est plus ce qu'il en était avant, car elle est devenue le lieu le plus insécurisé pour les enseignants tout comme pour l'administration ; et cela se traduit par des nombreux dégâts auxquels ils font face chaque jour ou chaque année, à savoir la mort (cf. Cas de l'enseignant de mathématique poignardé à mort par son élève au lycée classique de Nkolbisson en 2020), les bagarres (cf. Cas du principal du collège Yona sauvagement poignardé par son élève peu de temps après), les bastonnades (cf. Cas de la surveillante qui s'est faite copieusement tabassée par une élève au lycée bilingue de Nkol-Eton en 2022). De ce fait, nous allons faire recours à quelques enquêtés pour soutenir ces affirmations. Le principal du collège Yona Tienso Tientcheu Michel nous a fait le récit de son agression :

Quand tu es vivant tu es témoins de ta vie, j'arrive ici le matin à 7h28min, je m'amène au pointage, après je vais à mon bureau j'ouvre ma porte, j'entre et je la laisse ouverte, elle n'est jamais fermée je travaille avec la porte ouverte car quand on ferme on croit qu'on cache des choses, alors monsieur Ahmadou Amadja je donne son nom, il entre et ferme la porte après lui et me dis deux places. Je dis monsieur Ahmadou mettez-vous dehors il tourne deux minutes sur place et sort le long poignard, je te dis juste la en face où tu es assise là, et quand il sort le poignard je vois que c'est le poignard pour tuer les bœufs à l'abattoir, bon moi je ne suis pas jeune comme toi hein j'ai pris du temps de réfléchir et je me suis dit, si je me baisse ou si je tourne pour aller à ma salle de bain il va me poignarder au dos, et si je vais pour prendre le tabouret pour l'assommer il va me piquer au dos, et si je l'affronte il va me piquer ça au cœur, que faire donc en tant que grande personne Ahmadou, J'ai décaler d'ici à là j'ai laissé Ahmadou là où tu es assise là tenant son couteau, dans ma tête je voulais récupérer le poignard car l'écho est difficile si c'est moi qui l'avait blessé j'allais être en prison aujourd'hui on allait pas entendre que c'était de la légitime défense, donc quand je bondis pour prendre la main de Ahmadou or j'ai rater le poignard et mes verres sont tombés mais le poignard est quand même tombés, quand il ramasse le couteau je veux donc taper ses pieds c'est ici que Ahmadou ma égorgé il y a encore le sang là hein c'est encore là donc il me ramène à l'angle là, il bondis sur moi il commence à me scier et quand il me scie il pense que c'est le cou qu'il scie pourtant mes mains étaient seulement ici (au bord du cou) quand je cogne Ahmadou sur son sexe pour me lever il m'applique au dos et je mets ma main ça me coupe le doigt on a seulement peint hein il y'avait le sang partout donc voilà 7 coups de poignards que j'ai reçu parce que il voulait fuir, et je voulais seulement l'arrêter mais sans suite pour dire que je suis une victime de la violence scolaire donc je n'y pas peur de me présenter, donc dans la vie il faut être humble, je vais te donner un conseil ma fille tu es mon enfant, dans la vie il faut éviter les

*problème si quelqu'un te gifle retire toi, dis merci grand et tu t'en va car la violence n'est pas bien, il faut éviter la violence et aussi le mensonge*⁷⁴.

Mayaka Alexandre, élève en classe de 3^{ème}, fait le témoignage suivant : « un élève qui agresse son enseignant avec le couteau ou qui bagarre avec lui, par exemple si le prof lui parle il jette la main quand le prof lui demande de sortir il refuse et si le prof le touche il tape le prof »⁷⁵. Selon le secrétaire général du lycée de Nkol-Eton, M. Zibi Claude : « nous avons les violences physiques entre apprenants et encadreur exemple un élève entre en salle pendant que le prof fait cours il arrache son téléphone et s'en va »⁷⁶. Pour le proviseur du lycée classique de Nkolbisson Ngonjo Christophe, les enseignants sont victimes de « l'intimidation, la domination musclée de certain élève, il ne vous influence pas mais rien qua le regarder vous avez peur »⁷⁷.

b. La Violence verbale des élèves envers les enseignants

La violence verbale est une atteinte personnelle, comme les critiques (en privé ou en public), la moquerie, les insultes particulièrement blessantes, les reproches au sujet de personnes aimées, la menace et d'autres formes de violence contre la victime ou une personne qui lui est chère. Selon le surveillant général du lycée bilingue de Nkol-Eton, M. Zibi Claude : « les enseignants [...] se font insulter par les élèves, ils leur donnent même des surnoms comme « gros ventre », « tête corbeau »... Moi, à mon âge, je suis en bas, les élèves sont en haut et jettent les ordures sur ma tête puis m'appellent « Jeune homme... » comme un enfant »⁷⁸. Les jeunes ont en effet un langage bien à eux, un vocabulaire grossier. Ainsi, il continue d'exister dans ce riche vocabulaire violent et obscène un ensemble d'injures encore usuelles dont les usagers ignorent totalement le sens réel. Pour un enseignant, les élèves n'ont pas la même conception des insultes que les adultes : « J'ai l'impression qu'ils ne se rendent pas compte du sens de mots qu'ils utilisent. Pour nous autres, ça paraît assez violent, mais pour eux c'est vraiment très banal. »⁷⁹. En effet, les élèves utilisent souvent des insultes choquantes visant à humilier ou à tourner en dérision leurs enseignants sans forcément se rendre compte de l'impact que cela peut avoir sur la psychologie et l'estime de soi de l'enseignant.

c. L'insubordination des apprenants envers l'administration scolaire

Plus le temps passe, plus les élèves deviennent assez inconscients ; et cela se traduit par leur comportement au sein de l'établissement : ils deviennent impolis, irresponsables,

⁷⁴ Entretien du 06 septembre 2022.

⁷⁵ Entretien du 07 septembre 2022.

⁷⁶ Entretien du 27 septembre 2022.

⁷⁷ Entretien du 08 septembre 2022.

⁷⁸ Entretien du 27 septembre 2022.

⁷⁹ Entretien du 09 septembre 2022.

arrogants et insolents envers leurs encadreurs considérés avant tout comme leurs parents, car un éducateur est avant tout un parent pour un élève. Voilà pourquoi il mérite du respect de sa part. Le Surveillant général du Complexe Scolaire Yona affirme que : « entre apprenants et l'administration, on va dire qui y a un comportement d'insubordination et du mépris, surtout avec les techniciens, car ils sont les plus vieux (Terminale, Première). Ils ont entre 23, 24 et 25 ans, vu qu'aujourd'hui il y a beaucoup d'enseignants jeunes. Ils deviennent comme leurs petits frères qui leur dispensent le cours et certains apprenants ont du mal à digérer cela et comprendre qu'il faut respecter le statut des uns et des autres ». Pour tout dire, nous remarquons selon nos recherches et les données collectées sur le terrain, que les violences en milieu scolaire proviennent beaucoup plus des élèves, car ils ne sont pas respectueux envers les enseignants et se comportent mal. Ils ne donnent pas la place de l'enseignant ; ce qui crée les haines et autres fléaux conduisant à la violence. En somme, l'enseignant veut se faire entendre et l'élève ne veut pas se soumettre.

3. La Violence des enseignants sur les élèves

Elle est dans la majorité des cas une violence physique et psychique (cynisme, remarques désobligeantes ou dégradantes, etc.). En Afrique en général et au Cameroun en particulier, les enseignants utilisent, pour la plupart des cas, le fouet pour se faire entendre et surtout pour se faire comprendre. Pour une leçon pas assimilée, pour une règle non respectée, pour avoir bavardé en salle, pour être arrivé en retard, etc. Ce sont là des exemples de raisons avancées pour porter atteinte à l'intégrité physique des apprenants. Les enseignants sont de plus en plus violents envers les élèves dans les établissements scolaires au Cameroun et en particulier dans les arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}, cela se traduit par des violences à plusieurs niveaux. Nous allons nous attarder sur trois violences à savoir : les violences physiques (a), le harcèlement sexuel des enseignants envers les élèves (b) et les violences psychologiques des enseignants envers les apprenants (c).

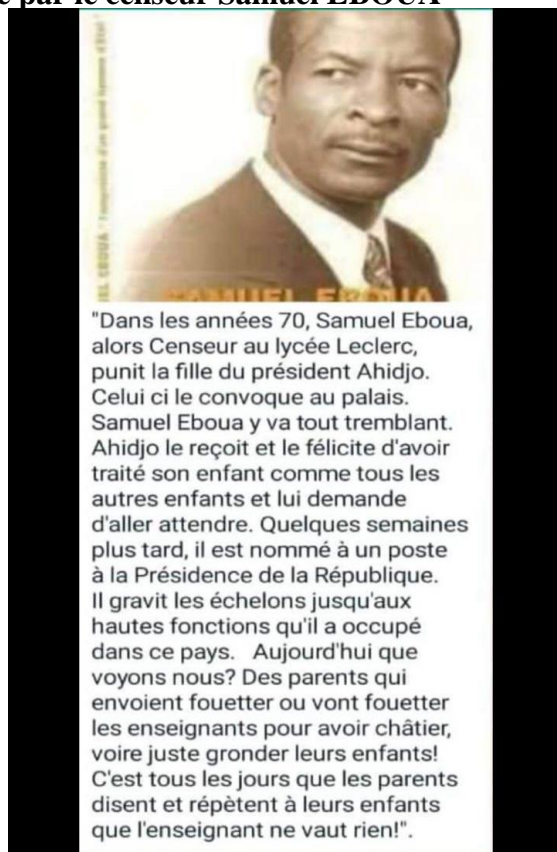
a. Les violences physiques : la pédagogie du redressement

Bien que la violence physique envers les élèves soit désormais interdite, on constate qu'il y a toujours des enseignants qui se croient autorisés à " corriger " des enfants, parfois même avec l'accord de leurs parents. « *Battre pour redresser* », telle est l'approche de socialisation que la recherche sur les violences scolaires nomme « *pédagogie du redressement* » (Debarbieux). La pédagogie du redressement consiste en effet à infliger une douleur physique ou autre forme d'humiliation aux apprenants dans le but de les contraindre à une

meilleure disposition d'apprentissage. Dans les établissements scolaires des arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}, le châtime^{nt} corporel qui fonde cette approche pédagogique est une réalité. Cristallisée dans les mœurs éducatives, la pratique continue aujourd'hui encore à inscrire ses zébrures sur le dos de jeunes élèves. Les enseignants ont recours à la pédagogie du redressement par l'usage de chicotte, martinet, lanière, courroie de mobylette ou, simplement de leurs mains. Nombre d'adultes de l'école camerounaise jugent qu'il est bon de faire pression sur l'apprenant, quitte à lui administrer quelques coups pour « *le maintenir sur le droit chemin* ». La pratique coercitive bénéficie aussi de l'adhésion de certains parents d'élèves qui n'hésitent pas à inscrire leurs enfants dans des établissements scolaires réputés simplement pour leur recours aux châtime^{nt}s corporels. Henri, élève au collège Yona, nous atteste l'approbation de cette violence scolaire par certains parents d'élève : « *Quand je suis arrivé dans mon actuelle école mes parents ont dit aux enseignants et au directeur qu'ils pouvaient me traiter comme leur propre enfant, donc qu'ils pouvaient me frapper correctement si je ne me comportais pas bien et aussi pour que j'apprenne bien* »⁸⁰.

Le Président AHIDJO avait fait de même à son époque, lorsque félicite le censeur d'avoir punir sa fille. Confer image ci-dessous.

Figure 5: Image illustrative de l'anecdote du Président AHIDJO relative à la punition de sa fille par le censeur Samuel EBOUA



Source : <https://m.facebook.com>. posts

⁸⁰ Entretien du 08 septembre 2022.

Si le Cameroun interdit dans ses textes de loi l'utilisation des châtiments corporels au sein des établissements scolaires, dans les classes, la réalité est toute autre. Les élèves y sont sujets de violences physiques et d'humiliations. Nombre d'enseignants considèrent qu'ils n'ont pas d'autres possibilités pour imposer leur autorité et faciliter les apprentissages. Il n'apparaît point cependant une véritable confrontation entre la société à l'école et l'état à travers l'institution scolaire autour de la question du châtiment corporel. « *Les textes sont faits pour servir les hommes et non pour les desservir. L'interdiction du châtiment corporel c'est juste pour mettre des limites aux excès* », affirme un responsable d'établissement qui a requis l'anonymat et qui confirme combien les acteurs chargés d'œuvrer au nom de l'institution sont profondément ancrés dans leur société et ses pratiques. Cependant, il reste bien difficile pour les enseignants de se définir des limites dans la pratique du châtiment corporel et se préserver des réactions des parents d'élèves, ayant même approuvé la pratique, lorsque dégénère le recours à cette violence scolaire. Le témoignage de monsieur NKOUA TSIMI, Préfet d'étude au Collège privé la victoire, révèle cet équilibrisme complexe :

Le châtiment corporel, comme la loi l'a interdit, nous on s'est tenu à ça. Il est interdit de châtier mais, il y a un problème d'interprétation : un enfant qui est distrait, pour le ramener à la raison souvent, alors il y a de petites fessées. Dans les familles même il y a cela. Et l'enfant même ne trouve pas ça méchant. Mais maintenant, il y a certains parents là aigris, je ne sais pas pourquoi, qui profitent d'un rien pour traîner des enseignants devant les autorités. Moi, je suis enseignant depuis longtemps. Certes, on dit comparaison n'est pas raison, mais le gouvernement a été obligé de demander d'arrêter les châtiments corporels parce qu'il y'a certains enseignants qui exagéraient. Sinon, si c'est pour faire raisonner les enfants je pense qu'il y'a besoin de faire un usage mesuré du châtiment. Sinon, je vous assure d'expérience, il y'a des enfants qui ne raisonnent que par la peau⁸¹.

Les élèves du second cycle de l'enseignement fondamental ont en général un regard diversifié sur la pédagogie du redressement. Des opinions divergentes, mais point une condamnation absolue de la pratique comme l'atteste cet extrait d'entretien avec des élèves :

Il y a des enseignants qui, parce qu'ils n'aiment pas votre tête ne cessent pas de vous frapper. De toute façon, la direction ne va jamais sanctionner un enseignant parce qu'il a frappé un élève. La direction même frappe plus. Quand on est convoqué à la direction, on a beaucoup de chance d'être frappé⁸², affirme le premier.

Et le second d'affirmer : « *je pense que si les maîtres n'ont plus le droit de frapper à l'école les élèves n'apprendront plus* »⁸³.

⁸¹ Entretien du 21 septembre 2022.

⁸² *Idem*.

⁸³ Entretien du 08 septembre 2022.

Nous notons que la pédagogie du redressement dans les établissements d'enseignement secondaire des arrondissements de Yaoundé 1^{er} et de Yaoundé 7^{ème} s'exprime de façon remarquable par l'usage du châtiment corporel comme le montre ici la prévalence de violences physiques opérées par les enseignants : une grande proportion des élèves affirme en effet avoir été frappés par un enseignant ou un autre adulte de son établissement. D'autres élèves des établissements scolaires étudiés ont été punis et évoquent des punitions les affectant physiquement. On relève ainsi comme atteintes physiques faites aux élèves à travers les punitions : la mise à genoux en la classe, les coups portés par un instrument, les pincées, les oreilles ou les cheveux tirés.

La pédagogie du redressement n'est cependant pas qu'un exercice de la violence physique sur les élèves, elle s'opère aussi à travers des humiliations et brimades. En évoquant leurs méthodes coercitives, les enseignants nous ont livré un ensemble de punitions, desquelles nous avons dégagé quelques-unes à caractère vexatoire : nettoyage de la cour ou des latrines, demander à l'élève de recopier plusieurs fois un texte, devoirs en plus à faire en classe ou à domicile, enlever des points dans la note de conduite.

b. Le harcèlement sexuel des enseignants envers les élèves

L'on constate que de plus en plus les élèves se font harceler par les encadreurs dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé. En effet, les violences sexuelles en milieu scolaire constituent un fléau qui gangrène le tissu social des États et hypothèque l'avenir et le développement des jeunes. On entend par violence sexuelle, toute relation sexuelle imposée à une personne par la force, la contrainte, la menace ou la surprise. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, la violence sexuelle est :

tout acte sexuel, toute tentative d'obtenir une faveur sexuelle, commentaires à caractère sexuel non recherchés, avances ou actes visant à faire trafic de la sexualité d'une personne, en utilisant la coercition, des menaces ou la force physique, et commis par toute personne, indépendamment de sa relation avec la victime, où que cette violence se déroule.

De ces deux définitions, on retient l'idée de contrainte et de coercition. La violence sexuelle est un concept multiforme. Elle est utilisée de façon englobante pour décrire toute violence physique ou psychologique commise par le biais d'une action sexuelle ou ciblant la sexualité. L'un des milieux où le phénomène sévit avec acuité est le milieu scolaire. Les violences sexuelles en milieu scolaire sont un fléau social qui avilit et bloque l'éducation des enfants. Il arrive que les enseignants et le personnel administratif profitent de leur position pour harceler les élèves, notamment les filles. Les élèves eux-mêmes posent des actes à

connotations sexuelles entre eux. Les violences sexuelles faites aux enfants, plus particulièrement les jeunes filles en milieu scolaire, constituent des violations graves des droits humains qui préoccupent tous les acteurs de l'environnement protecteur des droits de l'enfant. L'exigence de garantir une protection effective et efficace aux enfants contre les violences sexuelles en milieu scolaire, trouve sa justification dans la citation d'Emmanuel KANT pour qui « *l'homme ne peut devenir homme que par son éducation* ». Ainsi, toutes pratiques susceptibles de bloquer les projets éducatifs entraînent la destruction du développement harmonieux des enfants en milieu scolaire et doivent être sanctionnées sans complaisance.

L'identification des types de violences sexuelles en milieu scolaire conduit à leur classification en deux grands groupes. Il s'agit des abus sexuels et de l'exploitation sexuelle.

✓ **Les abus sexuels en milieu scolaire**

L'abus sexuel est l'acte au cours duquel un enfant est utilisé à des fins sexuelles avec ou sans consentement. Il est généralement perpétré par une personne qui peut être un adulte ou un enfant plus âgé en qui l'enfant victime a confiance. Au Cameroun, selon le rapport de l'UNICEF sur les violences sexuelles, 13,7 % des enfants ont été victimes d'abus sexuels en milieu scolaire par des enseignants alors que 30 % des violences sexuelles étaient perpétrées par des élèves de sexe masculin. Dans la sphère de l'environnement scolaire, les auteurs de violence sexuelle sont les enseignants et les élèves. Ces personnes sont en position d'autorité vis-à-vis de l'enfant, et elles exercent un contrôle sur l'enfant. C'est en ce sens qu'on parle d'abus, parce qu'il y a abus de la confiance de l'enfant en cette personne, abus de pouvoir et/ou de l'autorité que cette personne a sur l'enfant pour poser des actes à connotation sexuelle.

L'abus sexuel peut être physique, verbal ou psycho-émotionnel sur l'élève. Le consentement éclairé de l'enfant est absent du fait de la contrainte que fait peser l'adulte dont il dépend. Dans le cadre scolaire, les enfants, admiratifs de l'enseignant ou de certains camarades, sont sous l'influence et sous la domination de ces derniers. L'abus sexuel en milieu scolaire se manifeste par la séduction, la valorisation, la récompense, le chantage, la menace tant à propos de l'acte que du secret à garder.

En milieu scolaire, le concept d'abus sexuel est complexe, car il couvre non seulement l'accomplissement de l'acte sexuel sur l'élève, mais également les comportements. S'agissant de l'accomplissement de l'acte sexuel avec un enfant en milieu scolaire ou par extension c'est-à-dire sur le chemin de l'école, nous avons le viol, les attouchements sexuels sur les

enfants en milieu scolaire, les outrages et atteintes à la pudeur qui consiste à exposer la nudité de l'enfant ou à se mettre nu devant l'enfant dans les zones à risques telles que les toilettes, les salles de classes à des heures tardives lorsque tout le monde est rentré. Dans plusieurs témoignages, les apprenants soutiennent dans leurs récits de vie des propos malveillants des enseignants qui ont fini par abuser d'eux. C'est le cas d'une élève qui a décidé de garder l'anonymat et qui a fait le témoignage de son expérience d'abus sexuel. Ce processus a débuté, selon la victime, par la violence physique, suivi du viol et de la menace de mort si elle dévoilait le cas de viol dont elle a été victime.

✓ **Exploitations sexuelles en milieu scolaire**

L'exploitation sexuelle des enfants constitue aussi une atteinte grave aux droits et à la dignité des enfants. On parle d'exploitation sexuelle de l'enfant quand ce dernier est utilisé sexuellement et de manière régulière par une tierce personne à des fins de profit économique ou de satisfaction des besoins sexuels personnels. Il y a plusieurs formes d'exploitation sexuelle. Nous n'énumérons que celles liées au milieu scolaire. Il s'agit en effet des notes sexuellement transmissibles, des viols répétitifs sur l'enfant, la corruption à des fins d'exploitation sexuelle. En effet, les enseignants usent généralement de leur position sociale (domination intellectuelle) pour faire pression sur les apprenants. Le harcèlement commence d'abord par la séduction physique, matérielle et/ou intellectuelle. Lorsqu'un enseignant s'intéresse à une élève, il fait l'effort pour retenir son attention par son style vestimentaire, son véhicule ou sa manière de faire le cours. Il peut décider de l'avenir des étudiants par le pouvoir que lui octroie l'attribution des notes⁸⁴.

S'agissant des notes sexuellement transmissibles, ce sont des bonnes notes obtenues par certains élèves, généralement des filles en échange des relations sexuelles avec les enseignants. Elles constituent une forme d'abus sexuel des filles. Ce phénomène de notes sexuellement transmissibles est fort répandu au secondaire et au cycle universitaire et touche toutes les régions du Cameroun. Par ailleurs, les notes sexuellement transmissibles peuvent avoir une connotation liée au genre. En effet, les humiliations et les propos dont les jeunes filles sont victimes de la part de leurs enseignants causent des frustrations. Les enseignants masculins profitent des avantages de leur genre et de leur autorité en offrant de bonnes notes en échange de rapports sexuels ou d'autres faveurs sexuelles avec les filles placées sous leur responsabilité dans les écoles.

⁸⁴ M., MONCHER NSANGOU MBOUEMBOUE ; P-F, ONANA, « Harcèlement sexuel dans l'espace universitaire de Yaoundé I », in *Pax Academica*, n°3, 2014, pp.50-62.

La violence sexuelle est une sérieuse réalité dans de nombreux établissements scolaires du Cameroun, une articulation délictuelle du rapport au savoir et du rapport au sexe. Toutefois, ce problème n'est pas que camerounais ; car comme le révèlent aussi des études menées à travers l'Afrique par divers organismes, il existe une prévalence particulière de cette victimation sur le continent. On note ainsi, selon le rapport de l'UNICEF en 2008, qu'au Ghana, 6% des écolières interrogées disent avoir fait l'objet d'« avances » par un de leurs professeurs en échange de meilleures notes. Selon la même source, au Niger, c'est 48% des écoliers interrogés qui affirment avoir vu des professeurs exprimer un sentiment amoureux à l'endroit d'une de leurs camarades alors que 88% des professeurs déclarent que des incidents sexuels se sont déroulés à l'école entre des apprenants et des enseignants.

La problématique des violences sexuelles s'explique à travers les représentations locales du rapport à la femme. Le phénomène reste fondamentalement ancré dans la société comme les conséquences dérapant de la place assignée à la femme dans la société.

La violence à l'égard des femmes traduit des rapports de force historiquement inégaux entre homme et femme lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les premiers et freiné la promotion des secondes [...] Elle compte parmi les principaux mécanismes sociaux auxquels est due la subordination des femmes aux hommes⁸⁵.

c. Les violences verbales et psychologiques des enseignants envers les apprenants

La prévalence des insultes à l'école n'est point une exclusivité des élèves. La pratique de l'insulte n'est point l'expression d'un langage de génération. La plupart des enseignants avouent avoir utilisé des insultes pour sanctionner, vexer à défaut de taper. La pratique de l'insulte s'intègre à la pédagogie du redressement comme un instrument coercitif. En effet, certains enseignants pensent trouver en l'insulte une vertu de stimulation par l'effet d'une remise en cause de soi et par conséquent l'éveil d'une volonté de s'émanciper des qualificatifs dégradants. Ainsi, dans les établissements scolaires des arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme} il n'est pas surprenant de t'attendre des enseignants proférer des insultes ou des remarques désobligeantes envers des élèves souvent considérés comme leurs « rivaux ». Pour soutenir cette affirmation, nous faisons recours aux déclarations d'Abeying'he Joanne, élève en classe de Terminale A4 espagnol, recueillies lors de notre enquête de terrain : « *tu passes,*

⁸⁵ L., DIALLO, « Une école violente mais pacifiée : une étude paradoxale du climat et de la victimation scolaire entre la France et le Mali », thèse en sciences humaines et sociales, université Victor Segalen Bordeaux 2, 2010.

une enseignante te demande d'aller porter le caleçon, de changer ta démarche, ça affecte psychologiquement l'élève »⁸⁶.

De même, au sein des salles de classe, certains enseignants frustrer les élèves à travers leur action ou des mots blessants et certains font recours aux chantages et même aux harcèlements ; ce qui affecte physiquement, moralement et psychologiquement l'enfant, entraînant un impact sur ses études à travers l'échec scolaire.

La violence des enseignants envers les apprenants existe, mais elle est difficile à identifier et à quantifier. Comme le montre nos données de terrain, les acteurs restent silencieux sur ce sujet de la violence des adultes. Certains comportements des enseignants vis-à-vis des apprenants sont violents. La violence est un moyen conscient ou inconscient par lequel certains enseignants affirment leur domination⁸⁷.

B. LES CATEGORIES D'ÉLÈVES LES PLUS IMPLIQUÉES DANS LES VIOLENCES SCOLAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS DES COMMUNES DE YAOUNDÉ 1^{ER} ET 7^{EME}

Les connaissances actuelles permettent d'identifier les caractéristiques personnelles (comportementales et psychologiques) et certaines conduites scolaires et sociales des élèves violents. Les 28 acteurs interrogés ont révélé sept catégories d'élèves les plus impliqués dans les violences scolaires dans les arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme} (cf. annexe 6), repartis ainsi qu'il suit dans le tableau 9 suivant.

⁸⁶ Entretien du 21 septembre 2022

⁸⁷ E., CHAPON, « Prévention de la violence. Une approche socio-économique », Revue française de gestion, n°195, 2009, pp.29-42.

Tableau 9: Les catégories d'élèves les plus impliquées dans les violences observées dans les établissements scolaires étudiés

N°	Catégories	Verbatim	Nombre de fois	%
1	Les élèves garçons pour les violences physiques	« les deux sexes mais beaucoup plus les garçons par rapport aux filles : les F2, F3,F4 et F5 »/ « les élèves de sexes masculins sont les plus violents »/ « si c'est la violence physique, ce sont les garçons »	18	29,50
2	Les élèves en âge de puberté	« mais beaucoup plus les enfants en âge de puberté : troisième, seconde, première, quatrième, avec la puberté ils font du n'importe quoi »/ « les impliqués sont ceux entre quinze et dix-huit ans, on remarque surtout les enfants de quatrième qui sont très violents, il y a la puberté et ils se lancent bêtement dans la drogue. La preuve : celui qui a tué l'enseignant de mathématique au lycée classique de Nkolbisson était un petit enfant de la classe de quatrième »/ « c'est généralement les enfants qui sont en période de puberté ; c'est l'âge où l'enfant se découvre et s'il est mal encadré, il va être violent. Mais s'il est bien encadré, il sera très doux »	16	26,22
3	Les garçons des classes du second cycle	« les garçons dans les classes de première »/ « donc les plus grands sont les plus concernés par les violences : ceux de terminale et première »/ « mais c'est beaucoup plus les garçons en particulier »/ « ceux du second cycle (de seconde en terminale)	12	19,67
4	Les élèves filles pour les violences verbales	« ça dépend de la violence : si c'est verbal, ce sont les filles »/ « on observe plus la violence verbale chez elles, car nous les filles on aime trop se chamailler	6	9,83
5	Les élèves de l'enseignement technique	« ce sont les enfants de l'enseignement technique. En général, ils sont un peu doux. Les techniciens sont très sauvages, c'est dans ces classes qu'on retrouve plus de vieux. Ils s'expriment juste par la force. Pour eux, le dialogue ne résout rien, surtout ceux de terminale et première, à partir du second cycle même je dirais »/ « ceux qui sont le plus impliqués sont les techniciens en particulier les plus grands »	5	8,19
6	Les redoublants	« les catégories d'élèves les plus impliquées sont ceux âgés qui reprennent les classes, ils savent qu'ils n'ont plus rien à perdre »/ « et les anciens car ils se disent être les maitres »/ « en particulier les anciens, ils se disent que comme ils sont anciens ils maîtrisent tout et que personne ne peut les parler »	3	4,91
7	les élèves vivant avec un seul parent	« ce sont les enfants vivant avec un seul parent (soit la mère ou le père »	1	1,63
total			61	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

L'interprétation du tableau 9 suivant regroupe ces 7 catégories de violence observées en milieu scolaire en 6 principales catégories de violence, réparties ainsi qu'il suit dans le tableau 10 :

Tableau 10: Type de violences observées dans les établissements des arrondissements de Yaoundé 1er et 7eme

N°	Type	Catégorie	Nombre de fois	%
1	Le sexe	- plus les garçons (18 fois) -ça dépend de la violence si c'est la violence verbale ce sont les filles (6 fois)	39,34	29,50
2	L'âge (la puberté)	-mais beaucoup plus les enfants en âge de la puberté : 3eme, 2 nd , 1 ^{er} et 4eme, avec la puberté ils font du n'importe quoi (16 fois)	16	26,22
3	Le cycle d'étude	les garçons dans les classes de second cycle (12fois)	12	19,67
4	Type d'enseignement	-ce sont les enfants de l'enseignement technique, en général ils sont un peu doux, les techniciens sont très sauvages, c'est dans ces classes qu'on retrouve plus de vieux, ils s'expriment par la force pour eux le dialogue ne résout rien surtout ceux de terminal et première, à partir du 2 nd cycle même je dirais(5 fois)	5	8.19
5	La performance scolaire	-les catégories d'élèves les plus impliquées sont ceux âges et qui reprennent les classes, ils n'ont plus rien à perdre » (3 fois)	3	4,61
6	La situation familiale	-ce sont les enfants vivant avec un seul parent(soit la mère soit le père)(1 fois)	1	1,63
Total			61	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

Les 28 acteurs sociaux interrogés ont révélé six catégories d'élèves les plus impliqués dans les violences scolaires observées dans les établissements scolaires des arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7eme (cf. annexe 6), repartis ainsi qu'il suit.

1. Les élèves des deux sexes

Dans le quotidien de la vie de l'établissement, les plaisanteries à caractère sexiste, les insultes et les rumeurs tiennent, en effet, une place importante. Ces phénomènes sont aujourd'hui d'autant plus décuplés avec l'utilisation par les élèves, des téléphones portables, des réseaux sociaux et d'internet. DUBET, analysant l'expérience collégienne, le remarquait déjà en 1996 :

La vie collégienne est dominée par une vive opposition des sexes. Garçons et filles partagent la classe en deux espaces distincts, ne mangent pas ensemble et ne fréquentent pas les mêmes endroits dans la cour. (...) Il y a trois types de filles : la « super-chiante », la

« bien cool » et la « salope qui se fait tous les mecs ». La typologie des filles, moins violente, est de même nature : les « cons », les « biens » et les « pas biens ».

Évidemment, ces stéréotypes croisés laissent une chance aux jeux amoureux, mais ils fondent l'agression des garçons. Les filles suivent souvent, subissent toujours, se révoltent parfois. Elles doivent apprendre à se « protéger »⁸⁸.

Les garçons sont considérés comme les plus violents par plusieurs informateurs. Le conseiller principal du lycée classique de Nkolbission affirme dans ce sens : *« ici généralement la violence est beaucoup plus observée chez les garçons, ceux qui ont entre 14, 15 et 17 ans, il y a certains qui sont en phase de puberté comme ceux qui ont 14, et 15 ans, d'autres ont la puberté tardive. Les filles ne sont pas exclues ; mais s'il faut catégoriser, je dirais que ce sont les garçons »*⁸⁹. Monsieur Luc Claude ZIBI, secrétaire général au lycée bilingue de Nkol-Eton affirme également :

*les élèves de sexes masculins sont les plus violents car ils terrorisent les plus petits et prennent même leurs argents de beignets et menacent aussi les filles qui sont de sexe vulnérable donc les grands sont les plus concernés par les violences, ceux de Tle, 1^{er} mais n'exclut pas le fait que même ceux du même âge pratiquent la violence aussi exemple on a un enfant de 6^{eme} ici qui promet la mort à ses camarades et il est particulièrement reconnu par ces camarades et même les enseignants pour ses actes depuis la 6^{eme} il est aujourd'hui déjà en 3^{eme} on l'exclut même mais on ne sait comment il revient toujours*⁹⁰.

Si les élèves de sexe masculin sont le plus souvent considérés comme les plus violents, force est de constater que les filles, loin d'être uniquement victimes, sont souvent actrices ou à l'origine des violences scolaires. Le vocabulaire ordurier, très sexualisé, est repris aujourd'hui aussi bien par les garçons que par les filles, comme si ces mots constituaient les seules représentations disponibles pour tenter de dire la tension du pulsionnel sous le mode de la provocation. Un chef d'établissement scolaire résume ainsi la situation :

*Les filles ont une défense verbale qui quelquefois peut être violente. Par exemple, on a beaucoup de filles qui disent : "Tu me casses les couilles", ou "Va te faire enculer". C'est assez, c'est assez drôle ! ... Enfin, c'est des choses que moi, plus jeune, je n'entendais pas. Mais les filles ont un registre d'insulte, de vocabulaire très sexuel. Alors que ce n'était pas le cas, pas trop le cas avant. [...] C'est un langage qu'elles ont bien adopté des garçons. Et la réplique à ces moqueries, très souvent, ce sont les insultes d'ordre sexuel. [...] Comme si quand elles veulent toucher un garçon, c'est par là qu'elles vont pouvoir le toucher*⁹¹.

⁸⁸ F., DUBET ; D., MARTUCCELLI, *A l'école : Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Le Seuil, 1996.

⁸⁹ Entretien du 07 septembre 2022.

⁹⁰ Entretien du 27 septembre 2022.

⁹¹ Entretien du 21 septembre 2022.

Ce terme « toucher », utilisé par l'interviewé adulte, est repris ici du langage même des élèves, qui signifient par-là « affecter », voire « blesser » (narcissiquement) plutôt que véritablement toucher au sens corporel du terme.

S'il est vrai que les deux sexes sont auteurs de violences, une nuance doit pour autant être faite selon le type de violence. Ainsi, selon nos enquêtés, « *les élèves de sexes masculins sont les plus violents. Si c'est la violence est physique, ce sont les garçons* ». « *Ça dépend de la violence : si c'est verbal, ce sont les filles. On observe plus la violence verbale chez elles, car nous les filles on aime trop se chamailler* »⁹².

2. Les élèves en âge de puberté

D'après Tyrode et Bourcet (2003) ; « *le terme de puberté est issu du terme latin « pubertas » qui désigne les poils du pubis. Étymologiquement, elle représente le stade où la toison pubienne, absente chez l'enfant, fait son apparition* ». Le dictionnaire Larousse (1995) la définit comme la période de transition entre l'enfance et l'adolescence, caractérisée par le développement des caractères sexuels et par une accélération de la croissance staturale, et conduisant à l'acquisition des fonctions de reproduction. La psychologie de l'adolescence correspond toujours à une manipulation hormonale que subit le pubère à cette période ; plusieurs glandes endocriniennes par le biais de sécrétions hormonales vont déterminer une différenciation sexuelle pubertaire et définitive. Initialement, cette transformation s'effectue à travers une stimulation active de structures cérébrales (hypothalamus, anthéhyprophyse), qui agissent sur la fabrication des hormones sexuelles appelées gonadotrophines, qui à leur tour entraînent une sécrétion gonadique. Les hormones gonadiques stimulent les testicules et les ovaires et permettent en partie l'avènement de la puberté. Celle-ci survient en moyenne entre 11 et 13 ans chez la fille et entre 13 et 15 chez le garçon.

La puberté stimule une poussée de croissance qui modifie totalement la morphologie de l'enfant : le gain de taille annuelle passe de 5 centimètres avant la puberté à 7 à 9 centimètres durant la poussée pubertaire. L'âge moyen de cette poussée est de 12 ans chez la fille et de 14 ans chez le garçon⁹³. On constate également chez les deux sexes une augmentation du poids qui peut doubler en raison surtout du développement de la masse musculaire chez le garçon et de la masse grasseuse chez la fille.

La puberté fait violence, elle attaque l'enfant de manière brutale et peut se dérouler pour lui comme épisodes traumatiques. Affectant le corps au premier lieu, elle engendre un

⁹² Entretien du 07 septembre 2022.

⁹³ [La puberté \(adolescence\) : tout ce qu'il faut savoir \(passeportsante.net\)](https://www.passeportsante.net/fr/Actualites/Articles/Pubert%C3%A9%20(adolescence)%20%3A%20tout%20ce%20qu'il%20faut%20savoir)

choc émotionnel suite aux changements physiologiques vécus dans l'étrangeté et l'angoisse, car le jeune pubère ne peut contenir un tel excès d'excitation. Il doit rompre avec la stabilité et l'organisation qu'il avait construites antérieurement, manquant des mots pour exprimer son désarroi et son malaise. L'adolescent trouve le refuge dans des conduites et des comportements inappropriés en particulier la violence. D'autre part, le phénomène de la puberté stimulé par des mécanismes neurophysiologiques suscite à côté de transformations somatiques, une série de transformations psychiques que nous aurons l'occasion de développer ultérieurement. L'adolescent contraint au changement marque, comme on l'a déjà vu, un ensemble de modifications qui se rapportent à plusieurs domaines : intellectuels, psychomoteurs et affectifs. Ces modifications sont susceptibles d'affecter d'une manière ou d'une autre la scolarité de l'adolescent. De sa part, dans son rapport sur la violence, l'organisation mondiale de la santé montre que c'est au milieu de l'adolescence que le risque de commettre un acte violent est le plus fréquent. Donc on peut considérer la période de l'adolescence comme facteur de risque de la violence. Nos informateurs vont confirmer cette thèse de l'OMS. Le conseiller d'orientation du Lycée de Nkol-Eton précise :

mais beaucoup plus les enfants en âge de puberté : troisième, seconds, première, quatrième, avec la puberté ils font du n'importe quoi »/ « On remarque surtout les enfants de quatrième qui sont très violent, il y a la puberté et ils se lancent bêtement dans la drogue, la preuve celui qui a tué l'enseignant de mathématique au lycée classique de Nkolbisson était un petit enfant de la classe de quatrième » et le surveillant général de Yona d'ajouter « c'est généralement les enfants qui sont en période de puberté ; c'est l'âge où l'enfant se découvre et si mal encadré il va être violent mais si bien encadré il sera très doux⁹⁴.

Le Secrétaire général du lycée classique de Nkolbisson affirme également : « *les plus impliqués sont entre 15 et 18 ans, on remarque surtout les enfants de 4^e qui sont très violent, il y a la puberté et il se lance bêtement dans la drogue, la preuve celui qui a tué l'enseignant de mathématique du lycée de Nkolbisson était un enfant de la classe de 4^e, et en particulier les garçons* »⁹⁵.

Choquet et Ledoux (1994) ont réalisé une étude portant sur la description de la santé somatique, psychologique et sociale individuelle des mineurs scolarisés dans le secondaire. Les résultats de leur enquête montrent que le sexe masculin et l'âge supérieur ou inférieur à 16 ans sont deux caractéristiques fortement liées aux conduites violentes régulières. Aussi, les tentatives de suicide, les vols, l'absentéisme, la dépression et les antécédents de maltraitance sexuelle sont des facteurs qui favoriseraient la mise en acte des conduites, violentes.

⁹⁴ Entretien du 27 septembre 2022.

⁹⁵ *Idem*.

3. Les élèves de second cycle et ceux de l'enseignement technique

Nos enquêtes de terrain ont également révélé deux profils d'élèves violents à l'école. Il s'agit notamment des élèves de classes supérieures et ceux de l'enseignement technique. Pour ce qui est des élèves de classes supérieures, il ressort des entretiens avec les responsables d'établissements scolaires cibles que : « *les garçons dans les classes de première* » ; « *donc les plus grands sont les plus concernés par les violences : ceux de terminale et première* » ; « *mais c'est beaucoup plus les garçons en particulière* » ; « *ceux du second cycle (de seconde en terminale)* ».

En ce qui concerne les élèves de l'enseignement technique il en ressort de l'entretien avec le principal du complexe scolaire de Yona que : « *ce sont les enfants de l'enseignement technique, en générale ils sont un peu doux, les techniciens sont très sauvages, c'est dans ces classes qu'on retrouve plus de vieux, ils s'expriment juste par la force pour eux le dialogue ne résout rien, surtout ceux de terminale et première, à partir du second cycle même je dirais* »⁹⁶. À la suite du principal du Complexe scolaire Yona, le Surveillant général du même établissement affirme : « *ce sont les techniciens les plus concernés et en particulier les maçons ceux de F4, les électriciens et les classes de 2^{nde} générale car ils croient que c'est une classe ou on tend vers le repos et c'est une classe où on tend vers la maturité au niveau de leur âge, la puberté et comme ils n'ont pas d'examen officiel à faire. Donc, les plus impliqués sont dans la médiane de 21, 22, et 23 ans, les filles aussi, compte tenu de la puberté vu qu'elles deviennent matures tôt* »⁹⁷, et un autre informateur d'ajouter « *ceux qui sont le plus impliqués sont les techniciens en particulier les plus grands* »⁹⁸.

4. Les élèves redoublants

Entre 15 et 16 ans, les redoublants sont surreprésentés parmi les élèves harcelés, avec un risque accru pour les filles sur certains types de violences⁹⁹. Ils sont victimes de moqueries, menaces, chapardages et bousculades. Le fait de redoubler une classe peut entraîner du harcèlement scolaire. En tout cas, il expose à un sur-risque pour les adolescents vis-à-vis de ce fléau du monde de l'école. C'est le constat d'une équipe chinoise. Redoubler une classe a pour but de permettre à l'élève en difficulté scolaire de rattraper les apprentissages non

⁹⁶ Entretien du 06 septembre 2022.

⁹⁷ *Idem.*

⁹⁸ Entretien du 07 septembre 2022.

⁹⁹ P., SASTRE, « Le redoublement est-il un facteur de harcèlement scolaire ? », *Slate*, Sciences et société, 2021, pp.1-3.

acquis. Mais le fait de répéter le même niveau peut avoir des conséquences sur le bien-être de l'adolescent. Selon l'équipe de Xiayun Zuo de la *Fudan University* en Chine, refaire une année exposerait à un risque augmenté de subir du harcèlement scolaire. C'est leur constat pour des élèves âgés de 15-16 ans, c'est-à-dire en classes de seconde ou de première en France.

Bien que considérés par plusieurs études scientifiques¹⁰⁰ comme l'une des catégories d'élèves les plus exposés aux violences en milieu scolaire, les élèves redoublants ont été cités à plusieurs reprises par nos informateurs comme faisant partie également des élèves violents. Ainsi, le proviseur du Lycée Classique de Nkolbisson affirme que « *les catégories d'élèves les plus impliquées sont ceux âgés qui reprennent les classes, ils savent qu'ils n'ont plus rien à perdre* ». À la suite du proviseur, deux enseignants déclarent que ce sont « *les anciens, car ils se disent être les maîtres* », pour l'un ; « *en particulier les anciens, ils se disent que comme ils sont anciens ils maîtrisent tout et que personne ne peut les parler* », ajoute l'autre.

5. Les enfants des familles monoparentales

Les évolutions du contexte économique, la scolarisation féminine, les migrations féminines et masculines, l'instabilité conjugale, le processus général d'émancipation féminine, etc., contribuent à l'évolution des modèles familiaux¹⁰¹. Et l'on observe un développement des ménages monoparentaux ayant une femme à leur tête¹⁰². L'utilisation de ce concept, consacré dans les années 1970, démontre la transformation des perceptions à l'égard des ménages monoparentaux et leur reconnaissance comme type de famille. Le concept de famille monoparentale est donc assez récent et témoigne de l'évolution de la notion de famille depuis la fin du XX^{ème} siècle. Les familles monoparentales sont composées d'un parent élevant ses enfants sans conjoint. Ces familles monoparentales de façon générale et les familles monoparentales féminines en particulier sont de plus en plus nombreuses¹⁰³. Au Cameroun l'accroissement du phénomène de la monoparentalité féminine est lié aux crises

¹⁰⁰ P., SASTRE, « Le redoublement est-il un facteur de harcèlement scolaire ? », *Slate*, Sciences et société, 2021, pp.1-3..

¹⁰¹ KONE ; KOUAME, 2005, *Socio-anthropologie de la famille en Afrique : évolution des modèles en côte d'ivoire*, Edition de SERAP, Abidjan.

¹⁰² C., TICHIT, « Les femmes chefs de ménage au Cameroun : entre autonomie, monoparentalité et isolement », Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris X-Nanterre, 2002.

¹⁰³ O., DAVID ; R., SECHET, « Les famille Monoparentale : des familles comme les autres mais des parents vulnérables », in, *Femmes et insertion professionnelle*, Le Mans, France, halshs-00291535, 2004.

économiques que connaît le pays depuis les années 1980¹⁰⁴. Ces crises ont favorisé la détérioration de la situation économique des chefs de ménage traditionnel avec un niveau de perte d'emploi relativement élevé. Avec la diminution du niveau de vie, le chômage et le sous-emploi, certains chefs de ménage arrivent de moins en moins à assumer leurs obligations financières. Aussi abandonnent-ils partiellement ou totalement leurs responsabilités familiales à la charge de la femme ou émigrent en raison de difficultés économiques¹⁰⁵. Les difficultés économiques ont donc favorisé les ruptures familiales. Le relâchement des liens familiaux est alors le résultat de contraintes et non un choix en faveur d'une nouvelle norme sociale.

Toutefois, le maintien du niveau de monoparentalité observé à Yaoundé en 1998, après dix ans de stabilisation de la situation économique, laisse suggérer que cette monoparentalité devient un phénomène structurel inscrit dans la durée, lié à un changement de la position de la femme dans l'économie et la société ivoiriennes, à une élévation de sa capacité d'autonomie dans la famille et la société¹⁰⁶. La progression des familles monoparentales indique la progression du nombre des enfants vivant dans ces familles.

La situation de monoparentalité n'est pas sans conséquences sur le bien-être et l'éducation des enfants, étant donné que l'environnement familial joue un rôle capital sur la performance scolaire des enfants¹⁰⁷. Les résultats de notre enquête révèlent que la monoparentalité a une incidence sur l'éducation des enfants. L'absence d'autorité paternelle induit parfois des comportements d'indiscipline chez les élèves préjudiciables à la bonne marche de leurs études. Lors des entretiens que nous avons eus avec elles, des mères sont longuement revenues sur ce problème. Elles affirment avoir été déjà convoquées par les éducateurs ou surveillants des établissements scolaires fréquentés par leurs enfants. Élevés uniquement par leurs mères ils ont souvent des problèmes avec l'autorité. L'un des éducateurs interviewés nous a rapporté que, même si les enfants sont intelligents, ils ne sont pas psychologiquement équilibrés du fait du manque d'affection paternelle. Cela se manifeste souvent par le sentiment d'abandon chez certains et/ou des troubles du comportement (indiscipline, violence, impolitesse...) ¹⁰⁸.

¹⁰⁴ VIMARD ; SOMBO, Evolution de la structure de ménages et différenciation de modèles familiaux en Côte d'Ivoire 1975-1993, in, *Ménages et familles en Afrique*, PILON et LOCOH, Les études du CEPED N°15, Paris, 1997, pp. 101-123.

¹⁰⁵ J., BISILLIAT ; C., VERSCHUUR, *Genre et économie : un premier éclairage*, Genève, Graduate Institute Publication, 2001.

¹⁰⁶ R., FASSASSI et al, *La régulation de la fécondité en Afrique : transformations et différenciations au tournant du 21^{ème} siècle*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2010.

¹⁰⁷ M., DURU-BELLAT, « Les pratiques éducatives des familles », in *Sociologie de l'école*, 2018, pp.181-205.

¹⁰⁸ M., CAMARA, « Monoparentalité et réussite scolaire à Abidjan : cas des enfants de l'association des femmes veuves de Yopougon », *World Wide Journal of Multidisciplinary Research and Development*, 2019, pp. 30-39.

Au terme de ce deuxième chapitre, plusieurs formes et catégories de violences sont observables dans les différents établissements scolaires cibles de notre étude. Il s'agit notamment des violences physiques, verbales, psychologiques, sexuelles et cybernétiques, qui se s'observent dans le cadre des relations entre élèves et élèves, élèves sur enseignants et enseignants sur élèves. De même, les élèves les plus impliqués dans ces violences sont ceux des deux sexes, en âges pubères, en classes supérieures (second cycle, général ou technique) et provenant de familles monoparentales.

**CHAPITRE 3 : ANALYSE COMPRÉHENSIVE DE LA
PERSISTANCE DES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE DANS
LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENTS DE YAOUNDÉ 1^{ER} ET**

7^{EME}

Les établissements scolaires des arrondissements de la ville de Yaoundé sont de plus en plus exposés à de nombreuses violences qui fragilisent l'éducation dans ces communes et même dans le pays tout entier, car ce phénomène se vit dans toutes les villes (Douala, Yaoundé, Bafoussam, etc.).

Dans un premier temps, les violences observées à l'école sont généralement des harcèlements scolaires ou succession des petites violences quotidiennes répétées, le plus souvent physiques ou verbales. Dans la plupart des cas, ces violences restent inconnues soit en raison du silence de la victime, ou alors compte tenu de l'incapacité de l'institution à y mettre un terme. Dans un autre cas, la violence prospère parce qu'elle est ignorée par la victime, mais subsiste dans un état latent où prolifèrent chez le bourreau les pulsions les plus folles. Pour les raisons de la méthode, les causes des violences en milieu scolaire seront examinées selon leurs origines. Les 28 acteurs sociaux interrogés ont cité 21 causes réelles de la persistance de la violence en milieu scolaire dans les communes de Yaoundé 1er et 7eme (cf annexe 9). L'interprétation de ce verbatim permet d'identifier deux principales causes à savoir : les causes endogènes et les causes exogènes :

Tableau 11: Les grandes catégories des causes de la violence scolaire

No	Les grandes catégories des causes de la violence scolaire	Les causes des violences	Nombre de fois	%
1	Les causes endogènes	<ul style="list-style-type: none"> - Le laxisme des enseignants et des surveillants (20 fois) - La consommation des substances psychotropes (17 fois) - L'indiscipline des élèves (8 fois) - La corruption (6 fois) - L'impolitesse des encadreurs envers les élèves et vice versa (3 fois) - Le tribalisme dans l'enceinte scolaire (3 fois) - Le manque des mesures coercitives dans les établissements scolaires (3 fois) - L'intolérance des élèves envers leurs camarades (1 fois) - La faible punition des élèves violents (1 fois) - Le refus de coopération des parents avec les encadreurs (1 fois) - La faible sensibilisation (1 fois) 	64	63,36
2	Les causes exogènes	<ul style="list-style-type: none"> - L'irresponsabilité des parents (14 fois) - La technologie comme facteur de la violence en milieu scolaire (6 fois) - La mauvaise compagnie (5 fois) - La violence conjugale : cause de violence 	37	36,63

		chez les élèves (5 fois) - La situation familiale (2 fois) - L'éducation de la rue (1 fois) - Le manque de la crainte de Dieu (1 fois) - L'abondance financière (1 fois) - Laxisme des parents (1 fois) - Les manques de rigueur de la part du gouvernement (1 fois)		
TOTAL			101	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

Ainsi, il est question ici de la persistance de ces violences en milieu scolaire Camerounais ; elles se présentent sous deux formes à savoir : les causes endogènes (A) et les causes exogènes (B).

A. LES CAUSES ENDOGÈNES DES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

Il existe en effet des éléments qui sont propres au fonctionnement interne de l'école et qui peuvent être facteurs de violence. Les causes endogènes sont liées à l'environnement interne de l'établissement scolaire. Il s'agit des facteurs mettant en cause les enseignants et les responsables des établissements scolaires, ceux mettant en causes l'attitude des élèves au sein des établissements scolaires.

Floribert BOYOGUENO, fonctionnaire de police à la Compagnie de Sécurité des Établissements Scolaires et Université (CSESU), lors de l'entretien qu'il nous a accordé, va faire un résumé de ces causes endogènes en déclarant :

l'application à tête chercheuse du règlement intérieur ; le manque d'impartialité dans l'application des sanctions ; la détention, la consommation, la commercialisation et l'initiation des drogues et stupéfiants en milieu scolaire ; l'entretien des rapport coupables (rapports sexuels entre enseignants et enseignants/enseignés) ; le trafic / l'attribution des notes fallacieuses ; l'esprit de domination de certains élèves envers les autres ; l'abus d'autorité ; le harcèlement sexuel, psychologique et moral ; l'orientation des activités sportives ; l'organisation des kermesses, des anniversaires, des piscines parties ; la rencontre de deux élèves sur une fille ou un élève et un enseignant sur une même fille à la courtiser¹⁰⁹.

À sa suite, nous allons commencer par analyser les causes internes liées à l'élève.

1. Les causes liées à l'élève

Les facteurs mettant en cause les élèves sont : la consommation des substances psychotropes, l'indiscipline des élèves, l'intolérance des élèves envers leurs camarades et le tribalisme dans l'enceinte scolaire. En effet, la majorité des violences en milieu scolaire

¹⁰⁹ Entretien du 31 Septembre 2022.

implique les élèves. Il est donc tout à fait naturel de questionner leur degré de responsabilité. Dans tous les cas, plusieurs aspects peuvent être envisagés à cet égard¹¹⁰.

a. Une jeunesse en perte de repères

La responsabilité des élèves dans les violences en milieu scolaire s'explique par certains comportements inappropriés tels que la perte des repères moraux, l'incivilité, l'insoumission couplée à l'esprit d'indépendance. Il en est de même de l'intolérance, des préjugés, du tribalisme et du mépris à l'égard de certains groupes ou de certaines classes sociales. Dans nombre de cas, on dénonce d'un côté l'extraversion des comportements, le snobisme et l'extravagance dans les gestes. De l'autre, l'on évoque le mimétisme et le désir d'assimilation¹¹¹. Les élèves aussi exercent de la violence. Ils se montrent parfois impolis, adoptent des attitudes irrévérencieuses (désobéissance, moquerie) envers le maître. Ces attitudes désobligeantes s'observent le plus souvent lors de la remise des copies d'un test subi la veille. Une mauvaise note est toujours due à la « méchanceté » de l'enseignant.

b. Les perceptions négatives enseignants

Dans certains cas, les élèves jugent négativement les enseignants et se laissent aller à une effronterie, souvent en raison du statut social des parents. Dans le même ordre d'idée, la corruption du carnet d'adresse amène certains à se prévaloir de leur relation pour manquer du respect aux enseignants. Il arrive souvent qu'un complexe de supériorité anime les élèves qui rabaisent et sous-estiment leurs encadreurs¹¹².

Les établissements les plus affectés par la violence sont ceux où les élèves jugent le plus négativement les enseignants et où il existe une mauvaise relation entre les enseignants et la direction de l'école. Selon certains, ce ne sont pas les élèves qui commettent la violence en classe, mais ils la subissent¹¹³. Le comportement de certains professeurs peut être parfois à l'origine de conduites violentes des élèves : le manque de justice et d'équité envers ceux-ci, l'abus des mesures disciplinaires et l'effritement des relations maître/élève.

c. La consommation des stupéfiants par les élèves

La consommation des stupéfiants par les élèves prend des proportions inquiétantes : « Non seulement la consommation de drogues prend de proportion de plus en plus alarmante

¹¹⁰ F., FEUZEU, « Les violences en milieu scolaire au Cameroun regard croisé sur un fléau aux conséquences dramatiques », in *International Multilingual Journal of Science and Technology (IMJST)*, Vol.5, Issue 12, december – 2020, pp.2135-2148.

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² *Ibidem.*

¹¹³ P., VIVET ; B., DEFRANCE, *Violences scolaires. Les enfants victimes de violence à l'école*, Paris, Ecole et société, 2020.

dans notre société, mais elle est aussi à l'origine de trop nombreux cas récurrents de la violence tant entre élèves, qu'à l'encontre des enseignants en milieu scolaire », relève la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun dans son rapport du 29 juin 2022. Lorsqu'on associe les causes relevées plus haut à la consommation des stupéfiants (devenus non seulement très accessibles, mais également faciles à dissimuler dans les fournitures scolaires), on évalue mieux l'ampleur de cette dépravation couplée à la déliquescence des mœurs.

La logique sous-jacente que sous-tendent ces multiples causes révèle le constat selon lequel la responsabilité des élèves dans ce problème est assez grande. Monsieur Luc Claude ZIBI, Secrétaire Général au lycée bilingue de Nkol-Eton va affirmer :

il y a les élèves qui consomment les stupéfiants, tu le vois là il a déjà pris un truc, ses yeux sont rouges tu le lui parles il te fait ta peau ; il y a les enfants des familles nanties car ils ont assez d'argent à donner aux enfants pour l'école ce qui les permet de s'acheter ces drogues vu que c'est cher et un pauvre ne peut s'en offrir facilement, tu vois un enfant il a trente mille FCFA d'argent de beignets donc les parents aussi sont responsables, et pour beaucoup même, dans cette situation¹¹⁴.*

À sa suite, madame Danielle ZOBO, Conseiller d'orientation déclare : « nous avons la consommation des stupéfiants, il y a des élèves qui arrivent ici ayant déjà consommé ces drogues qui les a mis dans un état second et ne sont plus responsables de leurs actes »¹¹⁵. Antoine Landry Lin Djeck, élève au lycée bilingue de Nkol-Eton, va confirmer les affirmations de ces responsables d'établissements scolaires en ces termes : « la consommation des drogues et des alcools dans l'établissement par les élèves qui sont entrés en cachette avec ; la consommation des stupéfiants par les élèves qui parfois les amène à être violent envers leurs professeurs et parfois envers leurs camarades »¹¹⁶.

Floribert BOYOGUENO, fonctionnaire de police à la Compagnie de Sécurité des Établissements Scolaires et Université (CSESU) va nous fournir des précieuses statistiques de la consommation des stupéfiants par les élèves de 2019 à 2022, nous permettant d'évaluer l'ampleur de ce phénomène. Le tableau ci-dessous en donne une idée :

¹¹⁴ Entretien du 27 Septembre 2022.

¹¹⁵ *Idem.*

¹¹⁶ *Idem.*

Tableau 12: Statistiques de consommation des stupéfiants par les élèves entre 2019 et 2022

Stupéfiants	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	Pourcentage
Chicha	717	516	434	1 667	26,50%
Cannabis	607	294	313	1 214	19,30%
Médicaments psychotropes (Tramol, Tramadol, Metadol)	576	501	75	1 152	18,31%
Alcool de 12 à 20 ans	556	506	69	1 131	17,98%
Tabac (cigarette)	280	195	85	560	8,90%
Cocaïne (Crack)	81	45	36	162	2,58%
Héroïne	51	34	17	102	1,62%
Caillou	45	34	13	92	1,46%
Stimulant (amphétamine) excitants	37	23	14	74	1,18%
Tabac (sauvage)	18	15	5	38	0,60%
Antidépresseur courants (anafianil) axiolytique	24	8	0	32	0,51%
Taique	13	17	0	30	0,48%
Soukoudail (scool dondied)	7	12	1	20	0,32%
Benzodiazépines (diazepant)	8	7	1	16	0,25%
Total	3020	2207	1063	6 290	100%

Source : CSESU, Rapport d'activité annuel (2019-2022).

Il ressort de ce tableau que plusieurs formes de stupéfiants sont consommées par les élèves des différents établissements scolaires de la ville de Yaoundé et du Cameroun en général. Il s'agit des drogues connues du public telles que le cannabis ou des substances inconnues du grand public, à l'instar de la Benzodiazépines. La Chicha est la drogue la plus consommées en milieu scolaire de manière générale avec 26,50%, le cannabis est quant à lui la deuxième drogue la plus consommées avec 19,30%, puis viennent la consommation des médicaments psychotropes (Tramol, Tramadol, Metadol) avec 18,31% et la consommation de l'alcool vient en quatrième position avec 17,98%. On constate néanmoins entre 2019 et 2022 une tendance à la baisse de la consommation des stupéfiants par les élèves selon les statistiques à notre disposition. On est ainsi passé de 3020 cas enregistrés par la CSESU entre 2019-2020 à 2207 cas entre 2020-2021 et 1063 entre 2021-2022.

Une photo tirée de la photothèque de la CSESU et mise une fois de plus à notre disposition par Monsieur Floribert BOYOGUENO, fonctionnaire de police à la CSESU,

donne une illustration imagée des drogues saisies par cette compagnie chez les élèves interpellés.

Figure 6 : Échantillon de drogues saisies par la CSESU chez les élèves interpellés



Source : Photothèque de la CSESU.

Il ressort de cette image que plusieurs formes de drogues sont vendues de façon informelle au sein des établissements de la ville de Yaoundé et du Cameroun.

2. Les causes liées à l'enseignant

Les facteurs mettant en causes les enseignants sont entre autres : le laxisme des enseignants, la faible punition des élèves violents, l'impolitesse des enseignants envers les élèves, la corruption scolaire et la faible sensibilisation des élèves sur les enjeux et les conséquences des violences scolaires. Plusieurs faits sont aujourd'hui évoqués comme faisant partie de la responsabilité des enseignants dans les violences en milieu scolaire. L'on peut citer :

a. La défaillance de certains éducateurs

Des auteurs comme Coslin¹¹⁷ pointent du doigt « *la formation de certains acteurs du système éducatif, notamment l'incapacité des enseignants à tenir compte des dimensions métacognitives des apprentissages et leur manque de performance dans la gestion de l'enseignement.* » En effet, plusieurs actes de violence prospèrent parfois en raison d'une gestion inappropriée des conflits par certains éducateurs. C'est le cas lorsque l'impulsivité d'un enfant commande de la retenue. Aussi, l'excès de zèle dans la résolution des situations conflictuelles demeure un véritable danger. Sont aussi mis en cause le manque de respect pour les élèves et le traitement inhumain ou dégradant parfois infligé aux enfants. À ce niveau, il est loisible de relever que les punitions doivent non seulement être mesurées, mais également infligées à bon escient pour ne pas atteindre le point de rupture qui conduirait à l'insoumission ou à la rébellion. Pour monsieur Axel Ambana, principal du collège privé La victoire :

Certains enseignants ne font plus d'effort pour sanctionner l'enfant à cause du refus du fouet par l'Etat Camerounais. Je peux pointer du doigt les enseignants parce que c'est la façon dont ils traitent aussi certains élèves qui peut pousser à l'agressivité ; le manque de courtoisie car certains enseignants ne savent pas prendre les élèves. Nous avons les professeurs qui harcellent les filles¹¹⁸.

Selon certains informateurs, l'accompagnement de classes difficiles est trop peu approché dans la formation initiale des enseignants. Ainsi, les plus jeunes enseignants, sans expérience, se retrouvent très rapidement dans des classes où il est plus difficile de se faire respecter. Sans compter que leurs aînés ont rarement le temps de les prendre sous leur aile pour les aider. Ces jeunes manquent de préparation. Il faut savoir que la gestion de groupe n'est quasiment pas abordée pendant leur formation. Ils ne sont donc pas prêts à se retrouver face à des élèves difficiles¹¹⁹.

En outre, l'école elle-même a tendance à générer de la violence en son sein. En effet, différents problèmes à l'intérieur de celle-ci peuvent créer des violences. Par exemple, l'école ou plus précisément les enseignants en mettant en évidence les difficultés d'un élève par rapport aux autres, en l'humiliant psychologiquement, ou en manifestant un désintérêt face à un élève, peut inconsciemment être à l'origine de manifestations de violences de la part des élèves. Effectivement, un élève est souvent à la recherche de reconnaissance et de

¹¹⁷ P-G, COSLIN, « Enseignants et élèves face à la violence scolaire. Bulletin de Psychologie », Tome 52 (5), N°443, 1999, p.p. 523-530.

¹¹⁸ Entretien du 13 septembre 2022.

¹¹⁹ J., THONON, in *La Libre*, « Deux profs agressés chaque semaine dans nos écoles : la violence est moins verbale mais de plus en plus physique », 28 octobre 2016.

l'approbation d'un adulte, qui encourage et qui complimente ses actes ou ses dires. Ainsi, une indifférence du maître à l'égard d'un élève peut créer un sentiment de colère chez l'enfant qui pourrait avoir recours à la violence pour manifester son mécontentement. Par ailleurs, le manque de structures de soutien pour les élèves étant en difficultés (psychologues médecins scolaires...), ainsi que le manque de coopération entre les pairs (manque de collaborations entre l'équipe éducative, entre les parents et l'école, entre l'école et la police etc.), sont des facteurs institutionnels qui peuvent être à l'origine de violences scolaires.

b. L'éthique et la déontologie professionnelle en perte de vitesse

Plusieurs griefs peuvent être mis à l'actif de l'effritement de l'éthique et la déontologie professionnelle chez les enseignants. Citons par exemple le rapprochement incestueux entre élèves et enseignants. Certains enseignants entretiennent des relations coupables avec les élèves, ou alors se lient d'amitié avec certains au point de s'échanger des mégots de cigarettes. D'autres enseignants se laissent tutoyer par les élèves, ou entretiennent des rapports intimes ; toutes choses qui effritent gravement le respect pour le maître. Il est vrai que certains enseignants assez jeunes appartiennent à la même génération que les élèves avec qui ils partageaient naguère les mêmes centres d'intérêt en tant que camarades. Toutefois, de telles affinités ne sauraient prendre le pas sur la relation élève-maître née de l'acquisition du statut d'enseignant. Par ailleurs, certaines pratiques répréhensibles telles que la corruption en milieu scolaire, le rançonnement des élèves, l'achat des notes et l'utilisation des enfants pour des tâches réservées telles que le ménage et la cuisine, subsistent encore dans certains établissements. Il a aussi été observé le phénomène de « Note Sexuellement Transmissible » ou NST pour désigner les facilités accordées à certains élèves par leurs amants, qui se trouvent être des enseignants.

De même, certains enseignants montrent souvent une attitude irrespectueuse envers leurs élèves. Pour leur parler, ils emploient des qualificatifs humiliants tels que : menteur, paresseux, vaurien. Outre ces qualificatifs, ils infligent des punitions abusives : cinq cents lignes à copier, retenu dans un coin de la salle, debout sur un pied, tour de terrain sous le soleil... Le fait pour le professeur de refuser tout dialogue avec son élève, de ne pas répondre à ses questions constituent aussi des formes de violence. Affectant les performances scolaires des élèves et leur capacité à assumer l'espace social de l'école, ces interactions perturbatrices peuvent certes résulter d'un malentendu ou d'une méprise, mais aussi d'une démarche intentionnelle, révélatrice de la toute-puissance de l'enseignant, entre paternalisme bienveillant et mépris dominateur. De nombreux décrocheurs évoquent la façon dont ils ont

été stigmatisés comme incompetents ou inferiorisés du fait de conduites jugées inacceptables, devant leurs camarades. Ces pratiques humiliantes, facteurs déclencheurs du décrochage qui, seul, permet de garder la face, visent, selon Pierre MERLE¹²⁰, à préserver dans la classe l'ordre garant de la transmission des savoirs.

c. Le manque de motivation des enseignants

Certains enseignants sont aujourd'hui décontenancés en raison du traitement qui leur est réservé. L'environnement de travail laisse parfois à désirer, avec souvent peu ou pas de matériel adéquat. Certains travaillent dans la peur et dans l'insécurité. D'autres dépriment en raison de la pression et du volume de travail. Ceux du secteur privé vivent parfois dans la précarité avec pour certains des salaires dérisoires. Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres, de nombreux enseignants ne semblent pas toujours satisfaits de leur profession. Au-delà de tout ceci, la responsabilité des enseignants est aussi évoquée dans bien d'autres cas, notamment dans ceux qui font appel à l'administration de l'établissement.

d. Le manque de formation des enseignants sur la gestion de la violence scolaire

Les conclusions de plusieurs recherches convergent vers le fait que les enseignants ne seraient pas suffisamment préparés à intervenir adéquatement en contexte de violence scolaire par manque de connaissances et de formation¹²¹. De plus, la faible prise de conscience du phénomène de violence scolaire, le manque de connaissances sur soi et de différentes stratégies de gestion de la violence font en sorte que les enseignants débutants sont potentiellement dépourvus de moyens lorsqu'ils sont confrontés à des situations de violence.

À ce propos, la recherche de Fanny GIGUERE et Joséphine MUKAMURERA¹²² souligne que, bien que les enseignants débutants soient généralement satisfaits des connaissances reçues en formation initiale concernant l'apprentissage des méthodes pédagogiques, des stages, des activités développant les savoirs et les techniques transférables en classe, ils sont insatisfaits quant à la formation portant sur l'intervention auprès des élèves

¹²⁰ P., MERLE, *op.cit.*

¹²¹ C., Beaumont ; B., Galand ; S., Lucia, *Les violences en milieu scolaire : définir, prévenir, agir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015.

¹²² F., GIGUERE ; J., MUKAMURERA, « Les difficultés et les besoins de soutien des enseignants débutants en adaptation scolaire », *Éducation et socialisation* [Online], 54 | 2019, Online since 24 November 2019, connection on 24 March 2023. URL: <http://journals.openedition.org/edso/8288>; DOI: <https://doi.org/10.4000/edso.8288> (consulté le 13 mars 2022).

en difficulté de comportement, sur la gestion de classe et sur l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage.

e. Les Causes liées à certaines approches pédagogiques

La relation enseignant/élève ou personnel scolaire/élève est conflictuelle. En effet les professeurs font recours à des pratiques punitives contre des enfants et adolescents en situation d'échec scolaire ou de décrochage qui subissent de la violence verbale et seront stigmatisés. Certains élèves vont réagir violemment contre l'école. De nombreux auteurs voient que cette réaction des élèves est une violence antiscolaire initiée à l'école à cause de son mode de fonctionnement. On parle ainsi du processus du retournement du stigmate face aux professeurs et l'école¹²³. La violence antiscolaire constitue une réaction des élèves envers les pratiques autoritaires à l'école. Des élèves punis et méprisés par leurs enseignants sont dans un système qui les culpabilise. Par conséquent, ils vont quitter l'école ou faire recours à la violence contre une institution qui les stigmatise¹²⁴.

Plusieurs répondants voient que les pratiques répressives des enseignants en salle de classe influencent négativement la personnalité et l'estime de soi des élèves et le climat scolaire, cela a été mentionné par d'autres études qui ont montré le rapport entre mauvais traitement des adultes de l'école et victimisation¹²⁵. Ces pratiques punitives représentent un facteur déclencheur de réactions violentes de la part des élèves envers l'école et les enseignants.

3. Les causes liées à administration de l'établissement

La violence en milieu scolaire a été abordée sous l'un ou l'autre des trois angles : soient celui de l'école, celui de la famille et celui de la communauté (la société). Elle a été attribuée à certains aspects du système éducatif. Certains auteurs sont arrivés au fait que le risque d'être victime varie selon l'établissement fréquenté¹²⁶ ; que les élèves sont plus souvent victimes dans les écoles urbaines que dans les écoles rurales ; que certaines formes particulières de violence apparaissent dans les écoles mixtes ; ou encore que la violence trouve sa source dans l'organisation scolaire comme les conditions de vie de l'école et dans

¹²³ F., DUBET ; M., DURU-BELLAT, 2000, *L'hypocrisie scolaire. Pour un collège en fin démocratique*, Paris Seuil.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Beaumont, *op.cit.*

¹²⁶ COSLIN, *op.cit.*

l'effectif trop grand des classes. La remise en cause de l'administration scolaire dans les violences en milieu scolaire s'explique par les éléments suivants :

a. La formation des chefs d'établissement scolaire

Les rapports tendus entre les enseignants et administration scolaire constituent un facteur non négligeable dans l'alimentation des violences en milieu scolaire. En effet, les chefs d'établissement et leurs collaborateurs, dans la plupart des cas, ne sont ni formés, ni recyclés dans le management des institutions scolaires, pas plus qu'ils ne le sont dans la gestion des ressources humaines. En effet, les chefs d'établissement, qui sont pour la plupart des enseignants, ont souvent du mal à implémenter des stratégies managériales susceptibles de relever le niveau de sécurité dans les établissements scolaires.

b. Des règlements intérieurs au centre de la polémique

Le règlement intérieur sensé régir les activités au sein des établissements est parfois source de conflit. Il arrive parfois que des règlements intérieurs soient contraires à la loi, alors que sur le plan juridique, un texte inférieur ne peut s'opposer à un texte supérieur. C'est notamment le cas avec la pratique des confiscations tous azimuts opérés en milieu scolaires, ou les châtiments corporels qui continuent à se pratiquer dans certains établissements. Il arrive aussi souvent que certaines dispositions du règlement intérieur soient assez strictes ou très sévères. Dans d'autres cas, les mesures appliquées ne sont pas adaptées. Parfois, certaines dispositions sont mal interprétées ou alors pas appliquées du tout. L'impunité qui s'en suit engendre un laisser-aller source de tous les dérapages. En clair, la pratique quotidienne montre que certains règlements intérieurs sont totalement en marge de la réglementation en vigueur. Ainsi, le manque de règles claires à l'école peut aussi expliquer les comportements inciviques. Anne FLOOR¹²⁷ écrit que le fait de banaliser la violence, de n'avoir pas de normes très claires par rapport aux comportements agressifs autorise les élèves à plus de violence. Enfin, l'impunité dont bénéficient les auteurs d'actes de violence sexuelle entraîne la répétition d'une telle infraction. Plusieurs études soulignent le fait que la seule sanction à laquelle s'exposent les enseignants coupables d'avoir commis des abus sexuels contre des enfants est celle du transfert dans un autre établissement scolaire. Les autorités de l'éducation et les membres du corps enseignant qui ferment l'œil sur ce genre d'incident pour protéger la

¹²⁷ A., FLOOR, « La violence à l'école : mise au point », in *Analyse UFAPEC*, n°18.11, 2011.

réputation d'un collègue, de l'école ou de leur profession contribuent à la banalisation des abus et de l'exploitation sexuels.

Monsieur Luc Claude ZIBI, secrétaire général au lycée bilingue de Nkol-Eton, va donner une explication de la persistance des violences en milieu scolaire en rapport à la loi et au règlement intérieur, pour lui,

Les violences persistent parce les droits de l'apprenant retiennent au stricte minimum l'action de l'encadreur, il est strictement interdit d'exercer les services corporels sur les enfants. Ça fait qu'il n'y ait presque plus un moyen de coercition sur l'apprenant. Un élève qui dérange ne peut qu'être traduit au conseil de discipline. Il est prévu par la loi qu'on ne renvoie plus les élèves avant la fin d'année... Ça veut dire que vous devez supporter ces élèves violents pendant neuf mois et ce n'est qu'après ce temps que l'établissement peut décider de s'en débarrasser sinon vous subissez ainsi le mauvais caractères de cet enfant-là¹²⁸.

L'interdiction du fouet, si elle vise à préserver la dignité et les droits des apprenants, peut dans une certaine mesure être un facteur de la persistance des violences au sein des établissements scolaires.

c. Le laxisme et l'opacité des administrations des établissements scolaires

Le laxisme et l'opacité des administrations des établissements scolaires ont beaucoup plus été relevés par les élèves que par les enseignants. Dans ce sens, Joanne Angèle ABEYING'HE TOULOU, élève au lycée bilingue de Nkolbisson, affirme :

Nous pouvons dire l'absence des responsables de l'établissement, quand il y a une situation chacun fuit et laisse les élèves se débrouiller entre eux, donc les élèves sont abandonnés à eux-mêmes. Le proviseur n'embauche pas les personnes strictes pour veiller sur les élèves. Le proviseur n'est pas très présent dans l'établissement. Les règles de l'établissement ne sont pas assez appliquées ; la corruption : tu as les heures d'absences par exemple tu donnes l'argent on les enlève, tu donnes l'argent tu as 18 au T.M, tu parles la même langue que le surveillant tu es favoriser. L'enseignant ne respecte pas l'élève et l'élève fait pareil. La majorité des jeunes de nos jours se sont lancés dans la consommation des drogues, ils ne sont plus consciencieux, ils veulent la vie facile. En gros, nous pouvons dire que c'est un laisser-aller total, chacun fait comme il veut¹²⁹.

Antoine Landry LIN DJECK, également élève, va quant à lui souligner

Le manque d'encadrement des élèves par les encadreurs de l'école. Les élèves ne sont pas surveillés à chaque moment ; les jeux du hasard dans les salles de classes ; les flâneries ; le refus d'accepter les punitions du surveillant ; la corruption, lorsque les élèves « tchoco » les surveillants pour être favorisés par rapport à d'autres pourtant ils ne sont pas en règles, cela frustre les autres et ça peut créer les violences¹³⁰.

¹²⁸ Entretien du 27 septembre 2022.

¹²⁹ *Idem.*

¹³⁰ *Idem.*

Selon Alfred BOUKEM NDASSI, élève au lycée bilingue de Nkol-Eton,

Les surveillant ne sont pas assez strictes ; la corruption car certains donnent l'argent au surveillant pour qu'on les laisse passer quand ils ne sont pas en règle. Quand ils ont les heures d'absences ils « tchoco » pour qu'on efface ; les enseignants ne savent pas parler au élèves et les élèves ne comprennent pas que ce sont les enseignants ; le règlement intérieur n'est pas strictement appliqué par les autorités à l'établissement¹³¹.

Michel TIENSSON TIENTCHEU TCHAKUA, Principal du collège Yona, va plutôt pointer du doigt l'interdiction du fouet à l'école par les pouvoir public qui constitue pour lui une des causes de l'explosion des violences en milieu scolaire. Il déclare :

Au Cameroun, il y'a un laisser-aller à partir du ministère, la loi qui refuse le fouet dans les établissements scolaires, plutôt encourage les enfants à devenir délinquants. L'enfant ne respecte plus la hiérarchie vu qu'il sait qu'on ne peut pas le fouetter. Pourtant on le faisait avant et ça marchait, maintenant si tu essayes, même l'enfant va riposter¹³².

Ainsi, le laxisme des responsables d'établissements scolaires, la non application stricte des règlements intérieurs ainsi que les actes de corruption sont également sources de violence en milieu scolaire.

d. La porosité des écoles

Bien que certains établissements soient clôturés, des malfrats réussissent toujours à s'y infiltrer pour commettre les dégâts. C'est le cas du meurtrier du lycée de Déido, qui était pourtant déjà exclu de l'établissement, et qui a néanmoins réussi à y pénétrer pour commettre son forfait. La porosité des écoles est notamment accentuée par la localisation de ces établissements qui cohabitent parfois avec les marchés, les camps militaires et les lieux de détention. D'autres encore sont des véritables voies publiques, où des personnes de toute moralité y pénètrent et ressortent en toute impunité.

e. Les problèmes de discipline et la banalisation des actes de violence mineurs à l'école

Il arrive assez souvent que les responsables de l'établissement relâchent délibérément la discipline en fermant les yeux sur des actes réprimés par la réglementation. Il y a lieu de dire que de tels laxismes, très fréquents en zones rurales, constituent des manquements graves aux responsabilités qui sont celles des enseignants dans le suivi et l'encadrement des enfants. Par ailleurs, certains élèves dénoncent des cas d'injustice dans le règlement des différends à l'école. Il en est de même de l'excès de zèle de certains responsables de l'établissement avec

¹³¹ Entretien du 28 septembre 2022.

¹³² Entretien du 06 septembre 2022.

des punitions excessives et inappropriées. D'autres abus consistent à exiger des élèves la production des matériaux de constructions ou la fourniture des matériels de bureau nonobstant le paiement des frais divers.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, de nombreux actes de délinquances sont quotidiennement commis à l'école, mais ne font pas toujours l'objet d'une attention sérieuse de la part des responsables de l'établissement. Il est vrai qu'avec des équipements non satisfaisants et le personnel en sous-effectif, les enseignants sont parfois débordés devant l'indiscipline caractérisée des enfants. Cependant, de tels manquements ne sauraient constituer des excuses pour laisser se développer des actes qui à terme pourraient conduire à la violence.

f. La Complaisance dans le recrutement des élèves et l'instabilité des équipes éducatives

Les élèves sont recrutés sans contrôle préalable sur leurs antécédents délictuels. Il peut donc arriver que des délinquants aguerris soient introduits parmi des enfants irréprochables et en profitent pour reprendre une influence corruptrice, pouvant aller jusqu'à la commission d'actes de violence graves. C'est le cas de l'assassin de Djoni Tchakounté qui, non seulement, avait déjà été exclu d'un établissement scolaire, mais était aussi connu des services de police.

Un autre facteur est l'instabilité des équipes éducatives. Dans les établissements où les changements d'enseignants sont fréquents, on constate une augmentation de la violence pouvant s'expliquer par un manque de cohésion et des difficultés à travailler en équipe et de mauvaises relations entre enseignants et élèves.

B. LES CAUSES EXOGÈNES DES VIOLENCES SCOLAIRES

Les causes exogènes sont quant à elles liées à l'environnement externe de l'établissement scolaire. Il s'agit notamment des facteurs liés aux conditions familiales et à l'irresponsabilité des parents, au développement des médias de masse et des réseaux sociaux, aux groupes de pairs des élèves et aux carences des politiques ou mesures gouvernementales en la matière. Madame Sylvie Fankam, Censeur au lycée bilingue de Nkol-Eton va résumer ces causes endogènes en ces termes :

Les enfants sont abandonnés à eux même à la maison ; les parents fuient leurs responsabilités, ils poursuivent l'argent et oublient leurs responsabilités ; la crise économique ; les médias, les téléphones, les enfants sont influencés par ce qui se passe autour deux ; la qualité d'image. Au Cameroun certains ne mangent pas tandis que d'autres passent avec les grosses voitures ; la crise économique : avant, les Camerounais étaient de classe moyenne, maintenant c'est trop pauvre trop riche, un

*déséquilibre total ; les parents ne jouent pas totalement leurs rôles ; les familles monoparentales : soit le père ou la mère éduque l'enfant et fait tout pour lui*¹³³.

Nous allons commencer cette partie par l'analyse des causes des violences scolaires liées à la famille et à la société.

1. Les causes liées à la famille et à la société

Les causes liées aux conditions familiales et à l'irresponsabilité des parents sont entre autres : la violence conjugale (qui cause de violence chez les élèves), la situation familiale ou la pauvreté, l'abondance financière, l'irresponsabilité des parents et le laxisme des parents. En raison de la rapidité des mutations sociales, la responsabilité familiale et sociétale est évidente dans les violences en milieu scolaires. Les faits les plus évoqués sont :

a. Le relâchement de l'encadrement familial

En premier lieu, pour beaucoup de personnes interrogées, c'est de la famille que viendrait la violence que manifeste l'enfant à l'école : il y aurait une sorte de contagion de la violence de la famille à l'école. Les parents sont accusés d'être de mauvais éducateurs, voire de ne pas éduquer du tous leurs enfants, d'être eux-mêmes violents à l'égard de ces derniers. On voit resurgir de vieilles notions, qui ont une histoire assez ancienne, et des connotations idéologiques fortes, comme celle d'enfance en danger moral.

La famille est le socle de la société et des familles fortes construisent des nations fortes. Cependant, on observe pour le déplorer un certain délaissement dans le rôle qui échoit aux familles en matière d'éducation des enfants. Dans la plupart des cas, les problèmes familiaux (tels que la dégradation du climat interne, la crise de confiance, les tensions internes, la violence conjugale, le placement d'enfant, le laxisme des parents et le divorce) ne favorisent guère la stabilité mentale des enfants. Dans ces conditions, le désarroi né de la séparation des parents, le sentiment d'exclusion et le manque de communication dans lesquels l'enfant se retrouve constituent des facteurs de risque non négligeable. Le relâchement de l'encadrement familial dont il est ici question s'illustre généralement par un excès de liberté qui très souvent se mue en libertinage. Les enfants confrontés à ce phénomène se retrouvent parfois englués dans un borbier qui débouche sur la délinquance.

Selon Fethi ESDIRI¹³⁴, les médias, l'abdication de la famille et l'abolition du châtiment corporel constituent des facteurs susceptibles d'entretenir des violences. Ils estiment que de nombreuses familles abandonnent leurs responsabilités, ou alors les lèguent

¹³³ Entretien du 27 septembre 2022.

¹³⁴ Fethi ESDIRI, « La violence en milieu scolaire : causes et solutions envisageables », mémoire pédagogique, Ecole préparatoire B'ni M'hira, Tunisie, 2009.

carrément à autrui. C'est pourquoi l'éducation qu'ont reçue de nombreux enfants n'est qu'à l'image du milieu qui les a vus grandir. La fragilité de la famille déteint généralement sur le comportement des élèves ; l'école ne pouvant facilement redresser ce qui est déformé depuis la cellule familiale. Pour ce qui est du châtiment corporel, l'abolition a conduit à une liberté mal comprise. Certains enfants en effet, considèrent la mise à l'écart du bâton comme un aval pour l'insoumission, une mesure donnant libre cours à leur désir. En examinant ces différentes situations, il ressort en filigrane que le mal est profond, et commande l'attention de tous. Tous les enseignants et responsables d'établissements scolaires rencontrés sur le terrain pointent du doigt la responsabilité de la famille dans la persistance des violences en milieu scolaire. Monsieur Nkoua Tsimi, Préfet d'études au collège privée la victoire déclare dans ce sens : « Nous pouvons dire que les parents sont responsables pour beaucoup là-dedans car ils n'éduquent pas bien leurs enfants, ils nous abandonnent l'éducation de leurs enfants »¹³⁵. Selon monsieur Axel AMBANA, principal du collège privée la victoire :

*Les violences persistent parce que les familles elles-mêmes ne sont pas responsables, surtout ceux des familles monoparentales et des familles violentes, car si le père tape par exemple sur la mère devant l'enfant, c'est normal qu'il veuille le reproduire une fois à l'école. Le père lui apprend qu'on résout tout avec les coups de poings. Il y a aussi l'environnement : au quartier, s'ils ont de mauvais amis ils viendront appliqué cela ici ; le fait pour le parent de laisser à l'enfant tout faire sans limite ; la nature des films*¹³⁶.

À sa suite, Floribert BOYOGUENO, fonctionnaire de police à la CSESU, accuse

*l'impunité parentale (le fait que le parent ne punisse pas l'enfant à la maison quand il commet une faute, une fois à l'école on ne peut le punir facilement, car il refuse et se rebelle. Exemple : tu l'entends dire « même à la maison on ne me punit pas donc c'est pas à l'école qu'on le fera ») ; l'infidélité parentale (le fait qu'un enfant sache par exemple que son père trompe sa mère agit beaucoup sur lui et le rend rebelle) ; les violences conjugales (si un enfant grandit avec des parents qui se bagarrent tout le temps, il ne pourra rien traduire d'autre que la violence) ; le manque d'affection parentale (familiale ; l'absence des parents/ l'enfant est tout le temps seul à la maison et fait ce que bon lui semble)*¹³⁷.

Ainsi un instituteur relatant un échange avec un élève dans la cour : "Je l'ai grondé parce qu'il avait proféré des obscénités. C'était un enfant qui était passé en Conseil de discipline la veille. Et en colère, je lui dis "J'aimerais que ta famille entende ce que tu viens de dire !", et là, il me répond, presque gentiment : "Mais je suis élevé comme ça"."

La pauvreté des familles est également soulignée par les répondants. Dans ce sens, Erve Jules Kouontchou, secrétaire général au collège privé la victoire, affirme :

¹³⁵ Entretien du 21 septembre 2022.

¹³⁶ Entretien du 13 septembre 2022.

¹³⁷ Entretien du 31 septembre 2022.

Pour moi tout commence dès le bas âge et tout a été rater dès la base, il y a les parents qui ont démissionné de leur rôle et c'est à l'enseignant de tout faire à leurs place (il y a les enfants qui ont deux visages un à la maison et l'autre à l'école totalement différent) donc la première et la principale raison c'est les parents ; les enfants vivant dans les familles monoparentale ou c'est soit le père ou la mère qui est tout pour lui et compte tenu de situations de vie difficiles, il/ elle n'est presque jamais là, toujours dehors pour chercher de quoi vivre¹³⁸ ;

Si la pauvreté est le plus souvent évoquée pour justifier l'origine familiale de la violence en milieu scolaire, force est de constater pour certains informateurs, la richesse peut également être source de violence scolaire. Dans cette perspective, monsieur Luc Claude ZIBI, secrétaire général, affirme :

Ceux qui sont les élèves délinquants dans les établissements sont des familles nanties ça fait que pour eux, faire une année ici et aller faire l'autre ailleurs n'est pas un problème parce que les parents n'ont pas les difficultés pour trouver l'établissement, un élève a trente mille FCFA comme argent de poche, il vient narguer les autres car ce sont ses enfants qui trouvent les moyens d'entrer à l'établissement avec les stupéfiants vu qu'on interdit de les fouiller systématiquement, ils viennent fêter leur anniversaire ici avec les alcools et autres dans les sacs, donc une fois de plus le parent est d'une grande responsabilité en acceptant tout à l'enfant, il interdit même de mal parler à son enfant, il a le plus grand téléphone et voit ce qu'il veut sans limite¹³⁹.

De même, les enfants vivant des conflits intrafamiliaux, ayant des parents alcooliques ou présentant des addictions à la drogue, ceux qui sont maltraités ou victimes d'abus sexuels ont un plus grand risque de vivre des situations violentes en milieu scolaire. Les jeunes issus de familles ayant des rapports peu affectueux ou dont les parents sont indifférents à ce qui les touche, peuvent aussi être confrontés à la violence scolaire. À contrario, être né dans une famille surprotectrice est un facteur propre aux victimes de violence scolaire. Ce protectorat empêche les enfants de faire face aux comportements agressifs et manipulateurs, de faire preuve d'assurance, de se faire respecter.

Le niveau de violence à la maison et dans la communauté influe sur la violence à l'école, les enfants et les jeunes risquant de reproduire les comportements agressifs auxquels ils sont régulièrement exposés. La violence dans le milieu familial et la violence fondée sur le genre vécu à la maison contribuent, lorsqu'elles sont exercées sur des enfants ou en présence d'enfants, à la création d'un environnement violent à l'école et dans la communauté ainsi qu'à la banalisation de la violence. Une étude réalisée au Cameroun constate que la majorité des femmes mariées ont reconnu subir des abus physiques de la part de leurs maris et quarante-six pour cent d'entre elles affirment avoir subi ces abus en présence de leurs enfants. Des données

¹³⁸ Entretien du 21 septembre 2022.

¹³⁹ Entretien du 27 septembre 2022.

similaires relatives à l'acceptation, par les femmes, de la violence exercée sur elles par leurs maris est aussi relevée dans l'Enquête démographique et de Santé du Cameroun. Les causes des brimades ont été étudiées à travers différentes cultures et semblent étroitement liées aux stratégies utilisées par les parents dans la maison. Les recherches indiquent que les enfants victimes d'actes hostiles, d'abus, de châtiments physiques et d'autres comportements agressifs de la part de leurs parents sont plus susceptibles d'imiter ce comportement dans leurs relations avec leurs pairs. En revanche, les enfants élevés dans des familles non autoritaires sont moins susceptibles d'exercer des brimades sur leurs camarades d'école. Une étude effectuée en République démocratique du Congo a constaté que, pour 72% des élèves, l'absence d'un appui satisfaisant de la part de leurs parents est la première cause des actes violents dans les écoles.

Mais les parents sont aussi jugés trop présents et on dénonce souvent leur interventionnisme. Plus exactement, ils sont là où on ne les attend pas. Ils soutiendraient leurs enfants dans les conflits au sein de l'école. Ils se montreraient extrêmement exigeants à l'égard des enseignants. Les personnes interrogées parlent, à ce propos, de "volonté des parents que l'école se conforme à leurs projets", d'"intrusion systématique des parents dans l'espace scolaire". Ceci se manifeste notamment par de fréquentes agressions verbales des parents contre les enseignants dans l'école ou au moment de la sortie des classes. Si les études révèlent qu'une éducation permissive à l'excès peut engendrer des troubles du comportement chez les enfants, elles sont plus catégoriques quant à l'éducation excessivement autoritaire, surtout celle associant les châtiments corporels. Ce modèle éducatif augure non seulement de la violence mais aussi de la délinquance voire de la criminalité chez les personnes ayant grandi dans un tel milieu.

Une autre explication à ces comportements violents serait que certaines familles ne respectent pas ou plus l'institution scolaire, pour différentes raisons : parents qui ont subi des brimades de la part de l'école, famille qui discrédite l'école, qui connaît peu le respect. Le mode de vie familial peut aussi influencer le comportement des enfants. Par exemple, pour le sociologue Éric DEBARBIEUX¹⁴⁰, la permissivité excessive est corrélée au risque de développer des troubles du comportement. Un autre exemple : un élève issu d'une famille où la violence est présente au quotidien aura tendance à normaliser et donc banaliser la violence, qu'il soit victime ou auteur.

¹⁴⁰ É., DEBARBIEUX, 2016, *L'école face à la violence. Décrire, expliquer, agir*, Paris, Armand Collin.

b. La Dégradation du tissu social et familial

Le non-respect de certaines structures qui composent notre société a créé un effondrement des valeurs, aujourd'hui à l'origine de la fracture sociale. Plus rien, plus personne, n'étant véritablement respecté, les enfants se retrouvent en ballottage dans un foisonnement des cultures africaines, occidentales et orientales. Est aussi à déplorer, une société qui ne valorise pas toujours le mérite. Certains enfants estiment à tort ou peut-être à raison qu'avec ou sans l'école, le succès est possible. De plus, on insiste parfois trop sur les droits des enfants sans mettre en parallèle leurs devoirs. Les enfants s'enorgueillissent et se croient tout permis. A côté de ceci, la banalisation de la violence par les médias et le cinéma est plus que jamais d'actualité. Ici, l'accès non contrôlé des enfants aux réseaux sociaux constitue une véritable menace pour leur stabilité mentale. Dans cette course à la modernité, les enfants sont désorientés, déboussolés et presque désemparés. Des dispositions visant à éviter les débordements sont très rares, et interpellent sur l'exemple de la France, où les vidéos tournées par des enfants dits « influenceurs » et diffusées sur les plateformes en ligne, sont encadrées par la loi. En attendant l'arrivée d'une telle disposition au Cameroun, les parents sont encouragés à surveiller les lectures, les fréquentations de leurs enfants. Il en va de même du téléphone et des programmes télévisés, qui devraient être scrupuleusement réglementés. Réagissant sur cette crise sociale qui non seulement oppose l'élève à l'enseignant, mais également affecte tous les domaines de la vie politique, économique, et culturelle, Claude ABEE, sociologue et enseignant, parle de la « *désacralisation du rapport à l'institution scolaire en premier et l'institution que représente l'enseignant en second.* » Il ajoute que « derrière l'assassinat de l'enseignant DJONI TCHAKOUNTE, c'est la société tout entière qui est assassinée, c'est sa possibilité à jouer son rôle d'institution de civilisation qui est agressée »¹⁴¹. Il ressort de ce développement que notre société est en crise. Les familles ne remplissent plus convenablement leurs rôles dans l'éducation des enfants. Ce message sonne aussi comme un déclin social, car avec la décadence de la famille, c'est la société en réalité qui est en pleine décrépitude.

2. Les mass-média et la culture de la violence

L'école était depuis son institution un lieu sacré consacré à l'apprentissage et du savoir et du savoir être. C'est là où l'enfant s'instruit se socialise et développe ses talents. Au sein

¹⁴¹ Claude, ABE'E : « La montée de la violence dans les établissements est une situation d'échec » -in *Cameroun (africa-press.net)* (Consulté le 5 octobre 2022).

d'un groupe d'apprenants, l'élève est appelé à communiquer avec ses collègues, s'échanger les idées, influencer et s'influencer.

Il est tout à fait naturel qu'il y ait souvent quelques problèmes entre les sujets apprenants dues peut-être à la différence de leurs caractères, comportements, de l'éducation subie par chacun d'eux. Mais que ces petits problèmes arrivent jusqu'à la violence verbale ou physique contre les collègues et même contre l'enseignant, cela pousse à réfléchir.

La violence à l'école prend plusieurs formes : rackets, Insultes, vols, menaces verbales, extorsions (tapages), bagarres, gangs, armes, vandalisme... Elles sont pratiquées par des garçons et moins fréquemment par des filles. Il ne s'agit plus des écarts de conduite, mais de pratiques quotidiennes accrues.

Qu'on le veuille ou pas, le milieu de vie influence notre caractère. On est touché plus ou moins par ce qu'on voit, ce qu'on écoute à travers les mass-médias et notre milieu se caractérise aujourd'hui par une submersion de la technologie audiovisuelle. Internet, télévision, téléphone, développent une nouvelle manière de communiquer favorisant les images. Ces moyens ont effacé les frontières entre les êtres humains. On voit et on entend parler de tout ce qui se passe dans le monde.

Mais tout n'est pas bon à regarder ni à écouter. De nos jours, guerres, manifestations violentes, films d'actions sont devenus un pain quotidien. Les mass-médias commencent à présenter un réel danger pour les enfants. Passant une grande partie de la journée à regarder la télé, les jeunes consomment des doses élevées de scènes violentes. Selon un sondage de Médiamétrie, datant de Janvier 2003, les enfants passent plus de deux heures chaque jour devant leur écran de télévision. L'une des télévisions qui diffusent le plus une matière violente est par exemple la télé américaine : à ses débuts, la télévision américaine était relativement peu violente, mais la fréquence des émissions à caractère violent s'est progressivement accrue. Selon la revue Liberté, en 1973, les séquences violentes présentées sur le petit écran auraient augmenté de 15 % entre 1951 et 1953. En 1964, on enregistrait un accroissement de 90% par rapport à 1952 et il semble bien que dans les programmes actuels, les scènes violentes soient toujours plus nombreuses. Une analyse détaillée du contenu des émissions des années 1960, aux U.S.A., effectuée par Larsen (1968), a montré que la violence est le moyen le plus souvent utilisé par tous les personnages pour atteindre leurs objectifs et qu'elle est, de surcroît, plus efficace que les moyens approuvés socialement. Les programmes réservés aux enfants comportent également un taux élevé de violence, alors que ceux-ci y consacrent une grande partie de leurs temps de loisirs. En 1968 déjà, la National Association for better Radio and

Télévision estimait que le jeune Américain assistait, en moyenne, entre les âges de 5 à 15 ans, à la mort violente de plus de 13 400 personnes. Selon Granson, en 1970, les données se rapportant aux Etats-Unis étaient les suivantes :

- Huit émissions sur dix (et neuf sur dix aux heures où, en fin de semaine, ce sont surtout les enfants qui regardent la télévision) présentaient de la violence ;
- Environ six ou sept personnages principaux sur dix commettaient des actes de violence ; pour la programmation enfantine, le rapport se situait entre huit et neuf sur dix. »¹⁴²

On a choisi l'exemple de la télévision américaine, car c'est celle qui inspire le monde et son influence sur les mass-médias est remarquable. Elle stimule les jeunes en leur présentant un monde provocateur d'héroïsme flamboyant diffusant ainsi toute une culture de violence. Il va de même pour ce qui se passe à la télé dans le reste des pays occidentaux qui n'en sont qu'une expansion.

On voit l'écho de cette culture dans les comportements des enfants, des jeunes et même des adultes à qui on inculque toute une idéologie : la loi de plus fort. Les enfants, à la maison, dans la rue et même à l'école semblent régurgiter la violence intériorisée et reproduire les scènes enregistrées pendant de longues heures passées devant le petit écran. L'exemple occidental agit malheureusement et remarquablement sur la jeunesse du monde et ce que fait cette jeunesse n'est qu'une reproduction de ce qu'elle regarde.

La télévision est censée, en miroir promené partout dans le monde, reproduire la réalité d'une manière plus au moins authentique. Par ailleurs, La matière diffusée à la télévision dans le monde arabo-musulman est heureusement moins violente, elle est plus courtoise et les romances y règnent. Tant mieux, ceci adoucit au moins les humeurs violentes. Et Dieu merci, plus de 80% des films et des chansons arabes chantent l'amour : une culture de paix naît parallèlement à celle de la violence !

À vrai dire, les mass-médias ne sont qu'un simple moyen de communication. Mal exploité par l'être humain, comme la plupart des moyens d'ailleurs, cet engin peut avoir des conséquences indésirables ; d'où la nécessité de contrôler la matière diffusée. Nos enfants ne sont pas protégés contre ce qu'ils regardent. Christophe Kisito NGONO, proviseur du lycée de Nkolbisson, affirme à ce sujet que : « avec l'avènement des réseaux sociaux, les gens se

¹⁴² FRYDMAN, MARCEL, Violence, vandalisme et agressivité. L'influence des médias (Rapport établi sous la direction de Jean Cluzel : Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.)

cultivent. Ils disent que les films d'action priment sur les films d'amour et sur l'estime. Donc ils versent dans ce sens de la dérive »¹⁴³.

De plus, on peut exploiter la télé pour transmettre les valeurs morales de civilité, de la tolérance, de l'acceptation de l'autre qui caractérisent « *le vivre ensemble* » camerounais. Il y a lieu de parler même d'un enseignement télévisé : des cours à domicile qui renforcent le processus d'instruction de l'enfant entamé à l'école, à travers un contenu ciblé à la fois ludique et didactique. Des programmes télévisés qui répondent à ce critère existent à nos jours. Un travail de sélection de la matière vue par nos enfants s'impose. À cet égard, la famille peut et doit jouer un rôle très important.

Aussi, les médias contribuent-ils incontestablement à répandre la violence dans le monde. Les jeunes, le public le plus fidèle, en sont fortement touchés d'où la nécessité d'un filtrage de ce qu'ils regardent. C'est la responsabilité des parents.

3. Les causes liées à l'environnement socio-économique et juridique de l'école

Beaucoup d'autres facteurs peuvent être évoqués pour expliquer les violences en milieu scolaire. Dans le cadre de ce développement, les causes immédiates et les causes lointaines seront indistinctement évoquées comme faisant partie du problème.

Avec son cortège de malheurs, cette crise déstabilise et ruine les bonnes habitudes. En effet, le chômage et le sous-emploi peuvent être évoqués au nombre des causes lointaines de la violence. Sous ce rapport, l'envie et la convoitise générée par le dénuement suscitent la nervosité et le désir de posséder par tous les moyens. On peut en dire autant de la pauvreté qui entraîne les enfants dans des pratiques dont l'influence crée un engrenage sans issue de sortie. C'est le cas du sentiment de frustration que certains enfants démunis éprouvent en contemplant la richesse insolente de leurs congénères.

La proximité de l'école d'avec les zones à risque telles que les débits de boisson, les casinos, les centres commerciaux, les établissements hôteliers et des pénitenciers sont à déplorer. De plus, les effectifs pléthoriques dans les salles de classe ne favorisent pas toujours un bon suivi des élèves. Plusieurs causes en rapport avec l'environnement scolaire sont évoquées pour justifier les violences en milieu scolaire. Il s'agit de :

L'aménagement urbain : les conditions des quartiers dans lesquels vivent les enfants peuvent être à l'origine des frasques de l'adolescence. Les enfants découvrent un nouvel environnement et la promiscuité aidant, ils s'enlisent dans des pratiques peu orthodoxes. Cette

¹⁴³ Entretien du 08 septembre 2022.

cause bien lointaine peut se justifier par l'insolence et l'incivisme qui caractérisent une frange non négligeable des citoyens.

L'existence des problèmes dans le système éducatif. Les difficultés rencontrées ici se définissent en termes suivants : les politiques en matière de sécurité dans les écoles, les curricula, les méthodes utilisées pour orienter et conseiller les élèves, la composition et la formation du personnel enseignant, la criminalisation. On évoque aussi l'inadéquation entre les politiques éducatives et les problèmes de société, ce qui se traduit sur le plan scolaire par la non-congruence entre les contenus et les profils attendus sur le marché de l'emploi. Bref, les problèmes mis en cause ici concernent les dérèglements institutionnels susceptibles de bouleverser les comportements des élèves.

La santé : certains problèmes de santé rencontrés par les élèves constituent un facteur de risque immédiat. Inactivité physique, santé mentale, toxicomanie, aliénation, impulsivité, sentiment de non-appartenance... Parfois, les enfants qui rencontrent ces difficultés ne sont malheureusement pas suivis, et pire encore, ils sont souvent admis dans les établissements scolaires ordinaires, où n'existe aucune expertise en éducation spécialisée.

Il arrive que le poids d'une discipline mal orientée soit si lourd que les enfants se sentent écrasés. Dans de tels cas, les enfants sont étouffés, sans possibilité de s'exprimer, et sombrent pour certains dans la dépression et le repli sur soi. Il y a lieu de dire qu'une telle atmosphère est assez dangereuse, car non seulement elle peut être un obstacle à la dénonciation des cas suspects, mais aussi ne favorise pas l'épanouissement de l'enfant, dans un milieu où ils devraient pourtant être au centre de toutes les activités.

Certains enfants se lancent dans la violence en raison d'un avenir sombre et incertain. Cette situation est généralement exacerbée par des discours pessimistes qui leur enlèvent tout engagement ; notamment dans un contexte marqué par la pauvreté et l'augmentation du taux de chômage. Les enfants qui subissent cette influence sont recrutés par les bandes, et se lancent dans la consommation des produits psychotropes qui favorisent la commission des actes de violence.

De nombreux élèves impliqués dans la violence en milieu scolaire sont connus des services de police. Il est admis qu'un bon suivi de la justice pour mineur - allant des conditions de détention au respect des procédures -, peut contribuer à améliorer la situation. Quand bien même cela relèverait du rôle de l'assistance juridique, la protection légale assurée pourrait réprimer la détention des mineurs parmi les adultes, et limiter par là même des influences criminogènes en milieu carcéral. Au-delà des cas sus-cités, plusieurs autres situations peuvent aussi être à l'origine de ce fléau. Il s'agit notamment de :

La réglementation qui n'autorise l'accès des forces de l'ordre dans les établissements qu'en cas de risque grave de trouble à l'ordre public. Cependant, il arrive que de telles dispositions ne soient pas toujours respectées. On observe des violations graves de cette disposition. C'est le cas l'école primaire publique du Garage militaire à Bafoussam, où un militaire en furie s'introduit à l'école et bastonne copieusement une enseignante. De tels actes s'apparentent ni plus ni moins à un mépris pour les enseignants. Dans ce sens, Floribert BOYOGUENO va souligner :

L'incivisme notoire (les Camerounais ont adopté l'incivisme comme chose normale) ; le refus manifeste de se soumettre aux lois de la république ; l'ignorance (quelqu'un pose un acte sans savoir à quoi ça l'expose) plus ou moins avérée à certains sujets de violences ; l'application au rabais des textes existentiels (on arrête un enfant et une fois mis en prison les gens viennent « tchoco » on le relâche) ; la complaisance de certains cadres des services compétents dans l'application des lois et règlements ; l'abus d'autorité dans l'application des lois ; le manque d'anticipation gouvernementale dans certaines situation d'urgences ; l'immaturité des victimes de violences¹⁴⁴.

Les actes de mépris enregistrés sont généralement associés à l'abus de pouvoir et l'abus d'autorité. Il en est de même du trafic d'influence qui parfois exercé sur les enseignants par certaines classes sociales, effrite considérablement la dignité due à la profession. C'est l'exemple du sous-préfet d'Ayos qui s'introduit dans un lycée, et brutalise un enseignant en plein exercice de ses fonctions. Dans la même veine, il n'est pas rare qu'un parent d'élève fasse éruption dans une école et profère avec véhémence des menaces à l'adresse d'un enseignant devant ses élèves. C'est pourquoi certains s'accordent à dire qu'on assiste de nos jours à la déchéance de l'enseignant.

Avec la fluctuation des idées et le relativisme, tout devient question d'opinion et de point de vue. Les données évoluent assez rapidement que certaines personnes ont la prétention de détenir la science infuse. Cela est d'autant plus accentué chez les adolescents qui traversent une période de stimulation et d'outrecuidance exceptionnelle. De manière générale, les causes des violences en milieu scolaire nous révèlent que le problème est systémique, et exige non seulement des efforts substantiels de tous, mais également une réforme profonde dans le fonctionnement des institutions.

Somme toute, les causes explicatives de la persistance et de l'explosion des violences en milieu scolaire sont de deux ordres : endogènes et exogènes. Les causes endogènes sont liées à l'environnement interne des différents établissements scolaire et relèvent soit de la responsabilité de l'élève ou de l'enseignant ou encore de l'administration scolaire. Les causes

¹⁴⁴ Entretien du 31 septembre 2022.

exogènes quant à elles sont celles liées à l'environnement externe de l'établissement scolaire. Dans ce sens, les violences familiales et les violences liées aux mass-médias et à la société globale constituent les principales sources externes des violences en milieu scolaire. Il s'agit dès à présent dans le quatrième et dernier chapitre de ce travail de s'interroger sur les conséquences de ces violences scolaires.

**CHAPITRE 4 : CONSÉQUENCES DES VIOLENCES SCOLAIRES DANS
LES ÉTABLISSEMENTS DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENTS
DE YAOUNDÉ 1^{ER} ET 7^{EME}**

Comme il ressort des chapitres précédents, les violences scolaires sont récurrentes et de plus en plus intenses dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé. Leurs conséquences dans les établissements scolaires des arrondissements de Yaoundé 1er et 7eme sont nombreuses et diverses. Les violences scolaires ont de conséquences sur les performances scolaires, en ce sens qu'elles conduisent notamment à la démotivation et au désengagement des enseignants, ainsi qu'à la baisse des rendements scolaires, à l'échec et l'abandon scolaires des élèves. De même, ces violences ont des conséquences physiques, psychologiques et sociales. Erve Jules KOUONTCHOU, secrétaire général du collège privé la victoire, fait un bref résumé des conséquences des violences en milieu scolaire, en ces termes :

nous avons la mort, les blessures, la mauvaise image des établissements, il y a le rejet de certains élèves violents par d'autres ce qui affecte psychologiquement l'enfant et ça peut le pousser à se suicider , nous avons la baisse du taux de réussite car les élèves ne seront plus concentrés et les enseignants de même, ils vont bâcler les cours par peur à cause de la violence, le taux d'effectif sera en baisse dans certains établissements car lorsque les parents qui voulait inscrire leurs enfants quelque part entendront qu'il y a la violence là-bas il n'iront plus et pareil pour les élèves qui voulaient s'inscrire là-bas , les enfants violents et consommateur des drogues pourront intoxiquer les innocents donc l'école devient un endroit à risque pour les enfants et les enseignants¹⁴⁵.

Ainsi, les vingt-huit entretiens semi-structurés réalisés lors de l'enquête de terrain ont révélé 29 conséquences (cf. annexe n°7). La première interprétation de ces informations brutes permet de ressortir quatre formes de conséquences, regroupées en quatre grandes catégories de conséquences de violences scolaires. Dans le cadre de ce chapitre, nous allons dans un premier temps, présenter les conséquences des violences en milieu scolaire sur l'élève, puis sur les établissements scolaires, les enseignants et la société toute entière.

¹⁴⁵ Entretien du 13 octobre 2022.

Tableau 13: Les formes de conséquences des violences en milieu scolaire dans les communes de Yaoundé 1er et 7eme

N	Les grandes conséquences des violences scolaires	Conséquences des violences en milieu scolaire	Nombre de fois	%
1	Conséquences sur l'élève	-les conséquences physiques (36 fois) - les conséquences psychologiques (21 fois) -les conséquences sur les performances scolaires (109 fois)	166	62,40
2	Conséquences sur l'établissement	-la construction d'une image négative de l'établissement (20 fois) -la baisse du taux de réussite scolaire (10 fois) -la désaffection des établissements scolaires par les élèves (8 fois) -la baisse du rendement scolaire (5 fois) -l'image négative des responsables de l'établissement (3 fois) -la phobie de l'établissement (1 fois)	47	17,66
3	Conséquences sur l'enseignant	-les conséquences physiques (8 fois) - les conséquences psychologiques (20 fois) -les conséquences sur les performances scolaires (8 fois)	36	13,53
4	Conséquences sur la société	-les risques d'emprisonnement (13 fois) -la délinquance juvénile (3 fois) -les conflits et les tensions familiaux (1 fois)	17	6,39
Total			266	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

A. LES CONSÉQUENCES SUR L'ÉLÈVE

Les violences en milieu scolaire peuvent avoir plusieurs conséquences sur l'élève, notamment des conséquences physiques, psychologiques, sur les performances et l'avenir scolaire des élèves. Les effets ne sont pas les mêmes sur tous les élèves (Schöbi 2020) et dépendent de différents facteurs comme : la nature et l'ampleur de la violence, la capacité générale de l'élève à affronter les événements (résilience), le soutien social de l'enfant par d'autres personnes, les éventuels tourments déjà endurés, l'âge et le sexe de l'enfant.

1. Des violences aux conséquences physiques graves

Les données d'enquêtes réalisées dans le cadre de ce travail montrent que les conséquences physiques des violences scolaires sur l'élève sont entre autres : des lésions physiques comme des cicatrices, des blessures ou des lésions internes ; les pertes en vie humaines et les suicides des élèves.

La violence physique peut entraîner des blessures non mortelles ou mortelles, ou d'autres préjudices corporels. La violence sexuelle s'accompagne du risque d'infection par le VIH, d'autres maladies sexuellement transmissibles et de grossesses non désirées. En outre, l'exposition à la violence et au harcèlement à un jeune âge peut avoir des conséquences négatives sur la santé à plus long terme.

Un rapport des centres pour la lutte contre les maladies (CDC) de 2016 souligne l'impact de la violence à l'école sur la santé physique, et note que « la plupart des jeunes connaissent des blessures non mortelles. Certaines d'entre elles sont relativement mineures, comme les coupures, les bleus et les fractures. D'autres blessures, telles que les blessures par balle et les traumatismes crâniens, sont plus graves et peuvent entraîner une invalidité permanente ».

La violence sexuelle peut avoir des conséquences particulièrement graves sur la santé. Les garçons et les filles sont tous exposés aux infections sexuellement transmises et à l'infection au VIH. Pour les filles, les grossesses précoces non désirées sont une des conséquences les plus graves des abus sexuels. Elles peuvent être préjudiciables à la santé maternelle et infantile ou entraîner des avortements à risque ou des infanticides. Dans la plupart des cas, les abus sexuels compromettent l'éducation des filles. Dans certains établissements scolaires, les grossesses non désirées contribuent à la marginalisation et à la stigmatisation de la fille-mère qui pourrait souffrir de la désapprobation de sa famille et de la société et ne bénéficier d'aucun soutien. Souvent, elles ont aussi pour conséquence des mariages précoces pour les filles, avec pour corollaire l'abandon scolaire.

Ainsi, comme conséquence physique, les violences en milieu scolaire : (i) Aboutissent souvent chez les filles à des grossesses précoces et non désirées des avortements, des problèmes gynécologiques, des infections sexuellement transmissibles, dont le VIH ; (ii) provoquent des blessures graves : la violence des jeunes fait des centaines de victimes, en grande majorité de sexe masculin, qui subissent des blessures résultant de bagarres physiques et d'agressions ; (iii) entraînent la mort : les homicides, impliquant l'usage des armes blanches telles que des couteaux, font partie des principales causes de mortalité chez les adolescents, en milieu scolaire ; les garçons représentant plus de la moitié des victimes et des auteurs enregistrés jusqu'à présent dans les différents établissements scolaires du pays.

Dans cette perspective, le quotidien *Cameroon Tribune* du jeudi 29 décembre 2022 relève, dans ce sens que :

Le 10 mai 2022, François-Xavier Ghoda, élève au Lycée bilingue de Bafoussam, a perdu la vie, après avoir reçu un coup de poignard de son camarade. Drame identique deux jours plus tard pour un élève du Collège Saint Jean-Baptiste à Bangangté. Tout comme au Lycée technique d'Ebolowa dans le Sud le 5 mai. Au Lycée technique d'Ambam, un élève a plutôt été victime d'actes de violence commis par un conseiller d'orientation.

Evaëlle, 11 ans, s'est donné la mort il y a quelques mois dans le Val d'Oise en France. Depuis, ses parents cherchent à comprendre ce qui a poussé cette fillette à se pendre à son lit. Les harcèlements et autres violences physiques, puis psychologique répétées, qu'elle a subis au collège, en sont probablement la cause. Cette tragédie très médiatisée de l'autre côté de la Méditerranée vient malheureusement corroborer les craintes de l'UNESCO. L'organisation onusienne est plus que jamais inquiète quant à l'ampleur d'un phénomène qui toucherait un élève sur 3 dans le monde.

Les études menées sur les conséquences de la violence traitent essentiellement de la violence physique étant donné que la violence psychique est plus difficilement exploitable. Les effets de la violence psychique sont régulièrement sous-estimés ou minimisés. Pourtant, la violence psychique (comme les humiliations, les insultes, l'ignorance, l'avalissement, le retrait de l'amour, les menaces, l'intimidation, etc.) peut même avoir des conséquences plus graves sur l'état émotionnel des enfants que la violence physique. Georges Fotinos l'assure : *« la violence scolaire n'est pas sans conséquences sur la santé mentale des jeunes victimes. On observe bien souvent une perte d'estime de soi et un fort absentéisme. Par ailleurs, dès les classes de primaire, des tendances dépressives, voire suicidaires, peuvent apparaître chez ces enfants. »*

2. Les conséquences psychologiques : la fragilisation de la santé mentale de l'élève

Les données d'enquêtes réalisées montrent que les conséquences psychologiques des violences scolaires sur l'élève sont entre autres des traumatismes, les frustrations des élèves, la stigmatisation des élèves violents, la dépression. Les violences en milieu scolaire ont donc de graves conséquences sur la santé mentale de l'élève. En effet, toute expérience de violence entraîne de la souffrance psychique chez élève. Selon François BOWEN¹⁴⁶,

La victimisation par les pairs est source d'une grande détresse psychologique pouvant affecter négativement le bien-être de l'individu, sa réussite scolaire et sa capacité d'adaptation ultérieure... Ces impacts négatifs peuvent être de nature psychologique (anxiété, stress, perte de motivation scolaire, image de soi négative,

¹⁴⁶ F., BOWEN, « De l'école au cyber espace, le phénomène de l'intimidation en ligne chez les jeunes : état de la recherche et de l'intervention », 2016, Vol 51 n1, pp.311-323.

sentiment d'impuissance, idéations suicidaires, etc.) ou sociale (rejet par les pairs, isolement social, marginalisation).

Les enfants et les adolescents qui sont harcelés ont plus de risques de rencontrer des difficultés dans leur rapport aux autres, d'être dépressifs, solitaires ou anxieux, d'avoir une faible estime d'eux-mêmes, et d'avoir des pensées suicidaires ou de tenter de se suicider. La violence et le harcèlement à l'école ont également un impact sur la santé mentale et émotionnelle des auteurs et des spectateurs.

L'exposition à la violence à l'école peut entraîner un grand nombre de comportements et de conséquences néfastes pour la santé, tels que la consommation d'alcool et de drogues, et peut conduire au suicide. La dépression, l'anxiété et de nombreux autres problèmes psychologiques, notamment la peur, peuvent découler de la violence à l'école.

Des troubles émotionnels, un sentiment de bien-être moindre par exemple, des symptômes dépressifs, de l'anxiété, un sentiment d'auto-efficacité réduit ou une faible estime de soi... constituent un risque élevé de développer à l'âge adulte des troubles psychiques tels que la dépression, l'anxiété, les pensées suicidaires, l'alcoolisme, la toxicomanie, les troubles alimentaires et d'autres troubles graves de la personnalité¹⁴⁷. Ce sont d'importants troubles liés au stress (état de choc) suite à des événements traumatiques tels que la violence sexuelle, qui peuvent se transformer à long terme en un trouble de stress post-traumatique¹⁴⁸.

Il faut également souligner que la violence dans l'éducation peut encore avoir de graves conséquences à l'adolescence. De l'agressivité, des dépressions, des pensées suicidaires, de l'anxiété et des troubles mentaux sont fréquents. Une méta-analyse d'études longitudinales sur l'impact du harcèlement sur les auteurs datant de 2011¹⁴⁹ indique que la santé mentale et psychologique des harceleurs est affectée, et qu'ils présentent un risque accru de dépression plus tard dans leur vie. Les « harceleurs harcelés » peuvent présenter de plus faibles niveaux de fonctionnement, notamment des dépressions ou d'autres problèmes de santé, par rapport à ceux qui déclarent être harcelés ou auteurs d'actes de harcèlement¹⁵⁰.

¹⁴⁷ H-L, MACMILLAN, « Slapping and spanking in childhood and its association with lifetime prevalence of psychiatric disorders in a general population sample », CMAJ, 1999 Oct 5;161(7):805-9.

¹⁴⁸ J-M., FEGERT, *Abus sexuels sur enfants et adolescents : Manuel sur la prévention et l'intervention à l'intention des professionnels de la médecine, de la psychothérapie et de l'éducation*, Berlin, édition allemande, 2015.

¹⁴⁹ M-M, TTOFI, « L'efficacité prédictive de l'intimidation à l'école par rapport à la délinquance ultérieure : examen systématique/méta-analytique des études longitudinales », Crim Behav Ment Santé, 2011 Avr;21(2):80-9, doi : 10.1002/CBM.808.

¹⁵⁰ R., VEENSTRA et al, « Bullying and Victimization in Elementary Schools: A Comparison of Bullies, Victims, Bully/Victims, and Uninvolved Preadolescents », Developmental Psychology, American Psychological Association 2005, Vol. 41, No. 4, pp. 672– 682.

Par ailleurs, la violence faite sur l'élève conduit à une perte de l'estime de soi qui peut engendrer à long terme un mal être de l'individu qui par la suite va entraîner des troubles psychologiques graves. Ce trouble physiologique a des répercussions sur le corps de l'individu qui est victime. En effet, se sentant stressé ou oppressé par les violences dont il doit faire face l'élève peut exprimer son anxiété par des symptômes physiques tels que les nausées, les vomissements, les pleurs, les crises d'angoisses etc. Nous prendrons un exemple personnel pour expliciter ce propos. En fait, lorsque notre petit frère était en grande section, c'était une période où tous les matins il refusait catégoriquement d'aller à l'école. Pour manifester ce refus, il pleurait et vomissait chaque jour. En parlant avec lui, la maman a su que s'il était pris de ces symptômes c'est parce qu'il était terrorisé par son enseignante de l'époque. Effectivement, comme nous l'avons précédemment énoncé, la violence peut être subjective. Ainsi, dans cet exemple, le jeune homme se sentait violenté par son enseignante, par ses cris incessants tout au long de la journée. Même si les autres élèves n'avaient pas forcément peur des cris de leur maîtresse, il était particulièrement terrifié par le ton et les cris de celle-ci. Néanmoins même si ce problème s'est résolu par une discussion entre lui, la maman et l'enseignante (elle lui a expliqué qu'il ne devait pas avoir peur, qu'elle ne le frapperait pas et que si elle criait ce n'était pas forcément contre lui mais qu'elle devait certaines fois crier pour que certains élèves puissent lui obéir). On voit bien qu'un comportement jugé violent par l'élève peut être à l'origine de troubles psychologiques qui pourraient affecter la santé mentale de l'enfant, s'il n'est pas pris en compte.

Par ailleurs, il existe d'autres conséquences et ce pour les témoins. Dans le cas où un élève serait témoin de violence, il pourrait se sentir coupable de ne pas avoir aidé un condisciple qui avait besoin d'aide. Effectivement, pour des raisons indépendantes de sa volonté : la peur, moins de force que l'agresseur, un témoin de violence pourrait être pris de remords pour ne pas avoir aidé un élève victime ou pour avoir eu peur de dénoncer un comportement violent. Ce sentiment de culpabilité, peut laisser des marques chez les témoins impuissants à ce moment-là. De plus, pris par un sentiment de crainte, certains témoins, pour ne pas être victimes à leur tour, peuvent adopter eux aussi des comportements violents. En effet, ils pensent qu'il vaut mieux agir avant d'être pris pour cible et de se faire agresser les premiers.

Tout compte fait, les conséquences des violences subies à l'école, où elle passe en moyenne 6 à 8 heures par jour, sont donc rarement anodines pour la victime : elle souffre, sur le plan psychopathologique, de troubles internalisés. Les premiers signes de malaise peuvent être un repli sur soi, une diminution de l'estime de soi, une chute des résultats scolaires, une

instabilité émotionnelle. À ces derniers peuvent ensuite s'ajouter des réactions dépressives s'accompagnant d'un sentiment de honte, d'humiliation, de vide, de peur, d'angoisse. Dans les situations les plus critiques, on constate parfois des refus, voire des phobies scolaires, des troubles alimentaires ou du sommeil, des formes d'auto et/ou d'hétéro-violence. Dewulf et Stilhart¹⁵¹ rapportent le cas extrême de victimes de violences répétées sur de longues périodes où « *le diagnostic de bouffée délirante inaugurant une possible schizophrénie a été porté par le médecin traitant. Il s'agissait d'un état de stress post traumatique. Une autre adolescente, harcelée pendant dix ans, présente des troubles phobiques et obsessionnels compulsifs.* ».

Elles évaluent à un tiers les élèves victimes de violence scolaires qui consultent un médecin (on peut légitimement penser que ce sont ceux qui vivent les agressions les plus graves, ou celles les plus fréquentes ou étalées dans le temps, ou celles qui touchent les enfants les plus fragiles), reçoivent un traitement médicamenteux, associé à une longue prise en charge psychologique par un spécialiste, allant de plusieurs mois à plusieurs années.

Les mots d'élèves rapportés dans l'étude sont la meilleure vitrine de la souffrance qu'ils ont ressentie et montrent combien il est important de repérer les situations de violences suffisamment tôt pour les éviter. Les élèves interrogés sur leur ressenti durant cette période de violences ont donné les réponses suivantes :

« De la honte surtout » ; « La fin de tout » ; « Je pensais que c'était vrai que j'étais nulle » ; « De la tristesse » ; « J'en pouvais plus des insultes » ; « J'étais honteux que cela m'arrive » ; « De l'abandon, une forte envie de suicide. Je me demandais pourquoi j'existais, pour qu'on me fasse tout ce mal. L'impression bizarre que j'étais un fantôme ne pouvant parler. » ; « La peur des brutalités, et de la honte, envie de pleurer, un sentiment d'incompréhension. » ; « Je me sentais faible et impuissante, j'avais l'impression d'être une ratée. Je ressaisais tout le temps ce qu'on me faisait¹⁵².

Ces témoignages laissent transparaître les sentiments de honte, de peur ainsi que l'atteinte de l'estime de soi des victimes qui s'installent durant des mois, voire des années et qui les paralysent, les empêchant de se défendre ou de faire appel à un adulte pour mettre un terme à ces violences.

3. Les Conséquences sur les performances scolaires

Les violences en milieu scolaire ont un impact néfaste sur la qualité de l'éducation et sur les résultats scolaires. Les effets de la violence à l'école sur l'éducation des victimes sont considérables. Les violences commises par des enseignants ou d'autres élèves peuvent

¹⁵¹ M. DEWULF ; C. STILHART, « Le vécu des victimes de harcèlement scolaire », in *Médecine thérapeutique / Pédiatrie*. 2005;8(2):95-100.

¹⁵² *Ibid.*

susciter chez les enfants et les adolescents la peur d'aller à l'école et interagir avec leur capacité à se concentrer en classe ou à participer aux activités scolaires. Ils peuvent aussi avoir des effets similaires sur les spectateurs.

Parmi les conséquences, on peut citer le fait de manquer des cours, d'éviter des activités scolaires, ou d'abandonner complètement l'école, des situations qui affectent à leur tour les résultats scolaires et l'achèvement des études, ainsi que les perspectives d'éducation et d'emploi futures. Bertrand Yannick NGANDJI, élève au lycée bilingue de Nkolbisson, souligne « *la peur de l'élève de venir à l'école à cause des violences* »¹⁵³. Les enfants et les adolescents qui sont victimes de violence risquent d'atteindre des niveaux d'éducation inférieurs et d'être moins enclins à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les analyses des évaluations internationales de l'apprentissage mettent en évidence l'impact du harcèlement sur les résultats de l'apprentissage. Ces analyses montrent clairement que le harcèlement réduit les performances des élèves dans des matières clés telles que les mathématiques, et d'autres études ont également prouvé l'impact négatif de la violence et du harcèlement à l'école sur le rendement scolaire¹⁵⁴.

Les environnements d'apprentissage dangereux créent un climat de peur et d'insécurité et le sentiment que les enseignants n'ont pas le contrôle ou qu'ils ne se préoccupent pas du bien-être des élèves, et cela réduit la qualité de l'enseignement pour l'ensemble des élèves. Selon l'analyse de données de terrain, plusieurs des élèves ayant été victimes de moqueries ou de violences ont déclaré avoir manqué l'école plusieurs jours.

D'une part, la violence peut entraîner des problèmes d'absentéisme ou de décrochage scolaire. En réalité, un élève qui se retrouve confronté à des problèmes de violences au sein de l'école peut développer un sentiment de crainte, voire de peur, vis-à-vis du lieu dans lequel il subit ces violences. En effet, ne voulant plus subir cela, l'élève ne ressent plus l'envie d'aller à l'école et se renferme peu à peu sur lui-même. Cette absence scolaire peut entraîner des difficultés ou un échec scolaire pouvant avoir des conséquences négatives pour la vie sociale et économique de l'élève. En reprenant l'exemple d'un élève qui s'est fait agresser, on pourra supposer que si celui-ci a refusé de retourner à l'école à la suite de ces violences, c'est parce qu'il a été traumatisé par ce qui s'est passé et qu'il a peur de devoir à nouveau faire face à des soucis de violences en remettant les pieds sur les lieux de l'évènement. Ainsi, on voit bien que

¹⁵³ Entretien du 07 septembre 2022.

¹⁵⁴ K., DEVRIES, « Intimate partner violence victimization and alcohol consumption in women: a systematic review and meta-analysis », in *Review Addiction*, 2014 Mar;109(3):379-91. doi: 10.1111/add.12393. Epub 2013 Dec 13.

ce lieu d'instruction et de socialisation devient progressivement pour les élèves victimes de violence un lieu qui inspire la crainte ou pire encore la répulsion. Ce rejet de l'école peut donc entraîner un renfermement de l'élève qui pourrait bien se sentir coupable de ce qui lui arrive. Effectivement, s'il ne peut expliquer la cause de ces violences envers lui, il pourra être tenté de croire que si lui est victime et pas un autre c'est parce qu'il aura probablement fait quelque chose de mal et qu'il est donc responsable de ce qui lui arrive. Le harcèlement psychologique en milieu scolaire par des pairs peut donc avoir des conséquences certes moins tragiques, mais tout de même inquiétantes, à l'image du décrochage scolaire. « *À l'école, c'est un triangle qui permet la réussite ou l'échec : l'enfant (et ses pairs), la famille et l'école* », avance Rim Akrache, avant de préciser :

Lorsqu'il y a un dysfonctionnement dans l'un ou l'autre de ces pôles, c'est-à-dire respectivement les capacités cognitives, le dysfonctionnement familial, ou des problèmes institutionnels ou pédagogiques et un mauvais climat, ça se ressent dans les résultats de l'enfant. Surtout lorsque celui-ci n'a pas acquis toutes les ressources lui permettant d'y faire face, et d'être résilient.

En outre, même s'il est toujours possible de sanctionner un élève violent (punitives, exclusions temporaires ou définitives...), les conséquences d'une sanction peuvent avoir des répercussions d'autant plus négatives pour un élève. En effet, exclure un élève déjà en manque de socialisation, pourrait accentuer son comportement agressif. En effet, en réaction à la sanction donnée, l'élève pourrait tomber dans un cercle vicieux et donc reproduire systématiquement le schéma de violence auquel il est habitué. En outre, l'exclusion en guise de punition peut également être à l'origine d'échec scolaire pour l'agresseur qui, se sentant rejeté, peut créer à son tour un rejet de l'école.

Un rapport de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants de 2012 note que « *tant pour l'harcéleur que pour l'élève qui est harcelé, le cycle de la violence et de l'intimidation entraîne [...] de mauvais résultats scolaires* ». Il conclut également que :

[...] les enfants qui étudient dans un environnement violent obtiennent des résultats scolaires plus faibles que les autres, et les enfants qui sont harcelés présentent souvent des résultats scolaires en forte baisse et une réticence à participer aux activités scolaires. En outre, leur droit aux loisirs, aux jeux et aux récréations peut être compromis dans la mesure où ils s'isolent des autres enfants et se désintéressent des loisirs et des activités parascolaires.

Le Rapport mondial des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants de 2006 note que les agressions verbales, le harcèlement et la violence sexuelle dans les écoles sont des causes souvent citées pour expliquer le manque de motivation, l'absentéisme et les

abandons. Par ailleurs, les châtements corporels constituent également un facteur d'abandon scolaire dans certains pays. Par exemple, dans une étude au Népal, 14 % des abandons scolaires étaient attribués aux châtements corporels et à la peur des enseignants.

Parmi les obstacles à l'éducation des filles liés à la violence, figurent la coercition et le harcèlement sexuels, les abandons scolaires liés aux grossesses précoces, les risques sur le chemin de l'école et les décisions des parents de garder leurs filles à la maison à cause du risque de violence au sein ou aux abords de l'école. Un rapport de l'UNICEF cite une enquête représentative à l'échelle nationale portant sur les élèves de primaire en Éthiopie, qui a révélé que l'exposition à la violence à l'école faisait baisser la participation des filles en classe ainsi que leurs résultats scolaires, et qu'elle faisait augmenter les taux d'abandon. En outre, certains pays ont mis en place des politiques pour expulser ou exclure les élèves enceintes de l'école. Lorsque les filles restent à l'école ou qu'elles reviennent après leur accouchement, elles peuvent être victimes de harcèlement ou d'agressions verbales de la part de leurs camarades et des enseignants.

Certaines recherches ont vérifié s'il existe des différences entre les enfants maltraités et ceux non-maltraités quant au taux d'absentéisme et du redoublement d'années scolaires. Les résultats démontrent que les enfants maltraités ont un taux d'absentéisme plus élevé que les enfants non-maltraités. Les enfants exposés à la violence et à d'autres circonstances adverses ont une plus grande probabilité d'abandonner leur scolarité.

En plus, les incidents disciplinaires répétés perturbent l'enseignement et réduisent les opportunités d'apprentissage des élèves. En effet, pour apprendre il faut être disponible et se sentir en sécurité. Apprendre nécessite une prise de risques, puisqu'il s'agit de lâcher des croyances et des représentations et d'être confronté à d'autres représentations. Jude Daniel BILANG, élève du collège la victoire, souligne : « *les traumatismes pour les élèves aussi bien pour les enseignants, car s'il y a mort d'homme, les enseignants et les élèves auront peur de venir à l'école et s'ils viennent même, ils ne se sentiront plus très à l'aise et cela va se manifester au niveau de l'épanouissement de tout un chacun* »¹⁵⁵.

Le traumatisme psychique suscite de nombreux effets négatifs chez les victimes. Les séquelles sont multiples et se manifestent au niveau de leur humeur, de leur comportement, de leur sexualité, de leur stabilité psychique, de leur vie de famille, de leurs relations sociales ainsi que leur épanouissement scolaire et plus tard professionnel.

¹⁵⁵ Entretien du 27 septembre 2022.

Le désintérêt et la démotivation sont à la base d'un manque d'investissement dans les apprentissages. Nous remarquons par conséquent que l'école est un milieu mettant en relief et parfois accentuant les manifestations des traumatismes psychiques. Une régression au niveau de la performance scolaire et donc une diminution du rendement scolaire sont notées chez la plupart des personnes traumatisées. Rares sont les enfants maltraités qui réussissent malgré tout, pour qui la classe devient plutôt un lieu de refuge et les efforts fournis pour la réussite scolaire et la poursuite des études, un moyen permettant l'évacuation de toute autre pensée destructrice. Parcours scolaire, relations sociales, réussite professionnelle, épanouissement personnel se retrouvent interreliés, interdépendants et mis en danger par les traumatismes psychiques à effet toujours cumulatif.

Face à la violence de l'institution scolaire qui se caractérise par une forme de domination et de contrôle, l'élève met en place des réponses dont la forme ultime est le décrochage... La résistance de l'élève peut s'exprimer soit par des stratégies de limitation des attentes excessives de l'école, soit par des conduites de préservation de sa liberté de sujet qui se traduisent par des formes de dissociation et d'absence à soi-même jusqu'au retrait définitif, à savoir le décrochage lui-même¹⁵⁶.

On retient donc que les violences en milieu scolaire perturbent l'enseignement et réduisent les opportunités d'apprentissage des élèves. L'acquisition de connaissances scolaires est notamment liée au temps d'enseignement et plus encore au temps d'engagement des élèves dans des activités d'apprentissage¹⁵⁷. La répétition des violences en milieu scolaire peut donc avoir des effets négatifs sur les compétences scolaires acquises par les élèves, avec des conséquences éventuelles sur la suite de leur scolarité et leur intégration sociale.

B. LES CONSÉQUENCES SUR L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Des conséquences sont relevées au niveau de l'enseignement et des apprentissages, sur le climat des établissements et les transformations réactives de l'offre et de la demande scolaire. Elliott affirme : « *La réalité ou la perception de menace de violence dans les écoles a clairement influencé la façon de diriger des chefs d'établissement, d'enseigner des professeurs, d'apprendre des élèves* »¹⁵⁸ Là où le problème social de la violence apparaît prégnant, sont relevées une baisse de disponibilité des élèves et des enseignants pour exercer

¹⁵⁶ M., VALERIE, « Souffrance et violence de l'école le décrochage scolaire, une forme de résistance ? », in *Le sujet dans la cité*, vol. 1, no. 1, 2010, pp. 85-97.

¹⁵⁷ D., XAVIER ; D., VINCENT, « *L'efficacité dans l'enseignement. Promesses et zones d'ombre* ». De Boeck Supérieur, « Pédagogies en développement », 2009, DOI : 0.3917/dbu.dumay.2009.01. URL : <https://www.cairn.info/l-efficacite-dans-l-enseignement--9782804101862.htm> (consulté le mars 2022).

¹⁵⁸ D-S, ELLIOTT et al, *Violence in American Schools*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

leur activité, une plus grande difficulté à motiver et à discipliner les élèves, une baisse de la qualité de l'enseignement et de l'environnement éducatif¹⁵⁹.

Madame Sylvie Fankam, Censeur au lycée bilingue de Nkol-Eton, va évoquer une construction de « *la mauvaise image de l'établissement* » du fait des violences en son sein. Mais au-delà de l'imagine que les élèves, enseignants, parents et populations pourront désormais avoir sur les écoles qui ont été le théâtre des violences, c'est le climat au sein de l'établissement qui est principalement mis en cause. En effet, ces violences créent un mauvais climat scolaire que ressentent les autres élèves de la classe, témoins de ces violences. Elles affectent le bien-être et la conduite des élèves et elles réduisent les opportunités d'apprentissage¹⁶⁰. « *Le climat scolaire renvoie à la qualité et au style de vie à l'école. Il reflète les normes, les buts, les valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'apprentissage* ». Rosalie POULIN¹⁶¹ voit que : « *le climat scolaire est une construction sociologique qui est à l'origine à la fois des comportements des individus, mais aussi le fruit de la perception individuelle et collective de l'environnement éducatif* ». En effet, la qualité du climat scolaire est évaluée à partir des facteurs comme la participation des élèves dans la prise de décision. Le bon climat scolaire augmente les résultats scolaires, indépendamment des facteurs socio-économiques initiaux. Il a une influence significative sur les capacités d'apprendre et d'augmenter les compétences scolaires. Le climat scolaire est la perception des acteurs sociaux dans l'école. En fait, c'est l'agrégation de ces perceptions individuelles. Il se trouve que la qualité du climat scolaire puisse affecter positivement la motivation à apprendre et la réussite scolaire. C'est un facteur qui pourrait favoriser la réussite ou bien l'échec scolaire selon sa nature. La littérature décrit le bon climat scolaire qui se caractérise par la chaleur des relations interpersonnelles. Au contraire, le mauvais climat scolaire dans lequel les conflits et tensions augmentent influe négativement sur les sentiments de sécurité et l'estime de soi des élèves¹⁶². Des composantes du climat scolaire peuvent influencer à la fois la victimisation par les pairs et la réussite scolaire, soit le sentiment de sécurité et de justice ressenti, la présence de relations enseignant-élève chaleureuses et la participation ou la collaboration des élèves dans leur milieu.

¹⁵⁹ C., Carra, « Violences à l'école élémentaire. Une expérience enfantine répandue participant à la définition du rapport aux pairs », *L'année sociologique* 2008/2 (Vol. 58), pp 319 à 337.

¹⁶⁰ B., LORIER, « La délégation d'élèves, un exercice pour la pratique démocratique à l'école ? », in *ANALYSE UFAPEC AOUT* 2019 | 12.19.

¹⁶¹ R., POULIN et al, «La perception du climat scolaire des élèves victimisés par leurs pairs à la fin du secondaire», *L'orientation scolaire et professionnelle*, 47/3 | 2018, pp. 521-546.

¹⁶² DEBARBIEUX, *op.cit.*

En outre, ces violences à répétitions finissent forcément par avoir une incidence plus que négative sur le climat scolaire. En effet, dans un lieu où l'apprentissage est premier, c'est la sérénité et la sécurité qui doivent primer afin d'obtenir de bons résultats, de ce fait une détérioration du climat scolaire n'est pas bénéfique à la réussite des élèves mais également pour le travail des enseignants qui est altéré par ce climat de violence. Le climat général d'un établissement « *est déterminé par tous ces facteurs physiques, éléments structurels, personnels, particularités de fonctionnement et particularités culturelles de l'institution qui, intégrés de façon interactive dans un processus dynamique spécifique, confèrent un style particulier ou un ton spécifique à l'institution, conditionnant à leur tour divers éléments éducatifs* »¹⁶³.

Dans leur étude concernant diverses caractéristiques liées à la violence à l'école, ces chercheurs ont évalué la qualité du climat scolaire selon quatre composantes, sélectionnées parmi les plus citées dans la littérature, soient 1) le sentiment de sécurité, 2) le sentiment de justice, 3) les relations interpersonnelles et de soutien et 4) la collaboration et la participation des élèves au sein de l'école. Les élèves victimes de violences physiques et verbales perçoivent plus négativement que leurs pairs non victimes chacune des quatre composantes du climat scolaire. Ils rapportent ainsi se sentir moins en sécurité, avoir un plus faible sentiment de justice, les relations interpersonnelles et de soutien leurs semblent moins satisfaisantes et la participation et la collaboration des élèves paraissent moins présentes. Un des répondants affirme d'ailleurs : « *Les parents n'ont plus un regard positif sur l'école. L'école n'est plus le lieu de l'envol social. L'école n'est plus respectée, le regard des parents déteint sur celui de leurs enfants. Parce que l'école n'est plus ce lieu initiatique, ce relais magique où on va laisser son enfant pour qu'il devienne adulte* ».

C. LES CONSÉQUENCES SUR L'ENSEIGNANT

D'autre part, lorsque c'est l'enseignant qui est victime ou témoin de violence, les conséquences peuvent être tout aussi graves que celles liées aux élèves. Monsieur NKOUA TSIMI, préfet d'étude du collège privé la victoire, affirme dans cette perspective :

nous avons la mort comme l'enseignant du lycée classique de Nkolbisson il y a de cela deux ans, il y a la peur de l'enseignant de s'exprimer car il a peur d'être tapé ou insulté par un élève, il y a aussi la négligence de la part des enseignants (ils ne sont plus sérieux lors de la dispensation des cours, ils veulent juste vite faire et partir [...] l'échec car si les cours ne sont pas bien dispensés il y aura pas de bons

¹⁶³ BLAYA, *op.cit.*

*résultats, l'absence des cours de morale, car même s'il y a le cours d'ECM c'est pas pareil, il y a toujours cette différence qui ne nous favorise pas*¹⁶⁴.

Effectivement, l'adulte victime de violence au sein du milieu scolaire est d'autant plus désespéré, s'il sent qu'il ne parvient pas à remplir les objectifs de la mission qu'on lui a confiée. De plus, s'il est la victime d'un ou plusieurs de ses élèves, il peut se sentir impuissant, inutile mais surtout humilié et méprisé, d'autant plus s'il ne parvient pas à user de l'autorité que lui confère son poste.

1. Les Conséquences physiques des violences scolaires sur les enseignants

L'EQCOTESST¹⁶⁵ souligne les cinq types de lésions les plus courantes ayant fait l'objet d'une indemnisation pour des enseignants, à savoir recevoir des coups, des coups de pied, des volées de coups, des bousculades, des pincements, des torsions, des voies de fait, des morsures et des menaces verbales. Ces atteintes résultant d'actes de violence représentent, entre autres, des traumatismes, diverses lésions psychologiques et entraînent des congés de maladie prolongés. Bien que toutes les lésions rapportées ne soient pas attribuables qu'à des élèves, cette étude démontre qu'il y a des conséquences réelles pour les enseignants victimes de violence scolaire¹⁶⁶.

Par ailleurs, le rapport de la FAE indique que 85 % des enseignants victimes de violence subissent les symptômes suivants : une augmentation du stress (73 %), une fatigue accrue (48 %) et des problèmes de sommeil (48 %). À cela, il faut ajouter que 14 % des victimes ont été mises en arrêt de travail, et enfin, que 45 % ont entamé une réflexion sur la possibilité d'abandonner la profession¹⁶⁷.

Dans les établissements scolaires du Cameroun en général et ceux de la ville de Yaoundé plus particulièrement, les enseignants et responsables d'établissements scolaires sont de plus en plus victimes d'atteintes physiques graves. L'on se souvient de l'exclusion définitive infligée à une élève pour avoir battu une surveillante. La scène de violence a eu lieu lundi 28 mars 2022 au Lycée bilingue de Nkol-Eton, alors que l'enseignante tentait de récupérer le téléphone portable que l'élève tenait au mépris de l'interdiction instituée par le règlement. Ces violences physiques sur les enseignants peuvent être poussées à l'extrême.

¹⁶⁴ Entretien du 21 septembre 2022.

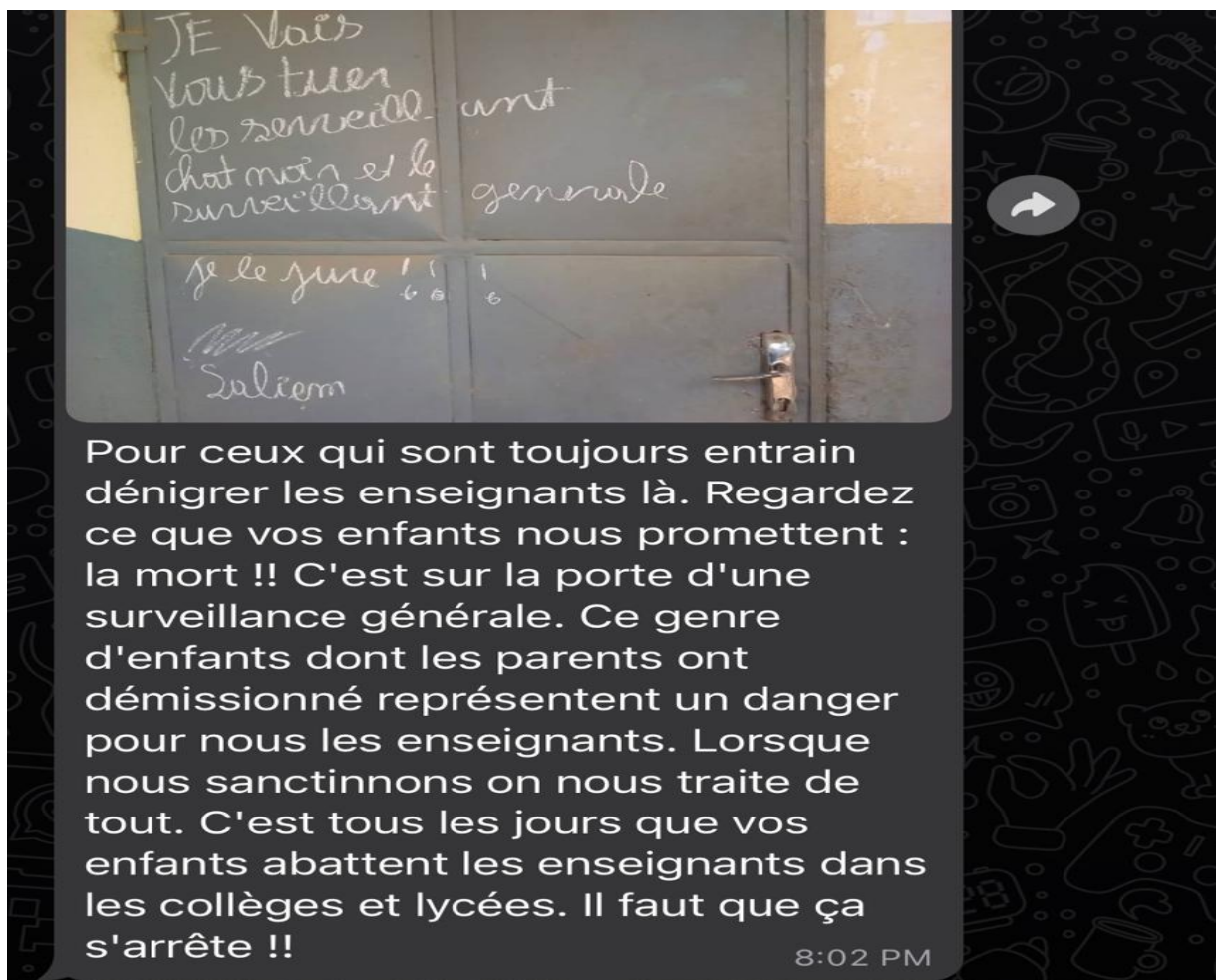
¹⁶⁵ Enquête québécoise sur les conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST).

¹⁶⁶ M., VEZINA et S-A, Louise, « L'organisation du travail et la santé mentale des personnes engagées dans un travail émotionnellement exigeant », *Travailler*, vol. 25, no. 1, 2011, pp. 119-128.

¹⁶⁷ A., PEDRAZ-DELHAES, « Les effets de la qualité de la langue des documents sur les perceptions et les intentions des consommateurs », in *Revue canadienne des sciences de l'administration*, Volume27, Issue4, Décembre 2010, pp.363-375.

Nous pouvons citer ici le cas du principal du Collège Yona poignardé le 6 avril 2022 au ventre et à l'épaule par l'un de ses élèves, il y eut heureusement plus de peur que de mal. Malheureusement, ces agressions physiques peuvent conduire à la mort d'enseignants. L'on se souvient que le 14 janvier 2020, l'enseignant de mathématique, Djomi Tchakounté, a rendu l'âme au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Yaoundé, après avoir été poignardé par son élève au lycée de Nkolbison. Cette photo ci-dessous sur laquelle un élève menace par des écrits de tuer ses surveillants est illustrative du degré de violences physiques auxquels sont exposés les enseignants et encadreurs au sein des établissements scolaires.

Figure 7 : image illustrative de la menace de mort de surveillants d'établissements scolaires par les élèves



Source : Photothèque de la CSESU.

2. Les conséquences psychologiques

Les violences en milieu scolaire peuvent avoir des ascendants psychologiques graves chez les enseignants. Ce sentiment d'impuissance face à un débordement de violence peut

petit à petit créer des troubles psychologiques graves sur l'enseignant pouvant déboucher sur des problèmes liés au stress et à l'anxiété, mais également sur des troubles plus graves tels que les dépressions, voire des envies de suicide¹⁶⁸. Les violences scolaires réduisent ainsi la satisfaction et la motivation professionnelle des enseignants. Les victimes de harcèlement se trouvent dans des situations de détresse psychologique : dépression, anxiété, sentiment de solitude.

De même, JEFFREY et SUN¹⁶⁹ mentionnent que les enseignants débutants ayant été victimes de violence vivent un stress important, ils sont plus fatigués et leur degré d'épuisement augmente plus rapidement, ce qui exacerbe leur impression d'avoir « moins de compassion » envers les élèves. En effet, les symptômes psychologiques associés à la violence subie se manifestent par : le stress (66 %), la frustration (46 %) ainsi qu'une réduction du plaisir à enseigner, et ce, pour 81 % des enseignants débutants. Ainsi, lorsque le stress psychologique devient trop important et dépasse la capacité d'adaptation, il peut mener à l'épuisement professionnel¹⁷⁰. C'est également ce que décrivent DOUDIN et CURCHOD-RUEDI¹⁷¹ en présentant les trois caractéristiques de l'épuisement professionnel, soient le sentiment d'épuisement émotionnel, la déshumanisation de la relation (enseignant/élève) et une diminution de l'accomplissement personnel. L'impression de détachement de soi et du manque d'investissement personnel est également soulevée par certains chercheurs (Jeffrey et Sun)¹⁷². Le détachement est ici interprété comme étant le désir de prendre ses distances face aux personnes et de moins s'investir dans son travail. En outre, Bowen et Desbiens¹⁷³ expliquent qu'être victime de violence verbale et physique serait l'une des principales sources d'épuisement professionnel des enseignants. De surcroît, concernant la notion de santé mentale, les enseignants en présence de violence expriment aussi de la peur et expérimentent même des effets du syndrome de stress post-traumatique¹⁷⁴. Les conséquences d'être victime de violence, comme le stress et la pression psychologique, peuvent jouer un rôle important sur la dégradation de l'efficacité d'un enseignant à bien accomplir ses tâches et peuvent

¹⁶⁸ C., Moricia, « La violence scolaire », Master 2 MEEF, Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Paris, 2015.

¹⁶⁹ D., JEFFREY ; F., SUN, *Enseignants dans la violence*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.

¹⁷⁰ Ph., Zawieja ; F., Guarnieri, *Épuisement professionnel - Approches innovantes et pluridisciplinaires*, Paris, Armand Colin, 2013.

¹⁷¹ Denise, Curchod-Ruedi ; P-A, DOUDIN. « Le soutien social aux enseignants : un facteur de réussite de la démarche inclusive », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, vol. 60, no. 4, 2012, pp. 229-244.

¹⁷² *Op.cit.*

¹⁷³ F., Bowen ; N., Desbiens, « La prévention de la violence en milieu scolaire au Québec. Réflexions sur la recherche et le développement de pratiques efficaces », *Revue Éducation et francophonie*, Volume 32, numéro 1, printemps 2004, pp. 69-86.

¹⁷⁴ Benoît Galand, « La motivation en situation d'apprentissage : les apports de la psychologie de l'éducation », *Revue française de pédagogie*, 155 | 2006, pp. 5-8.

provoquer un épuisement professionnel, notamment chez les enseignants en début de carrière¹⁷⁵.

Nos données de terrain permettent de relever des conséquences graves des violences en milieu scolaire sur l'état psychologique des enseignants qui développent en eux un sentiment de peur de la salle de classe. Joanne Angèle ABEYING'HE TOULOU du lycée bilingue de Nkoleton va mentionner « *la peur des enseignants de venir à l'école et de bien dispenser les cours et même de communiquer avec les élèves ce qui diminue la compréhension des élèves et peut réduire le taux de réussite dans les classes en fin d'année aux examens.* »¹⁷⁶. Cadarelle Vilaure BOGNE TOGHA, élève au lycée bilingue de Nkol-Eton, va également affirmer : « *les enseignants ne se sentiront plus à l'aise pour nous donner les cours ou pour punir un élève parce que l'élève peut se montrer violent et agresser les professeurs soit en lui promettant du mal soit en ne réagissant pas comme si on ne s'adressait pas à lui. S'il insiste, l'élève peut le brutaliser* »¹⁷⁷. Ainsi, les enseignants victimes ou témoins de violences vivent un stress important et développent une certaine phobie des salles de classe, ce qui a, à coup sûr, une conséquence sur ses performances en tant qu'enseignant.

3. Les Conséquences sur les performances scolaires

Les effets de ces comportements violents sont d'abord néfastes pour l'enseignant agressé. Le plus souvent, ces agressions le déstabilisent et parfois même sapent toute motivation. Parfois, il n'y a pas d'autre choix que de s'éloigner quelques temps de l'institution scolaire. Existe-t-il un lien entre ces violences et les absences des enseignants ? Selon le SFP Santé Publique, 68 enseignants ont été mis en arrêt de travail à la suite d'une agression au courant de l'année 2015¹⁷⁸. Un chiffre élevé et interpellant, mais qui n'est que la partie visible de l'iceberg. Pour le journaliste Romain Demoustier (2015¹⁷⁹), « bon nombre d'agressions ne mènent en effet pas à un arrêt de travail et une bonne partie ne remontent même jamais aux oreilles des directeurs et de l'administration ». C'est ici qu'il serait bon de s'interroger sur le tabou qui existe autour de la violence et du manque de respect des élèves.

¹⁷⁵ N., ALLAMAND et C., CHOSALLAND, Enseignants dans la tourmente, Bruxelles, Le Monde de Kamélia, 2005.

¹⁷⁶ Entretien du 27 septembre 2022.

¹⁷⁷ *Idem.*

¹⁷⁸ R., DEMOUSTIER, in *La Libre* Deux profs agressés chaque semaine dans nos écoles : la violence est moins verbale mais de plus en plus physique, 28 octobre 2016 : <https://www.lalibre.be/belgique/deux-profs-agresses-chaque-semaine-dans-nos-ecoles-la-violence-est-moins-verbale-mais-de-plus-en-plus-physique-5812d7ddcd70958a9d595404>, (Consulté le 28 octobre 2022).

¹⁷⁹ *Ibid.*

Combien de professeurs osent parler des brimades ou de ces autres formes de violences qu'ils subissent de peur d'être jugés et considérés comme incapables ?

À cela s'ajoute un sentiment d'incompétence qui provoque un désintérêt pour le métier et un manque d'investissement personnel de la part de ces enseignants censés transmettre les connaissances et les compétences nécessaires à la formation des élèves.

D. LES CONSÉQUENCES DES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE SUR LA SOCIÉTÉ

Les recherches sur les effets sociaux de la violence montrent que les violences milieu scolaire ont des effets souvent insoupçonnés sur la société dans son ensemble. En effet, les violences subies pendant l'enfance peuvent entraîner à long terme un comportement négatif indésirable pour la société. On constate notamment un comportement agressif, criminel et antisocial durant l'enfance et l'adolescence, mais aussi à l'âge adulte. Par ailleurs, il existe une forte probabilité pour qu'une victime en devienne elle-même auteur à l'âge adulte (de violences domestiques ou sexuelles par exemple) ou tombe dans la délinquance. Selon l'UNICEF, « *La violence a des conséquences permanentes. Le stress nocif associé à une exposition répétée à la violence dans la petite enfance peut interférer avec le bon développement du cerveau et engendrer des comportements agressifs et antisociaux, des problèmes de toxicomanie, des comportements sexuels à risque et une conduite criminelle* ».

Les auteurs de brimades ont souvent un vécu scolaire négatif qui risque d'évoluer vers d'autres conduites à risques (parfois jusqu'à la délinquance). Un jeune qui commet des actes de violence de manière répétitive, dans la durée et ce dans plusieurs de ses milieux de vie, est à prendre très au sérieux et devrait bénéficier très rapidement d'une prise en charge. Le Rapport mondial des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants de 2006 montre que les victimes de châtiments corporels, à la fois à l'école et à la maison, peuvent devenir des adultes passifs et trop méfiants, ou agressifs eux-mêmes. La participation à des actes de harcèlement à l'école peut être un indicateur d'un futur comportement antisocial ou criminel. Le fait d'être harcelé est également lié à un risque accru de troubles alimentaires et de difficultés sociales et relationnelles.

Il existe un autre cas de figure où la victime devient à son tour agresseur. Un enfant qui a souffert de violence à l'école, dans sa vie familiale ou au sein de la société est plus sujet à devenir agresseur durant sa vie d'adulte ou d'adolescent. En effet, ne voulant plus se laisser faire par les autres, se sentir faible ou étant traumatisé psychologiquement par ces actes, il

serait tenté de faire aux autres ce qui a été fait sur lui durant son enfance, et se met donc inconsciemment ou non à reproduire ce schéma de violence qui était fait à son encontre. Toutefois, lors de la conférence donnée au Collège de France en 2001, Françoise Sironi, Maître de conférences à l'université Paris 8, spécialiste de psychologie et de psychothérapie, souligne que la victime qui devient bourreau à son tour ne s'identifie pas à son agresseur, mais qu'elle devient porteuse d'une agressivité incontrôlée. Cette agressivité incontrôlée est définie par Françoise Sironi comme étant : « une tentative réitérée de mise en acte du comportement d'un autre, à la seule fin de le comprendre ou encore comme la mise en acte, en différée et quand les circonstances le permettent, d'un type de comportement que les victimes de torture n'ont pas pu mettre en acte sous la torture, au risque d'être tués ». Ainsi, d'après ces propos, on peut penser qu'un élève victime de violence peut, à posteriori, être atteint de cette agressivité qui peut faire de lui quelqu'un de violent malgré lui à l'âge adulte.

Par ailleurs, une utilisation constante de la violence peut provoquer un problème de socialisation aussi bien sur la victime (manque de confiance en soi, renfermement, etc.) que sur l'agresseur. Effectivement, l'agresseur exerçant continuellement des violences sur autrui a tendance à adopter un comportement antisocial. Il se détache de tout et de ce fait ne se met pas à la place de l'autre pour savoir ce qu'il peut ressentir. De plus, le manque de socialisation de l'agresseur peut aussi s'expliquer par le fait que les autres individus ne veulent plus aller vers lui de peur de se faire agresser à leur tour. Quelles que soient les apparences, un élève qui fait preuve de violence envers les autres peut rapidement faire le vide autour de lui, car il a souvent tendance à inspirer la crainte et la peur chez les autres.

La violence et le harcèlement à l'école engendrent également des coûts économiques et sociaux importants. Une étude¹⁸⁰ a montré que le Cameroun, le Nigéria et la République démocratique du Congo perdaient chaque année respectivement 974, 1 662 et 301 millions de dollars américains pour ne pas réussir à éduquer les filles au même niveau que les garçons, et la violence à l'école est l'un des principaux facteurs contribuant à la sous-représentation des filles dans l'éducation.

En fin, la violence et le harcèlement à l'école nuisent à la santé physique, mentale et émotionnelle des enfants et des adolescents. La violence subie peut avoir des conséquences profondes sur la victime. Elle peut la rendre malade, timide. Victimes de violence de la part des enseignants et de leurs camarades, des élèves se réfugient dans le silence, se replient sur eux-mêmes. Ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences sur leur rendement scolaire.

¹⁸⁰ UNESCO, Violence et harcèlement à l'école : rapport sur la situation dans le monde, 2017, p.30.

Souvent, ils décrochent et arrivent difficilement à reprendre le chemin de l'école. Beaucoup de délinquants se recrutent parmi les décrocheurs. Ainsi, face à ces violences causées par de nombreux facteurs qui engendrent des conséquences dévastatrices sur les individus du milieu scolaire, il est plus qu'important de s'intéresser aux moyens à mettre en place afin de lutter efficacement contre ce phénomène de violence qui finit par dégrader le système scolaire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif global de cette recherche est de déterminer les facteurs explicatifs de la persistance de la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}. Au terme de cette étude, il est dès à présent question de faire le bilan global qui tient lieu de conclusion générale. Celle-ci va tourner essentiellement autour de la discussion des résultats obtenus et de l'utilité sociale de l'étude. En sciences sociales, la *discussion des résultats* renvoie à la confrontation des objectifs, des hypothèses et des théories émises au départ avec les résultats obtenus à la fin de la recherche. C'est ainsi que la *discussion des résultats* va consister, ici, à la confrontation des résultats de l'étude avec les hypothèses et les objectifs formulés au départ.

Pour ce qui est de *la confrontation des résultats obtenus avec les hypothèses*, il s'agit concrètement de vérifier les hypothèses secondaires émises au départ.

Hypothèse secondaire n°1 :

« *Deux différents types de mesures sont prises pour prévenir la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme} à savoir ; juridiques et institutionnelles* ».

En effet, deux grands groupes de moyens de lutte contre la violence dans les établissements étudiés ont été identifiés : il s'agit des moyens préventifs et des *moyens répressifs*. Les *moyens préventifs* sont des mesures prises par la communauté éducative afin d'éviter la violence en milieu scolaire. Dans cette grande catégorie, nous pouvons regrouper les *moyens communicationnels, humains et matériels*. Dans les établissements scolaires des arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}, les *moyens communicationnels* passent tout d'abord par des activités de sensibilisation et de dialogue. Il s'agit ici, pour les enseignants et les encadreurs, de tirer une sonnette d'alarme auprès des élèves, de prime abord ; et ensuite des parents d'élèves sur les enjeux de la violence en milieu scolaire. L'analyse des données montre que cela peut passer par le truchement des *causeries éducatives* entre éducateurs et les acteurs suscités, ou encore par le *dialogue* et des *conseils dans les salles de classes*, les *conseils de discipline*, pendant les *levées de couleurs le lundi matin*, pendant les *cours* ou encore lors des *réunions des parents d'élèves*. Comme autres *moyens communicationnels* utilisés par les établissements scolaires, l'étude a identifié : la vulgarisation du *règlement intérieur* auprès de la communauté éducative (en début d'année auprès des élèves et parents, ou affiché dans les lieux accessibles et visibles de l'établissement, à travers le site internet des établissements scolaires et lors de la levée des couleurs) ; la convocation des parents en cas de récidives ; la formation des élèves à la citoyenneté (pour construire une maîtrise de soi et le

non recours à la violence) ; le counseling et la création des clubs scolaires. Pour ce qui est des *moyens humains*, ils reposent essentiellement sur les *surveillants et les gardiens scolaires*. Les *surveillants généraux* et les *surveillants de secteur* assurent la sécurité au sein de l'établissement scolaire. Aux côtés des surveillants généraux et de surveillants de secteur, viennent en appui les *gardiens scolaires* postés le plus souvent à l'entrée des établissements et procédant à la fouille systématique de tous les élèves. En ce qui concerne les *moyens matériels*, ils prennent de plus en plus une place importante dans le dispositif sécuritaire des établissements scolaires. Il s'agit de l'utilisation des *caméras de surveillance ou vidéosurveillance*, de l'utilisation des *détecteurs de métaux et de l'élévation de la clôture*. Plusieurs établissements publics et privés de la ville de Yaoundé, et même ceux étudiés dans le cadre de ce travail, disposent désormais de caméras de surveillance, qui enregistrent et retransmettent des images en temps réel. Ces caméras sont le plus souvent installées à l'intérieur des établissements, mais également à l'extérieur de l'établissement. En dehors de la vidéosurveillance, les établissements scolaires de l'étude font également recours aux détecteurs de métaux utilisés à l'entrée des établissements, afin de réduire la circulation des armes blanches et stupéfiants au sein des établissements scolaires. En dernier ressort, les établissements scolaires vont procéder à l'élévation des clôtures, afin de réduire ou d'éviter l'intrusion des personnes étrangères au sein de l'établissement ainsi que les fugues des élèves.

Les *moyens dissuasifs* utilisés par les établissements scolaires entre autres : *la fouille systématique*, *la présence des policiers à l'école* et *l'application du règlement intérieur*. Ainsi, les établissements scolaires redoublent de vigilance pour la fouille systématique et rigoureuse des élèves à l'entrée et au sein des établissements. Les *policiers de la compagnie spécialisée dans la sécurisation des établissements scolaires et universitaires*, mise sur pied par la Délégation Générale de la Sûreté Nationale du Cameroun, sont de plus en plus sollicités par les responsables des établissements scolaires pour des cas de violences, d'indiscipline et de consommation des stupéfiants. L'application du *règlement intérieur* et le recours au fouet sont, en dernier ressort, des moyens dissuasifs pour lutter contre les violences en milieu scolaire.

Au vu de ce qui précède, force est de constater que la première hypothèse secondaire de l'étude est confirmée dans sa totalité. Et le premier objectif de cette recherche, qui est de « *Identifier et analyser les différentes mesures prises pour prévenir la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}* », est atteint.

Hypothèse secondaire n°2 :

« *Les établissements scolaires des communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} sont infestés de violences d'ordre physique, psychologique, sexuel et infrastructurel* ».

L'analyse des données de terrain ont permis d'identifier plusieurs formes de violences en milieu scolaire (physique, verbale, psychologique, sexuelle, cybernétique, etc.), réparties en trois grandes catégories à savoir : les *violences entre élèves*, les *violences des élèves envers les enseignants* et les *violences des enseignants envers les élèves*. Les violences entre élèves sont les formes les plus récurrentes. Elles s'assimilent à des violences au sein ou hors des salles de classe ou même de l'établissement dans des endroits non surveillés. Elles sont, à la fois, physiques, psychologiques, verbales, sexuelles et cybernétiques. La *violence physique* est l'une des formes de violences les plus répandues dans les établissements scolaires cibles de l'étude. Les bousculades, les gestes violents, les bagarres, les blessures sont quelques-unes de ses manifestations. Dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé, elle se caractérise par le racket, le vol, les bagarres, les coups et blessures, la torture, les agressions à l'arme blanche, le meurtre (MINESEC, 2022). Ces violences sont les plus répandues et sont orchestrées par des élèves sur d'autres. Les enquêtés, notamment les élèves, les enseignants et les responsables d'établissements scolaires, ont tous affirmé avoir été acteurs ou témoins des violences physiques entre élèves au sein des établissements publics, à l'instar des bousculades, des bagarres et des blessures.

infestés de violences d'ordre physique, psychologique, sexuel et infrastructurel ».

Les *violences psychologiques* passent souvent inaperçu au sein des établissements bousculades, des bagarres et des blessures.

Les *violences psychologiques* passent souvent inaperçu au sein des établissements scolaires, car les cicatrices ne sont pas visibles de l'extérieur. Elles comprennent entre autres : le rejet, l'humiliation, l'isolement, la terreur, la corruption, l'exploitation et l'exposition à la violence entre d'autres. La violence psychologique est fréquente dans plusieurs milieux et présente au sein des établissements scolaires cibles de l'étude. Les *violences verbales* dans les lycées et collèges de Yaoundé sont plus le fait des élèves les plus âgés sur les plus jeunes. Elles suscitent un sentiment de peur, voire une « psychose » auprès des élèves les plus fragiles émotionnellement. Les *violences sexuelles* sont très insidieuses mais elles existent tout autant que les autres formes de violences. Elles prennent plusieurs formes et se manifestent à divers degrés de gravité dans les établissements scolaires étudiés : envoi par messagerie (téléphonique, par texto ou par courriel) des contenus à caractère sexuel, manipulation des

jeunes élèves par leurs camarades pour obtenir des faveurs sexuelles, etc. Les élèves des établissements scolaires étudiés sont de plus en plus victimes de « *cyberintimidation* ». Les filles semblent plus souvent visées que les garçons et les réseaux sociaux sont les nouveaux moyens privilégiés par les auteurs de « *cyberintimidation* », à en juger par la hausse importante de leur utilisation. Les appareils photo des téléphones cellulaires ou les caméras des téléphones dits intelligents sont ainsi utilisés inadéquatement par les élèves en filmant des scènes impliquant leurs camarades et en les plaçant sur des sites Web ou des médias sociaux.

Les *violences des élèves envers les enseignants* sont de plus en plus récurrentes dans les établissements scolaires étudiés comme au sein des autres établissements scolaires de la ville de Yaoundé et du Cameroun. Les enseignants sont fréquemment soumis à des violences physiques, verbales et à l'insubordination des apprenants envers l'administration scolaire. Au cours de ces dernières années, plusieurs enseignants ont fait l'objet d'agressions physiques au sein des établissements étudiés (Yona, Nkol-Eton) ayant même conduit à la mort de l'un d'entre eux, notamment à Nkolbisson. L'arrogance, l'impolitesse et l'insolence des élèves ont également été déplorées par les enseignants interrogés qui se font souvent insultés par les élèves ou attribués des petits noms de moquerie comme « gros ventre », « tête corbeau ».

Les *violences des enseignants envers les élèves* sont également une réalité dans les établissements étudiés. Elles sont dans la majorité de natures physique, psychique et sexuelle (cynisme, remarques désobligeantes ou dégradantes, harcèlement sexuel, etc.). « Battre pour redresser » ou la « pédagogie du redressement » est encore l'approche pédagogique utilisée par beaucoup d'enseignants dans les établissements scolaires étudiés qui s'exprime de façon remarquable par l'usage du châtiment corporel. La prévalence des insultes à l'école n'est point une exclusivité des élèves. La pratique de l'insulte n'est point l'expression d'un langage de génération. La plupart des enseignants avouant user des insultes pour sanctionner, vexer à défaut de taper. La pratique de l'insulte s'intègre à la pédagogie du redressement comme un instrument coercitif. L'on constate que les élèves se font de plus en plus harceler par les encadreurs dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé. Au Cameroun, selon le rapport UNICEF sur les violences sexuelles, 13,7 % des enfants ont été victimes d'abus sexuels en milieu scolaire par des enseignants. L'étude montre, enfin, que les élèves les plus impliquées dans les violences scolaires sont ceux des deux sexes en âges de puberté, en classe supérieure ou technique, redoublant et de familles monoparentales.

Au regard de ce qui précède, force est de constater que la deuxième hypothèse secondaire de l'étude est également confirmée dans sa totalité. Et le deuxième objectif spécifique de cette recherche, qui est de « *identifier les différentes formes de violences en*

milieu scolaire observées dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^e », est également atteint.

Hypothèse secondaire n°3 :

« Les différentes formes de violences observées dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé (1^{er} et 7^{ème}) s'expliquent par des facteurs propres au milieu scolaire et les facteurs externes à ce milieu ».

L'interprétation des données de terrain montre que la récurrence et la persistance des violences en milieu scolaire, notamment dans les établissements scolaires de Yaoundé 1er et 7eme étudiés, est le fruit de deux grands types ou catégories de facteurs ou causes : les *causes endogènes* et les *causes exogènes*. Les causes endogènes sont liées à l'environnement interne de l'établissement scolaire. Il s'agit des facteurs mettant en cause les enseignants et les responsables des établissements scolaires, ceux mettant en causes l'attitude des élèves au sein des établissements scolaires et le comportement des parents vis-à-vis de l'institution scolaire. Les facteurs mettant en cause les enseignants et les responsables des établissements scolaires sont entre autres : le laxisme des enseignants et des surveillants, la faible punition des élèves violents, le manque des mesures coercitives dans certains établissements scolaires, l'impolitesse des encadreurs envers les élèves, la corruption scolaire et la faible sensibilisation des élèves sur les enjeux et les conséquences des violences scolaires. Les *facteurs mettant en cause les élèves* sont, quant à eux : la consommation des substances psychotropes, l'indiscipline des élèves, l'intolérance des élèves envers leurs camarades et le tribalisme dans l'enceinte scolaire. Enfin, Le refus de coopération des parents avec les encadreurs a également été identifié comme une des causes endogènes à la violence en milieu scolaire. De même l'absence de dialogue entre les membres de la communauté éducative, notamment entre les parents et les encadreurs, est source de tension. Si les parents refusent souvent de coopérer avec les encadreurs scolaires, force est de constater que dans certains établissements, l'administration ne favorise pas le dialogue ; ce qui conduit à une incompréhension et aux conflits.

Les *causes exogènes*, quant à elles, sont liées à l'environnement externe de l'établissement scolaire. Il s'agit notamment des facteurs liés aux conditions familiales et à l'irresponsabilité des parents, au développement des mass-médias et des réseaux sociaux, aux groupes de pairs des élèves et aux carences des politiques ou mesures gouvernementales en la matière. Les facteurs liés aux conditions familiales et à l'irresponsabilité des parents sont,

entre autres : la violence conjugale (qui cause de violence chez les élèves), la situation familiale ou la pauvreté, l'abondance financière, l'irresponsabilité des parents et le laxisme des parents. Les facteurs relatifs aux groupes de pairs sont la mauvaise compagnie et l'éducation de la rue.

À la lumière de ces résultats, la troisième hypothèse secondaire de cette recherche est aussi confirmée. Et le troisième objectif de cette recherche, qui est de « *Déceler les causes de la persistance de la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème}* », est aussi atteint.

Hypothèse secondaire n°4 :

« *Les différentes formes de violences observées dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé (1^{er} et 7^{ème}) impactent négativement sur la vie scolaire, familiale et sociale* ».

Les conséquences des violences dans les établissements scolaires des arrondissements de Yaoundé 1er et 7eme sont nombreuses et diverses. Elles sont de quatre ordres : les conséquences sur les performances scolaires, sur l'établissement, sur les enseignants et les conséquences sur la société, et touchent aux aspects physiques et psychologiques. Les *conséquences sur les performances scolaires* sont, entre autres : l'isolement de l'élève, la baisse du taux de réussite scolaire, l'échec scolaire, les exclusions définitives, la désaffection des établissements scolaires par les élèves, l'abandon scolaires, eux-mêmes liées aux fugues de élèves et enseignants, aux exclusions temporaires, la dépression et les grossesses précoces chez les jeunes filles et bien d'autres. Les *conséquences sur l'établissement scolaire* sont, quant à elles, la construction d'une image négative de l'établissement concerné, ainsi que des responsables de l'établissement en question ainsi que la phobie de ce dernier, la baisse du taux de fréquentation de l'établissement scolaire, la désaffection de l'établissement scolaire par les élèves et enseignants, les faibles performances de l'établissement scolaire. Pour ce qui est des *conséquences des violences scolaires sur les enseignants*, entre autres : la démotivation et le désengagement des enseignants et leur fugue ainsi que le décès des enseignants. Par conséquent, les enseignants ne se sentent pas en sécurité dans leurs salles de classe et beaucoup quittent la profession pour éviter cette expérience traumatisante. En ce qui concerne les *conséquences sur la société*, il y a l'explosion de la délinquance juvénile ainsi que des conflits et tensions au niveau familiale. Ainsi, la quatrième hypothèse secondaire est également confirmée dans sa totalité. Et le quatrième objectif de cette recherche, qui est

d'« analyser les conséquences de la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} », a également été atteint.

En somme, la confirmation totale des quatre hypothèses secondaires induit forcément la confirmation totale de l'hypothèse principale de cette recherche qui est formulée ainsi : « *Les différentes formes de violences scolaires observées dans la ville de Yaoundé, qui s'expliquent par un double dynamique, ont des conséquences au niveau micro, méso et macrosociétal* ». Et permet donc de valider l'objectif principal de notre recherche, qui vise à « *déterminer les facteurs explicatifs de la persistance de la violence en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème}* ».

Pour ce qui est des leçons tirées des théories mobilisées, trois théories ont été mobilisées dans le cadre de cette recherche, à savoir : l'approche dynamique et critique de Georges Balandier, la théorie du fonctionnalisme d'Emile Durkheim et l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon. Se situant aux antipodes des théories classiques qui considèrent la société comme un ordre, la sociologie dynamique soutient que les sociétés ne sont pas des entités stables, inertes et donc immuables, mais plutôt des entités changeantes, évanescences et partant, marquées du double sceau de l'historicité et du dynamisme. Comme le souligne d'ailleurs Pierre Ansart : « *La sociologie dynamique s'est opposée radicalement au structuralisme et à l'importance donnée aux faits de structure pour mettre au centre de sa réflexion l'étude des changements, des mutations, des mouvements sociaux, du devenir des sociétés* »¹⁸¹. Pour les théoriciens de cette approche, toute société, quelle qu'elle soit, connaît en son sein des mutations, des changements, des transformations dans ses structures, changements qui affectent et bouleversent le cours de son évolution. Ces transformations sont liées aux dynamiques « du dedans » ou endogènes et aux dynamiques « du dehors » ou exogènes. Ainsi, cette théorie a aidé à expliquer et à comprendre à partir de cette double dynamique, le phénomène de violence en milieu scolaire. Elle a également permis d'analyser les dynamiques ou les transformations de ce phénomène avec l'avènement de réseaux sociaux par le développement de la cyberviolence. Le volet critique de cette théorie a permis de faire une analyse critique des mesures mises en œuvre pour lutter contre les violences scolaires.

La théorie du fonctionnalisme d'Emile Durkheim, quant à elle, démontre que l'organisation sociale est formée par un ensemble d'institutions en interaction ; à l'exemple de la famille, l'école et le marché du travail, qui contribuent au fonctionnement de la société en permettant respectivement la socialisation des enfants, la scolarisation des jeunes et la

¹⁸¹ P. Ansart, *Les Sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, 1995, p 47.

participation des adultes à la vie économique. Le fonctionnalisme accorde ainsi un rôle essentiel aux institutions dans l'existence de la société. Les institutions sociales se définissent comme l'ensemble des structures durables qui constituent l'environnement dans lequel vivent les individus. Par leur influence, elles façonnent les individus de manière à les rendre conformes aux attentes de la société. Les institutions déterminent donc des manières de penser et d'agir qui permettent aux individus de s'intégrer dans l'organisation sociale. Ainsi, elles exercent un rôle structurant sur la pensée et les comportements. Cette théorie a permis d'identifier et d'analyser les dysfonctionnements internes et externes aux établissements d'enseignement secondaire étudiés dans cette étude, pouvant expliquer la persistance de la violence en milieu scolaire dans la ville de Yaoundé.

La théorie de l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon, quant à elle, explique les faits et les processus sociaux comme l'addition de conduites et de représentations individuelles en interaction : l'individu est « l'atome logique de l'analyse », car il constitue l'élément premier de tout phénomène social. Comprendre le social, c'est, dans cette perspective, analyser les rationalités des individus, puis saisir leurs « effets de composition », c'est-à-dire la façon dont l'ensemble des actions individuelles s'agrègent pour créer un phénomène social. Boudon a mis ainsi en évidence ce qu'il nomme des « effets pervers », c'est-à-dire des « phénomènes de composition » où l'addition d'actions individuelles rationnelles produit des effets inattendus et contraires aux intentions de chacun. Cette théorie a permis de démontrer, en définitive, que la violence scolaire est un effet pervers qui découle du comportement ou de la responsabilité d'une multitude d'acteurs et non uniquement de l'élève.

La réalisation de l'étude a néanmoins fait face à un certain nombre de difficultés. Il s'agit en effet de la disponibilité des enseignants et responsables des établissements scolaires cibles occupés par les urgences de rentrée scolaire, la collecte des données sur le terrain ayant eu lieu entre septembre et novembre 2022. De même, les programmes scolaires surchargés des élèves n'ont pas facilité leur disponibilité. Quelques limites sont également à mentionner ici, il s'agit notamment des limites d'ordre méthodologique liées au choix de l'outil utilisé ici. En effet, les outils utilisés dans le cadre de cette recherche permettent de recueillir les dires des acteurs, ce qu'ils pensent sur les violences en milieu scolaire. Ces outils se situent sur l'axe du dire ou des opinions. Aussi, toute étude sur les cette problématique gagnerait à associer aux outils de collecte de données axés sur le dire (l'entretien), des outils de collecte de données prenant appui sur les actes (ou du faire) comme l'observation participante qui permettra de voir au-delà du langage, au-delà de ce que les acteurs disent ou déclarent.

Cependant, au-delà de sa portée sociologique, cette recherche a aussi une utilité sociale ou pratique, car comme le dit le père de la sociologie, Émile DURKHEIM¹⁸² (1986 : 39) : « *Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient pas avoir qu'un intérêt spéculatif [...] la science peut nous aider à trouver le sens dans lequel nous devons orienter notre conduite, à déterminer l'idéal vers lequel nous tendons confusément* ». Dans le même ordre d'idée, Jean Marc ELA¹⁸³ affirme : « *toute recherche sociologique se doit de produire des connaissances pertinentes et opératoires, capables d'édifier les acteurs sociaux concernés* ». En d'autres termes, les résultats d'une recherche sociologique fondamentale peuvent contribuer à la résolution d'un problème social.

Dans le cas d'espèce, cette recherche a démontré que la récurrence et la persistance des violences dans les établissements scolaires des arrondissements de Yaoundé 1er et 7eme est à la fois liée aux élèves, aux enseignants et responsables des établissements scolaires, aux parents et à l'État (notamment aux carences des mesures étatiques). Ainsi, l'action sociale doit également se situer au niveau de ces quatre acteurs pour éradiquer ou réduire à leur simple expression les violences en milieux scolaires.

Au terme de cette étude, nous espérons que notre travail de recherche pourra nourrir des réflexions sur la question et permettre aux pouvoirs publics, aux corps éducatifs ainsi qu'aux organismes internationaux et organisations non gouvernementales, à mieux cerner cette question, et de trouver d'éventuelles solutions dans la prévention et la gestion des violences en milieu scolaire au Cameroun et ailleurs. D'autres recherches futures pourront porter par exemple sur la place de la Compagnie Spécialisée de sécurisation des établissements scolaires et universitaires dans la lutte contre les violences en milieu scolaire ; le vécu de la violence par les enseignants victimes ou encore le devenir scolaire et professionnel des élèves violents.

¹⁸² E., DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 11^e éd, 2002.

¹⁸³ J-M, ELA, *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2001.

BIBLIOGRAPHIE

A) OUVRAGES GÉNÉRAUX

- 1-ALPE Yves et al, 2007, *Lexique de sociologie*, 2^e éd., Paris, Dalloz.
- 2-BALANDIER, Georges, 1971, *Sens et Puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF.
- 3-BEAUD, Michel, 1999, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA, maîtrise ou tout autre travail universitaire à l'ère du net ?* Paris, La Découverte.
- 4-BOUDON, Raymond, 1977, *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF.
- 5-CHINDJI-KOULEU, Ferdinand, 2002, *Mes premiers pas dans la recherche*, Yaoundé, Sagraaph.
- 6-DURAND, Jean Pierre ; WEIL, 2006, Robert, *Sociologie contemporaine*, 3^e éd., Paris, Vigot.
- 7-DURKHEIM, Emile, 2002, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 11^e éd.
- 8- ELA, Jean-Marc, 2001, *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- 9-GILLES, Ferréol et al, 1995, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 2^{ème} éd.
- 10-GHIGLIONE Rodolphe ; MATALON Benjamin, 1978, *Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique*, Paris, Armand Colin.
- 11-GRAWITZ, Madeleine, 2006, *Méthodes des sciences sociales*, 11^e éd., Paris, Dalloz, 2006.
- 12-KANT, Emmanuel, 1803, *L'éducation morale*, (extrait du traité de pédagogie), Le droit criminel.
- 13-NGA NDONGO, Valentin ; KAMDEM, Emmanuel 2010, (dir.), *La sociologie aujourd'hui : une perspective africaine*, Paris, L'Harmattan.

B) OUVRAGES SPÉCIFIQUES

- 1-ALLAMAND, Noëlle ; CHOSALLAND, Chantal, 2005, *Enseignant dans la tourmente : comment gérer les situations relationnelles stressantes*, Bruxelles, Le Monde de Kamélia.

- 2- BLAYA, Catherine, 2006, *Enseignants dans la violence*, Québec : Presse universitaire Laval.
- 3-CHARLOT, Bernard, 2000, *Le rapport au savoir en milieu populaire. Une recherche dans les lycées professionnels de banlieue*, Paris : Atropos.
- 4-COSLIN, Pierre, 1999, *Déviance et délinquance à l'adolescence*, Paris, PUF.
- 5-DEBABIEUX, Éric, 2016, *L'école face à la violence. Décrire, expliquer, agir*, Paris, Armand Collin.
- 6-DUBET, François ; MARTUCCELLI, Danilo, 1996, *A l'école : Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris : Le Seuil.
- 7-DUBET, François ; DURU-BELLAT, Marie, 2000, *L'hypocrisie scolaire. Pour un collège en fin démocratique*, Paris, seuil.
- 8-GALAND Benoît et al, 2011, *Prévenir la violence à l'école*, Paris, PUF.
- 9-GUILLOTTE, Alain, 1999, *Education et violence*, Paris PUF.
- 10-HERBERT, Jacques, 1991, *La violence à l'école. Guide de prévention et technique d'innervation*, Montréal : les ed logique.
- 11-HOFMANN, Devers Henry ; BENABDALLAH, 2012, *Les violences en milieu scolaire en Afrique subsaharienne francophone : Comprendre leurs impacts sur la scolarisation des filles pour mieux les combattre*, Ouagadougou, Triennale de l'éducation et formation.
- 12-JEFFREY, Denis, 2011, *Souffrances des enseignants*, université Laval, Québec, Canada.
- 13-KONE, Mariatou ; KOUAME, N'Guessan, 2005, *Socio-anthropologie de la famille en Afrique : évolution des modèles en côte d'ivoire*, Edition de SERAP, Abidjan.
- 14- Duru-BELLAT, Marie et al 2008, *L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie*, Paris Seuil.
- 15-MBONJI EDJENGUELE ; EDONGO NTEDE, Pierre François, 2015, *La violence scolaire au Cameroun : anthropologie d'un fait quotidien*, Paris, L'Harmattan.
- 16-MERLE, Pierre, 2005, *L'élève humilié : l'école, un espace de non droit ?* Paris, PUF.
- 17-N'DOUR, Thymée, 2006, *Les violences de genre en milieu scolaire en Afrique subsaharienne*, Etudes DGCID.
- 18-TABET, Paola, 1998, *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris-Montréal, l'harmatan, Bibliothèque du féminisme.
- 19-TARDIF, Maurice, 2013, *La condition enseignante au Québec du XIX au XXIe siècle. Une histoire cousue de fils rouge : précarité, injustice et déclin de l'école public*, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- 20-THOLE, Marie-Gaëlle, 2013, *Les filles à l'école au Mali*, Paris, L'Harmattan.

21-VIVET, Pascal et al,2000, *Violence scolaire : les enfants victimes de la violence à l'école*, Paris, Syros.

C) ARTICLES SCIENTIFIQUES

- 1-AKA'A RAPHAEL, Landry, 2020, « La consommation des drogues dans les établissements secondaires dans la ville de Yaoundé : quelles attitudes pour quelle éducation de qualité ? », in *Educare*, vol.1, no 1, pp.227-252.
- 2- AMBOULE-ABATH, Anastasie, 2010, « La poursuite des études post primaire : un pari difficile pour les mères adolescentes au Cameroun », *Les parcours scolaires et professionnels des jeunes : perspectives multidisciplinaires sur l'orientation*, Montréal, 78^{ème} Congrès de l'ACFAS, pp.31-42.
- 3- BEAUMONT et al, 2014, « La perception du climat scolaire des élèves victimisés par leurs pairs à la fin du secondaire », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 47/3 | 2018, 521-546.
- 5- BOWEN, François, 2016, « De l'école au cyber espace, le phénomène de l'intimidation en ligne chez les jeunes : état de la recherche et de l'intervention », Vol 51 n1, pp.311-323.
- 6- CARRA, Cécile et al, 2003, « Violence à l'école : tendance internationale de la recherche en sociologie », in *déviance et société*, vol 27, pp.205-225.
- 7- CHOQUET ; DAVIDSON, 1983, « Les tentatives de suicide en milieu scolaire », in *Dépression and Suicide*, ELSEVIER, ScienceDirect, 621-626.
- 8- DAGOU, Denis Koménan ; ZAMBLE GOIN BI, Theodore, 2015, « Les violences sexuelles en milieu scolaire ivoirien », in *Perspectives psy*, n°3, vol. 54.
- 9- DAVID, Olivier ; SECHET, Raymonde, 2004, « Les famille Monoparentale : des familles comme les autres mais des parents vulnérables », in *Femmes et insertion professionnelle*, Le Mans, France, halshs-00291535.
- 10- DEBABIEUX ; JOURDAIN, 2021, « Violence en milieu scolaire : Etude sociologique dans les collèges de la ville de Sfax », in *Revue des sciences sociales*, n°01 Vol.07/2021, pp.215-240.
- 11- DEBABIEUX, Éric, 2019, « Violences scolaires : faut-il bunkériser l'école ? », in *Qu'est-ce que l'adolescence ?* Editions Sciences humaines, pp.210-213.
- 12- DEWULF ; STILHART, 2005, « Le vécu des victimes de harcèlement scolaire », in *Médecine thérapeutique / Pédiatrie*, Vol. 8, n°2, pp.95-100.

- 13- DUMAY ; DUPRIEZ, 2012, « Pourquoi les enseignants quittent-ils leurs écoles ? », in *Revue de la littérature scientifique relative au turnover des enseignants*, Vol.181, pp.99-126.
- 14- FEUZEU, François, 2020, « Les violences en milieu scolaire au Cameroun regard croisé sur un fléau aux conséquences dramatiques », in *International Multilingual Journal of Science and Technology (IMJST)*10, Vol. 5, Issue 12, December, pp.2135-2148.
- 14- GINGRAS, Channy ; MUKAMURERA, Joséphine, 2004, « S'insérer en enseignements au Québec lorsqu'on est professionnellement précaire : vers une compréhension de phénomène », in *Revue des Sciences de l'éducation*, volume 34, n1, pp.203-222.
- 15- JANOSZ, Michel, et al, 1998, « consommation de psychotropes et délinquance : de bons prédicateurs de l'abandon scolaire ? », in *Criminologie* 31(1), pp. 87-107.
- 16- JEFFREY ; SUN, 2007, Enseignant dans la violence. Québec : les presses de l'université Laval, Vol.10 n°1, pp.83-84.
- 17- MANGAM, Jean Besane, 2022, « La Cameron Association For Neuroscience en guerre contre la consommation des stupéfiants », in *Le quotidien : échos santé*, numéro 454, pp. 8-9.
- 18- MERLE, Pierre, 2015, « L'école française et l'intention de la note. Un éclairage historique sur les polémiques contemporaines », in *Revue Française de Pédagogie*, pp. 77-88
- 19- MIMCHE, Honoré ; TANANG, Patrice, 2013, Numero-8, « Les violences basées sur le genre à l'école en République Centrafricaine », ISSN, 1760- 7760, pp. 49- 63.
- 20-MONCHER NSANGO MBOUEMBOUE, Moustapha ; ONANA Philippe Ferdinand, 2014, « Harcèlement sexuel dans l'espace universitaire de Yaoundé I », in *Pax Academica*, N°3, pp.50-62.
- 21-NIKIEMA, L. et al, 2011, « Consommation des psychotropes en milieu scolaire, au Burkina Faso prévention de risques », in *Sci Tech Sci Santé*, pp. 65-82.
- 22-PEIGNARD et al, 1998, « Violence dans les établissements scolaires britannique : approche sociologique », in *Revue française de Pédagogie*, pp. 123-151.
- 23-POULIN, Rosalie et al, 2015, « Le climat scolaire : un point central pour expliquer la victimisation et la réussite scolaire », in *Revue canadienne de l'éducation*, pp.1-23.
- 24-QUINTIN Jacques et al, 2016, « La cyber intimidation chez les jeunes : mieux comprendre pour mieux intervenir à l'école » in *Service Social, Ensemble contre l'intimidation : une responsabilité partagée*, Vol.62, N°1, pp.1-23.

- 25-ROJO, Sébastien et MINIER, Pauline, 2015, « Les facteurs de stress reconnus comme sources de l'abandon de la profession enseignante au secondaire au Québec », in *Education et francophonie*, Vol.43, n°2, pp.219-240.
- 26-VIMARD ; SOMBO, 1997, Evolution de la structure de ménages et différenciation de modèles familiaux en Côte d'Ivoire 1975-1993, in *Ménages et familles en Afrique*, PILON et LOCOH, Les études du CEPED N°15, Paris, pp. 101-123.
- 27-ZANTEN ; DEBARBIEUX, 1998, « Violence et ethnicité dans l'école française », in *Revue Française de Pédagogie* », Volume 123, pp.34-42.
- 28-ZIVO BI TRA Bernard et al, « Processus de familiarisation à la toxicomanie et pratique de la violence en milieu scolaire à Bouaké », in *Revue Ivoirienne des Sciences Historiques*, 114.

D) MÉMOIRES ET THÈSES

- 1-LAMINE DIALLO, Labass 2010, « Une école violente mais pacifiée : une étude paradoxale du climat et de la victimation scolaire entre la France et le Mali », thèse en sciences humaines et sociales, Université Victor Segalen Bordeaux 2.
- 2-ESDIRI, Fethi 2209, « Violence en milieu scolaire : causes et solutions envisageable », mémoire pédagogique, Ecole préparatoire B'ni M'hira.
- 3-Evelyne CHAPON, 2006, « La violence dans les établissements secondaires : quel changement organisationnel nécessaire ? Cas de recherche-intervention dans les lycées professionnels publics et privés », thèse en sciences de gestion, Université Victor Segalen Bordeaux 2.
- 4-TICHIT, Christine, 2002, « Les femmes chefs de ménage au Cameroun : entre autonomie, monoparentalité et isolement », thèse de doctorat PhD en sociologie, Université Paris X-Nanterre.
- 5-YATOUA VAGAI, « La production et la consommation du tabac dans la socioculture Guiziga : son impact sur la santé, vie socioculturelle et économique », mémoire de master en anthropologie du développement », FALSH, UYI, 2010.

E) RAPPORTS TECHNIQUES

- 1-CHOQUET, Marie, 1995, « Adolescent : enquête nationale », Paris, INSERN (analyses et prospective).

F) DOCUMENTS OFFICIELS

- 1- Loi n°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972 modifiée et complétée par la loi n° 2008/001 du 14 avril 2008.
- 2- Loi n°98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun.

G) WEBOGRAPHIE

- 1- [www.wikipedia.org/wiki/tri à plat](http://www.wikipedia.org/wiki/tri_à_plat) (consulté le 10 mars 2022).
- 2- <http://dlibra.bg.ajd.czest.pl:8080/dlibra/docmetadata?id=3018&from=publication>, (Consulté le 15 février 2022).
- 3- ABE'E ; Claude: [«la montée de la violence dans les établissements est une situation d'échec» -in Cameroun \(africa-press.net\)](#) (Consulté le 5 octobre 2022).
- 4- DJATCHEU, Martin Luther « Fabriquer la ville avec les moyens du bord : L'habitat précaire à Yaoundé (Cameroun) », in *Géoconfluences*, 10 septembre 2018 , en ligne [[archive](#)] (consulté, le 15 février 2022).
- 5- DEMOUSTIER, Deux profs agressés chaque semaine dans nos écoles : la violence est moins verbale mais de plus en plus physique, in *La Libre*, 28 octobre 2016 : <https://www.lalibre.be/belgique/deux-profs-agresses-chaque-semaine-dans-nos-ecoles-la-violence-est-moins-verbale-mais-de-plus-en-plus-physique> [5812d7ddcd70958a9d595404](https://doi.org/10.5812d7ddcd70958a9d595404), (Consulté le 28 octobre 2022).
- 6- GIGUERE ; MUKAMURERA, « Les difficultés et les besoins de soutien des enseignants débutants en adaptation scolaire », *Éducation et socialisation* [Online], 54 | 2019, Online since 24 November 2019, connection on 24 March 2023. URL: <http://journals.openedition.org/edso/8288>; DOI: <https://doi.org/10.4000/edso.8288> (consulté le 13 mars 2022).
- 7- *La vidéosurveillance ou vidéoprotection* est un système de [caméras](#) et de transmission d'images, disposé dans un espace public ou privé pour le [surveiller](#) à distance ; il s'agit donc d'un type de [télésurveillance](#). ([Vidéosurveillance — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)) (Consulté le 14 mars 2022).
- 8- MARTY, « Les parents face au risque de la violence des enfants et des adolescents ». *Le Carnet PSY*, 64, 2001, pp. 25-33. <https://doi.org/10.3917/lcp.064.0025>,

- 9- MONTINO Amélie ; SARTORETTI GUIGNIARD Sara, « Les enseignants et la prévention de la consommation d'alcool et de cannabis en milieu scolaire, 2011 », in <https://patrinum.ch/record/17022?ln=fr> (consulté en ligne le 27 mars 2022).
- 10- TONMEU DOUYONG, Chimène, Sandrine et *al*, 2021, « Consommation des psychotropes chez les élèves du Lycée Classique et Moderne de Bafia : Causes, conséquences et mesures préventives», in <https://camjournal-s.com/wp-content/uploads/2022/02/article-2.pdf> (consulté le 15 mars 2022).
- 11- *Ureport, Violence dans le milieu éducatif primaire*, <https://cameroon.ureport.in/story/282/>, (consulté le 26 octobre 2022).
- 12- XAVIER ; VINCENT, « *L'efficacité dans l'enseignement. Promesses et zones d'ombre* ». De Boeck Supérieur, « Pédagogies en développement », 2009, DOI : 0.3917/dbu.dumay.2009.01. URL : <https://www.cairn.info/l-efficacite-dans-l-enseignement--9782804101862.htm> (consulté le mars 2022).
- 13- <https://m.facebook.com.posts> (consulté le 10 novembre 2022).

ANNEXES

Annexe 1 : Attestation de recherche

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

BP : 755 Yaoundé
Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UVI, à côté AUF
E-mail : depart.socio20@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiante **TCHAHA Michele Brigitte Stephanie**, Matricule **16C119**, est inscrite en Master, option Population et développement. Elle effectue, sous la direction du Professeur **ELLA ELLA Samuel-Béni**, un travail de recherche sur le thème : « *Analyse sociologique de la persistance des violences en milieu scolaire en contexte urbain camerounais : cas des arrondissements de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème} (Centre-Cameroun)* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le **03 AVR 2023**

Le Chef de Département



Armand LEKA ESSOMBA
Professeur

Annexe 2 : Guide d'entretien semi-directif

ITEM 1 : IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Noms (facultatif) :

Prénom :

Qualité :

Niveau d'étude :

Etablissement :

Contact tél :

ITEM 2 : CONNAISSANCE DES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

- 1- Les moyens utilisés pour lutter contre la violence au sein des établissements scolaires.

ITEM 3 : FORMES DE VIOLENCE SCOLAIRE OBSERVEES AU SEIN DE VOTRE ETABLISSEMENT

- 2- Les différentes formes de violences observées dans votre établissement.
- 3- Les catégories d'élèves les plus impliqués dans ces violences.

ITEM 4 : CAUSES DE LA PERSISTANCE DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

- 4- Les causes de la persistance des violences en milieu scolaire dans votre établissement malgré les mesures prises.
- 5- Les causes de la persistance des violences en milieu scolaire au Cameroun malgré les mesures prises.

ITEM 5 : CONSEQUENCES DE LA VIOLENCE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- 6- Les conséquences de la violence en milieu scolaire
- 7- Les conséquences de la violence scolaire au Cameroun

ITEM 6 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- 8- Avez –vous quelque chose d'autre à ajouter par rapport à ce que vous avez dit ?
- 9- Avez-vous la documentation nécessaire à ce travail que vous pouvez mettre à notre disposition ?

Annexe 3 : Liste des informateurs

N°	Noms et prénoms	Qualité	Etablissements
1	ABEYING'HE TOULOU Joanne	Élève	Lycée de Nkol-eton
2	AMBANA Axel	Principal	Collège Prive la Victoire
3	Anonyme 1	Surveillant Général	Complexe Scolaire Yona
4	Anonyme 2	Conseillère d'Orientation	Complexe Scolaire Yona
5	Anonyme 3	Conseillère Principale d'Orientation	Lycée de Nkolbisson
6	Anonyme 4	Élève	Complexe Scolaire Yona
7	Anonyme 5	Élève	Complexe Scolaire Yona
8	Anonyme 6	Élève	Collège Prive la Victoire
9	BELLA Cynthia	Élève	Complexe Scolaire Yona
10	BETI Benoit	Élève	Complexe Scolaire Yona
11	BILANG Jude	Élève	Collège Prive la Victoire
12	BOGNE Caderelle	Élève	Lycée de Nkol-eton
13	BOUKEM Alfred	Élève	Lycée de Nkol-eton
14	BOYONGEUNO Floribert	Inspecteur de police principal	CSESU
15	FANKAP Sylvie	Censeur	Lycée de Nkol-eton
16	FEUBA Durand	Élève	Complexe Scolaire Yona
17	KOUONTCHOU Jules	Surveillant Général	Collège Prive la Victoire
18	LIN DJECK Antione	Élève	Lycée de Nkol-eton
19	MAYAKA Alexandre	Élève	Lycée de Nkolbisson
20	NGANDJI Bertrand	Élève	Lycée de Nkolbisson
21	NGONO Christophe Kisito	Proviseur	Lycée de Nkolbisson
22	NKOUA TSIMI	Préfet d'étude	Collège Prive la Victoire
23	NZOKOU Nathanaël	Élève	Collège Prive la Victoire
24	Protais	Surveillant générale	Lycée de Nkolbisson
25	TATAT Rosette	Élève	Lycée de Nkolbisson
26	TIENSSON Michel	Principal	Complexe Scolaire Yona
27	ZIBI Luc Claude	Surveillant générale	Lycée de Nkol-eton
28	ZOBO Danielle	Conseillère Principale Supérieure d'Orientation	Lycée de Nkol-eton

Annexe 4 : Verbatim sur les moyens de lutte contre la violence dans les établissements étudiés

N°	Verbatim	Nombre de fois	%
1	« la sensibilisation » / « les causeries éducatives avec les élèves en leurs présentant les danger de la violence en milieu scolaire » / « a priori nous sensibilisons d'abord les parents d'élèves »/ « nous conseillons les élèves et en parlons avec eux sur les thèmes de violence » / « on leur sensibilise dans les salles de classes »/ « on conseille aussi, beaucoup de dialogue »/ « les sensibilisations lors des levées de couleur les lundi sur les thème de violence et même dans les salles de classe »/ « affiche de sensibilisation sur les violences »/ « la sensibilisation des enseignants vers les élèves sur les thèmes de violence »/ « les conseils des enseignants et de surveillants dans les salles de classes ».	36	26,27
2	« les fouilles inopinés »/ « un system de contrôle à l'entrée, des fouilles inopinés pour permettre de savoir ou mettre les mains sur les délinquants car ils ont souvent les couteaux(...) il y'en a qui viennent à l'école les tournevires »/ « les fouilles au portail »/ « nous faisons les fouilles systématiques au niveau du portail »/ « les système de fouilles quotidienne »/ « fouille des élèves au portail et dans les salles de classes ».	23	16,78
3	« La présence des surveillants de secteur qui contrôle à tous moments les élèves » / « la surveillance avec deux surveillant de secteurs » / « nous luttons contre les flâneries ».	18	13,13
4	« l'application du règlement intérieur »/ « nous avons un règlement intérieur dans notre établissement et nous veillons à ce qu'il soit respecté »/ « le respect du règlement intérieur »	18	13,13
5	« nous avons les counselings encore appelé causeries face à face afin de mieux leurs comprendre car c'est en ces moments qu'ils sont très ouvert et écoutent »	10	7,29
6	« la présence des policiers qui qui est dissuasives »/ « nous mobilisons la police pour nous venir en aide au cas où c'est un peu compliqué »/ « la présence des policiers à l'entrée pour contrôler les violents	06	4,37
7	« la collaboration des élèves »/ « le dialogue »/ « le dialogue avec l'administration »/ « la coopération des élèves avec le prof ».	05	3,64
8	« nous convoquons les parents en cas de récidives »/ « on appelle les parents pour les sensibiliser »	03	2,18
9	« lorsque nous trouvons des drogues sur eux ont leurs traduit au conseil de discipline ou leurs donne des jours de mise à pied »/ «on le traduit au conseil de discipline et on lui donne des jours d'exclusions »	03	2,18
10	« les conseils de discipline en présence des parents et des conseiller d'orientation »/ « nous leurs traduisons au conseil de discipline en cas du non-respect du règlement intérieur »	03	2,18
11	« si ça persiste on leurs renvoi »/ « la sanction des élèves lorsqu'ils sont en faute ».	02	1,45
12	« le détecteur de métal »	02	1,45
13	« les caméras de surveillance permettant au proviseur d'avoir une vue sur l'établissement »	01	0,72
14	« une bonne sécurité »	01	0,72
15	« nous avons mis des mesures au niveau de la formation des	01	0,72

	élèves sur les cours à la citoyenneté »		
16	« De la vulgarisation du règlements intérieur »	01	0,72
17	« la mise sur pied du club YMCA (young men christian association) ou on parle souvent des actes de violence, des petits conseils sur la violence ».	01	0,72
18	« on a élevé le niveau du mur pour éliminer les possibilités d'escalade »	01	0,72
19	« un gardien toujours présent devant le portail pour contrôler les entrées et sortis de élèves »	01	0,72
20	« l'utilisation du fouet par les surveillant	01	0,72
Total		137	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

Annexe 5 : Verbatim sur les formes des violences observées dans les établissements scolaires étudiés

N°	Verbatim	Nombre de fois	%
1	« La violence physique » / « les bagarres » / « arracher l'argent de beignet et objets des autres » / « les violences physiques entre apprenants » / « bagarres entre les apprenants » / « les agressions »	28	25
2	« la violence verbale » / « les insultes » / « les menaces » / « les camarades de classe entre eux qui s'insultent, et s'agressent verbalement » / « les violences qui affectent le psychisme de l'apprenant » / « échanges de mots » / « injures » / « les querelles entre camarades »	27	24,10
3	« la violence psychologique » / « l'intimidation » / « détournement de conscience » / « la domination musclée (il ne vous influence pas mais le simple fait de le regarder vous avez peur) » / « les harcèlements » / « certains élèves stigmatisent les autres de par leur comportement » / « les frustrations » / « les moqueries » / « les chantages » / « intimidation » / « les complexes » / « les aînés qui influencent les cadets » / « le tribalisme » / « les traumatismes »	27	24.10
4	« la violence verbale » / « les élèves âgés qui stigmatisent les plus petits »	12	10,71
5	« les enseignants qui se font insulter par les élèves » / « ils leurs donnent même les surnoms comme : gros ventre, tête corbeau » / « moi à mon âge je suis en bas les élèves me jette les ordures sur la tête » / « puis m'appel jeu nome un vieux comme moi » / « un élève qui menace son enseignant avec les injures et les promesses de bagarres »	7	6,25
6	« les violences physiques entre apprenants et encadreurs » / « un élève entre en salle pendant que le prof fait cours il arrache son téléphone et s'en va » / « un élève qui agresse son enseignant avec le couteau ou qui bagarre avec lui »	3	2,67
7	« les frustrations des enseignants sur les élèves » / « les paroles que les enseignants lancent aux élèves »	3	2,67
8	« les violences sexuelles / généralement il y a des enfants filles qui viennent se plaindre ici qui y a des camarades garçons qui leurs font la cour : tel ma écrit tel mot (je t'aimes) » / « et les camarades garçons qui font des avances a leurs camarades filles et insistent ceci se présente comme un harcèlement »	2	1,78
9	« entre apprenants et l'administration/ un comportement d'insubordination et du mépris, surtout avec les élèves de terminal et première, ils ont entre 23, 24 et 25 ans vue que aujourd'hui il y a beaucoup d'enseignants jeunes ils deviennent comme leur petit frère qui dispensent le cours et certains apprenants ont du mal à digérer cela et comprendre qu'il faut respecter le statut des uns et des autres »	1	0,89
10	« les enseignants qui harcèlent les filles dans Len sein de l'établissement aussi par les dragues tout ça sont les formes de harcèlements »	1	0,89
11	« les enseignants qui injurent les élèves et vice-versa »	1	0,89
Total		112	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

Annexe 6 : Verbatim sur les catégories des élèves les plus impliqués dans les violences scolaires

N°	Verbatim	Nombre de fois	%
1	« les deux sexes mais beaucoup plus les garçons par rapport aux filles : les F2, F3, F4 et F5 »/ « les élèves de sexes masculins sont les plus violents »/ « si c'est la violence physiques ce sont garçons »	18	29,50
2	« mais beaucoup plus les enfants en âge de puberté : troisième, seconds, première, quatrième, avec la puberté ils font du n'importe quoi »/ « les impliqués sont ceux entre quinze et dix-huit ans, on remarque surtout les enfants de quatrième qui sont très violent, il y a la puberté et ils se lancent bêtement dans la drogue, la preuve celui qui a tué l'enseignant de mathématique au lycée classique de Nkolbisson était un petit enfant de la classe de quatrième »/ « c'est généralement les enfants qui sont en période de puberté ; c'est l'âge où l'enfant se découvre et si mal encadré il va être violent mais si bien encadré il sera très doux »	16	26,22
3	« les garçons dans les classes de première »/ « donc les plus grands sont les plus concernés par les violences : ceux de terminale et première »/ « mais c'est beaucoup plus les garçons en particulière »/ « ceux du second cycle(de seconde en terminale)	12	19,67
4	« ça dépend de la violence si c'est verbale ce sont les filles »/ « on observe plus la violence verbale chez elles car nous les filles on aime trop se chamailler	6	9,83
5	« ce sont les enfants de l'enseignement technique, en générale ils sont un peu doux, les techniciens sont très sauvages, c'est dans ces classes qu'on retrouve plus de vieux, ils s'expriment juste par la force pour eux le dialogue ne résout rien, surtout ceux de terminale et première, à partir du second cycle même je dirais »/ « ceux qui sont le plus impliqués sont les techniciens en particulier les plus grands »	5	8,19
6	« les catégories d'élèves les plus impliquées sont ceux âgés qui reprennent les classes, ils savent qu'ils n'ont plus rien à perdre »/ « et les anciens car ils se disent être les maîtres »/ « en particulier les anciens, ils se disent que comme ils sont anciens ils maîtrisent tout et que personne ne peut les parler »	3	4,91
7	« ce sont les enfants vivant avec un seul parent(soit la mère ou le père »	1	1,63
Total		61	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

**Annexe 7 : Verbatim sur les causes des violences en milieu scolaire dans les communes
d'arrondissement de Yaoundé 1er et 7eme**

N°	Verbatim	Nombre de fois	%
1	« L'enseignant doit être stricte dans l'application du règlement » / « les élèves refusent de respecter le règlement intérieur » / « les surveillants ne punissent pas tous les élèves comme s'ils ont peur de certains d'entre eux » / « les surveillants ne sont pas assez strictes et n'appliquent pas à la lettre le règlement » / « les élèves n'ont pas peur des surveillants » / « les règles des établissements ne sont pas assez respectées » / « il y a certains élèves que le manque de respect est inné en eux même si tu fais comment, ils ne comprendront et ne changeront jamais » / « certains membres de l'administration qui ne sont pas pointilleux au niveau de l'application des sanctions disciplinaires, ils ne sont pas rigoureux ».	20	19,80
2	« La consommation des stupéfiants » / « il y a aussi la consommation de psychotropes » / « la consommation des psychotropes (banga, apétamine) »	17	16,83
3	« Les enfants sont aussi abandonnés à eux même à la maison, les parents fuient leur responsabilité, ils poursuivent l'argent » / « les parents ne jouent pas leurs rôle qui est de conscientiser l'enfant » / « tout à été raté à la base car il y a les parents qui ont démissionné de leur rôle » / « la première cause c'est les parents car ils laissent les responsables des établissements faire leur travail » / « les parents sont responsables pour beaucoup là-dedans car ils nous abandonnent l'éducation de leurs enfants » / « le manque d'éducation des élèves » / « les parents qui ne causent pas avec l'enfant à la maison en les conseillant sur les violences en milieu scolaire »	14	13,86
4	« Les élèves ne collaborent pas avec les surveillants afin de dénoncer les violents, ils se soutiennent entre eux et se couvrent, ce qui rend la tâche beaucoup plus compliquée aux surveillants » / « les élèves ne veulent pas respecter le règlement intérieur et leur enseignant, ils ne veulent pas suivre le bon chemin, ils les prennent comme les déchets pourtant les enseignants sont un peu comme leur parent ici au lycée » / « la ruse des élèves »	8	7,92
5	« L'avènement des réseaux sociaux » / « les média, les téléphones, les enfants sont influencés par ce qui se passe autour d'eux, la qualité d'image » / « maintenant, nous avons les téléphones androïde, les réseaux sociaux et les enfants entrent dans tous les sites. L'environnement influence dans le comportement de l'individu » / « ce sont les média, les enfants copient tous ce qu'ils voient sur le net, c'est l'effet de mode, tel enfant est aller à l'école avec l'arme, il a tiré sur son enseignant et on vient aussi faire la même chose ici, l'élève cherche à voir ce qui se passe ailleurs pour venir expérimenter ici, ils veulent faire comme les autres » / « les réseaux sociaux, les enfants copient tous ce qui se passe dans les média et viennent appliquer ça dans les établissements » / « l'environnement ».	6	5,94
6	« La corruption car certains donnent l'argent aux surveillants pour qu'on leur laisse passer car ils ne sont pas en règle, quand ils ont des heures d'absences, ils tchoco pour qu'on les efface »	6	5,94
7	« Il y a aussi l'environnement au quartier s'ils ont des mauvais amis, ils viendront appliquer le même rythme ici » / « l'environnement joue aussi beaucoup car si un élève est mal accompagné il traduira la violence » / « la mauvaise compagnie ».	5	4,95

8	« Car si le père tape tout le temps la mère à la maison et devant l'enfant, c'est normal qu'il veuille reproduire la même chose une fois à l'école, le père lui apprend que tout se résout avec les coups de poing » / « les parents violents qui bagarrent tout le temps (violence conjugale) qui affecte l'enfant car il grandit dans ça et ne va que transmettre ça »	5	4,95
9	« Les enseignants et surveillants qui ne savent pas parler aux élèves car le respect est mutuel » / aussi, les enseignants qui ne savent pas parler aux élèves et vice versa »	3	2,97
10	« Tu parles la même langue que le surveillant, tu favoriser » / « le tribalisme » / « les surveillants favorisent certains élèves face d'autres »	3	2,97
11	« L'interdiction du fouet dans les écoles car l'enfant sait que tu ne va le fouetter et que tu ne lui feras même rien » / « le manque de rigueur dans la discipline comme le fouet, auparavant, ça marchait mais aujourd'hui avec l'interdiction du fouet, l'élève n'a plus peur de l'enseignant et ça casse son autorité sur les élèves » / « certains enseignants aussi qui ne font plus trop d'effort pour sanctionner l'enfant à cause du refus du fouet par l'Eta camerounais »	3	2,97
12	« Les enfants vivant dans les familles monoparentales où c'est soit le père qui est tout pour lui soit la mère et compte tenues des situations de vie difficile » / « il y a les enfants vivant dans les familles monoparentales où le père ou la mère n'est jamais là à cause des conditions de vie, il fait être dehors tôt le matin pour se chercher et l'enfant est tout le temps seul et fait ce qu'il veut, dont la pauvreté »	2	1,98
13	« Il y a aussi l'éducation de la rue »	1	0,99
14	« C'est dû au fait qu'on enseigne plus la religion dans les établissements parce que quand il y a la crainte de Dieu, ça évite beaucoup de violence »	1	0,99
15	« Elles (violence verbale) persistent parce que les élèves ne simplifient pas les choses car à peine un camarade a lancé un mot que l'autre a riposté »	1	0,99
16	« Les violences persistent parce qu'il est prévu par la loi qu'on ne revoit plus les élèves avant la fin d'année »	1	0,99
17	« Il y a les enfants des familles nanties car ils ont assez d'argent à donner aux enfants pour l'école, ce qui les permet d'acheter ces drogues car c'est cher »	1	0,99
18	« Un parent qui accepte tout à l'enfant peut/il interdit de parler mal à l'enfant, il a le plus grand téléphone »	1	0,99
19	« Quand les parents arrivent, ils ne nous donnent pas toutes les informations sur l'enfant »	1	0,99
20	« Le gouvernement est aussi responsable dans la mesure où les personnes en charge (l'Etat) ne prennent pas les mesures qu'il faut pour combattre ces violences c'est-à-dire que l'élève est plus protégé que l'enseignant »	1	0,99
21	« C'est à cause des faiblesses lors des sensibilisations/les élèves ne sont pas convaincus lors des sensibilisations et ils prennent ça à la légère »	1	0,99
	TOTAL	101	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

**Annexe 8 : Verbatim sur les causes majeures des violences scolaires dans les communes
de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème}**

N°	Les causes des violences	Verbatim	Nombre de fois	%
1	Le laxisme des enseignants et des surveillants	« L'enseignant doit être stricte dans l'application du règlement » / « les élèves refusent de respecter le règlement intérieur » / « les surveillants ne punissent pas tous les élèves comme s'ils ont peur de certains d'entre eux » / « les surveillants ne sont pas assez strictes et n'appliquent pas à la lettre le règlement » / « les élèves n'ont pas peur des surveillants » / « les règles des établissements ne sont pas assez respectées » / « il y a certains élèves que le manque de respect est inné en eux même si tu fais comment, ils ne comprendront et ne changeront jamais » / « certains membres de l'administration qui ne sont pas pointilleux au niveau de l'application des sanctions disciplinaires, ils ne sont pas rigoureux ».	20	19,80
2	La consommation des substances psychotropes	« La consommation des stupéfiants » / « il y a aussi la consommation de psychotropes » / « la consommation des psychotropes (Banga, amphétamine) »	17	16,83
3	L'irresponsabilité des parents	« Les enfants sont aussi abandonnés à eux même à la maison, les parents fuient leur responsabilité, ils poursuivent l'argent » / « les parents ne jouent pas leurs rôle qui est de conscientiser l'enfant » / « tout a été raté à la base car il y a les parents qui ont démissionné de leur rôle » / « la première cause c'est les parents car ils laissent les responsables des établissements faire leur travail » / « les parents sont responsables pour beaucoup là-dedans car ils nous abandonnent l'éducation de leurs enfants » / « le manque d'éducation des élèves » / « les parents qui ne causent pas avec l'enfant à la maison en les conseillant sur les violences en milieu scolaire »	14	13,86
4	L'indiscipline des élèves	« Les élèves ne collaborent pas avec les surveillants afin de dénoncer les violents, ils se soutiennent entre eux et se couvrent, ce qui rend la tâche beaucoup plus compliquée aux surveillants » / « les élèves ne veulent pas respecter le règlement intérieur et leur enseignant, ils ne veulent pas suivre le bon chemin, ils les prennent comme les déchets pourtant les enseignants sont un peu comme leur parent ici au lycée » / « la ruse des élèves »	8	7,92
5	La technologie comme facteur de la violence en milieu scolaire	« L'avènement des réseaux sociaux » / « les média, les téléphones, les enfants sont influencés par ce qui se passe autour d'eux, la qualité d'image » / « maintenant, nous avons les téléphones androïde, les réseaux sociaux et les enfants entrent dans tous les sites. L'environnement influence dans le comportement de l'individu » / « ce sont les média, les enfants copient tous ce qu'ils voient sur le net, c'est l'effet de mode, tel enfant est aller à l'école avec l'arme, il a tiré sur son enseignant et on vient aussi faire la même chose ici, l'élève cherche à voir ce qui se passe ailleurs pour venir expérimenter ici, ils veulent faire comme les autres » / « les réseaux sociaux, les enfants copient tous ce qui se passe dans	6	5,94

		les média et viennent appliquer ça dans les établissements » / « l'environnement ».		
6	La corruption	« La corruption car certains donnent l'argent aux surveillants pour qu'on leur laisse passer car ils ne sont pas en règle, quand ils ont des heures d'absences, ils tchoco pour qu'on les efface »	6	5,94
7	La mauvaise compagnie	« Il y a aussi l'environnement au quartier s'ils ont des mauvais amis, ils viendront appliquer le même rythme ici » / « l'environnement joue aussi beaucoup car si un élève est mal accompagné il traduira la violence » / « la mauvaise compagnie ».	5	4,95
8	La violence conjugale : cause de violence chez les élèves	« Car si le père tape tout le temps la mère à la maison et devant l'enfant, c'est normal qu'il veuille reproduire la même chose une fois à l'école, le père lui apprend que tout se résout avec les coups de poing » / « les parents violents qui bagarrent tout le temps (violence conjugale) qui affecte l'enfant car il grandit dans ça et ne va que transmettre ça »	5	4,95
9	L'impolitesse des encadreurs envers les élèves et vice versa	« Les enseignants et surveillants qui ne savent pas parler aux élèves car le respect est mutuel » / « aussi, les enseignants qui ne savent pas parler aux élèves et vice versa »	3	2,97
10	Le tribalisme dans l'enceinte scolaire	« Tu parles la même langue que le surveillant, tu favoriser » / « le tribalisme » / « les surveillants favorisent certains élèves face d'autres »	3	2,97
11	Le manque des mesures coercitives dans les établissements scolaires	« L'interdiction du fouet dans les écoles car l'enfant sait que tu ne va le fouetter et que tu ne lui feras même rien » / « le manque de rigueur dans la discipline comme le fouet, auparavant, ça marchait mais aujourd'hui avec l'interdiction du fouet, l'élève n'a plus peur de l'enseignant et ça casse son autorité sur les élèves » / « certains enseignants aussi qui ne font plus trop d'effort pour sanctionner l'enfant à cause du refus du fouet par l'Eta camerounais »	3	2,97
12	La situation familiale	« Les enfants vivant dans les familles monoparentales où c'est soit le père qui est tout pour lui soit la mère et compte tenues des situations de vie difficile » / « il y a les enfants vivant dans les familles monoparentales où le père ou la mère n'est jamais là à cause des conditions de vie, il fait être dehors tôt le matin pour se chercher et l'enfant est tout le temps seul et fait ce qu'il veut, dont la pauvreté »	2	1,98
13	L'éducation de la rue	« Il y a aussi l'éducation de la rue »	1	0,99
14	Le manque de la crainte de Dieu	« C'est dû au fait qu'on enseigne plus la religion dans les établissements parce que quand il y a la crainte de Dieu, ça évite beaucoup de violence »	1	0,99
15	L'intolérance des élèves envers leurs camarades	« Elles (violence verbale) persistent parce que les élèves ne simplifient pas les choses car à peine un camarade a lancé un mot que l'autre a riposté »	1	0,99
16	La faible punition des élèves violents	« Les violences persistent parce qu'il est prévu par la loi qu'on ne revoit plus les élèves avant la fin d'année »	1	0,99
17	L'abondance	« Il y a les enfants des familles nanties car ils ont assez	1	0,99

	financière	d'argent à donner aux enfants pour l'école, ce qui les permet d'acheter ces drogues car c'est cher »		
18	Laxisme des parents	« Un parent qui accepte tout à l'enfant peut/il interdit de parler mal à l'enfant, il a le plus grand téléphone »	1	0,99
19	Le refus de coopération des parents avec les encadreurs	« Quand les parents arrivent, ils ne nous donnent pas toutes les informations sur l'enfant »	1	0,99
20	Les manque de rigueur de la part du gouvernement	« Le gouvernement est aussi responsable dans la mesure où les personnes en charge (l'Etat) ne prennent pas les mesures qu'il faut pour combattre ces violences c'est-à-dire que l'élève est plus protégé que l'enseignant »	1	0,99
21	La faible sensibilisation	« C'est à cause des faiblesses lors des sensibilisations/les élèves ne sont pas convaincus lors des sensibilisations et ils prennent ça à la légère »	1	0,99
TOTAL			101	101

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

Annexe 9: Verbatim sur les conséquences des violences en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} et 7^{eme}

N°	Verbatim	Nombre de fois	%
1	« le repli sur soi »/ « la solitude »	26	9,77
2	« la peur de revenir à l'école »/ « la fuite de l'école »/ « la crainte de certains enseignants »/ « les fugues parce que d'autres ont été violenter, abandonnent les classes »/ « la peur des élèves de venir à l'école de peur d'être violenter »	21	7,89
3	« la mauvaise image de l'établissement »/ « l'image de l'établissement est salir »/ « la mauvaise réputation de l'école »	20	7,51
4	« la peur de revenir à l'école et même des enseignants »/ « la peur des enseignants de dispenser cours »/ « les enseignants ont la crainte à faire assoir leur autorité face au apprenants »	20	7,51
5	« l'abandon scolaire »	20	7,51
6	« l'échec »	19	7,14
7	« la mort »/ « les pertes en vie humaines »	18	6,76
8	« les exclusions définitives de l'établissement »	14	6,39
9	« les blessures »	13	4,88
10	« la prison » / « l'emprisonnement »	13	4,88
11	« les traumatisme »/ « certains sont affectés psychologique et morale »	12	4,51
12	« le taux de réussite en baisse »/ une baisse de pourcentage de réussite »/ « le pourcentage de réussite aux examens »	10	3,75
13	« pousser d'autres à changer d'établissement à la fin d'année »/ «le taux d'effectif sera en baisse dans certains établissement »	8	3
14	« la mort, on a perdu un enseignant »/ « le décès de l'enseignant »	8	3

15	«le renvoie temporaire »	8	3
16	« la négligence de la part des enseignants, il ne sont plus sérieux »/ « le manque d'instruction professionnel »/ « les enseignants ne sont plus concentrés à dispenser les cours »/ « les enseignants ne se sentent plus à l'aise pour nous donner les cours »/ « les enseignants aussi vont bâcler les cours pour vite finir et rentrer »	8	3
17	« la baisse du rendement scolaire »/ « l'apprentissage des enfants ne sera plus les mêmes , ça va être affaiblir »/ « les élèves ne seront plus concentrés »	5	1,87
18	« le rejet de certains élèves violent par d'autres »/ « la peur de l'élève de communiquer avec ses élèves »/ « la mauvaise image de l'individu violent »	4	1,50
19	« les frustration »	3	1,12
20	« le suicide »	3	1,12
21	« la dégradation des mœurs »/ « la délinquance juvénile »/ « la création des gangs »	3	1,12
22	« la mauvaise image du proviseur »/ « la mauvaise image des responsables de l'établissement »	3	1,12
23	« les enfants violent peuvent intoxiquer les innocents »	1	0,37
24	« ça peut créer les divisions entre camarades »	1	0,37
25	« ça peut créer des divisions entre les familles »	1	0,37
26	« la phobie de l'établissement parce que quand quelqu'un va passer il dira je ne sais pas fréquenter ici ou inscrire mon enfant »	1	0,37
27	« la dépression »	1	0,37
28	« les grossesses précoces »	1	0,37
29	« la déperdition »	1	0,37
Total		266	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

Annexe 10 : Verbatim sur les conséquences majeures des violences en milieu scolaire des villes de Yaoundé 1^{er} et 7^{ème}

N°	Conséquences des violences	Verbatim	Nombre de fois	%
1	Isolement de l'élève	« le repli sur soi »/ « la solitude »	26	9,77
2	La fugue des élèves	« la peur de revenir à l'école »/ « la fuite de l'école »/ « la crainte de certains enseignants »/ « les fugues parce que d'autres ont été violenter, abandonnent les classes »/ « la peur des élèves de venir à l'école de peur d'être violenter »	21	7,89
3	La construction d'une image négative de l'établissement	« la mauvaise image de l'établissement »/ « l'image de l'établissement est salir »/ « la mauvaise réputation de l'école »	20	7,51
4	La fugue des enseignants	« la peur de revenir à l'école et même des enseignants »/ « la peur des enseignants de dispenser cours »/ « les enseignants ont la crainte à faire assoir leur autorité face au apprenants »	20	7,51
5	L'abandon scolaire	« l'abandon scolaire »	20	7,51
6	L'échec scolaire	« l'échec »	19	7,14
7	Les pertes en vie humaine	« la mort »/ « les pertes en vie humaine »	18	6,76
8	Les exclusions définitives	« les exclusions définitives de l'établissement »	14	6,39
9	Les blessures	« les blessures »	13	4,88
10	Les risques d'emprisonnement	« la prison » / « l'emprisonnement »	13	4,88
11	Les traumatismes des élèves	« les traumatisme »/ « certains sont affectés psychologique et morale »	12	4,51
12	La baisse du taux de réussite scolaire	« le taux de réussite en baisse »/ une baisse de pourcentage de réussite »/ « le pourcentage de réussite aux examens »	10	3,75
13	Désaffection des établissements scolaires par les élèves	« pousser d'autres à changer d'établissement à la fin d'année »/ «le taux d'effectif sera en baisse dans certains établissement »	8	3
14	Décès des enseignants	« la mort, on a perdu un enseignant »/ « le décès de l'enseignant »	8	3
15	L'exclusion temporaire	«le renvoie temporaire »	8	3
16	Démotivation et désengagement des enseignants	« la négligence de la part des enseignants, il ne sont plus sérieux »/ « le manque d'instruction professionnel » / « les enseignants ne sont plus concentrés à dispenser les cours »/ « les enseignants ne se sentent plus à l'aise pour nous donner les cours »/ « les enseignants aussi vont bâcler les cours pour vite finir et rentrer »	8	3
17	La baisse du rendement scolaire	« la baisse du rendement scolaire »/ « l'apprentissage des enfants ne sera plus les mêmes , ça va être affaiblir »/ « les élèves ne seront plus concentres »	5	1,87
18	Stigmatisation des élèves violents	« le rejet de certains élèves violent par d'autres »/ « la peur de l'élève de communiquer	4	1,50

		avec ses élèves » / « la mauvaise image de l'individu violent »		
19	Les frustrations des élèves et enseignants	« les frustration »	3	1,12
20	Le suicide	« le suicide »	3	1,12
21	La délinquance juvénile	« la dégradation des mœurs »/ «la délinquance juvénile »/ « la création des gangs »	3	1,12
22	L'image négative des responsables de l'établissement	« la mauvaise image du proviseur » / « la mauvaise image des responsables de l'établissement »	3	1,12
23	L'influence négative du comportement des autres élèves par ceux violents	« les enfants violent peuvent intoxiquer les innocents »	1	0,37
24	Les conflits et les tensions entre élèves	« ça peut créer les divisions entre camarades »	1	0,37
25	Les conflits et tensions familiaux	« ça peut créer des divisions entres les familles »	1	0,37
26	La phobie de l'établissement	« la phobie de l'établissement parce que quand quelqu'un va passer il dira je ne sais peux pas fréquenter ici ou inscrire mon enfant »	1	0,37
27	La dépression chez les élèves et les enseignants	« la dépression »	1	0,37
28	Les grossesses précoces	« les grossesses précoces »	1	0,37
29	La déperdition scolaire	« la déperdition »	1	0,37
Total			266	100

Source : Michèle Brigitte Stéphanie TCHAHA (enquête de terrain, septembre /octobre 2022).

Annexe 11 : Règlement intérieur Lycée classique de Nkolbisson

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

Sali Simaïba

professeur

CIRCULAIRE N° 2/A/2 /MINEDUC/IGP-ESG/IGP-ETP/ESG/DE TP

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

- A Mmes et MM. - Les Délégués et Sous-Délégués Provinciaux
de l'Éducation Nationale ;
- Les Chefs d'établissements publics de l'Enseignement
Secondaire Général et Technique.

: Sanctions punitives
applicables aux élèves.

Mon attention a été appelée sur un certain relâchement de l'autorité
des instances chargées de la discipline et du rayonnement des établissements
scolaires.

Au regard des difficultés rencontrées dans l'application des termes
de la Circulaire n°15/D/7/MINEDUC/ESG/SCP du 02 Avril 1991, qui était aux res-
ponsables tout pouvoir de décision véritable, diminuant de ce fait leur autorité
auprès des élèves, il me paraît nécessaire de restituer aux Chefs d'établissement
ainsi qu'aux différents conseils, toute leur souveraineté.

A cet effet, la présente circulaire stipule que le Chef d'établissement,
principal responsable de la gestion pédagogique, administrative et financière de
l'établissement, prononce les sanctions à infliger aux élèves.

Tout élève dont le comportement sur le plan de la discipline ne donne
pas satisfaction peut être sanctionné directement par le Chef d'établissement, ou
traduit devant le conseil de discipline, si l'affaire appelle une délibération.

L'avis du conseil de discipline sera donc requis en tant que de besoin,
et notamment lorsqu'il s'agira de prononcer la sanction d'exclusion définitive.

L'exclusion définitive, sanction suprême, devra être prononcée en
toute responsabilité. Les débats seront menés dans la sérénité et en toute objec-
tivité.

.../...

En tout état de cause, tant le conseil de discipline fera preuve de fermeté pour les cas d'indiscipline graves et clairement établis, autant il se montrera humain dans les autres cas.

Toute exclusion définitive doit être prononcée au sein du conseil de discipline. Le Procès-verbal de séance sera transmis au Ministère de l'Éducation Nationale par voie hiérarchique, dans les meilleurs délais.

Il reste entendu que l'élève frappé d'une telle sanction peut, s'il la juge abusive, interjeter appel auprès du Délégué Provincial de l'Éducation Nationale, qui appréciera.

Les fautes appelant une sanction punitive peuvent être classées en deux catégories :

1. Les fautes mineures

Sont considérées comme fautes mineures :

- le retard au cours ;
- le trouble pendant le cours ;
- la tenue non réglementaire ;
- le port d'objets interdits ou dangereux ;
- ✓ - les courtes absences injustifiées ;
- l'insolence, les paroles et le comportement impudiques.

Pour ce genre de fautes, les sanctions iront de la retenue au blâme, selon l'appréciation du conseil de discipline.

2. Les fautes majeures

Ce sont les cas d'indiscipline graves, notamment :

- les bagarres et les agressions de toutes sortes ;
- la consommation de l'alcool et des stupéfiants ;
- ✓ - les absences injustifiées de plus de deux semaines ;
- les relations coupables entre élèves ;
- le vol, la fraude et la tricherie ;
- les actes de vandalisme ;
- les injures, l'insubordination caractérisée envers les règles ou les normes établies, les personnels de l'Établissement, notamment les enseignants et les responsables administratifs.

Pour ces cas, les sanctions iront de l'exclusion temporaire (de 3 à 8 jours) à l'exclusion définitive, selon le degré de gravité de la faute.

N.B. - Remarques

- 1 - Ces énumérations ne sont pas exhaustives. Elles serviront cependant de référence pour l'appréciation d'autres fautes éventuelles.
- 2 - Hormis les cas appelant immédiatement une sanction lourde, les punitions à infliger aux élèves devront observer une certaine progression.
- 3 - Toute sanction infligée à un élève sera notifiée à ses parents ou tuteurs, sous pli recommandé avec accusé de réception.

Le Ministre sera informé des cas d'exclusion temporaire par un rapport circonstancié faisant ressortir clairement les questions et commentaires des membres du conseil de discipline ainsi que les réponses de l'élève mis en cause.

Ce rapport devra être revêtu des signatures de tous les membres présents au conseil.

L'EXCLUSION DEFINITIVE : CAS PARTICULIERS

a) Cas des Internes

Aucun élève interne, sauf pour faute jugée très grave, ne sera exclu de l'internat sans que les parents aient été informés du comportement de leur enfant par avertissement préalable à l'exclusion.

Dans toute la mesure du possible, les exclusions de l'internat seront notifiées aux parents la veille des congés trimestriels afin que ces derniers puissent prendre les dispositions nécessaires pour la continuité des études de leur enfant.

✓ b) Cas des élèves absents des cours

L'élève qui au cours d'un trimestre totalise 30 heures d'absences non justifiées est passible d'une peine allant de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive.

✓ c) Cas des absences ininterrompues

Tout élève qui totalise 4 semaines d'affilée d'absences injustifiées est considéré comme démissionnaire et par conséquent exclu de l'établissement.

.../...

Je rappelle instamment que les décisions du Conseil de discipline sont souveraines, et que le Chef d'établissement les rend immédiatement exécutoires.

d) Exclusion des élèves en fin d'année scolaire pour insuffisance de travail

Il convient de rappeler aux chefs d'établissements que la mission assignée au conseil de classe est de se prononcer uniquement sur le travail scolaire des élèves, et non d'examiner leur conduite qui, elle, est du ressort du conseil de discipline.

En fin d'année scolaire, un conseil de discipline spécial siégera pour statuer sur les cas d'indiscipline notoire.

Les instructions ci-après seront strictement suivies dans tous les cas d'exclusions relatives à l'insuffisance de travail pour les élèves non atteints par la limite d'âge :

- - tout élève ayant obtenu une moyenne inférieure à 07,5/20 s'expose systématiquement à l'exclusion définitive ;
- - les élèves dont la moyenne annuelle est supérieure ou égale à 07,5/20 et inférieure à 09,10 seront autorisés à redoubler ;
- - ceux dont la moyenne est supérieure ou égale à 09 et inférieure à 10/20 subiront un examen de rattrapage pour être promus en classe supérieure, et redoubleront en cas d'échec. Cet examen portera essentiellement sur les matières où l'élève aura été défaillant.
- - la moyenne exigible pour être admis en classe supérieure ou à tout examen officiel est fixée impérativement à 10/20. De plus, s'agissant de l'Enseignement Technique et Professionnel, seront exigées :
 - une moyenne en Enseignement Professionnel supérieure ou égale à 10/20, et
 - une moyenne en Enseignement Général supérieure ou égale à 8/20.

aucun élève ne peut tripler la classe, sauf pour des raisons de santé et dans la mesure où les conditions d'âge sont remplies.

→ Enfin, pour limiter l'ampleur des exclusions définitives, le respect des sanctions sur le travail des élèves devront être prononcées dans le strict respect des dispositions réglementaires ci-dessus détaillées. Elles se ont en outre consignées dans un Procès-verbal émargé par tous les membres du conseil.

EN RESUME et dans un souci de transparence et d'ordre, les infractions suivantes seront sanctionnées par les instances de décision ci-après, désignées :

a) - Sanctions à prendre par le Chef d'établissement :

* retenue ou blâme pour :

- retard, trouble pendant le cours ;
- tenue non réglementaire ;
- port d'objets interdits ou dangereux ;
- courtes absences injustifiées ;

* mise à pied de 3 jours au plus pour :

- bagarres et agressions ;
- injures et insubordination envers les Responsables et les enseignants ;
- consommation d'alcool et/ou de stupéfiants.

b) - Sanctions à prendre par le Conseil de discipline uniquement :

* exclusion de 3 jours pour :

- coups avec blessures ;
- absences injustifiées de plus de 2 semaines ;
- relations coupables entre élèves ;
- vol, fraude et tricherie ;
- actes de vandalisme ;
- agression physique d'enseignant ou de Responsable ;
- menace grave proférée contre un enseignant ou un responsable ;

* exclusion définitive.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente circulaire, qui modifie et complète celle n° 15/B/MIN/EDUC/ESG/SCP du 08 Avril 1993.

YAOUNDE, LE 13.01.1993

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Annexe 12 : Procès-verbal du conseil de discipline du lycée classique de Nkolbisson

RÉPUBLIQUE DU
CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

MINISTÈRE DES
ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES

DÉLÉGATION RÉGIONALE
DU CENTRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY
EDUCATION

REGIONAL DELEGATION
OF CENTRE

MFOUNDI DIVISION

CONSEIL DE DISCIPLINE DU II^e TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

L'an 2021 et le 12 du mois de mars s'est tenu dans la salle des professeurs à partir de 10h le conseil de discipline du 2^e trimestre sous la présidence de M. NGONO CHRISTOPHE KIS Proviseur. Etaient présents les encadreurs dont les suivent:(voir feuille annexe).

Le récapitulatif des motifs et décisions se résume dans le tableau ci-dessous

N-	NOMS ET PRENOMS	CLASSE	MOTIFS	DECISIONS
1	JEREMY PALDO	PE5	JEUX DE HASARD	08jours d'exclusion avec
2	ONANA PASCAL	PE1	JEUX DE HASARD	corvée ; lettre d'engagement
3	FOUTSOP NDJAMBOU	PE5	JEUX DE HASARD	suivi psychologique
4	BEYEGUE EDONG CARLOS	PE4	JEUX DE HASARD	exclu
5	ZAMGOLA	PCH	BAGARRE	exclu
6	ABE JULES	PE4	JEUX DE HASARD	08 jours avec corvée
7	HASSAN	Seconde	JEUX DE HASARD	exclu
8	MEFIRE	Seconde	JEUX DE HASARD	exclu
9	NANA	PCH	JEUX DE HASARD	exclu
10	TCMINI FREDY	2C2	JEUX DE HASARD	exclu
11	ABE JULES	PE4	ESCALADE	08 jours avec corvée
12	YEBGA JUNIOR	PD5	ESCALADE	
13	DONGUE MAXIME	TC	ESCALADE	exclu,démission
14	BELLA MAMA	3A1	Arrosage de leur camarade	01 jour de corvée
15	MOUBEKE A KESSENG	3A1	Arrosage de leur camarade	01 jour de corvée
16	MACHIKOU	3A1	Arrosage de leur camarade	01 jour de corvée
17	AGON VERANE	3A1	Arrosage de leur camarade	01 jour de corvée
18	NGONGANG TCHUISSEU	3A1	Arrosage de leur camarade	01 jour de corvée
19	TCHOUPE FOTSING	3A1	Arrosage de leur camarade	01 jour de corvée
20	TEMGUE	3A1	Arrosage de leur camarade	01 jour de corvée
21	BELLA LOIC	3A2	Arrosage de leur camarade	01 jour de corvée
22	NJOCK ABIGAIL T	TE3	TRICHERIE	02 jrs d'exclusion +corvée
23	LEWONO NDZANA	TE3	Atteinte à la pudeur, mep	03 jrs d'exclusion +corvée
24	TCHAKOUNTE URELA	T mixte	Mépris et insolence	02 jrs d'exclusion +corvée
25	NGANGCHOUA WOUATA	TALL	Mépris et insolence	02 jrs d'exclusion +corvée

26	AKOA EMMANUEL	4CH	Possession du telephone	02 jrs d'exclusion +corvée
27	BIBI JUSTINE	3A4	Possession du telephone	02 jrs d'exclusion +corvée
28	APAGUEME	PD2	utilisation de l'haricot	08 jours avec corvée
29	FOFIE	PD2	sauvage en classe	exclu définitivement
30	MANGA AGAM	P E5	Chasse le prof d'angl	03 jrs d'exclusion +corvée
31	ENADA PAUL	PD2	BAGARRE+armes B.	08 jours avec corvée
32	ANANFACK ERIC	PD2		
33	BOMA THEOPHILE	PD2		
34	LEMGOUA	PD2		
35	NKOA MVOGO	3 E3	bagarre	03 jours dexclusion
36	NGUIMGO M	3 E3		
37	NDZIE NKE	3 E3		
38	LEKOA B.	3 A2		
39	SAHARI DELVA	3 E3		
40	NTAP JACQUES	PE3		
41	SOLEFACK	2 E3	djambo + bagarre	03 jours avec corvée
42	ENYEGUE	2 E3		
43	MEFIRE MOHAMED	2 E3		
44	DONFACK NELLY BRENDA	TE5	tricherie	00/20+02 jours de corvé
45	OLOMO THERESE	2 E1	tricherie	00/20+02 jours de corvé
46	HASSANA MALAM	3 E4	injures	08 jours avec corvée
47	NEMBA MIMBO	3 E3	75 heures d'absence	EXCLU
48	NGO NLENG	3 E5	76 heures d'absence	EXCLU
49	MESSOMO MARIE	3 E6	125 heures d'absence	EXCLU
50	MFOUAPON ASSAN	3 E6	40 heures d'absence	EXCLU
51	NGAH NTSABA	3 E6	35 heures d'absence	EXCLU
52	NGO NDOUM SUZANNE	3 E6	36 heures d'absence	EXCLU
53	NOUDJIO BONNY L.T	3 E6	47 heures d'absence	EXCLU
54	BAYIHA ARTHUR B.	3 CH2	30 heures d'absence	EXCLU
55	NOUKEU KOUAGUE	T D1	45 heures d'absence	EXCLU
56	NDJIKAM GBETNKOM	T D1	30 heures d'absence	EXCLU
57	LAMAGO NGASSA S.	T D2	45 heures d'absence	EXCLU
58	NGUETSA RONALDINOH	2 C3	70 heures d'absence	EXCLU
59	FOFOU MOUAFO	3 A3	39 heures d'absence	EXCLU
60	ANOKAM OKON P.	3 A3	30 heures d'absence	EXCLU
61	MESSY NTOLO L.	3 A3	31 heures d'absence	EXCLU
62	OWONO AYISSI JEAN	3 A4	32 heures d'absence	EXCLU
63	NGONG ARMAND	T E2	33 heures d'absence	EXCLU
64	FOUDA MBA DAMASE	T E2	34 heures d'absence	EXCLU
65	MBALLA ATANGANA	T E2	30 heures d'absence	EXCLU
66	EMENENGUENE	T E3	31 heures d'absence	EXCLU
67	BEYALA DOROTHEE	T mixte	80heures d'absence	EXCLU
68	NDO ATANGANA G.	T mixte	60 heures d'absence	EXCLU
69	NDZIE FOU DA	TC	61 heures d'absence	EXCLU

70	DONGUE MEKOUTCHOU	TC	62 heures d'absence	EXCLU
71	TEMANFO VANELLE	TC	63 heures d'absence	EXCLU

Fait à Yaoundé, le
Le Provisieur

Annexe 13 : Rapport sur les stratégies de lutte contre l'indiscipline et la drogue en milieu scolaire

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
.....
MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
.....
DELEGATION REGIONALE DU CENTRE
.....
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MFOUNDI
.....
LYCEE DE NKOLBISSON
.....
BP: 17526 YAOUNDE - ETETAK
TEL : 222 22 59 74



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
.....
MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION
.....
CENTRE REGIONAL DELEGATION
.....
MFOUNDI DIVISIONAL DELEGATION
.....
GOVERNMENT HIGH SCHOOL NKOLBISSON
.....
P.O. BOX 17526 YAOUNDE- ETETAK
TEL : 222 22 59 74

RAPPORT SUR LES STRATEGIES DE LUTTE CONTRE L'INDISCIPLINE ET LA DROGUE EN MILIEU SCOLAIRE

Le Lycée de NKOLBISSON au compte de l'année 2020/2021 pour lutter contre l'indiscipline et la drogue en milieu scolaire utilise les stratégies suivantes :

1. Création des comités de vigilance dont le rôle est de nous donner des informations sur le comportement général des élèves dans leurs différentes salles de classes.
2. Lutte sans merci de la flânerie qui favorise des pénétrations des stupéfiants.
3. Fouille des sacs au portail à la recherche des armes blanches.
4. Fouille des toilettes pour rechercher les cachettes des objets suspects.
5. Descentes inopinées dans les salles de classes pour la fouille ; afin d'extirper de la circulation des drogues, des armes blanches etc.
6. Contrôle de la tenue vestimentaire et de la propriété corporelle.
7. Collaboration avec tous les services
8. Prise en charge par les conseillers d'orientations et le service de l'affaire sociale.
9. Sensibilisation des élèves sur le Règlement extérieur.
10. Convocation des parents pour un travail en synergie.
11. Vigilance de tout le personnel.
12. Lutte contre l'escalade.
13. Traduction au conseil de discipline suivi des lettres d'engagement.
14. Prise en main des enfants après le conseil de discipline par les conseillers d'orientations.
15. Surveiller de près les mouvements des élèves pendant la pause.
16. Faire l'appel dans les salles de classes
17. Lutte contre le retard.
18. Lutte contre le vandalisme.
19. Lutte contre des agressions physique et verbale.

Le Rapporteur



Fait à Yaoundé, le 05 JAN 2021

Le Proviseur

Ngono Christophe Kisito
Professeur des Lycées d'Enseignement Général

Annexe 14 : Communiqué de presse

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

COMMUNIQUÉ RADIO-PRESSE

N° 03/23 /MINESEC/CAB/DU J. Q. JAN 2023

Le Ministre des Enseignements Secondaires porte à la connaissance de l'ensemble de la communauté éducative que des cas de châtiments corporels sont fréquemment signalés dans les établissements secondaires publics et privés. Elle tient à rappeler que ce mode de punition est interdit en milieu scolaire conformément à l'Article 5 de la Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun. Des modes de punition des élèves acceptables et appropriés sont inclus dans les règlements intérieurs des établissements scolaires.

Par conséquent, des sanctions seront prises à l'encontre des établissements scolaires/enseignants qui auront recours à un tel mode de punition.

Le Ministre compte sur la collaboration de tous pour la mise en œuvre de ces mesures devant être appliquées par tous les établissements secondaires et leur personnel.

Le Ministre des Enseignements Secondaires

Nalova Lyonga

- cc :
- MINETAT/SGPR
 - SG/PM

A METTRE DANS TOUTES LES ÉCOLES !!

Très bien ce petit rappel qui date des années 1950.

A l'époque il ne choquait personne.

Nous Rappelons aux Parents que
C'est à la maison que leur enfant doit apprendre
Les Mots Magiques:

Bonjour,
Bonsoir,
S'il Vous Plait,
Est-Ce Que Je Peux,
Pardon et
Merci beaucoup.

C'est aussi à la maison qu'il doit apprendre

A Etre Honnête,
A Ne Pas Mentir,
A Etre Correct,
Ponctuel,
A Ne Pas Dire De Gros Mots,
A Faire Preuve De Solidarité,
A Respecter Ses Amis, Les Personnes Agées Et Les Professeurs.

C'est toujours à la maison qu'il doit apprendre

A Etre Propre,
A Ne Pas Parler La Bouche Pleine Et
A Ne Pas Jeter Les Déchets Par Terre

C'est Encore A La Maison Qu'il Doit Apprendre

A Etre Organisé,
A Prendre Soin De Ses Affaires Et A Ne Pas Toucher A Celles Des Autres

Ici, à l'école, nous lui apprenons

les mathématiques,
les sciences,
la géographie,
l'histoire
les langues,
l'éducation physique
et ne faisons que renforcer l'éducation que votre enfant a reçue à la maison...

S'IL VOUS PLAÎT, FAITES CIRCULER CE MESSAGE, C'EST POUR LE BIEN DE NOTRE NATION.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	<i>i</i>
DEDICACE	<i>ii</i>
REMERCIEMENTS	<i>iii</i>
LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	<i>iv</i>
A. ABRÉVIATIONS	<i>iv</i>
B. ACRONYMES	<i>iv</i>
C. SIGLES	<i>iv</i>
LISTE DES ILLUSTRATIONS	<i>v</i>
A. LISTE DES CARTES	<i>v</i>
B. LISTE DES FIGURES	<i>v</i>
C. LISTE DES TABLEAUX	<i>v</i>
RESUMÉ	<i>vii</i>
ABSTRACT	<i>viii</i>
INTRODUCTION GÉNÉRALE	<i>1</i>
A. LE CONTEXTE ET LA JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET	<i>2</i>
1. Le contexte de l'étude	<i>2</i>
2. Justification du choix du sujet de recherche	<i>3</i>
B. PROBLÈME DE RECHERCHE	<i>5</i>
C. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE	<i>6</i>
1. Étude des formes et des causes des violences en milieu scolaire	<i>6</i>
2. Conséquences et enjeux des violences en milieu scolaire	<i>10</i>
D. LES QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	<i>12</i>
1. Les questions de recherche	<i>12</i>
2. Les hypothèses de recherche	<i>13</i>

E. LES OBJECTIFS DE RECHERCHE	14
1. Objectif global	14
2. Objectifs spécifiques	14
F. L'INTÉRÊT DE L'ÉTUDE	14
G. LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	15
1. Le cadre théorique de l'étude	15
2. Le type de recherche effectué	19
3. Les techniques de collecte des données mobilisées	19
4. Le mode de traitement des données collectées	23
H. LE CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE	25
1. La violence	25
2. La violence en milieu scolaire	27
I. LE PLAN DE L'ÉTUDE	28
 CHAPITRE 1^{er} : SOCIOGRAPHIE DU MILIEU D'ÉTUDE ET STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	
	29
A. DONNÉES HISTORIQUES	30
1. Yaoundé avant la colonisation	30
2. Yaoundé pendant la colonisation	31
3. Yaoundé après la colonisation : découpage administratif et création des arrondissements de Yaoundé 1er et 7eme	32
B. DONNÉES GÉOGRAPHIQUES	34
1. Cadre biophysique	34
2. Milieu humain	35
C. DONNÉS ETHNOGRAPHIQUES	37
1. Organisation sociale	37
2. Organisation politique	37
3. Institutions religieuses	38
4. Système économique	38
D. LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ÉTUDIÉS	39
1. Les moyens préventifs de lutte contre la violence en milieu scolaire	41

2. Les moyens matériels : un recours de plus en plus prisé _____ 51
3. L'usage des moyens dissuasifs comme mécanisme de prévention et de lutte contre les violences scolaires _____ 53

CHAPITRE 2 : FORMES ET ACTEURS DE LA VIOLENCE OBSERVÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DES COMMUNES DE YAOUNDÉ 1^{ER} ET 7^{EME} _____ 57

A. LES FORMES DE VIOLENCES OBSERVÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRE DE YAOUNDÉ 1^{ER} ET 7^{EME} _____ 58

1. Les Violences entre élèves _____ 59
2. Les Violences des élèves envers les enseignants _____ 66
3. La Violence des enseignants sur les élèves _____ 69

B. LES CATEGORIES D'ÉLÈVES LES PLUS IMPLIQUÉES DANS LES VIOLENCES SCOLAIRES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS DES COMMUNES DE YAOUNDÉ 1^{ER} ET 7^{EME} _____ 76

1. Les élèves des deux sexes _____ 78
2. Les élèves en âge de puberté _____ 80
3. Les élèves de second cycle et ceux de l'enseignement technique _____ 82
4. Les élèves redoublants _____ 82
5. Les enfants des familles monoparentales _____ 83

CHAPITRE 3 : ANALYSE COMPRÉHENSIVE DE LA PERSISTANCE DES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE DANS LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENTS DE YAOUNDÉ 1^{ER} ET 7^{EME} _____ 86

A. LES CAUSES ENDOGÈNES DES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE _____ 88

1. Les causes liées à l'élève _____ 88
2. Les causes liées à l'enseignant _____ 92
3. Les causes liées à administration de l'établissement _____ 96

B. LES CAUSES EXOGÈNES DES VIOLENCES SCOLAIRES _____ 100

1. Les causes liées à la famille et à la société _____ 101
2. Les mass-média et la culture de la violence _____ 105
3. Les causes liées à l'environnement socio-économique et juridique de l'école _____ 108

CHAPITRE 4 : CONSÉQUENCES DES VIOLENCES SCOLAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENTS DE YAOUNDÉ 1^{ER} ET 7^{EME} _____ 112

A. LES CONSÉQUENCES SUR L'ÉLÈVE	114
1. Des violences aux conséquences physiques graves	114
2. Les conséquences psychologiques : la fragilisation de la santé mentale de l'élève	116
3. Les Conséquences sur les performances scolaires	119
B. LES CONSÉQUENCES SUR L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	123
C. LES CONSÉQUENCES SUR L'ENSEIGNANT	125
1. Les Conséquences physiques des violences scolaires sur les enseignants	126
2. Les conséquences psychologiques	127
3. Les Conséquences sur les performances scolaires	129
D. LES CONSÉQUENCES DES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE SUR LA SOCIÉTÉ	130
CONCLUSION GÉNÉRALE	133
BIBLIOGRAPHIE	143
A) OUVRAGES GÉNÉRAUX	143
B) OUVRAGES SPÉCIFIQUES	143
C) ARTICLES SCIENTIFIQUES	145
D) MÉMOIRES ET THÈSES	147
E) RAPPORTS TECHNIQUES	147
F) DOCUMENTS OFFICIELS	148
G) WEBOGRAPHIE	148
ANNEXES	ix
Annexe 1 : Attestation de recherche	x
Annexe 2 : Guide d'entretien semi-directif	xi
Annexe 3 : Liste des informateurs	xii
Annexe 4 : Verbatim sur les moyens de lutte contre la violence dans les établissements étudiés	xiii
Annexe 5 : Verbatim sur les formes des violences observées dans les établissements scolaires étudiés	xv
Annexe 6 : Verbatim sur les catégories des élèves les plus impliqués dans les violences scolaires	xvi

Annexe 7 : Verbatim sur les causes des violences en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1er et 7eme	xvii
Annexe 8 : Verbatim sur les causes majeures des violences scolaires dans les communes de Yaoundé 1 ^{er} et 7 ^{ème}	xix
Annexe 9: Verbatim sur les conséquences des violences en milieu scolaire dans les communes d'arrondissement de Yaoundé 1 ^{er} et 7 ^{ème}	xxi
Annexe 10 : Verbatim sur les conséquences majeures des violences en milieu scolaire des villes de Yaoundé 1 ^{er} et 7 ^{ème}	xxiii
Annexe 11 : Règlement intérieur Lycée classique de Nkolbisson	xxv
Annexe 12 : Procès-verbal du conseil de discipline du lycée classique de Nkolbisson	xxx
Annexe 13 : Rapport sur les stratégies de lutte contre l'indiscipline et la drogue en milieu scolaire	xxxii
Annexe 14 : Communiqué de presse	xxxiii
Annexe 15 : Affiche de sensibilisation	xxxiv
TABLE DES MATIÈRES	150